

Objet de l'étude

L'agence d'urbanisme poursuit sa collaboration, entamée en 2006, avec l'Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux IV. Ce partenariat a pour objet de produire des travaux et études devant éclairer les spécificités socio-démographiques et les répercussions que pourraient avoir des décisions et projets locaux sur la population locale.



Équipe projet

Sous la direction de Cécile Rasselet

Chef de projet
Stella Manning

Avec la collaboration de
Christine Dubart
Caroline De Vellis

Travaux réalisés par
Christophe Bergouignan
Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux IV



Composition de l'étude

Ce document présente les travaux réalisés en 2011 par l'Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux IV à la demande de l'a-urba. Le questionnement portait cette année sur les conditions de réalisation d'une communauté urbaine bordelaise millionnaire et sur les évolutions dans les comportements migratoires des ménages que ce projet doit impliquer.



Table des matières

1ère partie : Les comportements de mobilité résidentielle au début des années 2000	7
1.1. Préambule méthodologique	9
1.1.1. L'évolution de la nature des données sur la résidence antérieure	9
1.1.2. Comment comparer les données dans le temps ?	10
1.1.3. Les effets structurels associés au territoire	10
1.1.4. La difficulté d'analyse des facteurs associés aux mobilités résidentielles	11
1.1.5. Les différentes analyses proposées	12
1.2. Cinq conclusions principales	12
2ème partie : Bordeaux ville millionnaire à l'horizon 2035 ?	27
2.1. Des comportements démographiques récents...	30
2.2. ...aux conséquences de leur maintien	34
2.3. Combiner les chemin» pouvant conduire au Bordeaux millionnaire	36
2.3.1. Ingrédient 1 : profiter de l'accroissement de l'immigration internationale	33
2.3.2. Ingrédient 2 : modifier les échanges migratoires avec l'Île-de-France grâce au développement d'emplois supérieurs	39
2.3.3. Ingrédient 3 : augmenter l'attractivité vis-à-vis des autres régions françaises	40
2.3.4. Ingrédient 4 : retenir les familles en cours de constitution	42
2.4. Incertitudes et implications associées au Bordeaux millionnaire	43
3ème partie : Prospective de l'habitat et de la population dans la Presqu'île de la CUB : Ambès, Saint-Louis de Montferrand, Saint-Vincent de Paul	49
4ème partie : Annexes	55

Note de synthèse



Depuis 2006, l'a-urba a noué un partenariat avec l'Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux (IEDUB), de manière à aider à la compréhension des phénomènes socio-démographiques nationaux, régionaux et locaux, et éclairer les conséquences dans ce domaine des différentes stratégies et politiques adoptées.

Le travail mené en 2011, ici présenté, porte essentiellement sur les conditions de réalisation d'une CUB millionnaire d'ici 2030 à 2035.

La première partie du document apporte les éléments nécessaires au raisonnement développé dans la partie suivante.

Avec la modification du mode de recensement, il est difficile de comparer et de confronter les comportements de mobilité résidentielle depuis 20 ans. Avant 2004, le recensement relevait seulement les résidences antérieures à l'année n-1. Ce principe permet de calculer aisément les mouvements migratoires, avec un inconvénient en matière d'affinement géographique.

Depuis 2004, la question de résidence antérieure se base sur l'année n-5. Si celle-ci permet une meilleure analyse historique des déplacements, elle crée de nouveaux inconvénients dans l'analyse des départs hors du pays, ou encore dans l'étude de la corrélation entre l'agrandissement familial et la mobilité résidentielle.

L'étude des mobilités résidentielles peut-être rattachée à différents facteurs tel que l'âge, le niveau d'étude, la profession, la taille de l'aire urbaine de départ, la composition familiale, etc. On peut distinguer six grand types de catégories :

- Mobilité étudiante : les principaux flux sont essentiellement des flux ruraux et périurbains vers les aires urbaines (effet centripète) ;
- Mobilité d'entrée dans la vie professionnelle : les principaux flux sont essentiellement des flux des villes centres vers Paris ou grande aire urbaine (effet centripète) ;
- Mobilité de constitution de la famille : les principaux flux s'organisent des villes centres vers les couronnes périurbaines ou zones rurales (effet centrifuge) ;
- Mobilité d'adaptation aux situations de crise : les flux divergent selon l'âge et le lieu de résidence ;
- Mobilité de sortie d'activité : les principaux flux s'organisent des villes centres vers les couronnes périurbaines ou zones rurales (effet centrifuge) ;



- Mobilité associée à la perte d'autonomie : les flux divergent selon l'aire urbaine de départ mais aussi le niveau d'étude.

Ces six types de mobilités résidentielles se rattachent à quatre profils distincts : les étudiants (forte concentration dans les villes centres), les jeunes actifs (forte concentration dans l'aire parisienne), les familles (forte concentration en périphérie ou couronne périurbaine) et les retraités (forte concentration en zone littorale et/ou rural du fait de leurs arrivées ou le résultat de la mobilité des autres profils).

C'est en tentant de jouer sur les mobilités résidentielles, par une politique ad hoc, que se trouveront les ingrédients permettant de réaliser le dessein de l'agglomération.

L'étude compare l'aire urbaine de Bordeaux avec les deux aires urbaines proches que sont Toulouse et Nantes. Globalement, ces trois aires sont semblables dans les effets d'échanges entre centre et périphérie et relation à l'âge. Elles se rejoignent également dans l'attractivité vis-à-vis de Paris et des autres régions de province. Mais chacune gardent ses spécificités: Bordeaux voit son attractivité centripète restreinte par sa taille; Toulouse se détache avec son pôle d'enseignement supérieur plus attractif ; et Nantes semble avoir une influence urbaine plus étendue pour les étudiants et jeunes adultes.

Au final, Bordeaux est impacté par l'attractivité de Paris et se place parfois très proche de l'aire Toulousaine comme quelques fois très proche de l'aire Nantaise.

La deuxième partie s'attache plus précisément à l'agglomération millionnaire, en prolongeant, complétant et actualisant les travaux initiés dès 2006. En introduction, les travaux de l'Institut rappellent que l'ambition démographique que poursuivent les élus de l'agglomération impliquera des rythmes de croissance à ce jour inégalés localement. Cependant, Toulouse ou Montpellier ont pu connaître ce rythme à un stade de leur développement. Revenant sur les évolutions observées depuis 10 à 20 ans, ils confirment également que le maintien des tendances récentes tendrait à 830 000 habitants dans la CUB en 2035. Dès lors, la conjonction de plusieurs phénomènes démographiques, engendrés par une politique publique locale voire nationale, serait nécessaire pour modifier à la hausse le rythme de croissance actuel. Les ingrédients à combiner seraient :

- la poursuite de l'immigration internationale, qui apporterait à la fois plus d'étudiants et plus de familles en cours de constitution ;



- une limitation des départs des jeunes diplômés vers l'Île-de-France conjuguée au maintien, voire à l'accroissement des arrivées de cette même région, et ceci par une politique favorisant les emplois des fonctions métropolitaines supérieures ;
- une (encore) meilleure attractivité de l'Aquitaine vis-à-vis des autres régions françaises ;
- et un maintien dans l'agglomération des familles en cours de constitution.

On comprendra, à la lecture de ce document, qu'atteindre une agglomération millionnaire d'ici 20 ou 25 ans ne peut être le fruit que d'une seule anticipation, mais d'une politique ambitieuse conjuguant emploi, logement, cadre de vie, conditions de vie en général (fluidité des déplacements, services, notamment en faveur de l'enfance et de la petite enfance, culture, etc.) mais également positionnement et rayonnement de l'offre de formation et/ou universitaire. Ce document n'oublie pas de traiter des impacts du développement de l'agglomération sur les autres territoires girondins, qui, de fait, se situeraient dans une croissance certes moindre que celle d'aujourd'hui, mais toutefois encore très favorable.

Enfin, la troisième partie du document se situe sur un registre légèrement différent et est un exercice théorique répondant à la question suivante: « que se passerait-il dans un territoire en l'absence de construction? » Alors que celle-ci peut se poser pour des tissus pavillonnaires à la forme relativement figée, elle a ici été appliquée à un territoire qui voit aujourd'hui son développement bridé par le principe de précaution à l'égard du risque d'inondation et de submersion. Sans préjuger de leur avenir en l'attente de la mise en place du Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRi), cette simulation théorique montre qu'un gel de la dynamique de construction provoque une baisse de la population de 10 à 25% en fonction des hypothèses retenues.



1ère partie : Les comportements de mobilité résidentielle au début des années 2000

1^{ère} partie : Les comportements de mobilité résidentielle au début des années 2000

1.1. Préambule méthodologique

En France, comme dans la plupart des pays ne disposant pas d'un registre de population, la mesure de la mobilité résidentielle se fonde les recensements. Il s'agit alors de croiser résidence à la date du recensement, réponse à la question sur la résidence antérieure et toute autre variable (âge, sexe, type de ménage, niveau de diplôme, profession et catégorie sociale, etc.) que l'on souhaite associer à l'analyse de la mobilité résidentielle.

1.1.1. L'évolution de la nature des données sur la résidence antérieure

Pour les recensements généraux de population de 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, la résidence antérieure au sujet de laquelle étaient interrogées les personnes recensées était la résidence au 1^{ier} janvier de l'année du précédent recensement. Aussi, les mesures issues du traitement de cette question portaient sur les migrants résultants des migrations survenues au cours de la dernière période inter-censitaire. Cela permettait, a priori, non seulement de mesurer les mouvements migratoires internes à la France métropolitaine et les entrées depuis d'autres territoires, mais aussi d'estimer indirectement les sorties hors de la France métropolitaine¹. Peu fiables si l'on souhaitait les décomposer selon une géographie fine en matière de territoires métropolitains de départ, ces estimations l'étaient davantage si cette décomposition était régionale. La décomposition par types d'espace de ces estimations indirectes fournissait en revanche une mesure et des pistes de compréhension des erreurs de déclaration ou d'imputation (en cas de réponse manquante), à la question sur la résidence antérieure. Depuis 2004 (première vague de collecte), le recensement rénové interroge les personnes sur leur résidence 5 ans auparavant. Cette nouvelle forme de question, inévitable dans le cas d'un recensement tournant comme le recensement rénové (la notion d'année du précédent recensement perdant toute signification pour ce type de collecte), permet théoriquement de faciliter les comparaisons dans le temps, très difficiles à traiter avec la question sur la résidence au précédemment recensement, en raison de la variabilité de la durée des périodes inter-censitaires². En partie pour cette raison, la question sur la résidence 5 ans auparavant, fait partie des recommandations statistiques internationales en matière de collecte censitaire d'informations sur la mobilité résidentielle. A l'exception des rares pays pour lesquels la cadence des recensements est strictement quinquennale, la question sur la résidence 5 ans auparavant ne permet ni d'estimer indirectement les départs hors du pays, ni de mesurer la qualité des déclarations/imputations à cette question. Ce type d'analyses sont donc absentes de ce document. Les données du recensement rénové diffusées par l'INSEE

¹ Même lorsque la population des départements et territoires d'outre mer était recensée à la même date que celle de la France métropolitaine, ce qui n'est le cas que depuis les derniers recensements généraux de population, les données de recensement des départements et territoires d'outre mer n'étaient pas, jusqu'au recensement rénové, diffusées dans les mêmes fichiers, d'où la relative « extériorité » des habitants des ces territoires du point de vue de l'analyse de la mobilité résidentielle.

² Dans le cas du recensement rénové français, le passage de la question sur le lieu de résidence 5 ans auparavant à la question sur le lieu de résidence 1 an auparavant, à partir de la vague 2011, rendra néanmoins ces comparaisons dans le temps difficiles jusque vers 2021 (année durant laquelle devraient être diffusées, les données de la synthèse 2018 des vagues 2016 à 2020, premières à être parfaitement comparables à celles de la synthèse 2013 des vagues 2011 à 2015).

différent aussi des données des recensements généraux population, puisqu'elles n'imputent plus de résidence antérieure aux enfants nés au cours de la période ultérieure à la date de référence correspondant à la résidence antérieure (ce qui représente ici les enfants de moins de 5 ans). Dans les recensements généraux, l'INSEE imputait, aux enfants nés entre les deux recensements, la résidence au recensement précédent déclarée par leur mère³. Cela permettait d'étudier la corrélation entre mobilité résidentielle et agrandissement récent de la famille. N'imputant pas de résidence 5 ans auparavant, aux enfants de moins de 5 ans, les données diffusées du recensement rénové de population limitent l'analyse aux enfants âgés de 5 ans et plus et donc de lier la mobilité résidentielle à un agrandissement plus ancien de la famille. Il est possible de contourner cette difficulté en étudiant les différents mouvements des adultes en fonction de la structure de leur ménage (combinaison entre les variables mode de cohabitation et nombre d'occupants du logement), ce qui implique néanmoins davantage de subdivisions et donc une moindre capacité d'analyse aux échelons géographiques relativement fins.

Enfin, les données « 2007 » du recensement rénové sont la synthèse de 5 vagues de collecte (2005 à 2009), les informations sur la résidence 5 ans auparavant concernent donc en « moyenne » l'année 2002 elle-même synthèse des années 2000 à 2004.

1.1.2. Comment comparer les données dans le temps ?

Ne résultant pas des seules spécificités de la nature de la collecte (passage du recensement général au recensement rénové), une autre difficulté entoure l'étude de la mobilité résidentielle à partir des données de recensement en France. L'inégalité de la durée des périodes inter-censitaires et sa non correspondance avec la durée de la période de référence de la question sur la résidence antérieure du recensement rénové rend difficile la comparaison des comportements récents avec ceux du passé. D'une part, la spécificité des comportements migratoires internes en termes de durée de séjour dans les différents territoires n'autorise ni une annualisation arithmétique ou géométrique, ni une annualisation par le modèle migrants-migrations (D Courgeau, 1973)⁴. D'autre part, le nombre de territoires ici étudié rend le recours aux micro-simulations beaucoup trop lourd pour être utilisable. Bien qu'encore imparfaite⁵ l'annualisation des taux de migration nette entre deux territoires permet une annualisation proportionnelle aux durées considérées. En distinguant suffisamment finement les types de territoires entre lesquels les migrations interviennent, on peut éviter que la seule mesure du bilan des entrées et sorties, n'efface trop la spécificité des comportements. C'est donc l'option ici retenue pour comparer les périodes 1962-1968, 1975-1982, 1990-1999 et « 2002-2007 ».

1.1.3. Les effets structurels associés au territoire

Au delà des effets démographiques structurels fondamentaux (effectif et composition de la population susceptible de vivre le phénomène étudié, ici l'effectif et la composition par âge de la population dans son territoire de résidence en début de période), l'observation des

³ Pour les enfants vivant sans leur mère lors de ces recensements généraux, d'autres imputations étaient utilisées (père, chef de ménage,...).

⁴ Ce dernier est en revanche adapté à une annualisation de l'intensité de la mobilité résidentielle dans une perspective plus générale (estimation du taux annuel de déménagements à l'échelle de la France entière, par exemple).

⁵ L'association des différents taux aux âges correspondants est affectée par l'inégalité de durée des périodes auxquels ils se réfèrent, il y a, de ce fait, une légère imprécision dans la juxtaposition des courbes de chaque période dans les graphiques par âge.

comportements migratoires dépend logiquement de la façon dont on les définit, autrement dit, du découpage territorial choisi. Dans cette perspective, il est par exemple évident que la fréquence d'une mobilité résidentielle dépend en partie de la taille de la population du territoire de définition, mais aussi de sa superficie et de la distance le séparant du territoire de résidence initial. Les modèles gravitationnels permettent en partie de traiter ce problème, bien qu'ils le fassent parfois de façon réductrice. Il est en effet délicat de les paramétrer sans passer par des simplifications très abusives. Étudiant la mobilité entre des villes et les espaces ruraux de leur région, quelle distance affecter aux mouvements ainsi considérés, la moyenne des distances communales rurales avec ces villes pondérées par les populations communales correspondantes est un résumé fort peu satisfaisant. Autrement dit, en cherchant à réduire l'espace résidentiel à un ensemble de points pondérés, la modélisation gravitationnelle efface une partie des différences qualitatives entre ces espaces. Elle peut néanmoins être utilisée dans une stricte optique de contrôle de façon à tenter de ne mesurer que l'effet d'autres facteurs. Lorsque les tailles des populations d'arrivée diffèrent trop fortement, au point d'ôter toute intelligibilité à une appréciation discursive de ce type de facteurs, on ajustera ainsi certaines comparaisons sur cette base.

Une telle démarche est toutefois très insuffisante pour prendre en compte en totalité ces problèmes de définition territoriale, d'où le choix de faire ici varier les découpages territoriaux d'analyse (cantons, partie girondine des pays, secteurs CUB, types d'espace subdivisant le zonage en aires urbaines de l'INSEE).

1.1.4. La difficulté d'analyse des facteurs associés aux mobilités résidentielles

Il est possible d'utiliser différentes méthodes pour tenter de comprendre le rôle des différents facteurs associés aux mobilités résidentielles. Celle ici utilisée (analyse de corrélation bi-variée comparant des proportions de personnes ayant vécu, à chaque âge, un parcours migratoire donné pour différentes sous-populations définies selon une caractéristique enregistrée au recensement) est la plus élémentaire, mais également la plus lisible. On peut aussi, recourir aux analyses de corrélation multi-variées qui permettent de mieux décomposer l'effet des différents facteurs possibles, il s'agit :

- de la régression logistique multi-nomiale comparant, à chaque âge, la survenue des différentes options de mobilité pour différentes sous-populations définies selon plusieurs caractéristiques croisées enregistrées au recensement,
- de l'analyse des correspondances multiples qui associe des parcours résidentiels à des caractéristiques enregistrées au recensement.

Dans tous les cas, la corrélation entre les caractéristiques enregistrées au recensement et les résidences déclarées pour « 2002 » et observée en « 2007 », est difficile à interpréter en termes de facteurs de mobilité puisque contrairement à la résidence, seule la situation en « 2007 » est connue. Pour les variables comme le diplôme le plus élevé qui ne peut, par définition, pas régresser, et dont l'acquisition est concentré autour de quelques âges, l'interprétation ne subit que des distorsions structurelles mineures (ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle soit complète). Pour les variables pour lesquelles un changement de situation peut survenir tout au long de la vie, l'interprétation devient, a priori, beaucoup plus problématique (on ignore si le changement de résidence est lié à une situation donnée ou au changement de cette situation). C'est particulièrement vrai des variables qui sont liées à la notion de résidence (comme le type de logement) ou construites sur cette base (composition du ménage d'appartenance et éventuel rôle familial). En pratique, certaines différences sont tellement nettes qu'il serait tout à fait invraisemblable que les corrélations

avec ces variables ne renvoient pas à l'effet de facteurs de mobilité résidentielle dont le rôle risque néanmoins d'être compris de façon exagérément schématique.

1.1.5. Les différentes analyses proposées

Au delà de ces questions de définition territoriale, il importe aussi de différencier les analyses en termes de volume des flux, d'intensité des flux, d'impact de ces flux sur les populations concernées et de facteurs. Dans cette perspective, plusieurs outils sont utilisés :

- cartographie cantonale de la variation « 2002-2007 » de la densité de population d'un âge donné, associée à un type d'échange migratoire, ce qui s'apparente plutôt à une mesure en volume,
- cartographie cantonale du taux de variation « 2002-2007 » de la population d'un âge donné, associée à un type d'échange migratoire, ou taux de migration nette, ce qui s'apparente plutôt à une mesure en impact sur la population,
- schéma du volume de migrants selon le type de mobilité résidentielle « 2002-2007 », et le profil par âge des migrants (appliqué à la partie girondine des pays, aux secteurs CUB, et aux types d'espace aquitains), ce qui s'apparente à une mesure en volume,
- représentation graphique de la structure par âge de la population selon sa résidence en « 2007 » et en « 2002 », ce qui s'apparente plutôt à une mesure en impact sur la composition de la population, (elle est appliquée à la partie girondine des pays, aux secteurs CUB, aux couronnes de l'aire de Bordeaux et aux couronnes des aires urbaines de province d'au moins 400 000 habitants),
- proportion de personnes d'un âge et d'un type de résidence « 2002 » donnés, ayant un type de résidence en « 2007 », ce qui s'apparente à une mesure d'intensité des migrations, (aux types d'espace aquitains et métropolitains, et, dans une optique comparative, aux types d'espace de 2 autres régions du croissant attractif Ouest et Sud : Pays de la Loire et Midi-Pyrénées),
- taux annuel de variation migratoire 1962-1968, 1975-1982, 1990-1999, et « 2002-2007 », de la population de chaque groupe d'âge, de façon à rendre compte des évolutions dans le temps, (calculés pour les types d'espace aquitains et métropolitains).

1.2. Cinq conclusions principales

A l'issue de ces analyses on peut identifier quelques conclusions majeures. On en développera ensuite les conséquences à travers les 4 scénarios migratoires susceptibles de conduire à une CUB peuplée de 1 million d'habitants à l'horizon 20-25 ans, et à travers 2 scénarios n'y conduisant pas.

1. Bordeaux, les couronnes de son aire, et les types d'espace environnants sont très semblables (en matière de profil par âge et de facteurs de la mobilité résidentielle, mais aussi en matière d'évolutions dans le temps) aux types d'espaces comparables de la France métropolitaine (aires urbaines de province d'au moins 400 000 habitants). Comme la plupart des grandes villes du Sud et de l'Ouest, Bordeaux, les couronnes de son aire, et les types d'espace environnants se distinguent simplement des territoires comparables, par des bilans entrées / sorties, vis-à-vis des autres régions, plus fortement excédentaires. Autrement dit, ce sont de petites différences à l'échelle des comportements de mobilité résidentielle qui sont à l'origine de différences significatives

de variation migratoire des populations. En d'autres termes, l'accélération, depuis 1999, de la croissance migratoire, déjà non négligeable en 1990-1999, de beaucoup de territoires aquitains et, plus généralement, du Sud et de l'Ouest de la France, ne traduit pas des changements de comportement radicaux. C'est de bon augure si l'on souhaite encore accélérer cette croissance, mais cela montre aussi la relative fragilité des tendances récentes. Dans un cas comme dans l'autre (accélération ou décélération voire diminution), il est inutile de voir la structure des comportements de mobilité résidentielle se modifier fortement comme elle l'a fait lors des 2 principales mutations rencontrées au cours de 40 dernières années (migrations des familles vers l'espace périurbain depuis les années 1970, afflux massif de très jeunes adultes étudiants vers les villes centres des grandes aires urbaines de province depuis la fin des années 1980). Cela ne signifie pas pour autant que de tels changements ne pourraient pas être observés, mais simplement qu'ils ne sont pas forcément nécessaires pour modifier les tendances en cours. Cela est d'autant plus vrai qu'il s'agit d'échanges avec des territoires correspondant à de grandes populations (Île-de-France, autres régions de province, hors France métropolitaine), l'immigration internationale et sa forte accélération, au début des années 2000, ont ainsi, contribué (directement et indirectement), plus qu'on ne l'imagine, à l'accélération de la croissance de la population de l'Aquitaine observée depuis 1999.

2. Les facteurs associés à la mobilité résidentielle.

- a. De façon générale la mobilité résidentielle est d'autant plus forte que le diplôme est élevé, c'est particulièrement vrai entre 18 et 40 ans. Pour les 18-24 ans, cela reflète la mobilité étudiante (depuis l'espace rural, les petites villes et les couronnes périurbaines vers les villes centres des grandes aires urbaines de province, mais aussi entre les villes centres des aires de plus de 150 000 habitants, y compris Paris, mais à un moindre degré), les proportions de migrants étant environ 10 à 30 fois plus importantes chez les titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat que chez les autres diplômés et chez les non-diplômés. Des différences presque aussi importantes sont observables pour les 22-29 ans, avec la mobilité d'entrée dans la vie professionnelle (depuis les aires urbaines provinciales de plus de 150 000 habitants, notamment leurs villes centres, vers l'aire de Paris, ou vers d'autres aires urbaines provinciales de taille semblable, ou au sein des grandes aires urbaines vers leurs parties centrales, ou encore depuis l'aire de Paris vers les villes centres des plus grandes aires urbaines provinciales), les proportions de migrants étant environ 3 à 8 fois plus élevées chez les diplômés de l'enseignement supérieur que chez les non diplômés, les bacheliers occupant une position intermédiaire. Pour les 30-39 ans, on retrouve, à un moindre degré, de telles différences qui traduisent vraisemblablement des mobilités associées aux changements d'emploi ou de poste. On observe aussi, pour les grandes aires urbaines provinciales, une plus forte concentration autour de 35 ans, des mobilités des diplômés du supérieur depuis les villes centres vers les banlieues, ce qui pourrait traduire leur retard d'entrée dans la parentalité, puisque ces mobilités y sont associées. Par ailleurs on peut constater, qu'au sein des aires urbaines provinciales (quelle que soit leur taille), les non-diplômés de 30-39 ans effectuent beaucoup moins fréquemment que le reste de la population de même âge, les mobilités centrifuges associées à la constitution de la famille. Enfin, aux âges où la perte d'autonomie est fréquente (80 ans et plus) on observe que les diplômés du supérieur migrent plus fréquemment depuis périphéries des aires urbaines vers leurs villes centres ou au contraire, de façon remarquable, des couronnes périurbaines vers l'espace rural ou les aires urbaines plus petites. Cela illustre le fait que les fréquents discours sur le retour des populations âgées dans les villes centres, en raison de la proximité des services, concernent, d'une part des âges très élevés, d'autre part des

populations très diplômées, surtout à l'échelle de ces générations (nées dans les années 1910-1920). Ils doivent par ailleurs être mis en regard, de mobilités n'étant pas sélectives selon le diplôme et concernant les mêmes âges, pour un trajet de sens contraire (à destination des périphéries urbaines et périurbaines) et avec une amplitude au moins égale voire supérieure. Ce bilan pourrait toutefois se modifier progressivement avec l'arrivée de générations de plus en plus diplômées aux âges de la perte d'autonomie. Aux âges de sortie d'activité professionnelle (55-69 ans), la mobilité résidentielle vers l'espace rural et les petites villes est la plus forte pour les diplômés du secondaire (BEP, CAP, brevet et, dans une moindre mesure, bacheliers) les diplômés du supérieur et les non-diplômés affichant de plus faibles proportions de migrants. Ces différences de mobilité des 55-69 ans selon le diplôme sont d'autant plus marquées que l'aire urbaine de départ est de grande taille. Elles culminent pour l'aire parisienne depuis laquelle ces départs sont les plus fréquents et sont nettement moindres pour les aires urbaines de taille plus modeste (y compris les grandes aires provinciales) depuis lesquelles ces départs sont moins intenses. Les mobilités résidentielles affectant Bordeaux, son aire urbaine, et les autres espaces aquitains présentent des corrélations avec le niveau de diplôme assez semblables avec celles observées à l'échelle des aires urbaines de province de taille comparable. Quelques spécificités sont néanmoins observables. D'une part, les proportions de migrants centrifuges (ville centre vers banlieue, banlieue vers couronne périurbaine et couronne périurbaine vers espace rural et petites villes), sont, non plus très faiblement corrélées au diplôme, mais plus faibles pour les diplômés du supérieur. D'autre part, les départs de la couronne périurbaine de Bordeaux (vers l'espace rural aquitain et les petites villes régionales et vers la ville centre) des diplômés du supérieur atteignant les âges de la perte d'autonomie, semblent plus intenses qu'ils ne le sont en moyenne depuis les couronnes périurbaines des aires urbaines provinciales de 400 000 habitants et plus.

- b. Très associée au niveau d'éducation, l'activité, la profession et la catégorie sociale, présentent des corrélations semblables avec les différentes formes de mobilité résidentielle. C'est particulièrement vrai des mobilités sélectionnant très fortement les diplômés du supérieur et les bacheliers qui sélectionnent, à un degré semblable étudiants et cadres, mais aussi, dans une moindre mesure, professions intermédiaires. Ainsi, les proportions de migrants vers les villes centres des grandes aires urbaines de province depuis les espaces ruraux et les petites villes, atteignent leur niveau le plus élevé pour les étudiants de 18-24 ans, puis pour les cadres de 20-29 ans, les professions intermédiaires de 20-29 ans suivant de beaucoup plus loin. De même, les proportions de migrants vers les villes centres des aires urbaines grandes et moyennes depuis leurs périphéries (banlieues et couronnes périurbaines) culminent pour les étudiants de 18-24 ans et pour les cadres de 20-29 ans, les professions intermédiaires (et les employés) de 20-29 ans suivant cette fois-ci d'assez près. Enfin, les proportions de migrants vers l'aire de Paris, depuis les différentes couronnes des aires urbaines provinciales, grandes et moyennes périphéries atteignent un niveau très élevé pour les cadres de 20-34 ans, étudiants de 20-29 ans et professions intermédiaires de 20-34 ans suivant d'assez loin. Les mobilités résidentielles vers les villes centres des grandes aires urbaines de province depuis l'aire de Paris ou depuis une autre grande aire urbaine provinciale sont maximales pour les étudiants de 18-24 ans et pour les cadres de 20-29 ans. Pour toutes ces formes de mobilités, très sélectives socialement, les proportions de migrants sont très faibles, voire quasi nulles après 44 ans, pour tous les groupes sociaux, et quel que soit l'âge, pour les inactifs, les retraités, les ouvriers, les commerçants et chefs d'entreprise, et, lorsqu'elle est mesurable, c'est-à-dire lorsque

le territoire de départ comprend les espaces ruraux, pour les agriculteurs. Les mobilités résidentielles urbaines centrifuges (banlieues vers couronnes périurbaines ou villes centres vers banlieues et couronnes périurbaines) sont nettement moins sélectives socialement. Toutefois, aux âges où elles sont les plus fréquentes (25-39 ans), on constate des proportions de migrants un peu plus fortes pour les professions intermédiaires et les commerçants et chefs d'entreprise, légèrement inférieures pour les ouvriers et les employés et plus concentrées chez les 30 ans et plus pour les cadres (en raison d'une constitution plus tardive de la famille). Ces différences de mobilité résidentielle urbaine centrifuge entre actifs occupés restent mineures au regard de leur fréquence environ 2 fois moindre, à ces âges, pour les chômeurs et les inactifs. Cela semble donc montrer une sélectivité sociale moins éducative que financière pour ces mobilités, la bi-occupation professionnelle au sein des couples semblant être un facteur de ce type de mobilité associées à la parentalité et à l'accession à la propriété. Un coût moins élevé de cette accession ou des formes plus diversifiées d'occupation des logements dans les espaces ruraux et les petites villes au-delà des limites des grandes aires urbaines pourraient expliquer qu'inactifs et chômeurs connaissent, aux âges de la constitution de la famille, des proportions de migrants ayant quitté une grande aire urbaine de province vers l'espace rural ou les petites villes, assez semblables aux autres groupes sociaux, voire un peu supérieures. Entre 40 et 59 ans, âges auxquels ces mobilités sont globalement moins fréquentes, ce sont même pour les chômeurs que l'on observe les proportions les plus élevées de migrants vers l'espace rural et les petites villes depuis les banlieues ou les couronnes périurbaines des grandes aires urbaines provinciales. Dans ce dernier cas, il semble, à la différence des couples ne comportant qu'un seul actif occupé, qu'il s'agisse davantage d'une recherche d'un habitat plus diversifié, suite à une situation de crise, que celle d'une accession à la propriété moins coûteuse. En effet, parmi les 40-54 ans, âges néanmoins peu concernés par les mobilités centripètes, les chômeurs sont le groupe pour lequel on observe les plus fortes proportions de migrants quittant l'espace périurbain vers les banlieues ou les villes centres des grandes aires urbaines provinciales. De plus, cette sur-mobilité centripète parmi les 40-54 ans, s'observe pour les chômeurs et moins pour les inactifs (phénomène visible pour toutes les tailles d'aire urbaine, sauf Paris). C'est le signe probable, qu'en revanche, en dépassant les limites de l'aire urbaine les couples mono-actifs de 25-39 ans recherchent moins une diversité d'habitat suite à une situation de crise, qu'une accession moins coûteuse à la propriété. Il est néanmoins difficile de savoir, si le couple n'a toujours compté qu'un adulte actif, ou si un des deux membres du couple a cessé son activité du fait de l'installation à une distance trop importante du lieu de travail initial. Enfin, si les mobilités depuis l'aire de Paris vers l'espace rural et les petites villes, sont les plus intenses pour les jeunes retraités (55-69 ans), les proportions de 25-39 ans effectuant ce type de migrations sont maximales parmi les artisans et commerçants et les chômeurs, puis entre 40 et 55 ans, parmi les chômeurs. En revanche, cette forme de mobilité résidentielle est, parmi les populations d'âge actif, minimale pour les cadres. Au total, on peut supposer, qu'avant la retraite, les départs de l'aire de Paris vers l'espace rural et les petites villes sont associés à la création d'entreprise, à la mono-occupation dans un couple ou à la précarité. Pour Bordeaux et son aire d'influence (plus ou moins large : de l'agglomération à la région Aquitaine), on retrouve globalement des corrélations semblables entre la mobilité résidentielle, les catégories sociales et l'activité professionnelle. On observe néanmoins quelques légères spécificités : une plus forte migration des cadres vers l'aire de Paris ; une plus forte attractivité de l'espace rural et des petites villes d'Aquitaine vis à vis des franciliens,

notamment les retraités, les chômeurs et les commerçants et artisans ; une plus grande mobilité centrifuge des ouvriers au sein de l'aire urbaine (proportions de migrants depuis la ville centre vers la banlieue ou la couronne périurbaine maximales parmi les ouvriers de 25-39 ans) ; corrélativement, une sous-migration centrifuge beaucoup plus nette pour les cadres de 25-39 ans (ville centre vers banlieue, banlieue vers couronne périurbaine et couronne périurbaine vers espace rural et petites villes) ; une moindre mobilité des jeunes cadres de la banlieue vers la ville centre mais une plus forte mobilité des jeunes cadres de la couronne périurbaine vers la banlieue.

- c. Probablement, en raison de la double corrélation de la biographie professionnelle avec la mobilité résidentielle et avec la biographie familiale, mais aussi du fait de l'inégale répartition géographique des différents types de logements, la composition des ménages influe fortement sur les proportions de migrants de chaque âge. De façon générale, au sein des grandes aires urbaines de province, les mobilités centrifuges (ville centre vers banlieue ou couronne périurbaine et banlieue vers couronne périurbaine) concernent en premier lieu les membres des couples, notamment ceux ayant 1 ou 2 enfants assez jeunes, et, dans une moindre mesure, ceux en ayant 3 et plus, ou ceux n'en ayant aucun tout en traversant les âges parentaux. Les personnes très âgées (de 80 ans et plus) vivent aussi assez fréquemment ce type de migration lorsqu'elles appartiennent à une communauté, signe que cette mobilité correspond probablement à leur entrée dans une institution lors d'une perte d'autonomie. Les membres des familles monoparentales connaissent aussi assez souvent ce type de mobilité centrifuge mais uniquement lorsqu'elle se destine vers la banlieue. En revanche lorsqu'elle se destine vers les couronnes périurbaines cette mobilité est presque aussi rare chez les membres de familles monoparentales que chez les personnes vivant seules ou pour les très jeunes adultes vivant en communauté ou dans une cohabitation non familiale ou subsistant au domicile parental. Réciproquement, les mobilités résidentielles centripètes au sein des grandes aires urbaines de province (couronne périurbaine vers banlieue ou ville centre et banlieue vers ville centre), sont surtout le fait de d'adultes jeunes voire très jeunes vivant seuls, en communauté ou en cohabitation non familiale, la migration correspondant alors probablement au départ du foyer parental. Cette mobilité centripète au sein de l'aire urbaine, touche aussi assez fortement, bien qu'à un moindre degré, les jeunes membres de couples sans enfant, ou, à des âges un peu plus tardifs, les adultes de familles mono-parentales. La liaison entre mobilité résidentielle et très jeunes adultes vivant seuls, en communauté ou dans une cohabitation non familiale, est observée de façon encore plus nette pour les départs de l'espace rural et les petites villes à destination des villes centres (voire de leur banlieue) des grandes aires urbaines de la même région de province. On constate toutefois, qu'à la différence des migrations centripètes au sein des grandes aires urbaines de province, ces mobilités résidentielles de l'espace rural vers les villes centres des grandes aires urbaines touchent presque aussi peu les couples sans enfant que ceux en ayant. De fait, si l'on excepte cette mobilité résidentielle de très jeunes adultes depuis l'espace rural vers les villes centres des grandes aires urbaines de province, pour la quasi-totalité des migrations, les membres de couples sans enfant, forment, pour de nombreux âges, une des populations les moins sédentaire. C'est le cas pour les jeunes couples sans enfant dont les membres s'insèrent dans la vie professionnelle qui suivent alors les mobilités des personnes seules ou en communauté (banlieue vers ville centre ; couronne périurbaine vers banlieue ou ville centre ; grandes aires de province vers aire de Paris). C'est le cas pour les couples sans enfant s'apprêtant à en avoir, dont les membres suivent alors la mobilité

résidentielle des couples ayant des enfants en bas âge (ville centre vers banlieue ou couronne périurbaine et banlieue vers couronne périurbaine). C'est encore le cas pour les couples sans enfant dont les membres sont plus âgés, souvent proches des âges de sortie d'activité et dont une bonne partie d'entre eux, ont eu des enfants ayant dé-cohabité. Chez ces couples sans enfant dont les membres ont 55 à 70 ans les mobilités résidentielles depuis l'aire de Paris vers l'espace rural et les petites villes sont particulièrement fréquentes. De façon assez semblable, bien que sous une forme atténuée, on constate une fréquence assez importante des migrations de membres de couples sans enfant, âgés de 45 à 65 ans, depuis les villes centres des grandes aires urbaines de province vers l'espace rural et les petites villes de la même région, alors même qu'il s'agit par ailleurs plutôt de migrations centrifuges dominées par les couples parents de 1 ou 2 jeunes enfants. Ces mobilités résidentielles centrifuges au delà des limites des grandes aires urbaines provinciales, montrent aussi parfois, lorsqu'il s'agit de départs depuis la couronne périurbaine et non depuis la ville centre, une faible corrélation avec la composition des ménages, de fortes proportions de migrants étant observés chez presque tous les 20-34 ans, quelle que soit leur situation domestique. Elles sont assez précoces, y compris pour les couples avec enfants (dès 20-24 ans), confirmation que l'on a plutôt affaire à des populations moins diplômées, constituant leur famille plus tôt. Seuls les 20-24 ans résidant chez leurs parents, présentent, pour ces mobilités résidentielles, comme pour presque toutes les autres, des proportions de migrants très inférieures à la moyenne, ce qui montre que les familles comprenant des adolescents sont les populations plus sédentaires. Sur le plan de la liaison entre composition du ménage et mobilité résidentielle, la seule spécificité de Bordeaux par rapport à la moyenne des grandes aires urbaines de province réside dans une corrélation un peu plus marquée (plus forte différence entre couples avec 1 ou 2 enfants et personnes seules pour les mobilités entre la ville centre et la banlieue). Cela reflète non seulement le faible poids relatif de la ville centre par rapport à la banlieue, ce qui lui confère naturellement une plus grande spécificité pour certains aspects de l'habitat, mais aussi, au delà de cet effet mécanique, une spécialisation des parc de logements selon les territoires, en partie plus forte.

- d. Structurellement (le type d'habitat antérieur n'étant pas connu), la corrélation entre mobilité résidentielle et type de logement, ici mesurable, reflète pour une bonne part le profil dominant du parc de logement des territoires de destination qui explique d'ailleurs aussi la structure des types de ménages s'y installant. Ainsi, il n'est guère étonnant de constater que pour des territoires d'origine assez divers (ville centre ou banlieue de l'aire urbaine étudiée) la proportion de migrants vers les couronnes périurbaines des grandes aires urbaines de province soit la plus importante parmi les personnes de 25-39 ans se destinant à occuper une maison dont elles sont propriétaires. De même on constate, qu'indépendamment du territoire d'origine, les proportions de migrants vers les villes centres des grandes aires urbaines de province sont les plus élevées pour les personnes de 18-29 ans se destinant à loger dans des appartements en location privée. Concernant la banlieue dont le parc de logements est plus diversifié, la propension à la mobilité selon le type d'habitat finalement occupé varie assez fortement en fonction du territoire quitté. Pour les personnes résidant initialement en ville centre, ce sont les 25-44 ans se destinant à vivre dans une maison dont ils sont les propriétaires qui affichent les proportions de migrants vers la banlieue les plus élevées. Pour les personnes résidant initialement en couronne périurbaine, ce sont les 20-29 ans se destinant à vivre en appartement (accession à la propriété mais aussi location sociale ou privée), qui présentent les proportions de migrants vers la banlieue les plus élevées. La mobilité résidentielle depuis l'aire de

Paris vers les territoires provinciaux montre, pour une destination donnée un niveau particulièrement important chez les futurs locataires de maisons individuelles. Ainsi, les proportions de migrants depuis l'aire de Paris vers les banlieues ou les couronnes périurbaines des grandes aires urbaines de province sont maximales pour les 30-39 ans se destinant à louer une maison. De même, les proportions de migrants depuis l'aire de Paris vers l'espace rural et les petites villes atteignent un premier maximum pour les 25-34 ans futurs locataires de maisons, un deuxième maximum s'observe pour les 55-64 ans futurs locataires de maisons, mais il s'écarte moins du niveau constaté pour les 55-64 ans se destinant à vivre dans une maison dont ils sont les propriétaires. On aurait néanmoins pu imaginer que cette dernière catégorie de population aurait été celle quittant le plus l'aire de Paris, les propriétaires étant fréquents parmi les 55-64 ans, le fruit de la vente d'un logement dans l'aire parisienne devrait permettre facilement d'en acquérir un autre en province. Cette observation contre-intuitive pourrait laisser supposer, soit que les anciens résidents de l'aire Paris s'installant en province sont au moins autant d'anciens locataires que d'anciens propriétaires, soit que si il s'agit de propriétaires, ils souhaitent conserver leur bien dans l'aire parisienne (peut-être en vue de le céder à leurs enfants). Quoi qu'il en soit, la préférence pour les maisons individuelles de la part des personnes quittant l'aire de Paris, est indéniable. Ainsi, malgré la rareté de ce type d'habitat dans les villes centres des grandes aires urbaines de province, les proportions de migrants depuis l'aire de Paris vers ces villes centres sont loin d'être faibles pour les futurs locataires de maisons individuelles. C'est particulièrement vrai à Bordeaux, puisqu'à partir de 35 ans, les plus fortes proportions de migrants de l'aire de Paris vers Bordeaux, sont observées chez les futurs locataires de maisons. De façon plus générale, Bordeaux ne présente pas de spécificité très nette en matière de corrélation entre la mobilité résidentielle et le type d'habitat dans lequel s'installent les personnes effectuant cette mobilité. On peut simplement observer des différences un peu plus marquées, signes d'une corrélation un peu plus forte et, par certains aspects, d'une spécialisation plus importante des territoires en fonction de leur type d'habitat. Bordeaux se distingue ainsi par la relative faiblesse de son parc social notamment dans la ville centre, mais aussi dans la couronne périurbaine, le niveau observé en banlieue différant assez peu de celui observé dans les banlieues des autres grandes aires urbaines de province. Cela se traduit notamment par de fortes proportions de migrants de Bordeaux vers sa banlieue parmi les 25-34 ans se destinant à occuper une maison ou un appartement du parc social. On observe, de même, de fortes proportions de migrants de la couronne périurbaine de Bordeaux vers la banlieue de Bordeaux parmi les 25-64 ans se destinant à occuper un appartement du parc social. Ces mobilités vers le parc social recoupent naturellement en grande partie celles déjà observées en fonction de l'activité, des professions et des catégories sociales.

Au total, les facteurs de mobilité résidentielle ici mis en évidence, enrichissent sans la remettre en cause, les 5 principales formes de migration interne⁶ que l'on peut proposer (études supérieures, entrée dans la vie professionnelle, constitution de la famille, sortie d'activité professionnelle et perte d'autonomie - voir tableau synthétique à suivre -). Cet enrichissement, se manifeste essentiellement de 2 façons.

- Tout d'abord, on constate, au delà des formes dominantes, quelques formes secondaires constituant des sortes de variantes concernant des proportions loin d'être négligeables de migrants. La plus notable d'entre elles, qui définirait presque une 6^{ème}

⁶ Cette classification constitue, elle-même, un enrichissement par rapport aux 3 principales formes de mobilité résidentielle intérieure identifiées dans les années 1970 (entrée dans la vie professionnelle, constitution de la famille et sortie d'activité professionnelle).

forme de migration interne est une mobilité associée au chômage des 40-54 ans. Elle se traduit, dans sa forme centrifuge, par des mouvements de chômeurs de ces âges vers l'espace rural et les petites villes depuis l'aire de Paris ou depuis les grandes aires urbaines de province (notamment leur banlieue et surtout leur couronne périurbaine). Dans sa forme centripète, statistiquement moins évidente, elle s'exprime par des mouvements de chômeurs de 40-54 ans depuis les couronnes périurbaines vers les villes centres et les banlieues des grandes aires urbaines de province.

- Ensuite, bien que Bordeaux soit assez représentative de la moyenne des grandes aires urbaines de province, on peut néanmoins y observer quelques spécificités. Au delà des effets mécaniques d'un découpage administratif se traduisant par un faible poids de Bordeaux dans son aire urbaine, on remarque une moindre présence du parc social dans la ville centre d'où une plus forte mobilité centrifuge vers ce parc social, que l'on retrouve dans la plus forte mobilité des ouvriers de Bordeaux vers sa banlieue et dans la relative sous-mobilité centrifuge des cadres et diplômés débutant leur vie professionnelle. On constate aussi, des départs plus intenses depuis la couronne périurbaine de la part des diplômés du supérieur atteignant les âges de la perte d'autonomie. La principale spécificité de Bordeaux, qui concerne d'ailleurs moins la ville et sa périphérie que les territoires aquitains situés au-delà des limites de l'aire urbaine, reste néanmoins une plus grande attractivité qui est loin de se limiter aux groupes sociaux les plus aisés.

Il convient par ailleurs de signaler que chacun de ces différents types de mobilité résidentielle ne concerne pas l'intégralité d'une génération et qu'il ne définissent par conséquent pas 6 séquences de vie s'enchaînant de façon semblable pour tous les membres d'une génération.

Tableau synthétique des types de mobilité résidentielle et de leurs caractéristiques associées.

Type de mobilité résidentielle	Origine et destination des migrants	Age et profil social dominant des migrants	Habitat et situations domestiques les plus fréquentes chez les migrants	Période(s) de développement important du flux ⁷	Fréquence « 2002-2007 » de ces mobilités ⁸
① Mobilité étudiante	<u>Flux dominant</u> : espace rural + petites et moyennes villes vers villes centres (voire banlieues) des grandes aires urbaines de la même région de province <u>Flux secondaires</u> : 1. Couronnes périurbaines (voire banlieues) des grandes aires urbaines vers villes centres de la même grande aire urbaine de province 2. Tous espaces vers villes centres (voire banlieues) des grandes aires urbaines d'une autre région (y compris Paris).	Bacheliers (18-21 ans) ou diplômés des premiers niveaux du supérieur (20-24 ans)	<u>Situation domestique dominante</u> : Personne seule dans un appartement du parc locatif privé <u>Situations domestiques secondaires</u> : 1. Vie dans une communauté (cité universitaire) 2. Couple sans enfant dans un appartement du parc locatif privé 3. Colocation avec d'autres étudiants 4. Personne seule ou couple sans enfant dans un appartement possédé par la famille	Fin des années 1980, début des années 1990 avec l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur (flux assez rares auparavant)	Entre 15 et 20% de l'ensemble des 18-24 ans résidant initialement dans l'espace rural ou les petites villes Entre 25 et 40% des bacheliers de 18-24 résidant initialement dans l'espace rural ou les petites villes
② Mobilité d'entrée dans la vie professionnelle	<u>Flux les plus caractéristiques</u> : 1. Villes centres et banlieues des grandes aires urbaines de province vers aire de Paris 2. Ville centre d'une grande aire urbaine de province vers ville centre d'une autre grande aire urbaine de province	Diplômés du supérieur (25-29 ans) futurs cadres et professions intermédiaires	<u>Situations domestiques dominantes</u> : 1. Personne seule dans un appartement du parc locatif privé 2. Couple sans enfant dans un appartement du parc locatif privé 3. Personne seule dans un appartement dont elle est propriétaire 4. Couple sans enfant dans un appartement dont il est propriétaire	Années 1990 avec l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur et l'augmentation de la proportion de diplômés du supérieur dans les générations (flux modestes auparavant)	Entre 15 et 20% de l'ensemble des 25-29 ans résidant initialement dans les villes centres des grandes aires urbaines de province Entre 25 et 35% des futurs cadres de 25-29 ans résidant initialement dans les villes centres des grandes aires urbaines de province

⁷ Il s'agit des périodes au cours desquelles le flux a augmenté, pour, le plus souvent, maintenir ensuite une intensité assez proche du niveau élevé atteint à la fin de cette période de développement important. Ces périodes de développement important n'ayant pour l'instant pas été suivies de phases de réduction significative de l'ampleur du flux.

⁸ Mesurée à partir de la synthèse 2007 des vagues du recensement rénové de la population à partir de la question sur la résidence 5 ans avant le recensement, d'où, une probable sous-estimation du nombre de mouvements.

Type de mobilité résidentielle	Origine et destination des migrants	Age et profil social dominant des migrants	Habitat et situations domestiques les plus fréquentes chez les migrants	Période(s) de développement important du flux	Fréquence « 2002-2007 » de ces mobilités
	<u>Flux moins caractérisés</u> : 1. Espace rural vers petites villes 2. Petites villes vers villes moyennes 3. Banlieue ou couronne périurbaine d'une grande aire urbaine vers ville centre ou banlieue de la même grande aire urbaine	Diplômés du supérieur (25-29 ans) futurs cadres et professions intermédiaires Bacheliers (22-26 ans) futurs employés et professions intermédiaires Non bacheliers (20-24 ans) futurs employés	<u>Situations domestiques dominantes</u> : 1. Personne seule dans un appartement du parc locatif privé 2. Personne seule dans un appartement dont elle est propriétaire	Développement en 2 vagues : 1. années 1960 avec la tertiarisation de l'économie et la concentration des emplois tertiaires dans les parties centrales des villes (flux déjà non négligeables auparavant) 2. années 1990 avec l'augmentation de la proportion de diplômés du supérieur dans les générations (flux modestes auparavant)	Entre 15 et 20% de l'ensemble des 25-29 ans résidant initialement dans l'espace rural Entre 25 et 40% des diplômés du secondaire non bacheliers de 25-29 ans résidant initialement dans l'espace rural
③ Mobilité de constitution de la famille	<u>Flux les plus caractéristiques</u> : 1. Villes centres et banlieues des grandes aires urbaines de province vers banlieues et couronnes périurbaines 2. Aires urbaines vers espace rural et petites villes 3. Aires urbaines vers Aires urbaines de moindre taille	Couples bi-occupés (30-39 ans si diplômés du supérieur, 25-34 ans, pour les autres niveaux de diplôme)	<u>Situations domestiques dominantes</u> : 1. Couples parents de 1 ou 2 enfants s'installant dans une maison dont ils sont propriétaires ou qu'ils louent dans le parc privé et plus rarement dans le parc social 2. Couples sans enfant ou parents de 3 enfants et plus s'installant dans une maison dont ils sont propriétaires ou qu'ils louent dans le parc privé et plus rarement dans le parc social	De la fin des années 1960 au milieu des années 1980, avec les facilités d'emprunt (dispositifs spécifiques, et contexte macro-économique d'inflation rapide) ayant permis l'accession à la propriété via la construction d'habitat pavillonnaire neuf, en périphérie des grandes villes (flux déjà non négligeables auparavant mais moins liés à ce type d'habitat et à cette géographie).	Entre 25 et 35% de l'ensemble des 30-34 ans résidant initialement dans les villes centres des grandes aires urbaines de province Jusqu'à 50% des professions intermédiaires de 30-34 ans vivant en couple avec 1 ou 2 enfants et résidant initialement dans les villes centres des grandes aires urbaines de province
④ Mobilité d'adaptation aux situations de crise (sociale, familiale)	<u>Flux caractéristiques</u> : 1. Couronnes périurbaines des grandes aires urbaines de province vers villes centres et banlieues des mêmes aires urbaines et vers l'espace rural et les petites villes de la même région 2. Aire de Paris vers espace rural et petites villes	Chômeurs et mono-parents de 40-54 ans.	Personnes seules ou mono-parents s'installant : 1. dans des appartements (location, propriétaire occupant ou parc social) pour les arrivées en ville centre ou en banlieue d'une grande aire urbaine. 2. dans des maisons en location pour les arrivées dans l'espace rural et les petites villes.	Années 1970 avec le début de la crise économique et sociale et l'augmentation de la fréquence des séparations précoces, puis, mouvement continu s'accroissant légèrement en période de croissance du chômage (flux déjà non négligeables auparavant).	Un peu moins de 10% de l'ensemble des 45-49 ans résidant initialement dans les couronnes périurbaines des grandes aires urbaines de province Environ 18% des chômeurs ou des mono-parents de 45-49 ans résidant initialement dans les couronnes périurbaines des grandes aires urbaines de province

Type de mobilité résidentielle	Origine et destination des migrants	Age et profil social dominant des migrants	Habitat et situations domestiques les plus fréquentes chez les migrants	Période(s) de développement important du flux	Fréquence « 2002-2007 » de ces mobilités
⑤ Mobilité de sortie d'activité	<u>Flux caractéristiques :</u> 1. Aire de Paris vers espace rural et petites villes 2. Villes centres et banlieues des aires urbaines grandes et moyennes de province vers espace rural et petites villes de la même région ou d'une autre région (en général du Sud ou de l'Ouest)	Jeunes retraités de 55-69 ans modérément diplômés (diplôme secondaire : bacheliers et non bacheliers)	1. Couples dont les enfants ont décohabité (ou n'en ayant jamais eu) s'installant dans une maison en location privée ou dont elles sont propriétaires 2. Personnes seules s'installant dans une maison en location privée ou dont elles sont propriétaires	De la fin des années 1960 au milieu des années 1980, les facilités d'accès à la propriété ont permis, avec un décalage dans le temps, aux propriétaires franciliens atteignant l'âge de la retraite de revendre des biens pour acquérir des logements dans d'autres territoires (flux assez faibles avant les années 1960).	Environ 5% de l'ensemble des 60-64 ans résidant initialement dans l'aire de Paris Environ 15% des retraités de 60-64 ans en couple sans enfant résidant initialement dans l'aire de Paris
⑥ Mobilité associée à la perte d'autonomie	1. Mouvements entre les couronnes aires urbaines de toute taille 2. Aires urbaines de petite et moyenne dimension vers Espace rural 3. Espace rural vers Petites villes	Retraités et inactifs de 80 ans et plus (concerne plutôt des personnes diplômées lorsqu'il s'agit de départs depuis les couronnes périurbaines)	Personnes s'installant dans des communautés	Flux déjà assez anciens (au moins les années 1960), dont l'intensité a progressivement augmenté au cours des années 1970-1980, en revanche son volume global s'est fortement accru et va continuer à le faire avec l'arrivée de générations de plus en plus nombreuses à ces âges.	Entre 5 et 10% de l'ensemble des 90-94 ans résidant initialement dans les villes centres des aires urbaines

3. Bien que relativement limitée, la spécificité du profil et des facteurs des flux de mobilité résidentielle affectant Bordeaux, les couronnes de son aire et les territoires environnants, n'est pas pour autant parfaitement inexistante, y compris vis-à-vis de régions et d'aires urbaines comparables sur bien des aspects (Pays de la Loire avec Nantes, Midi-Pyrénées avec Toulouse). De façon générale les 3 aires urbaines et leurs régions présentent des formes de mobilité résidentielle assez semblables (profil par âge et intensité des échanges centre-périphérie au sein de l'aire ; profil par âge et intensité des échanges avec les autres espaces régionaux ; forte attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France à l'exception des jeunes adultes en début de vie professionnelle ; forte attractivité globale vis-à-vis des autres régions de province). Bordeaux présente néanmoins une spécificité de découpage administratif conduisant à une ville centre relativement plus restreinte (donc, par effet mécanique, apparemment moins attractive) et à une banlieue plus volumineuse (donc, par effet mécanique, apparemment plus attractive, notamment pour les très jeunes adultes étudiants du fait de la présence de nombreux éléments du campus hors de la ville centre). Pour l'essentiel, et si l'on tente de contrôler cet effet structurel, Toulouse se distingue de Bordeaux et de Nantes par une plus forte attractivité de la ville centre vis-à-vis des autres régions. Plus que les 2 autres villes centres, Toulouse attire des 20-34 ans provenant de l'aire de Paris. Plus nettement encore, on constate une forte différence d'attractivité des très jeunes adultes provenant d'autres régions de province (quel que soit le type d'espace de résidence initiale) entre Toulouse et les 2 autres villes centres. Cela démontre très probablement, d'une part un plus fort potentiel attractif (au moins sur le plan quantitatif) des établissements d'enseignement supérieur toulousains par rapport à leurs homologues bordelais et nantais et d'autre part,

l'importance de la dimension éducative dans le développement démographique, notamment des villes centres. Cette prééminence de l'attractivité du pôle d'enseignement supérieur toulousain par rapport aux autres pôles de la façade ouest de la France s'exprime aussi vis-à-vis des autres espaces à l'intérieur de la région avec une proportion de très jeunes adultes midi-pyrénéens migrant depuis l'espace rural et les petites villes vers Toulouse près de 3 fois supérieure à celles observées pour les très jeunes adultes d'Aquitaine ou de Pays de la Loire. Si cette différence tient en partie à l'existence de villes moyennes en Aquitaine (Bayonne et Pau) et en Pays de la Loire (Angers et Le Mans), alors qu'elles sont absentes en Midi-Pyrénées, elle est trop importante pour ne résulter que d'une plus forte concentration régionale de l'offre d'enseignement supérieur. Ainsi, non seulement le pôle toulousain d'enseignement supérieur est plus attractif que ses homologues bordelais et nantais pour les étudiants extra-régionaux, mais aussi les étudiants midi-pyrénéens semblent moins attirés par des pôles extra-régionaux que les étudiants aquitains et de la région Pays de la Loire. Cela s'illustre par des proportions plus faibles de très jeunes adultes migrant de Toulouse vers l'aire de Paris que de très jeunes adultes migrant de Bordeaux ou de Nantes vers l'aire de Paris. En revanche, les différences entre les trois villes sont beaucoup plus faibles concernant les proportions de jeunes adultes en début de vie professionnelle migrant vers l'aire de Paris. Concernant la mobilité résidentielle des très jeunes adultes depuis les autres parties de ces aires urbaines de province (banlieue et couronne périurbaine) vers l'aire de Paris, Bordeaux se différencie moins de Toulouse que de Nantes qui présente les proportions de partants les plus fortes. De même, les proportions de très jeunes adultes quittant les différentes parties de l'aire de Nantes vers les grandes aires urbaines d'autres régions de province sont plus élevées que celles observées pour la même mobilité et les mêmes âges depuis les différentes parties des aires de Toulouse ou de Bordeaux. Ces départs de très jeunes adultes vers les grandes aires urbaines d'autres régions de province sont néanmoins aussi fréquents pour les villes moyennes d'Aquitaine (Bayonne et Pau) que pour Nantes, signe probable de l'influence universitaire toulousaine au delà de ses frontières régionales (notamment sur les territoires du sud-est de l'Aquitaine). Enfin, au delà d'un profil globalement semblable, l'attractivité de l'espace rural et des petites de la région Pays de la Loire se distingue quelque peu de celui des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Tout d'abord, les mobilités résidentielles d'adultes avec enfants, depuis les différentes parties de l'aire urbaine de Nantes vers l'espace rural et les petites villes de la région Pays de la Loire sont plus fréquentes que les mêmes mobilités en depuis les différentes parties des aires de Bordeaux et Toulouse vers les espaces ruraux et les petites villes d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Cela semble donc montrer un processus d'extension de l'influence urbaine au des limites des aires plus marqué à Nantes qu'à Bordeaux ou Toulouse. Ensuite, l'attractivité de l'espace rural et des petites villes de la région Pays de la Loire, est plus forte que celles des espaces correspondants aquitains et midi-pyrénéens vis-à-vis des adultes avec enfants, soit dans des villes moyennes, soit dans des petites ou l'espace rural d'autres régions. De même, l'espace rural et les petites villes de la région Pays de la Loire, attirent davantage les adultes avec enfants et les personnes aux âges de sortie d'activité résidant initialement dans l'aire de Paris que ne le font les espaces correspondants aquitains et midi-pyrénéens. En revanche, l'attractivité des espaces ruraux et des petites villes aquitains et midi-pyrénéens est plus forte que celle des espaces correspondants en région Pays de la Loire vis-à-vis des adultes avec enfants et des personnes aux âges de sortie d'activité résidant initialement dans les grandes aires urbaines des autres régions de province. Au total, et au-delà des fortes similitudes existant entre les trois villes et leur régions en termes de mobilité résidentielle, Bordeaux et sa région occupent, sur ce plan, une

position intermédiaire entre Nantes et Toulouse et leurs régions respectives. Cette position intermédiaire ne correspond pas pour autant à une situation médiane, puisqu'en général, Bordeaux et l'Aquitaine présentent des proportions de migrants soit très proches de celles concernant Toulouse et Midi-Pyrénées, soit très proches de celles concernant Nantes et Pays de la Loire. Ces résultats montrent que, malgré une taille semblable à Toulouse, Bordeaux ne constitue pas encore un pôle donnant des signes manifestes d'autonomisation vis-à-vis d'un système de mobilité résidentielle dans lequel l'aire parisienne occupe un rôle central. C'est encore moins le cas pour Nantes, mais son aire urbaine est plus proche de Paris, tout en étant sensiblement plus petite que celle de Bordeaux.

4. Bordeaux et, à un moindre degré, les villes centres des autres aires urbaines (plus petites) d'Aquitaine, sont les espaces connaissant le plus d'échanges avec les territoires des autres régions. Particulièrement net pour les départs, ce rôle de porte de sortie de l'Aquitaine⁹, s'associe aussi, mais de façon moins flagrante, à celui de porte d'entrée dans la région¹⁰. Caractéristique des villes centres, ce rôle d'espace d'échange avec les autres régions, est logiquement plus marqué pour les départs puisque, en Aquitaine au moins, les émigrations vers les autres régions sont plus concentrées sur les flux de jeunes diplômés débutant leur vie professionnelle que les arrivées depuis d'autres régions qui comprennent davantage de familles en constitution et de personnes aux âges de sortie d'activité. Or les jeunes diplômés du supérieur aquitains sont structurellement sur-représentés à Bordeaux du fait de l'organisation géographique des universités, alors que l'habitat des familles en constitution dispersés dans les banlieues, en couronne périurbaine voire dans l'espace rural, celui des nouveaux retraités l'étant dans l'espace rural et les petites villes.
5. Très associés à l'âge, les différents types de mobilité résidentielle ont un impact majeur sur les compositions par âge des populations territoriales. On peut ainsi identifier 4 profils généraux de répartition par âge.
 - a. Le premier profil qui correspond aux villes centre des grandes aires urbaines de province se caractérise par une forte sur-représentation de 18-24 ans, le plus souvent étudiants (profil « étudiants »). Au sein des pays girondins et des secteurs CUB, on y retrouve essentiellement la commune de Bordeaux¹¹.
 - b. Le second profil qui correspond aux espaces les plus denses de l'aire de Paris, se caractérise par une sur-représentation de 25-34 ans, le plus souvent diplômés du supérieur et débutant leur vie professionnelle (profil « jeunes actifs »). Au sein des pays girondins et des secteurs CUB ce profil ne se retrouve pas de façon aussi typique¹².

⁹ 21% des migrants aquitains de 5 ans et plus vers d'autres régions de France métropolitaine avaient résidé à Bordeaux 5 ans auparavant, alors que 8% de ces générations déclarant avoir résidé en Aquitaine 5 ans auparavant, résidaient alors à Bordeaux.

¹⁰ 13% des migrants de 5 ans et plus installés en Aquitaine, le sont à Bordeaux, pour 8% de ces générations résidant à Bordeaux.

¹¹ Cela ne signifie pas pour autant que tous les quartiers de la commune de Bordeaux sont concernés, ni qu'il n'existe pas de quartier ou de commune hors de la ville centre qui soit concerné. Ainsi, Talence correspond, plus encore que Bordeaux, à ce profil « étudiant » de répartition par âge, mais, faisant partie du secteur Sud-Ouest CUB, les spécificités de Talence se combinent à celles des communes voisines pour former un ensemble moins typique.

¹² En revanche certains quartiers de Bordeaux et de certaines communes de banlieue proche correspondent à peu près à ce profil.

- c. Le troisième profil qui correspond aux espaces de banlieue périphérique, aux couronnes périurbaines et aux territoires ruraux proches des aires urbaines (notamment les plus grandes d'entre elles) se caractérise par une sur-représentation de 35-49 ans, le plus souvent en couple avec enfants, d'où une sur-représentation associée de moins de 18 ans (profil « familles »). Au sein des pays girondins et des secteurs CUB ce profil s'observe sous sa forme la plus typique avec les pays Entre-Deux-Mers et Graves et Landes de Cernès et avec le secteur Nord-Ouest CUB.
- d. Le quatrième profil se caractérise par une sur-représentation de 45 ans et plus, mais surtout de 65 ans et plus (profil « retraités »). Dans une première variante littorale et touristique, cette sur-représentation des plus âgés provient autant des arrivées de retraités que des départs de très jeunes adultes. Au sein des pays girondins et des secteurs CUB la première variante de ce profil s'observe sous sa forme la plus typique avec le pays Bassin d'Arcachon. Dans une deuxième variante rurale, cette sur-représentation des plus âgés provient moins des arrivées de retraités que des départs de très jeunes adultes. Au sein des pays girondins et des secteurs CUB la deuxième variante de ce profil s'observe sous sa forme la plus typique avec les pays Landes de Gascogne ou Haut Entre-Deux-Mers.

De nombreux pays girondins et secteurs CUB forment des hybrides entre ces 4 profils. C'est le cas du secteur Sud-Ouest CUB qui mélange, par ordre d'importance dans le dosage, le profil « étudiants », le profil « jeunes actifs » et le profil « familles ». C'est le cas du secteur Sud-Ouest CUB qui mélange, par ordre d'importance dans le dosage, le profil « jeunes actifs » et le profil « familles ». C'est le cas des secteurs Nord CUB et Presqu'île CUB qui mélangent, par ordre d'importance dans le dosage, le profil « familles » et le profil « jeunes actifs ». C'est le cas des pays Haute Gironde et Médoc qui mélangent, par ordre d'importance dans le dosage, le profil « familles » et le profil « retraités ». C'est le cas enfin, des pays Libournais et Langonnais qui mélangent, par ordre d'importance dans le dosage, le profil « retraités » et le profil « familles ». Le secteur Rive Droite CUB forme quant à lui un hybride plus complexe rendant sa composition par âge peu spécifique.

On observe par ailleurs, que la répartition par âge de la population totale est, pour les espaces les plus centraux (Bordeaux, Sud-Ouest CUB et Sud CUB), très éloignée de la répartition par âge des personnes de ces territoires résidant dans le même logement que 5 ans auparavant. A l'inverse, la répartition par âge de la population totale est, pour les espaces les plus périphériques (pays girondins, Presqu'île et Nord-Ouest CUB), modérément éloignée de la répartition par âge des personnes de ces territoires résidant dans le même logement que 5 ans auparavant. Une situation intermédiaire étant observée pour les secteurs Rive Droite et Nord CUB. Dans l'absolu, cela pourrait signifier que les espaces les plus denses, de profils, plus ou moins hybrides « étudiants » et « jeunes actifs » seraient susceptibles, du fait de la forte mobilité résidentielle de ces groupes spécifiques, changer assez rapidement de profil démographique. Un tel raisonnement suppose néanmoins de s'affranchir des facteurs éducatifs (géographie de l'enseignement supérieur), socio-économiques (concentration des emplois les plus qualifiés), et socio-urbanistiques (inertie relative des parcs de logements et de leur spécialisation) à l'origine de l'orientation des ces mobilités résidentielles. Autrement dit, une moindre spécialisation des répartitions par âges des territoires implique, non seulement de faciliter le voisinage intergénérationnel (ce qui n'est pas toujours souhaité par les populations elles-mêmes) mais aussi d'agir fortement sur ces 3 facteurs.



2ème partie : Bordeaux ville millionnaire à l'horizon 2035 ?

2^{ème} partie : Bordeaux ville millionnaire à l'horizon 2035 ?

Dans le cadre de la définition de son projet de ville, la Communauté Urbaine de Bordeaux, en accord avec la municipalité de la ville centre, s'est fixé pour objectif de compter 1 million d'habitants d'ici un quart de siècle. Si il ne correspondait qu'à un seuil symbolique de visibilité internationale, ce cap du million de bordelais pourrait être facilement atteint en jouant sur la définition du périmètre de la ville, puisque, d'ores et déjà (depuis 2007), l'aire urbaine de Bordeaux¹³ comprend environ 1 million de résidents. En effet, parmi les villes considérées comme millionnaires par l'exposition Agora¹⁴, on peut constater de fortes disparités de définition géographique, entre :

- Bilbao dont la municipalité compte à peine 350 000 habitants et l'aire urbaine près de 1 million,
- Rotterdam dont l'agglomération urbaine compte près de 1 million d'habitants et la région urbaine près de 1,2 millions,
- Thessalonique dont le département compte 1 million d'habitants et la municipalité 385 000,
- Valence dont la municipalité compte plus de 700 000 habitants et l'aire urbaine près de 1,5 millions,
- Zurich dont la commune compte 365 000 habitants et l'agglomération près de 1 million.

Au delà de cet objectif de dimension démographique symbolique, il s'agit de disposer d'une population suffisante pour rentabiliser les investissements réalisés ou à engager dans le cadre du projet de ville, ce qui suppose que ce million d'habitants réside dans les limites des territoires participant à ce projet. Quels que soient les élargissements que la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) pourrait connaître, il est très hautement improbable que toutes les communes de l'aire urbaine bordelaise (dans sa définition INSEE 1999 et a fortiori 2011) viennent s'agréger à la CUB, au cours des 25 prochaines années. La CUB compte à peine plus de 700 000 habitants en 2006, et les quelques communes dont l'adhésion à la CUB est actuellement envisagée totalisent actuellement un peu moins de 50 000 habitants. Autrement dit, le projet de ville implique une CUB comptant entre 250 000¹⁵ et 300 000¹⁶ résidents supplémentaires, ce qui correspond à une croissance démographique comprise entre 1% et 1,2% par an¹⁷, rythme qui n'a quasiment jamais été atteint au cours des 40 dernières années dans cet ensemble territorial, y compris au cours de courtes périodes. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse en soi d'un objectif impossible à atteindre, des villes assez proches (Toulouse ou Montpellier) ayant connu, dans d'autres contextes socio-démographiques généraux, des croissances démographiques de

¹³ Dans sa définition INSEE, l'aire urbaine comprend le pôle urbain ou agglomération (ville centre et banlieue) et la couronne périurbaine. La Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) ne correspond pas à ce zonage ni à celui de l'agglomération INSEE (dont le périmètre est plus vaste que celui de la seule CUB). La CUB est un zonage politico-administratif alors que l'agglomération INSEE correspond aux tentatives de définition statistique internationale commune de la ville. L'aire urbaine est, par ailleurs, un terme utilisé dans quelques pays pour désigner un zonage analytique, sans qu'il s'agisse pour autant d'une construction géo-statistique reposant sur les mêmes critères que ceux retenus en France par l'INSEE. Les aires urbaines INSEE traitées dans cet article sont définies selon le zonage 1999.

¹⁴ Exposition traitant de la morphologie des villes millionnaires en habitants.

¹⁵ En imaginant que tous les élargissements envisagés pour la CUB se concrétisent.

¹⁶ En s'en tenant à une définition invariable de la CUB.

¹⁷ Si l'on se réfère à l'horizon 2035 pour atteindre le million d'habitants. Si l'on choisit un horizon plus proche (2025), la croissance démographique devrait alors se situer entre 1,5% et 1,9% par an.

cet ordre de grandeur. L'objet de ce texte est de mesurer les changements de comportements en matière de mobilité résidentielle que nécessiterait un Bordeaux millionnaire en habitants à l'horizon 2035. Dans cette perspective, on évaluera comment les différentes voies de modification des comportements migratoires susceptibles de conduire à une CUB millionnaire en habitants pourraient être compatibles avec les évolutions macro-démographiques et sociales que l'on peut anticiper pour les 25 prochaines années. On essayera par ailleurs, d'imaginer, a contrario, les évolutions migratoires ne conduisant pas à une CUB de 1 million d'habitants. Dans tous les cas, on discutera des conséquences et implications de ces chemins démographiques en matière d'aménagement local.

2.1. Des comportements démographiques récents...

S'il est porté par des objectifs de visibilité symbolique internationale et de rentabilité économique et sociale des investissements, le projet de ville millionnaire part aussi de l'observation, du développement, un peu plus marqué récemment, d'une certaine attractivité bordelaise. L'analyse des facteurs à l'origine de cette évolution constitue donc un préalable à toute prospective envisageant les chemins susceptibles de mener à ce million d'habitants de la CUB.

Le début des années 2000 se caractérise, pour Bordeaux ville centre, par une forte accélération de la croissance démographique (un peu plus de 1% par an entre 1999 et 2006) après 20 ans de très légère évolution (entre 0,1% et 0,3% d'augmentation annuelle de la population) qui succédaient à près de 30 ans de baisse plus ou moins rapide (de l'ordre de -2% par an au cours des années 1970). En moyenne, entre 1999 et 2006, la banlieue de Bordeaux n'a pas connu de transformation radicale de son rythme, assez soutenu, de croissance démographique (environ 1% par an, depuis le milieu des années 1970 pour les territoires de la CUB, et depuis les années 1990 pour les communes plus périphériques dont l'adhésion à la CUB est envisagée), ce qui dissimule néanmoins une hétérogénéité assez importante¹⁸. Dans la périphérie plus lointaine, à l'extérieur de la CUB (dans sa définition actuelle comme potentielle), le début des années 2000 se caractérise par l'accélération d'une croissance démographique déjà assez soutenue (passage de moins de 1% par an à près de 2% par an), sans que l'on atteigne, pour autant, le niveau maximal observé à la fin des années 1970 (près de 3% par an). Une accélération presque aussi importante est constatée dans les parties plus rurales de la Gironde et de l'Aquitaine, mais qui, partant d'une augmentation le plus souvent assez modeste de la population, conduisent à une croissance démographique moyenne de l'ordre de 1% pour le début des années 2000. Au total, l'accélération récente de la croissance démographique dans la ville centre, les espaces périurbains et quelques territoires de banlieue de Bordeaux semble résulter de 4 dynamiques de mobilité résidentielle¹⁹ :

¹⁸ Il existe en effet une assez grande diversité de situations, entre :

- Bègles qui connaît une croissance démographique non négligeable (plus de 1% par an), après une stabilisation dans les années 1990 qui succédait à plus de 20 ans de baisse modérée,
- Bouliac, qui perd quelques habitants mais dont la population avait été multipliée par 3 entre 1968 et 1999,
- Saint-Médard-en-Jalles, qui après avoir pratiquement doublé sa population au début des années 1970, voit sa croissance se ralentir progressivement depuis, mais continue à gagner des habitants,
- et Bruges dont la croissance démographique continue à s'accélérer.

On constate néanmoins, depuis les années 1990, de moindres différences de croissance démographique entre les communes de la CUB, notamment par rapport au début des années 1970 lors des fortes baisses de population dans les parties les plus denses et des très fortes croissances périphériques.

¹⁹ La croissance naturelle contribue assez peu aux changements de rythme de la croissance démographique globale, bien qu'elle joue sur son niveau (ce qui explique une partie des différences de croissance démographique globale entre espaces périurbains et ruraux). Elle reste un miroir de la composition par âge qui

- la relative permanence (depuis le milieu des années 1990), de la corrélation entre les migrations intérieures et les étapes familiales et professionnelles du parcours de vie,
- un renforcement, au début des années 2000, de l'attractivité globale des régions du Sud et de l'Ouest vis-à-vis des autres régions françaises,
- l'augmentation de l'immigration internationale au début des années 2000, bien que l'Aquitaine et Bordeaux soient moins concernés que d'autres territoires métropolitains, son impact est très sensible,
- les politiques d'aménagement urbain des villes centres des grandes aires urbaines de province, développées depuis le milieu des années 1990.

On peut schématiquement distinguer 6 formes de mobilité résidentielle interne (cf. tableau 1 supra). Elles caractérisent des types de territoires d'origine et de destination des migrants, des âges et des profils sociaux spécifiques, contribuent à former des catégories particulières de ménage, impliquant de fait des conditions particulières d'habitat. Ces 6 formes de mobilité résidentielle interne se sont progressivement développées en fonction de contextes socio-démographiques, économiques et géographiques, plus ou moins favorables et leur rôle en termes de peuplement territorial a été et reste très variable. Si aujourd'hui ces formes de mobilité résidentielle sont parfois vécues par une partie importante des générations en cause elles ne concernent pas pour autant l'intégralité d'une génération et ne définissent par conséquent pas 6 séquences de vie dont l'enchaînement serait inévitable et semblable pour tous. Ainsi, les jeunes (parfois bacheliers, mais surtout non bacheliers) dont les parents résident en milieu rural mais qui ne poursuivent pas d'études supérieures ne connaîtront pas la migration étudiante. De même, les jeunes poursuivant des études supérieures mais dont les parents résident dans les grandes aires urbaines (provinciales, mais plus encore parisienne), bien équipées en établissements universitaires connaîtront la migration étudiante avec une forme moins typique (après 20 ans, souvent lors d'un changement de ville associé à une formation de niveau Master). Par ailleurs, les séquences biographiques associées aux 6 formes de mobilité résidentielle ne définissent pas, en dépit des apparences, un cycle de vie complet, puisqu'une partie de ces types de migration interne ont connu un développement massif récent. En effet, les personnes vivant aujourd'hui les migrations associées à la perte d'autonomie appartiennent aux générations nées entre 1915 et 1930 au sein desquelles les bacheliers étaient très rares, les migrations étudiantes l'étant, par conséquent, aussi. Réciproquement, les jeunes nés à la fin des années 1980, qui, pour une partie significative d'entre eux, connaissent les migrations étudiantes ne vivront peut-être pas les migrations de constitution de la famille, ou de sortie d'activité de la même façon que les générations qui les vivent aujourd'hui. Ils seront par ailleurs peut-être massivement concernés par des formes de mobilité résidentielle ne s'étant que peu manifestées, à ce jour.

Après leurs périodes respectives de développement maximal, les 6 différentes formes de mobilité résidentielle décrites dans le tableau synthétique de la première partie n'ont pas connu de variations majeures d'intensité, et aucune nouvelle forme aussi caractéristique n'a émergé. Autrement dit, depuis le milieu des années 1990, période au cours de laquelle l'augmentation de la fréquence des mobilités étudiantes et d'entrée dans la vie professionnelle ont accru la sur-représentation des très jeunes adultes (18-24 ans) dans les villes centres des grandes agglomérations de province, comme Bordeaux, et celle des jeunes adultes (25-34 ans) dans les parties les plus denses de l'aire de Paris, les profils les plus typiques de migrations internes ont peu évolué. Ils ont, tout au plus, connu quelques

conserve une certaine inertie du fait de la corrélation importante, et, pour l'instant, modérément changeante, des mobilités résidentielles avec les étapes familiales et professionnelles du parcours de vie.

modulations circonstancielles tenant, non plus à l'interaction entre biographie personnelle et organisation de l'espace, mais plutôt à des dynamiques régionales, à des évolutions plus générales, ou à des politiques localisées d'aménagement territorial.

L'accélération de la croissance de la population de Bordeaux et de son aire d'influence, au début des années 2000, s'inscrit ainsi dans une dynamique plus générale, et relativement ancienne (années 1960) de forte attractivité des régions du Sud et, avec une moindre intensité, de l'Ouest. Toutefois, le début des années 2000 accélère une inflexion, déjà perceptible dans les années 1990, déplaçant progressivement le centre de gravité de cette attractivité, depuis la région PACA²⁰ vers les régions du grand Sud-Ouest (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et, à un moindre degré, Aquitaine), avec, en Aquitaine, une polarisation de cette attractivité vers l'aire de Bordeaux beaucoup moins évidente que celle observée en Midi-Pyrénées vers l'aire de Toulouse. Si l'attractivité globale du croissant Sud et Ouest de la France semble résulter, pour une large part, de facteurs climatiques et paysagers, le déplacement progressif vers l'Ouest de cette attractivité initialement orientée vers le Sud-Est pourrait s'expliquer par l'épuisement d'une logique de développement de la région PACA. De fait, le recul de l'attractivité de qualité de vie de la région PACA est encore plus net si l'on tente d'isoler le solde migratoire vis-à-vis des autres régions françaises, supposé correspondre davantage à ces motivations, que le solde migratoire vis-à-vis de l'étranger, relativement important en région PACA.

Si la croissance démographique résultant des migrations internationales est supérieure en région PACA à ce qu'elle est en région Aquitaine, elle a, dans toutes les régions, connu une nette accélération au début des années 2000, liée à une forte croissance globale de l'immigration étrangère, puisque diverses estimations tendent à montrer que, dans le même temps, les départs de France ont nettement augmenté. La plus forte attractivité de Bordeaux et de son aire d'influence, facteur essentiel de l'accélération de la croissance démographique du début des années 2000, résulte donc aussi d'une plus forte immigration internationale. C'est peut-être²¹ le flux de mobilité résidentielle qui a le plus augmenté au début des années 2000, parmi ceux contribuant au peuplement de l'aire bordelaise, ce phénomène étant néanmoins plus marqué dans d'autres grandes villes françaises.

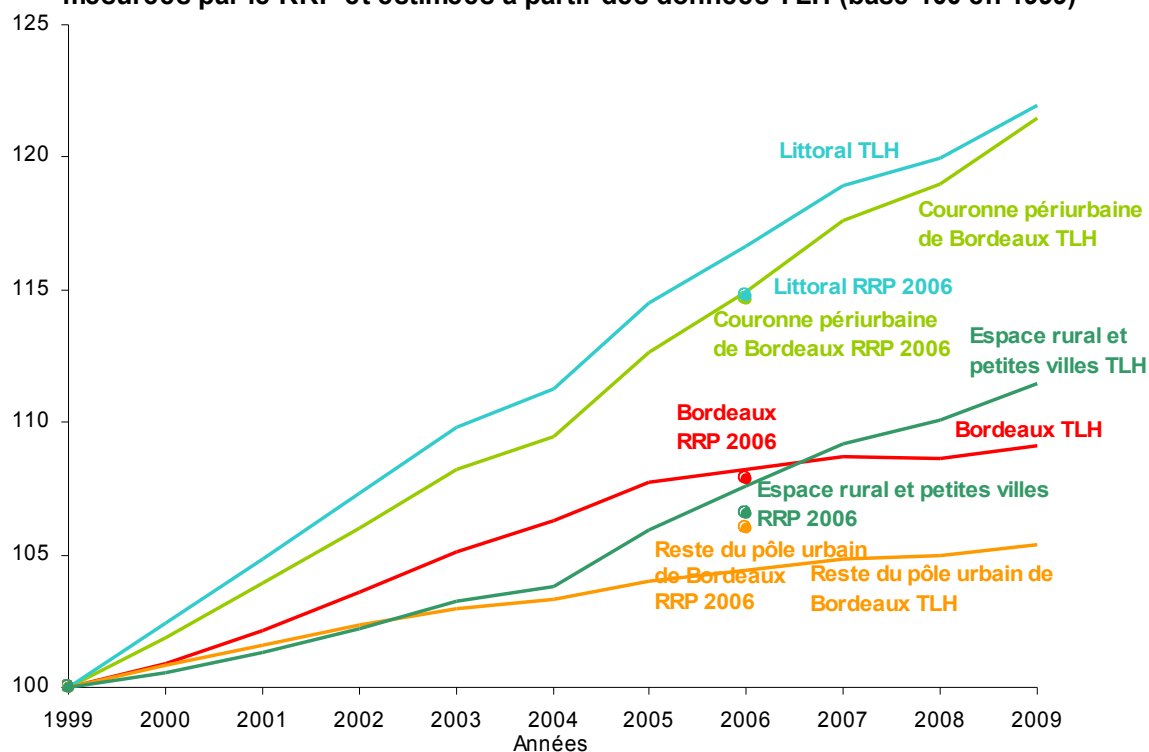
Enfin, il est possible que l'aménagement urbain de Bordeaux ait participé à l'augmentation de l'attractivité de l'aire urbaine, notamment de sa partie centrale qui est passé d'un solde migratoire quasi-nul dans les années 1990 à un excédent conséquent au début des années 2000. Centré sur les transports publics (tramway en site propre) et sur la réhabilitation des quais, cette politique d'aménagement urbain s'est peu appuyée sur la construction de logements neufs (pour la ville centre et la CUB, la croissance du nombre total de logements a été un peu moins rapide au début des années 2000 que pendant les années 1990, et quasi-identique à l'échelle de l'ensemble de l'aire urbaine). Elle s'est en revanche manifestée par une baisse de la vacance des logements, principalement dans la ville centre et au Sud de la CUB, qui pourrait provenir indirectement du renouvellement des transports publics et de la rénovation des espaces publics centraux. Ayant baissé de 4 points de pourcentage dans la ville centre, le niveau de vacance des logements y atteint moins de 8% en 2007. Ayant connu une moindre diminution, la vacance des logements est inférieure à 4% dans la partie Sud de la CUB. Compte tenu du fort renouvellement de la population résidant dans ces espaces, notamment dans la ville centre, les marges de poursuite d'une telle baisse de la vacance des logements paraissent limitées, dans ces territoires comme

²⁰ Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

²¹ Il s'agit d'estimations indirectes basées sur des simulations permettant de confronter le recensement général de population de 1999 et la résidence antérieure déclarée par les personnes recensées lors la vague 2004 du recensement rénové de population.

dans l'ensemble de la CUB. De fait (figure suivante), les estimations des évolutions démographiques très récentes (2006-2009), que l'on peut tirer des données de la taxe d'habitation, montrent un quasi-arrêt de la croissance de la population dans la ville centre, et fixent donc une limite des possibilités de poursuite de la baisse de la vacance des logements. Dans un territoire à fort renouvellement de la population, comme la ville centre d'une grande agglomération le taux de vacance peut difficilement se situer en dessous de 6% ne serait ce qu'en raison des mouvements frictionnels. C'est donc sur un accroissement de la construction de logements neufs que le maintien, voire la reprise, du rythme de croissance démographique observé au début des années 2000 peut s'appuyer. Dans plusieurs autres villes dont l'aménagement urbain a accéléré la croissance démographique des parties centrales (Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg), en général, plus précocement qu'à Bordeaux (fin des années 1990, plutôt que début des années 2000), ces politiques de rénovation urbaine se sont accompagnées d'une augmentation de la construction de logements neufs. Dans la plupart des cas (Lille, Lyon, Strasbourg), cet accroissement de l'offre d'habitat s'est traduit, de façon très transitoire, par une vacance plus importante du parc de logements. Elle a été rapidement suivie d'une diminution conduisant, aujourd'hui, à une vacance des logements souvent plus faible que lors de l'initiation de ces politiques.

**Evolutions récentes de la population des territoires girondins
mesurées par le RRP et estimées à partir des données TLH (base 100 en 1999)**



Sources : Recensement rénové de population INSEE, Taxe d'habitation.
Estimations tirées de la TLH et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Au total, si l'accélération de la croissance démographique de l'aire urbaine de Bordeaux, au début des années 2000, ne reflète pas de grandes mutations dans les biographies résidentielles (déjà relativement stabilisées depuis le milieu des années 1990), elle résulte du croisement de 3 facteurs dont l'impact a une géométrie spatiale variable. L'accroissement de l'attractivité des régions du Sud et de l'Ouest et sa réorientation progressive vers le grand Sud-Ouest explique une grande part de l'accélération de la croissance démographique de l'ensemble de l'aire urbaine bordelaise, tout en débordant largement sur le reste de la Gironde et sur beaucoup d'autres territoires aquitains.

L'augmentation de l'immigration internationale, au début des années 2000, peut expliquer une partie de la croissance plus rapide de la population dans la ville centre et dans certaines parties de la CUB (Talence, Rive-Droite), comme on a pu l'observer dans d'autres villes du Sud (Marseille, Montpellier, Toulouse). Enfin, il est vraisemblable que les politiques d'aménagement urbain, aient contribué, comme dans d'autres villes, quelques années plus tôt, à accélérer la croissance démographique de la ville centre et de quelques commune de banlieue proche (Talence, Bègles), la baisse de la vacance des logements s'ajoutant à une construction neuve d'intensité variable (plutôt modérée pour Bordeaux ville centre et Talence, plus soutenue pour Bègles).

2.2. ...aux conséquences de leur maintien

Pour appréhender les conséquences du maintien des comportements démographiques récents en matière d'évolution future de la population, on applique les projections liées (ou modèle multi-états, Ch. Bergouignan, 2008) selon 3 jeux de tendances dits de base :

- maintien des comportements de mobilité résidentielle de la période « 2001-2005 »²²,
- maintien des comportements de mobilité résidentielle de la période 1990-1999,
- absence de mobilité résidentielle, représentation purement théorique, destinée à mettre en évidence l'effet de la mobilité résidentielle sur les évolutions démographiques futures.

Hypothèses et résultats globaux des projections liées selon les 3 jeux de tendances de base.

Hypothèses		Jeu de tendances - projections en 2035			Situation en 2006
		absence de mobilité résidentielle (AMR)	maintien des tendances 1990-1999 T99	maintien des tendances « 2001-2005 » T06	
Mobilité résidentielle		Nulle	Identique à celle de 1990-1999 corrigée de la possible sous-estimation des migrations internationales	Identique à celle de « 2001-2005 » mesurée à partir du recensement rénové de population	
Fécondité : ICF national		Maintien du niveau de 1998 : 1,75 E/F	Maintien du niveau de 1998 : 1,75 E/F	Maintien du niveau de 2006 : 2,00 E/F	
Mortalité : e_0 nationale		Hausse jusqu'à 85,7 ans en 2050	Hausse jusqu'à 85,7 ans en 2050	Hausse jusqu'à 85,7 ans en 2050	
France métropolitaine	Population totale	60,86 millions	63,17 millions	70,28 millions	61,39 millions
	Proportion de 65 ans et plus	27,1%	26,9%	24,3%	16,6%
Île-de-France	Population totale	12,13 millions	11,52 millions	12,70 millions	11,53 millions
	Proportion de 65 ans et plus	26,8%	21,8%	18,4%	12,4%
Aquitaine	Population totale	2,71 millions	3,22 millions	3,77 millions	3,12 millions
	Proportion de 65 ans et plus	29,8%	29,8%	27,1%	19,3%
Midi-Pyrénées	Population totale	2,38 millions	2,85 millions	3,45 millions	2,78 millions
	Proportion de 65 ans et plus	29,8%	28,8%	25,4%	19,1%

ICF = Indicateur conjoncturel de fécondité en E/F (enfants par femme). e_0 = Espérance de vie à la naissance (en années).

²² Dans le recensement rénové de population, les données permettant de mesurer la mobilité résidentielle sont issues de la question sur le lieu de résidence 5 auparavant. La synthèse 2006 des 5 premières vagues de collecte du recensement rénové de population propose donc une synthèse de la mobilité résidentielle des années 1999-2003, 2000-2004, 2001-2005, 2002-2006, 2003-2007, que l'on résume par la dénomination centrale « 2001-2005 ».

Si, en l'absence de mobilité résidentielle, la CUB compterait, en 2035, un peu moins d'habitants qu'aujourd'hui²³, la poursuite des comportements migratoires récents la conduirait à une population légèrement inférieure à 830 000 personnes (soit 60 000 de plus que celle obtenue avec le maintien des comportements démographiques des années 1990). On resterait toutefois assez nettement en deçà des objectifs de ville millionnaire, y compris en élargissant le périmètre de la CUB de 7 communes supplémentaires, comme certains l'envisagent (la population attendrait alors, en 2035, près de 890 000 habitants). L'aire urbaine bordelaise (au sens INSEE), déjà peuplée d'environ 1 million de personnes actuellement s'approcherait des 1,25 millions d'habitants (soit une augmentation d'un quart en 30 ans), celle de Toulouse dépassant alors 1,5 millions d'habitants (soit une croissance démographique de moitié en un peu plus d'une trentaine d'années).

Si la mobilité résidentielle occupe, aux échelons territoriaux fins, donc dans le cadre des projets de ville, un rôle central dans les évolutions démographiques, la fécondité²⁴ n'est pas dépourvue de toute forme d'impact. Ainsi, une convergence de la fécondité des françaises vers la moyenne européenne (environ 1,55 enfant par femme) se traduirait, avec une mobilité résidentielle identique à celle observée au début des années 2000, par une population 2035 de la CUB, inférieure de 45 000 personnes (13 000 personnes de moins pour la seule commune de Bordeaux) à celle que l'on observerait si la fécondité des françaises restait à son niveau actuel²⁵.

Le maintien des comportements récents de mobilité résidentielle tendrait par ailleurs à accroître les différences de composition par âge entre les territoires. Ce serait notamment le cas en matière de vieillissement de la population avec, entre Bordeaux ville centre et l'Aquitaine non girondine, un écart de 14 points de pourcentage en 2035 en matière de proportion de 65 ans et plus (contre plus de 6 points de pourcentage en 2006 et 5 points de pourcentage en 1999). Cet écart dépasserait les 17 points de pourcentage entre Bordeaux ville centre et le bassin d'Arcachon (contre 9 points de pourcentage en 2006 et moins de 7 points de pourcentage en 1999). Pour Bordeaux ville centre, comme pour Talence, la proportion de 65 ans et plus, ne varierait que très faiblement entre 2006 et 2035 (augmentation d'un point de pourcentage à Talence, et de 2 points de pourcentage à Bordeaux ville centre). Les 2 communes maintiendraient alors, au moins jusqu'en 2035, une population où les plus âgés seraient fortement sous-représentés (moins de 15% à Talence et moins de 17% à Bordeaux), contrairement à des périodes plus anciennes au cours desquelles les 65 ans et plus étaient sur-représentés dans les 2 communes (assez nettement dans les années 1970-1980 à Bordeaux, plus légèrement à la fin des années 1980 à Talence). Le renforcement très net de la sur-représentation des 18-24 ans dans les 2 communes, amorcé à la fin des années 1980 et au début des années 1990, avec

²³ En 2006, la population de la CUB dépassait légèrement les 700 000 habitants.

²⁴ Concernant la mortalité, la régularité de ses tendances récentes incite à simplement les extrapoler pour la démarche ici proposée. Cela ne signifie pas pour autant que des crises sanitaires majeures ne soient pas, dans l'absolu, en mesure de les infléchir assez significativement. Toutefois, s'agissant d'un domaine échappant pour une grande part aux collectivités en cause dans le projet de ville, ces crises, si elles étaient assez graves pour avoir des répercussions importantes sur le peuplement des territoires, relèveraient d'un autre type d'analyse prospective.

²⁵ Environ 2 enfants par femme :

- l'indicateur conjoncturel de fécondité étant le plus souvent égal ou très légèrement en deçà de 2 enfants par femme depuis 2000 (auparavant l'écart était plus important, le processus de retard de l'entrée dans la maternité étant plus rapide dans les générations nées entre 1955 et 1970, que dans les générations nées entre 1970 et 1985),
- la descendance finale étant très légèrement supérieure pour les générations les plus récentes pour lesquelles elle peut être estimée.

l'allongement de la durée des études, et poursuivi depuis, malgré la très faible variation de la proportion de bacheliers dans les générations nées dans les années 1980, est en grande partie à l'origine de cette évolution. Elle pourrait, si les comportements de mobilité résidentielle restaient ce qu'ils ont été au début des années 2000, constituer une forme d'inversion de la représentation territoriale des plus âgés au sein des aires urbaines, puisque dans les années 1980, la proportion de 65 ans et plus, était, dans la plupart des villes, supérieure dans les parties centrales à ce qu'elle était en périphérie.

2.3. Combiner les chemins pouvant conduire au Bordeaux millionnaire

Le projet d'agglomération s'articule, entre autres, autour de quatre dimensions :

- un réaménagement urbain, permettant de densifier la CUB, via la production massive d'une offre de logements plus adaptée aux familles avec enfants,
- un développement économique durable et riche en emplois qualifiés et bien rémunérés,
- une visibilité internationale plus grande approfondissant les partenariats privilégiés de la ville, du département et de la région avec l'étranger,
- une attractivité vis-à-vis des autres régions françaises encouragée et consolidée, notamment à travers une meilleure qualité de vie.

En matière de mobilité résidentielle, et donc d'évolution démographique locale, ces dimensions correspondent à des flux spécifiques entre territoires.

De façon évidente, la densification urbaine issue d'un fort accroissement de l'habitat familial dans les parties centrales ou la banlieue proche, devrait se traduire par une réduction des mobilités résidentielles associées à la constitution de la famille, c'est-à-dire des flux partant de la ville centre et la banlieue vers la couronne périurbaine voire vers les territoires girondins situés au-delà des limites de l'aire urbaine.

La création d'un grand nombre d'emplois dits supérieurs dans l'aire d'influence de Bordeaux se traduirait probablement par :

- une diminution de l'intensité des départs vers l'Île-de-France des jeunes diplômés résidant dans la ville centre et les autres espaces riches en étudiants du supérieur²⁶,
- une augmentation de l'attractivité de Bordeaux vis-à-vis des jeunes diplômés franciliens ou des autres grandes aires urbaines provinciales.

La consolidation de la bonne réputation de Bordeaux et de l'Aquitaine en matière d'environnement quotidien pourrait avoir pour conséquence une hausse des migrations depuis le reste de la France qui concernerait plusieurs tranches d'âges. Si les flux de retraités franciliens vers le littoral, et notamment le bassin, semblent particulièrement associés à ce type d'attractivité, les arrivées de familles en cours de constitution vers l'aire urbaine bordelaise dans son ensemble vers la ville centre participent au moins autant à cette forme d'attractivité. A l'échelle de l'aire de Bordeaux, elle a déjà atteint un niveau relativement élevé au début des années 2000, mais les exemples toulousains et montpelliérains montrent qu'un rythme encore plus soutenu peut être observé. Par ailleurs, la période récente montre une forte attractivité de Bordeaux vis-à-vis des étudiants originaires d'autres régions de province. Sans toutefois atteindre le niveau observé à Toulouse, Bordeaux attire davantage les très jeunes adultes d'autres régions que les autres grandes aires urbaines de province ne le font en moyenne. Composante essentielle du

²⁶ Pour ces raisons, les migrations de 20-29 ans vers l'Île-de-France sont moins fréquentes depuis Toulouse que depuis Bordeaux.

renouvellement de la population de la ville centre et du Sud-Ouest de la CUB, la mobilité résidentielle étudiante tend à se structurer sur des bases géographiques plus larges et plus concurrentielles, avec la montée des formations électroniques à distance dans un contexte d'évolution très lente de la proportion de bacheliers dans les générations. En effet, après avoir fortement augmenté entre les générations nées au milieu des années 1960 et celles nées au milieu des années 1970, la proportion de bacheliers au sein d'une génération n'a pratiquement pas varié pour les natifs des années 1980. Pour cet ensemble de raisons, les possibles hausses de l'attractivité de Bordeaux pour les étudiants ont ici été considérées comme provenant de l'extérieur de l'Aquitaine et non de l'Aquitaine rurale et des villes petites et moyennes, réservoir très important de Bordeaux en matière de très jeunes adultes depuis la fin des années 1980. On peut même imaginer, dans le cadre du développement concurrentiel de l'enseignement supérieur à distance, que les mobilités résidentielles d'étudiants aquitains vers Bordeaux pourraient décroître dans les 20 années à venir. Une telle diminution des arrivées d'étudiants aquitains non compensée par une hausse de l'attractivité du site universitaire bordelais vis-à-vis des autres régions constituerait un élément d'une hypothèse de baisse des mobilités étudiantes vers Bordeaux, notamment dans la ville centre, Talence, et dans le Sud-Ouest de la CUB.

Disposant de relations internationales privilégiées, Bordeaux peut, pour s'adapter à ce contexte universitaire concurrentiel, chercher à accueillir davantage d'étudiants étrangers, ce qui ne représente d'ailleurs qu'un aspect très restrictif de la façon dont Bordeaux peut connaître un accroissement de l'immigration internationale. Celui-ci peut ainsi concerner des populations beaucoup plus larges dont les flux sont plus ou moins corrélés au développement économique de la ville et de son aire d'influence. En dehors des migrations internationales étudiantes en parties liées à des accords de coopération ou des traditions historiques, les flux d'immigrants internationaux s'installant à Bordeaux répercutent davantage des logiques nationales voire européennes que des processus de développement local. Cela ne signifie pas que les politiques territoriales menées à Bordeaux, éventuellement en coopération avec les pays d'origine des immigrants, soient sans effet sur la façon dont ces nouvelles populations participeront au développement de la ville, mais simplement que le volume de ces flux migratoires internationaux se définit à une autre échelle géopolitique.

Une variation assez modérée des comportements de mobilité résidentielle associés à ces 4 dimensions du projet d'agglomération, serait susceptible de conduire à l'horizon 2035, à une population très proche de 1 million d'habitants (977 000 dont 311 000 dans la ville centre) pour la CUB dans son périmètre de 2010 (27 communes) et très légèrement supérieure (1 042 000) si l'on y ajoute les 7 communes dont l'adhésion est discutée.

Cette CUB millionnaire en habitants résulterait de quelques transformations des comportements de mobilité résidentielle (au sens large, incluant les flux internationaux).

2.3.1. Ingrédient 1 : profiter de l'accroissement de l'immigration internationale

La première de ces transformations de la mobilité résidentielle serait un accroissement de l'immigration internationale. Représentant une hausse d'environ 35% de l'intensité des entrées en France métropolitaine, il aurait pour résultat global d'augmenter, à l'horizon 2035, la population métropolitaine de 2,2 millions d'habitants par rapport à ce qu'elle serait si l'immigration internationale restait au niveau observé au début des années 2000²⁷. Il

²⁷ Au même horizon 2035, le niveau d'immigration internationale du début des années 2000, augmenterait la population métropolitaine de 6,1 millions de personnes par rapport à une absence de totale de flux mobilité résidentielle internes comme internationaux (toutes choses égales par ailleurs : même évolution de la mortalité et maintien de la fécondité à 2 enfants par femme).

s'agirait pour l'essentiel de flux d'étudiants (avec une notable sur-immigration féminine) et de familles en début de constitution (avec une légère sur-immigration masculine parmi les enfants). D'un point de vue strictement comptable, il serait même possible pour la CUB de voir sa population atteindre 1 million d'habitants en 2035, uniquement sous l'effet d'un très fort accroissement de l'immigration internationale en France. Représentant une hausse d'environ 200% il conduirait à une croissance de la population de France métropolitaine, résultant directement ou indirectement des flux migratoires internationaux, de près de 20 millions de personnes. Sans considérer la chose comme absolument impossible, une telle contribution de l'immigration internationale à la dynamique démographique n'a pour l'instant jamais été observée en Europe. Il est donc plus vraisemblable et plus raisonnable de considérer la croissance de l'immigration internationale comme un élément de transformation de la mobilité résidentielle parmi d'autres permettant de conduire à une agglomération millionnaire en habitants.

2.3.2. Ingrédient 2 : modifier les échanges migratoires avec l'Île-de-France grâce au développement d'emplois supérieurs

La seconde transformation de la mobilité résidentielle pouvant participer à la formation d'une CUB de 1 million d'habitants à l'horizon 2035, correspond à une modification des échanges migratoires avec l'Île-de-France. Il s'agirait d'une part, d'une réduction de l'intensité des départs vers l'aire parisienne de jeunes adultes (25-29 ans, le plus souvent diplômés du supérieur et cherchant à occuper un emploi correspondant à leur qualification). Cette diminution des départs vers l'Île-de-France, serait de 1/5^{ème} de l'intensité des flux partant des territoires où les jeunes adultes diplômés sont les plus représentés (Bordeaux ville centre, Talence et autres communes du Sud-Ouest de l'agglomération) et de 1/20^{ème} de l'intensité des flux partant des autres parties de la CUB. Il s'agirait, d'autre part, d'une augmentation de 10% de l'intensité des arrivées depuis l'Île-de-France à la fois de personnes s'installant en ville centre (souvent des couples avec ou sans enfant) ou dans certaines communes de banlieue (souvent des couples avec enfants). Conditionnée par la capacité de Bordeaux (au sens large de l'aire d'influence de la ville) à offrir des emplois qualifiés et relativement bien rémunérés, cette modification des échanges migratoires avec l'Île-de-France constitue la transformation qui dépend le plus directement du volet économique du projet de ville. Centrale dans ce projet cette modification des flux de mobilité résidentielle avec l'aire parisienne ne saurait être considérée exclusivement des autres (pour conduire seule à une CUB millionnaire en habitants, elle impliquerait des changements peu vraisemblables : réduction de moitié de l'intensité des départs vers l'Île-de-France depuis la CUB et doublement de l'intensité des départs de l'Île-de-France vers la CUB). Même considérée dans sa perspective plausible (combinée à d'autres transformations de la mobilité résidentielle) l'augmentation de la catégorie de population correspondante nécessiterait, au delà des emplois qualifiés qu'elle pourrait occuper, des aménagements adaptés à ce qu'elle recherche. C'est particulièrement vrai des franciliens s'installant en province, qui souhaitent bénéficier, à la fois, des avantages d'une grande métropole (transports, services publics et privés, culture,...) et de ceux d'une ville de taille plus modeste (moindre densité urbaine dans l'habitat et les transports, espaces adaptés à l'enfance, y compris au centre, meilleure accessibilité des espaces naturels,...). La plus grande facilité des déplacements entre Bordeaux et Paris avec la réduction prochaine du temps de trajet en train est un facteur souvent invoqué en faveur d'une augmentation des installations de franciliens à Bordeaux. Si l'on se fonde sur les données récentes en matière de mobilité résidentielle entre l'Île-de-France et les grandes villes de province, il semble que la rapidité des déplacements avec Paris n'intervienne qu'au second plan pour expliquer le volume des installations de franciliens. La situation géographique (dans le cadran Sud ou Ouest de la métropole), la taille de l'aire urbaine, et sa densité en emplois dits supérieurs,

semblent jouer un rôle au moins aussi important. Ainsi, les grandes aires urbaines de province attirant le plus les franciliens (Lyon, Toulouse, Marseille et, à un moindre degré, Bordeaux²⁸), sont situées à distances très variables de Paris, notamment si l'on se réfère à la durée des trajets en train. Les grandes aires urbaines les plus proches (Lille et Rouen) sont par ailleurs loin d'être les plus attractives pour les franciliens quel que soit le critère choisi²⁹. Si l'on envisage cette attractivité non plus sous le seul angle de la résidence permanente mais sur celui, plus large, des présences partielles, l'effet de la distance existe sans toutefois être important. On peut le mesurer à travers le poids des logements occasionnels dans les différentes villes de province (possiblement associés à une résidence principale en Île-de-France)³⁰ et à travers celui des actifs occupés résidant dans les différentes villes de province et travaillant dans l'aire de Paris (synonyme de résidence principale dans les villes de province). Globalement, la fréquence de ces présences partagées présumées entre l'Île-de-France et les villes de province disposant d'une liaison rapide en train avec Paris (2 heures ou moins), reste très modeste. D'une part, les grandes villes³¹ où les résidences secondaires (comprenant les logements occasionnels) atteignent une fréquence significative (supérieure à 5%) ne sont pas les plus proches de Paris (en temps de trajet ferroviaire), mais celles du littoral méditerranéen (Montpellier, Nice et Toulon). Seuls les 2,5% de résidences secondaires de la ville centre de Lyon (supérieurs de presque 1 point de pourcentage à ce que l'on observe en moyenne dans le cœur des grandes villes de province, littoral méditerranéen excepté) pourraient résulter de cette relative proximité avec Paris et donc être la marque d'une présence partagée de façon régulière. D'autre part, la proportion d'actifs occupés résidant dans les différentes villes de province et travaillant dans l'aire de Paris, ne dépasse 2% que dans des villes proches de Paris, parfois davantage par la route que par le rail (Rouen) mais de taille assez modeste. Même en se limitant aux actifs occupés résidant en ville centre (qui sont, presque toujours, ceux pratiquant le plus ces doubles présences), cette proportion reste de l'ordre de 1,5% à Lille, et de 1% à Bordeaux, Lyon, Nancy Nantes et Rennes, pour lesquelles le temps de trajet en train pour Paris est assez variable. Au total, la réduction du temps de trajet Paris-Bordeaux en train ne devrait pas avoir un impact direct très important sur le volume des installations (à titre principal ou partiel) de franciliens à Bordeaux. En revanche, il est probable que, de façon indirecte, elle accompagne (plus grande facilité d'accès entre pôles de décision, etc,...) le

²⁸ En éliminant l'effet taille de l'aire urbaine dans ces comparaisons, ce sont Nantes, Rennes, Montpellier, Toulouse et, à un moindre degré Bordeaux, qui s'avèrent les plus attractives pour les franciliens, notamment s'agissant des plus qualifiés d'entre eux.

²⁹ En éliminant ou pas l'effet taille de l'aire urbaine, en se limitant aux populations les plus qualifiées ou en considérant l'ensemble de la population.

³⁰ On peut aussi mesurer ces présences partagées avec résidence principale en Île-de-France par la proportion d'actifs occupés résidant en Île-de-France tout en travaillant dans une grande aire urbaine de province. Ces proportions globalement très faibles (maximum de 0,06% des actifs occupés résidant à Paris et travaillant dans l'aire urbaine de Lyon et dans celle de Lille) restreignent la notion de présence partagée à sa dimension strictement professionnelle. Retenir le poids des résidences secondaires dans les grandes villes de province permet d'élargir cette notion notamment aux présences partagées de retraités, bien que cet élargissement soit très excessif (les utilisateurs de ces résidences ne sont pas forcément franciliens). Relativement facile à contrôler, via les caractéristiques de chaque grande ville de province (littoral, montagne, etc,...), cette limite l'est beaucoup moins pour les résidences secondaires de l'aire parisienne qui :

- reflètent bien plus d'autres logiques (spéculation immobilière, tourisme international,...) que les présences partagées avec les grandes villes de province,
- ne permettent, de toutes façons pas, de distinguer le rôle de chacune de ces villes et, donc celui de la durée de leur trajet en train avec Paris.

C'est pourquoi, pour mesurer les présences partagées avec résidence principale dans les grandes villes de province, on se limitera à la dimension professionnelle.

³¹ Quelle que soit la délimitation choisie : ville centre uniquement, agglomération (ville centre et banlieue) ou aire urbaine (ville centre, banlieue et couronne périurbaine).

développement économique qualitatif de la ville, si il a lieu. Cette liaison plus rapide, complétant, mais ne définissant pas, le développement économique qualitatif de Bordeaux pourrait donc favoriser la modification des flux de mobilité résidentielle avec l'Île-de-France, susceptible de participer à la constitution d'une CUB millionnaire en habitants à l'horizon 2035.

2.3.3. Ingrédient 3 : augmenter l'attractivité vis-à-vis des autres régions françaises

L'augmentation de l'attractivité vis-à-vis des autres régions de province est la troisième transformation de la mobilité résidentielle susceptible de conduire à une CUB de 1 million d'habitants. Les flux de migrants entre Bordeaux et les autres régions de province présentent un profil socio-démographique un peu différent de celui des échanges avec l'Île-de-France. Si dans les 2 cas, les diplômés représentent une part importante des flux de sortie (et, dans une mesure un peu moindre, d'entrée) les installations de provinciaux dans Bordeaux ville centre et dans Talence comportent moins de couples (avec ou sans enfants) et davantage d'étudiants vivant seuls que les installations de franciliens. Ce caractère moins familial des installations de provinciaux se retrouve dans les autres communes de la CUB, avec une part plus faible de couples avec enfants qu'au sein des installations de franciliens. A la différence des familles franciliennes, les familles provenant des autres régions de province s'installant en Aquitaine, le font plutôt hors de la CUB, en Gironde mais surtout dans d'autres départements aquitains (les installations hors CUB de franciliens comprennent en revanche une forte proportion de couples de retraités). Une augmentation de l'intensité de ces flux d'installations en Aquitaine de populations arrivant d'autres régions de province se traduirait donc, surtout, par une croissance de la population des très jeunes adultes étudiants à Bordeaux, Talence et dans le Sud-Ouest de la CUB, et des jeunes adultes en couple dans l'ensemble de la CUB (assez souvent sans enfant, notamment dans les espaces les plus denses). Cette croissance serait directe et immédiate, via les installations de ces populations dans la CUB, elle serait indirecte et différée, via les enfants des familles s'étant installées dans d'autres territoires aquitains, lorsqu'ils atteindront l'âge adulte, notamment ceux poursuivant des études supérieures. La forme (territoire d'installation, âge, diplôme et situation familiale) de ces flux de nouveaux aquitains provenant d'autres régions de province montre une attractivité basée sur les atouts climatiques et environnementaux de la région (partagés, à des degrés divers, avec les autres régions du Sud et de l'Ouest), qui, pour les étudiants, se combine avec une offre de formation bordelaise riche et diversifiée (que l'on retrouve dans d'autres pôles régionaux³²). Aussi, contrairement aux échanges migratoires avec l'Île-de-France dont la forme montre un lien évident avec la dynamique urbaine et économique bordelaise, les échanges migratoires avec les autres régions de province semblent davantage liés à l'attractivité globale du Sud et de l'Ouest que spécifiquement à celle de la métropole bordelaise. Il n'est donc guère pertinent d'imaginer qu'un accroissement de l'intensité des installations de populations arrivant d'autres régions de province pourrait ne concerner que l'Aquitaine ou que Bordeaux. C'est la raison pour laquelle cette hypothèse a été envisagée dans une optique globale, les régions peu attractives du Nord et de l'Est voyant tous leurs flux de sortie vers les régions du Sud et de l'Ouest augmenter avec la même ampleur. Combinée aux autres facteurs migratoires d'accélération de la croissance démographique de la CUB, une augmentation de 10% de l'intensité des flux de mobilité résidentielle depuis les régions du Nord et de l'Est vers celles du Sud et de l'Ouest suffirait pour conduire à une CUB de 1 million d'habitants en 2035. En revanche, si l'objectif d'une CUB millionnaire en habitants devait être atteint par la seule augmentation de l'intensité des départs des régions du Nord et de l'Est vers celles du Sud

³² C'est notamment le cas de Toulouse qui se trouve largement en tête en matière d'attractivité des étudiants provenant d'autres régions, peut être du fait d'une offre plus riche en formations d'ingénieurs.

et de l'Ouest, c'est un doublement de cette intensité qui serait alors nécessaire. Au delà du caractère peu vraisemblable d'une telle évolution, elle se traduirait, à court terme, mais plus encore à moyen terme (du fait du vieillissement à venir de la population) par un accroissement important des déséquilibres démographiques entre les territoires. Dans une telle configuration, les grandes aires urbaines des régions du Nord et de l'Est de la France perdraient environ 10% de leur population de 2006, les autres territoires de ces régions (petites aires et espace rural) perdant environ 12% de leur population de 2006. Les pertes étant rarement homogènes sur un ensemble de régions cela pourrait correspondre à des diminutions de population localement beaucoup plus importantes. A l'inverse, les régions du Sud et de l'Ouest verraient leur population croître de plus de 30% avec des pointes à près de 60% pour l'aire toulousaine (contre plus de 40% pour l'aire bordelaise). En comparaison, la poursuite des comportements de mobilité résidentielle, déjà très hétérogènes, du début des années 2000, conduirait à des déséquilibres plus modérés d'ici 2035 (croissance de la population d'environ 10% dans les grandes aires urbaines des régions du Nord et de l'Est et d'environ 5% dans les autres territoires de ces régions). Dans l'hypothèse d'accélération multi-factorielle de la croissance démographique conduisant à une CUB millionnaire en habitants, l'augmentation de 10% de l'intensité des départs depuis les régions du Nord et de l'Est vers les régions du Sud et de l'Ouest serait en partie compensée par la légère hausse de l'immigration internationale, de sorte que les déséquilibres démographique entre les régions, certes déjà importants, ne seraient que légèrement accrus.

2.3.4. Ingrédient 4 : retenir les familles en cours de constitution

La diminution des migrations associées à la constitution de la famille est la quatrième transformation des flux de mobilité résidentielle susceptible de conduire à une CUB millionnaire en habitants à l'horizon 2035. Cette évolution s'inscrirait dans une logique de densification fondée sur plusieurs grands chantiers de réaménagement urbain proposant de l'habitat familial dans les parties les plus denses de l'agglomération. Il est ainsi souvent évoqué un projet de « retour au centre » des familles avec enfants. Exprimé sous la forme d'un retour des familles, ce type d'évolution semble peu compatible avec l'extrême faiblesse de la mobilité résidentielle des familles avec enfants de la périphérie des villes vers leurs parties centrales. Seules les familles monoparentales dont l'adulte est âgé de 35-44 ans ou les familles dont un adulte au moins est au chômage, connaissent ce type de mobilité résidentielle avec une fréquence non négligeable. Toutefois, le nombre de ces familles, souvent en grande difficulté, ne permet, en l'état actuel des choses, en aucun cas de considérer que leur retour (d'ailleurs bien plus orienté vers la banlieue proche que vers la ville centre) pourrait aboutir au niveau de peuplement souhaité. Cet objectif peut, en revanche, être atteint, si l'on envisage cette densification s'appuyant sur les familles avec enfants, non plus sous l'angle de flux de « retours » ou d'arrivées depuis la périphérie, mais sous celui d'une réduction du niveau des mobilités centrifuges des familles. Il pourrait s'agir de familles ne quittant plus la CUB pour sa périphérie ou la quittant après un séjour plus long, lorsque les enfants ont, par exemple, atteint un âge plus élevé. Il s'agirait ainsi de faire en sorte que les familles en cours de constitution³³, quittent moins fréquemment et/ou moins précocement³⁴ les parties les plus denses de la CUB pour s'installer dans la couronne

³³ Quel que soit l'avancement de cette constitution de la famille, même si l'exploitation délicate des données laisse supposer des départs intervenant plutôt lors de la naissance du 1^{er} ou du 2^{ème} enfant (C. Kersuzan, 2008, 2010).

³⁴ Pour augmenter une population, via la modification de comportements de mobilité résidentielle, on peut soit réduire la fréquence des départs, soit rendre ces départs plus tardifs. Bien qu'il soit évident que, du fait du caractère fatal de la mortalité, réduire la fréquence d'un mode de sortie d'une population, revienne aussi à allonger la durée de présence dans cette population, ici, la relative faiblesse de la mortalité aux âges de ces

périurbaine de Bordeaux, voire au delà des limites de l'aire urbaine. Diminuer et/ou rendre plus tardive cette forme de mobilité résidentielle suppose que recule le système de représentation sociale qui la gouverne (vie familiale adaptée aux périphéries peu denses et inadaptée aux espaces de forte densité). Si la plus grande visibilité des difficultés de la vie familiale périurbaine résultant de la dépendance vis-à-vis de l'automobile de ce mode de vie et de la hausse du coût du carburant pourrait participer à son affaiblissement, cela ne saurait pour autant suffire. Il est en effet nécessaire d'améliorer la capacité d'accueil des familles dans les parties denses de la ville, ce qui passe notamment par la production de logements de beaucoup plus grande taille en ville centre et en proche banlieue si l'on souhaite réduire la fréquence de ces départs. Pour ne faire que retarder les départs de familles³⁵, les exigences en matière de transformation de la composition du parc de logements selon la taille seraient moins fortes, les ménages familiaux en question ne connaissant pas forcément leurs besoins d'espace les plus importants à ce stade de leur développement. En revanche, l'effort devrait alors porter sur l'accessibilité de ces logements, en particulier en termes de coûts de location, puisque, pour être efficace sur le peuplement, une augmentation modérée de la durée de présence des familles dans les parties denses de l'agglomération, doit toucher de larges franges de population. Il ne s'agit pas tant ici de considérer la mixité sociale comme un objectif en soi, mais qu'elle permette plus de mixité des âges donc plus de peuplement. Les départs de Bordeaux, mais aussi des autres communes de la CUB, sont, en effet, fortement liés à l'âge et aux catégories sociales, les différents phénomènes de sélectivité migratoire ayant des facteurs communs. A priori, la rigidité et la spécification des conditions d'accès au logement n'est pas toujours souhaitable puisqu'elle rend plus difficile des adaptations que la transformation des populations et des modes de vie peut exiger. Toutefois, il paraît difficile de ne pas « réserver » aux familles une proportion des logements plus grands produits pour elles. En effet, en l'absence de telles politiques qualitatives, les nouveaux logements de plus grande taille, a priori familiaux, pourraient, dans un contexte de croissance continue de l'espace habité par personne, être occupés par des petits ménages aisés sans enfants (couples de retraités, mais surtout, jeunes actifs isolés ou en couple). Si la production de logements constitue une politique, qui, selon son orientation, peut permettre de réduire l'intensité des départs de familles ou de les retarder, elle ne suffit sans doute pas à elle seule à renverser l'idée selon laquelle les villes centres et les proches banlieues sont peu adaptées à la vie familiale. L'accueil des familles dans les parties denses de l'agglomération bordelaise suppose par ailleurs, des équipements et des services, que ce soit en termes de garde, de culture, de transports publics et de sécurité des espaces extérieurs, notamment vis-à-vis de la circulation des véhicules. En supposant que cette politique d'accueil familial soit effective elle pourrait conduire à une diminution des flux d'émigrations de familles (associant moindre fréquence et départs retardés). Combinée avec les autres transformations de la mobilité résidentielle susceptible de conduire à une CUB de 1 million d'habitants en 2035, cette réduction des départs de la CUB devrait être de 25% pour ceux dirigés vers la couronne périurbaine de Bordeaux et la Gironde rurale et de 10% pour ceux dirigés vers le Bassin d'Arcachon et les territoires aquitains non girondins. Cette modification des comportements de mobilité résidentielle ne réduirait qu'assez peu la croissance démographique des parties périphériques de l'aire urbaine de Bordeaux (40% d'augmentation entre 2006 et 2035, contre 45% si les comportements de mobilité résidentielle 1999-2005 se poursuivaient). En revanche, si il s'agissait de la seule modification des flux de mobilité résidentielle, cette

départs associés à la constitution de la famille, différencie assez nettement le fait de réduire leur fréquence ou celui de retarder leur survenue, sur le plan de la dynamique démographique, mais surtout sur celui de l'action publique.

³⁵ Ce qui, comme on l'a dit, peut être aussi efficace en termes de peuplement, si ces mobilités plus tardives concernent une large frange de jeunes adultes constituant leur famille.

baisse des mouvements centrifuges associés à la constitution familiale devrait atteindre 50% pour tous les départs de la CUB vers un autre territoire aquitain pour conduire à une CUB millionnaire en habitants. La croissance démographique des parties périphériques de l'aire urbaine de Bordeaux ne serait alors que d'environ 20% entre 2006 et 2035, marquant un ralentissement très net (assez semblable à ce que l'on observerait si les comportements de mobilité résidentielle des années 1990 s'étaient poursuivis).

2.4. Incertitudes et implications associées au Bordeaux millionnaire

Au total, il existe essentiellement 4 types de transformation de la mobilité résidentielle de nature à conduire à une CUB millionnaire en habitants :

- augmentation de l'immigration internationale,
- modification des échanges migratoires avec l'Île-de-France (réduction des départs de jeunes adultes diplômés, augmentation des arrivées de couples avec ou sans enfant),
- augmentation des arrivées depuis les autres régions de province (étudiants, jeunes adultes dans la CUB, familles avec enfants dans le reste de l'Aquitaine),
- diminution des départs de familles en constitution vers la Gironde périurbaine et rurale, et plus généralement vers l'Aquitaine hors CUB.

Prise isolément, chacune de ces transformations devrait, pour parvenir, seule, à une CUB de 1 million d'habitants en 2035, prendre une ampleur peu vraisemblable et surtout susceptible de favoriser des déséquilibres socio-démographiques, territoriaux et politiques. En revanche, la manifestation conjointe de ces 4 modifications des mouvements migratoires pourrait, avec des niveaux, qui sans être, dans l'état actuel des choses, les plus probables, ne sont pas pour autant invraisemblables, conduire à une CUB de 1 million d'habitants en 2035. Par nature synergique, via le système dynamique que forment les populations régionales et locales, cette combinaison de mutations modérées ne se limite pas à une addition d'habitants supplémentaires mais induit de nombreux effets croisés d'amplification. Ainsi, une hausse de l'immigration internationale ne se manifestant pas que dans la CUB, elle favoriserait, notamment en Île-de-France, et dans certaines autres régions de province, soit par simple augmentation de potentiel démographique, soit par effet d'éviction, la croissance des installations dans la CUB. Un raisonnement de même nature peut être tenu concernant une éventuelle croissance des installations de familles provenant d'autres régions dans l'Aquitaine hors CUB : leurs enfants formeraient les futurs très jeunes adultes migrant vers les parties centrales de l'agglomération bordelaise. Le modèle multi-états (ou projections liées) permet précisément de prendre en compte ces synergies et de montrer que la combinaison de changements modérés et plausibles a au moins autant d'effet qu'une variation unidimensionnelle brutale, ingérable et peu vraisemblable.

La combinaison de plusieurs modifications des comportements de mobilité résidentielle se compensant en partie en termes de composition par âge, ne se traduirait pas, sur ce plan, par des différences très importantes avec ce que l'on observerait si les migrations du début des années 2000 conservaient la même intensité. Globalement les différences de composition par âge entre les territoires girondins seraient à peu près aussi importantes que ce à quoi conduirait la poursuite des comportements migratoires du début des années 2000. L'essentiel des légères modulations distinguant la future ville millionnaire de la projection tendancielle des comportements de mobilité résidentielle du début des années 2000, concernent la commune de Bordeaux qui serait :

- un peu moins spécialisée dans l'accueil des très jeunes adultes (15% de 18-24 ans, contre 16%),
- un peu plus riche en familles, notamment avec enfants de moins de 7 ans (19% de moins de 18 ans et 23% de 35-54 ans, contre respectivement 18% et 22%),
- encore moins touchée par le vieillissement (15% de 65 ans et plus, contre 16%).

Parallèlement, le vieillissement important attendu dans les parties périphériques de la CUB et de l'aire urbaine et, plus encore, dans les territoires ruraux et littoraux, serait légèrement atténué (le plus souvent d'un peu moins d'un point de pourcentage).

Sans aller jusqu'à considérer que les évolutions modérées ici combinées ne sont aucunement porteuses de déséquilibres (les situations existantes étant déjà problématiques sous certains aspects), elles restent compatibles avec les orientations proposées pour le projet de ville. Pour autant, les exigences en matière de réalisation sont assez élevées. Qu'il s'agisse de logement, de transports, d'aménagement de l'espace public, de services, de qualité de vie, d'attractivité universitaire et de développement économique, un Bordeaux millionnaire en habitants, socialement soutenable, dépend de nombreuses conditions.

En considérant l'hypothèse combinant les 4 formes de transformation des comportements de mobilité résidentielle de nature à conduire à une CUB de 1 million d'habitants, la croissance démographique se traduirait par une augmentation de l'ordre de 175 000³⁶ ménages supplémentaires, contre 98 000 environ si les comportements de mobilité résidentielle 1999-2005 restaient inchangés ou 75 000 environ si ceux des années 1990 se poursuivaient.

	accroissement du nombre de ménages 2006-2035		
	combinaison des 4 chemins	poursuite des tendances 1999-2005	poursuite des tendances 90-99
CUB	+165 000 à +185 000	+88 000 à +108 000	+65 000 à +85 000
Bordeaux	+47 000 à +53 000	+19 000 à +23 000	+6 000 à +10 000
CUB + 7 communes	+171 000 à +201 000	+96 000 à +120 000	+72 000 à +92 000

Si l'on ne peut traduire directement cette variation du nombre de ménages en construction de nouveaux logements, elle donne néanmoins un ordre de grandeur des besoins. Loin de se résumer à sa dimension strictement quantitative, la politique de construction de logements neufs comporte naturellement un aspect qualitatif (en termes de taille des logements, de statut d'occupation, de conditions d'accès,...). Résultat d'un ajustement permanent avec les différentes catégories de population, cette déclinaison qualitative des besoins en logements est à la fois le moteur et la conséquence de la dynamique démographique. En effet, si la corrélation entre type de logement et catégorie de population est très élevée, elle s'avère assez instable dans le temps et dans l'espace. Ainsi, cette corrélation a non seulement augmenté³⁷, mais elle s'est déformée avec le temps³⁸. De

³⁶ De +165 000 à +185 000 ménages supplémentaires par rapport à 2006, cet intervalle prenant en considération les différentes évolutions que pourrait connaître la composition des ménages entre 2006 et 2035 (en termes de nombre de personnes et de groupe d'âge de ces personnes).

³⁷ En 1968, les 18-24 ans représentaient 22% des habitants des logements de 1 pièce de Bordeaux, en 1999 ils en représentaient 51%, 18% des bordelais de 18-24 ans des ménages ordinaires résidant dans des logements de 1 pièce en 1968 contre 31% en 1999. De même, en 1968, les 35-54 ans représentaient 26% des habitants des logements de 5 pièces des 7 communes dont l'adhésion à la CUB est aujourd'hui discutée, en 1999 ils en représentaient 39%, 19% des 35-54 ans des ménages ordinaires de ces 7 communes résidant dans des logements de 5 pièces en 1968 contre 35% en 1999.

³⁸ En 1968, les 65 ans et plus de Bordeaux étaient légèrement sur-représentés dans les logements de 1 et 2 pièces (18% des habitants de ces logements tout en représentant 15% de la population des ménages) alors qu'en 1999 ils étaient sous-représentés dans les logements de 1 et 2 pièces (11% des habitants de ces

même, à une même date elle se modifie fortement d'un quartier à l'autre, au sein d'une même ville³⁹. S'agissant de discuter d'une politique d'aménagement à long terme, il serait donc peu pertinent de considérer qu'il existe une relation stable et fonctionnelle entre caractéristiques des logements et celles de leurs habitants. On peut néanmoins considérer que la combinaison des modifications des comportements migratoires conduisant à une CUB millionnaire en habitants engendrant aussi un léger recul de la spécialisation des compositions par âge des territoires, ils impliquent aussi une moindre spécialisation des parcs de logements. Combinée à l'accroissement global de la population, la légère croissance de la proportion de jeunes enfants résultant des transformations de la mobilité résidentielle, se traduirait par un doublement de leur nombre en ville centre et par une augmentation de plus de 40% de ce nombre dans le reste de la CUB. Il est donc nécessaire d'associer à la politique ambitieuse du logement, une politique de l'enfance (modes de garde, prise en charge scolaire, vie éducative et culturelle, sécurisation et aménagement spécifique des espaces publics,...). La question des transports est évidemment cruciale, car la saturation des voies et des transports publics peut engendrer une détérioration de la qualité de vie perçue et par la même de l'attractivité de la ville vis-à-vis des autres régions et de sa capacité à retenir les familles. Une organisation plus polycentrique de l'agglomération, à condition qu'elle n'engendre pas un éloignement des populations vis-à-vis de leur lieu de travail, et un plus grand mélange entre habitat et activité constitue peut être une politique de nature à limiter ce risque de saturation en favorisant des mobilités n'utilisant les principaux axes de circulation automobile ou les lignes de transport public les plus chargées. La poursuite du développement de l'attractivité universitaire vis-à-vis des étudiants provenant d'autres régions françaises et d'autres pays constitue aussi une condition de l'effectivité du projet de ville millionnaire en habitants. Elle est un élément, nécessaire, mais loin d'être suffisant, qui permettrait à la ville d'élargir la quantité et la diversité des emplois qualifiés et bien rémunérés qu'elle peut offrir. En effet, sans accroissement de l'attractivité universitaire et sans un tel développement économique qualitatif, on pourrait imaginer, non seulement que les étudiants, aquitains ou non, choisissent d'autres lieux d'étude mais aussi que les diplômés issus de la ville, la quittent à un rythme encore plus important qu'aujourd'hui pour trouver un emploi correspondant à leur qualification. Ce contexte défavorable à la réalisation des objectifs démographiques du projet de ville, pourrait provenir soit d'une économie régionale insuffisamment dynamique (les départs de jeunes diplômés seraient alors, comme c'est encore le cas aujourd'hui, essentiellement dirigés vers l'Île-de-France), soit de difficultés économiques plus nationales (les départs de jeunes diplômés vers l'étranger s'accroîtraient alors encore plus rapidement qu'ils ne l'ont fait au cours des années 1990 et 2000). On associe ce contexte à une diminution de 10% de l'intensité des migrations d'étudiants aquitains vers Bordeaux, Talence et Pessac, et à une hausse de l'intensité des migrations de jeunes adultes vers l'Île-de-France et l'étranger de 40% depuis les espaces de résidence des étudiants (Bordeaux et le Sud-Ouest de la CUB) et de 15% depuis le reste de la CUB. Dans les limites actuelles, la population de la CUB, ne dépasserait alors pas les 765 000 habitants en 2035 (825 000 habitants en intégrant les 7 communes dont l'adhésion est aujourd'hui discutée), dont

logements tout en représentant 15% de la population des ménages). Dans le même temps, la sur-représentation des 65 ans et plus dans les logements de 1 ou 2 pièces des 7 communes dont l'adhésion à la CUB est aujourd'hui discutée, avait tendance à augmenter (en 1968 15% des habitants de ces logements tout en représentant 12% de la population des ménages, en 1999, 29% des habitants de ces logements tout en représentant 9% de la population des ménages).

³⁹ En 2008, les 18-24 ans représentent entre 7% et 70% des habitants des logements de 1 pièce selon le quartier de Bordeaux (7% dans certains quartiers du Nord de la ville et 70% dans un des quartiers du centre), contre 51% pour l'ensemble de la commune.

230 000 dans la ville centre, ce qui correspondrait à peu de choses près à sa population de 2006.

Tableau récapitulatif des évolutions observées (1999-2006) et projetées (2006-2035).

	Bordeaux	Reste de la CUB	CUB à 27 communes	7 communes susceptibles d'adhérer	CUB à 34 communes	Reste de la Gironde	Ensemble de la Gironde
Population 1999 (RGP)	215 000	445 000	660 000	45 000	705 000	583 000	1 288 000
Population 2006 (RRP)	232 000	471 000	703 000	47 000	750 000	644 000	1 394 000
Population 2026 (T06)	246 000	538 000	784 000	57 000	841 000	799 000	1 640 000
Population 2035 (T06)	259 000	567 000	826 000	61 000	887 000	859 000	1 746 000
Population 2026 (MM)	288 000	613 000	902 000	60 000	962 000	783 000	1 745 000
Population 2035 (MM)	311 000	666 000	977 000	65 000	1 042 000	846 000	1 888 000
Taux de variation annuel moyen 1999-2006	1,1%	0,8%	0,9%	0,6%	0,9%	1,4%	1,1%
Taux de variation annuel moyen 2006-2026 (T06)	0,3%	0,7%	0,6%	1,0%	0,6%	1,1%	0,8%
Taux de variation annuel moyen 2026-2035 (T06)	0,6%	0,6%	0,6%	0,8%	0,6%	0,8%	0,7%
Taux de variation annuel moyen 2006-2026 (MM)	1,1%	1,3%	1,3%	1,2%	1,3%	1,0%	1,1%
Taux de variation annuel moyen 2026-2035 (MM)	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%
Variation 2006-2035 du nombre de ménages (T06)	+21 000	+76 000	+98 000	+10 000	+108 000		
Variation 2006-2035 du nombre de ménages (MM)	+50 000	+125 000	+175 000	+11 000	+186 000		
Proportion de moins de 18 ans en 1999 (RGP)	16%	22%	21%	25%	21%	22%	21%
Proportion de 18-24 ans en 1999 (RGP)	17%	11%	13%	8%	13%	7%	10%
Proportion de 25-34 ans en 1999 (RGP)	19%	15%	16%	12%	16%	13%	15%
Proportion de 35-54 ans en 1999 (RGP)	25%	29%	28%	37%	28%	29%	29%
Proportion de 55-64 ans en 1999 (RGP)	7%	900%	8%	9%	8%	10%	9%
Proportion de 65 ans et + en 1999 (RGP)	16%	14%	14%	9%	14%	19%	16%
Proportion de moins de 18 ans en 2006 (RRP)	16%	21%	20%	23%	20%	22%	21%
Proportion de 18-24 ans en 2006 (RRP)	18%	11%	13%	8%	13%	7%	10%
Proportion de 25-34 ans en 2006 (RRP)	19%	13%	15%	10%	15%	12%	13%
Proportion de 35-54 ans en 2006 (RRP)	24%	29%	27%	33%	27%	29%	28%
Proportion de 55-64 ans en 2006 (RRP)	9%	11%	10%	14%	10%	12%	11%
Proportion de 65 ans et + en 2006 (RRP)	14%	15%	15%	12%	15%	18%	17%
Proportion de moins de 18 ans en 2035 (T06)	18%	21%	20%	21%	20%	19%	20%
Proportion de 18-24 ans en 2035 (T06)	16%	10%	13%	8%	12%	6%	9%

	Bordeaux	Reste de la CUB	CUB à 27 communes	7 communes susceptibles d'adhérer	CUB à 34 communes	Reste de la Gironde	Ensemble de la Gironde
Proportion de 25-34 ans en 2035 (T06)	19%	13%	15%	9%	15%	10%	12%
Proportion de 35-54 ans en 2035 (T06)	22%	24%	23%	25%	24%	25%	24%
Proportion de 55-64 ans en 2035 (T06)	9%	11%	10%	12%	10%	13%	12%
Proportion de 65 ans et + en 2035 (T06)	16%	21%	19%	25%	19%	27%	23%
Proportion de moins de 18 ans en 2035 (MM)	19%	21%	21%	21%	21%	19%	20%
Proportion de 18-24 ans en 2035 (MM)	15%	10%	12%	8%	12%	6%	9%
Proportion de 25-34 ans en 2035 (MM)	19%	13%	15%	9%	15%	10%	13%
Proportion de 35-54 ans en 2035 (MM)	23%	25%	24%	25%	24%	25%	24%
Proportion de 55-64 ans en 2035 (MM)	9%	11%	10%	12%	10%	13%	12%
Proportion de 65 ans et + en 2035 (MM)	15%	20%	18%	25%	18%	27%	22%

RGP : Recensement Général de la Population. RRP : Recensement Rénové de la Population.

T06 : Projections (méthode des projections liées) selon une hypothèse de poursuite des comportements démographiques « 2001-2005 ».

MM : Projections (méthode des projections liées) selon une hypothèse de combinaison des transformations des comportements migratoires conduisant à une CUB millionnaire en habitants à l'horizon 2035.



3ème partie : Prospective de l'habitat et de la population dans la Presqu'île de la CUB : Ambès, Saint-Louis de Montferrand, Saint-Vincent de Paul

3^{ème} partie : Prospective de l'habitat et de la population dans la Presqu'île de la CUB : Ambès, Saint-Louis de Montferrand, Saint-Vincent de Paul

Sous la forme d'un cas d'école et dans le contexte d'un territoire soumis à de possibles restrictions environnementales brutales des espaces constructibles⁴⁰, cette démarche prospective permet d'illustrer les conséquences des politiques et opportunités de construction de logements sur l'évolution de l'effectif et de la structure par âge de la population.

Cette démarche s'organise autour de 3 niveaux de restriction des espaces constructibles :

- des restrictions ne touchant aucun des espaces d'implantation prévus pour les programmes d'habitat envisagés ces dernières années, ce qui revient à considérer que tous seront achevés dans leur intégralité ;
- des restrictions touchant une partie des espaces d'implantation prévus pour les programmes d'habitat envisagés ces dernières années, ce qui revient à considérer que ne seront achevés que ceux déjà physiquement entamés ;
- des restrictions touchant la totalité des espaces d'implantation prévus pour les programmes d'habitat envisagés ces dernières années, ce qui revient à considérer qu'aucun des logements de ces programmes, y compris ceux déjà achevés, ne seraient susceptibles d'être occupés. Autrement dit, le parc de logements resterait identique à ce qu'il était en 2006, les logements bâtis depuis étant détruits ou exclus du parc (y compris lorsque l'on calcule le taux de vacance qui ne les prend pas alors en compte),

Pour chacun de ces niveaux de restriction on imagine 2 situations :

- une situation de perte d'attractivité avec un taux de vacance relativement important touchant environ le tiers des logements disponibles pour un renouvellement de leurs occupants, on l'associe à une poursuite de l'étalement urbain vers une périphérie beaucoup plus lointaine que les 3 communes étudiées, ce qui se traduirait par des ménages plus petits dans les logements disponibles pour un renouvellement de leurs occupants, les familles s'installant plus loin de la ville centre ;
- une situation de forte attractivité avec un taux de vacance très faible touchant moins de 4% des logements disponibles pour un renouvellement de leurs occupants, on l'associe à une densification de la CUB, ce qui se traduirait par des ménages ne connaissant qu'une diminution modérée dans les logements disponibles pour un renouvellement de leurs occupants, les familles s'installant plus près de la ville centre.

Dans tous les cas, on procède selon les étapes suivantes.

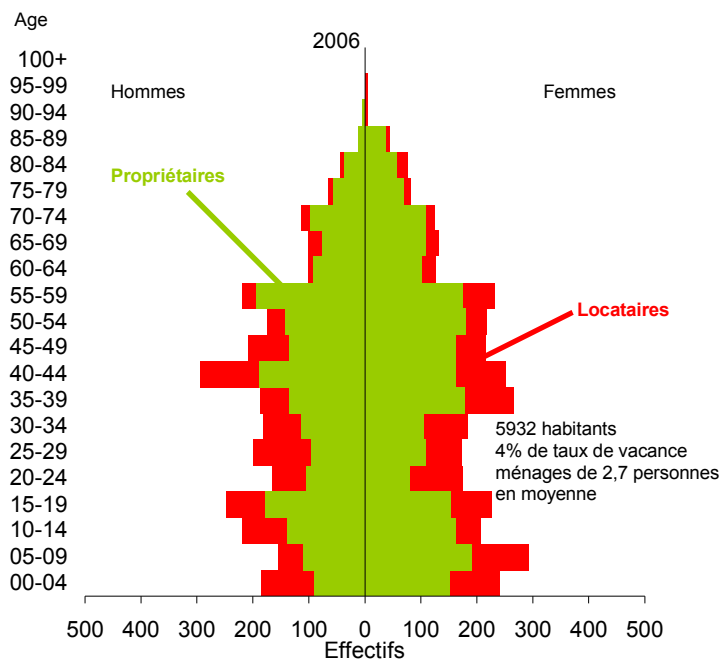
1. On part de la répartition par sexe et âge des propriétaires de logements en 2006 que l'on fait survivre et quitter⁴¹ leur logement jusqu'en 2035, les logements libérés (par décès ou départ du dernier occupant) sont réaffectés dans le stock de logements disponibles pour un renouvellement de leurs occupants via l'accession à la propriété.

2. On associe aux stock de logements disponibles (logements libérés par les propriétaires décédés ou partis + logements proposés à la location + nouveaux logements des éventuels programmes destinés à la location ou à l'accession à la propriété), un taux de vacance

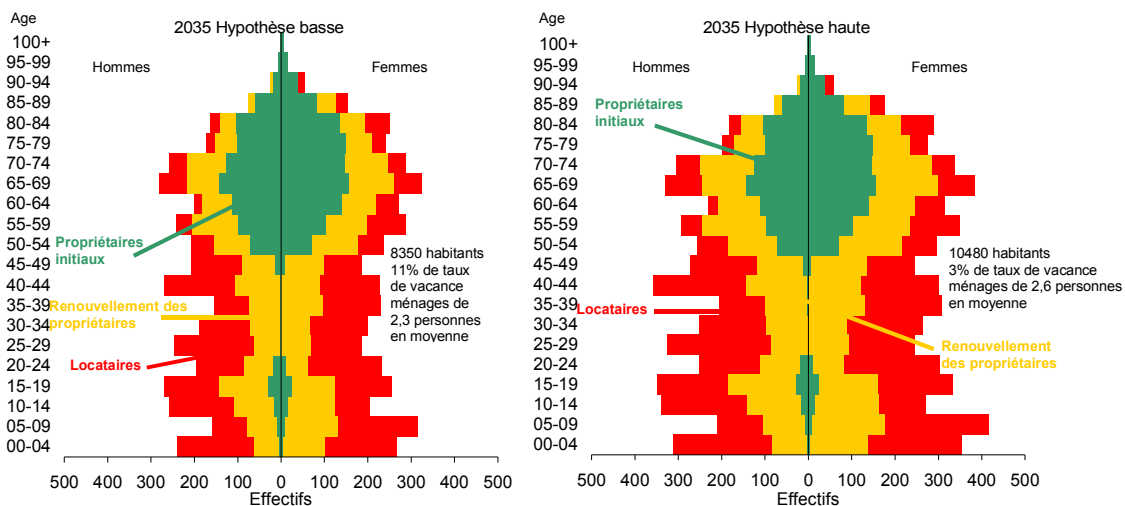
⁴⁰ En raison de l'exposition à une montée des eaux de la Gironde, de la Garonne et de la Dordogne, subite, en cas de tempête, ou plus progressive, du fait du réchauffement climatique.

⁴¹ Selon le rythme de changement de logement « 2002-2007 » des personnes propriétaires dans ces communes.

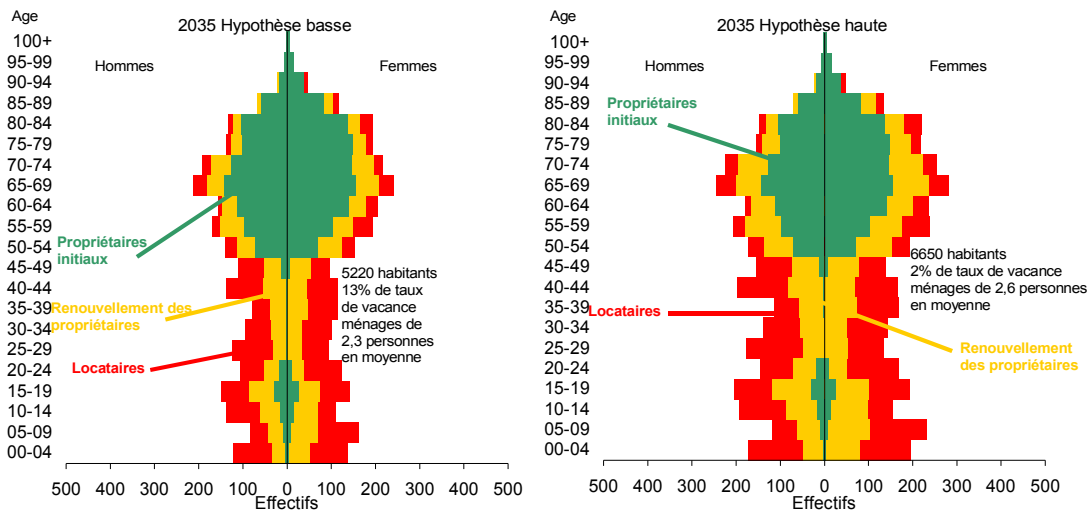
(correspondant aux 2 situations envisagées), et une structure par âge. Cette structure par âge est fonction du statut d'occupation (location ou accession à la propriété) vers lequel sont orientés les logements anciens comme les logements neufs construits dans le cadre des programmes, elle ensuite transformée de façon à tenir compte de l'évolution que l'on peut attendre de la composition par âge à l'échelle de l'ensemble de la rive droite de la CUB d'ici 2035.



Population des ménages en 2035 si tous les projets sont réalisés

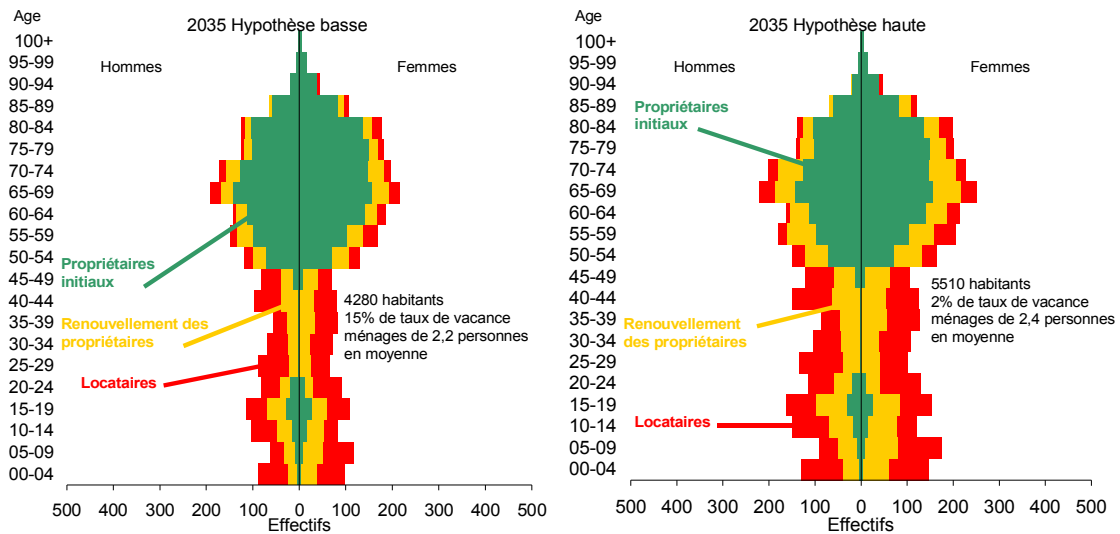


Population des ménages en 2035 si seuls les projets en cours* sont réalisés



* Projets physiquement entamés à la date des réunions de printemps 2010 + première tranche du projet GOTHAM

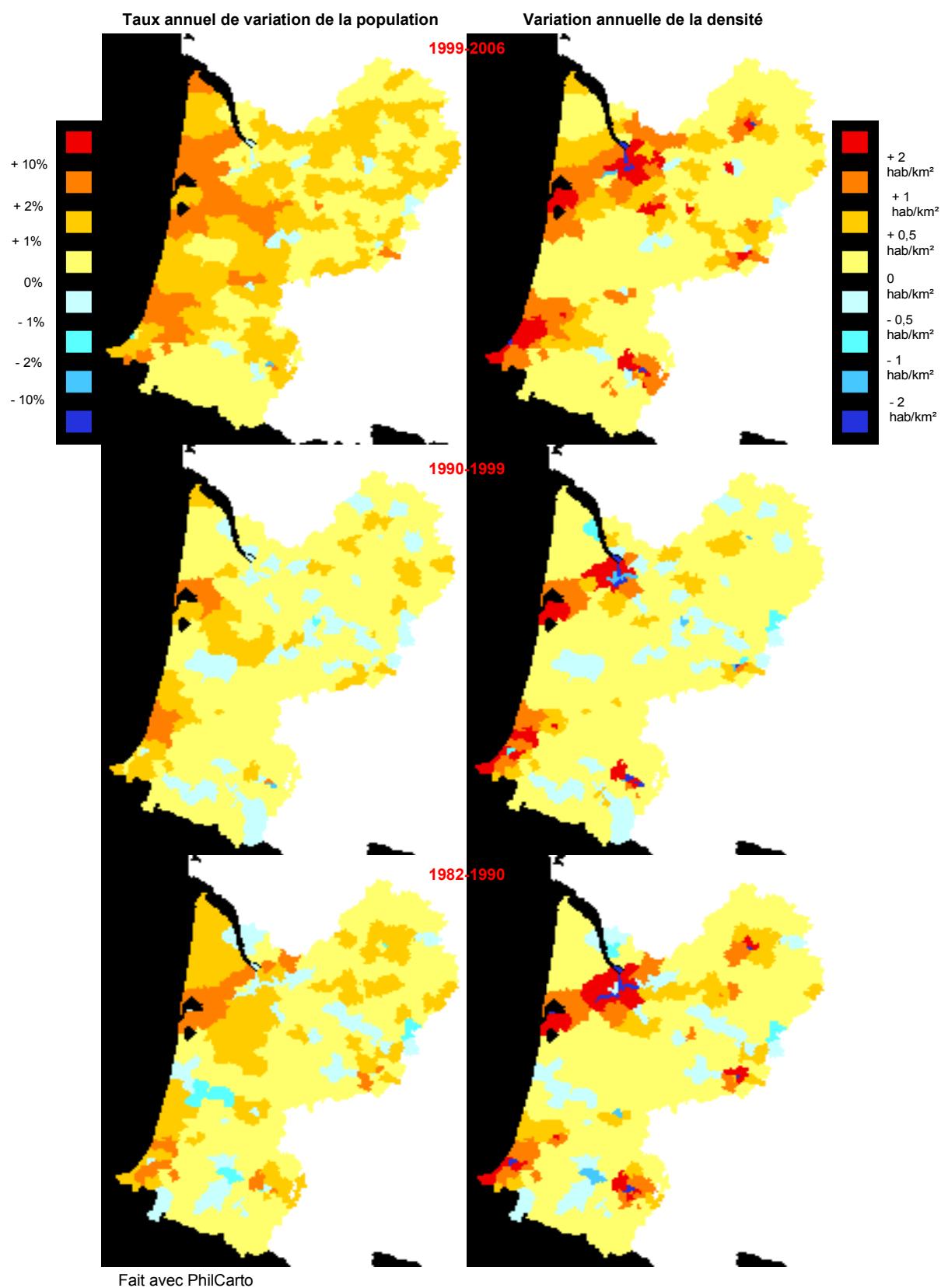
Population des ménages en 2035 en l'absence de toute construction depuis le 1er janvier 2008



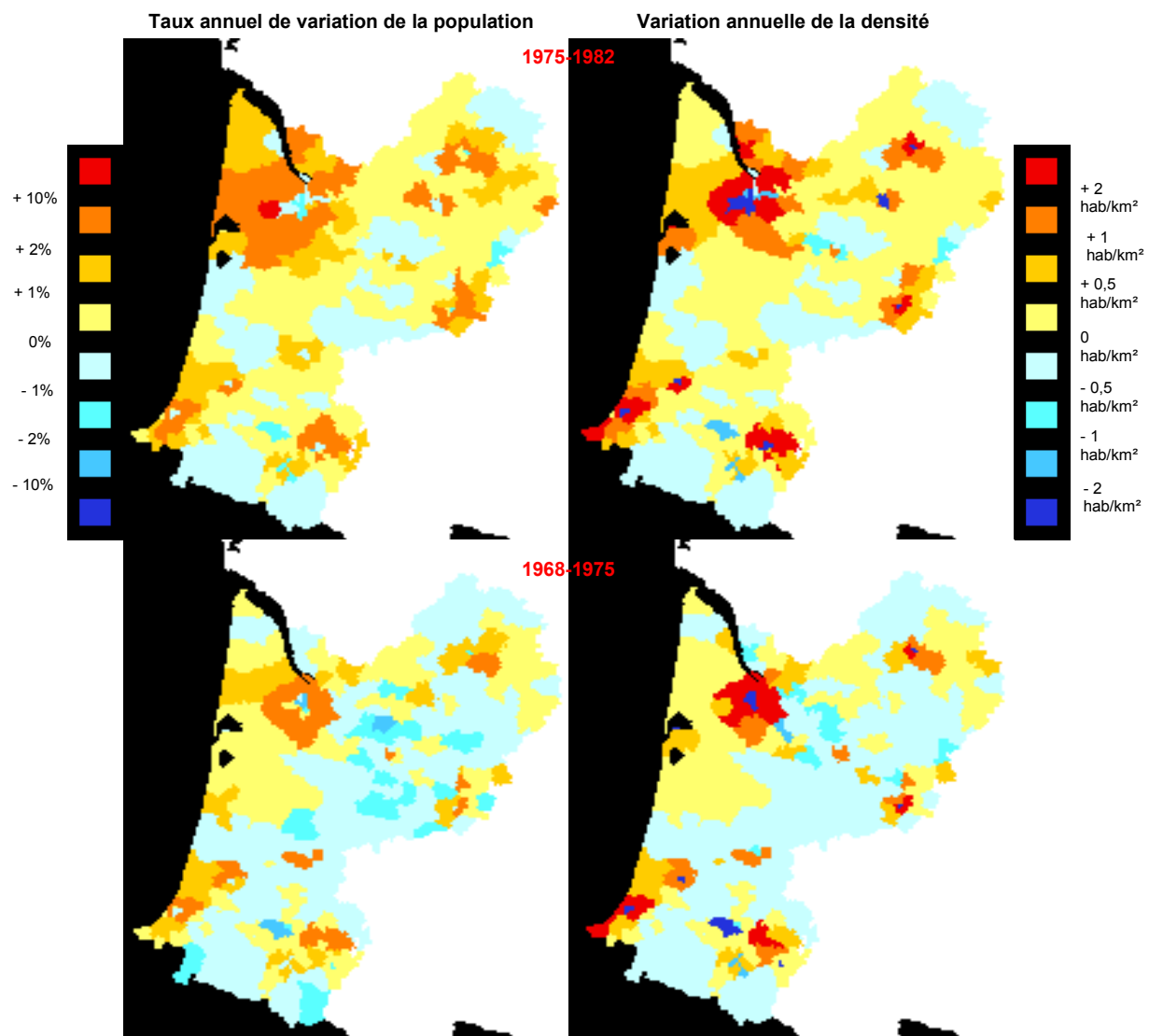


4ème partie : Annexes

Variations migratoires selon la mesure

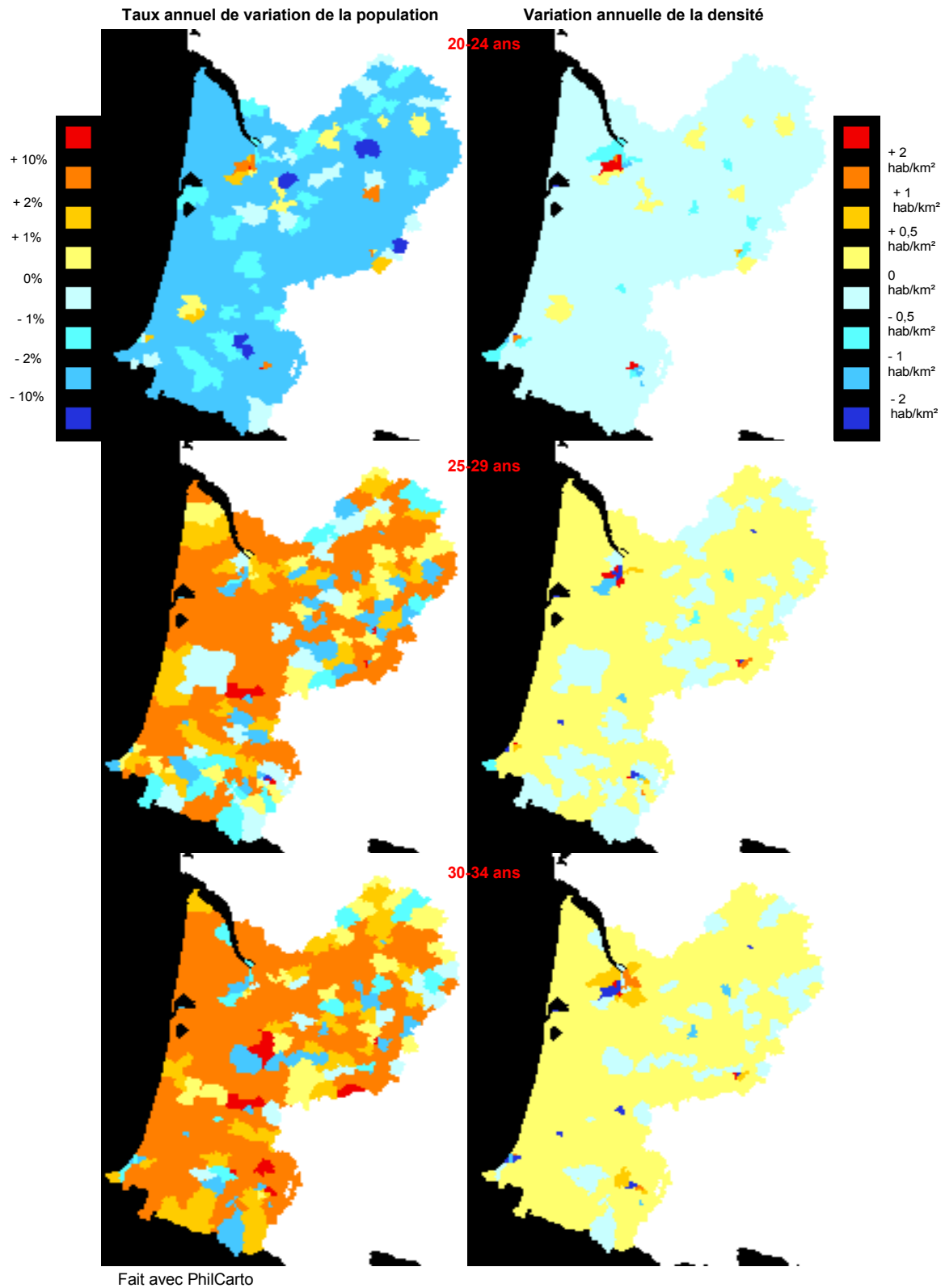


Variations migratoires selon la mesure

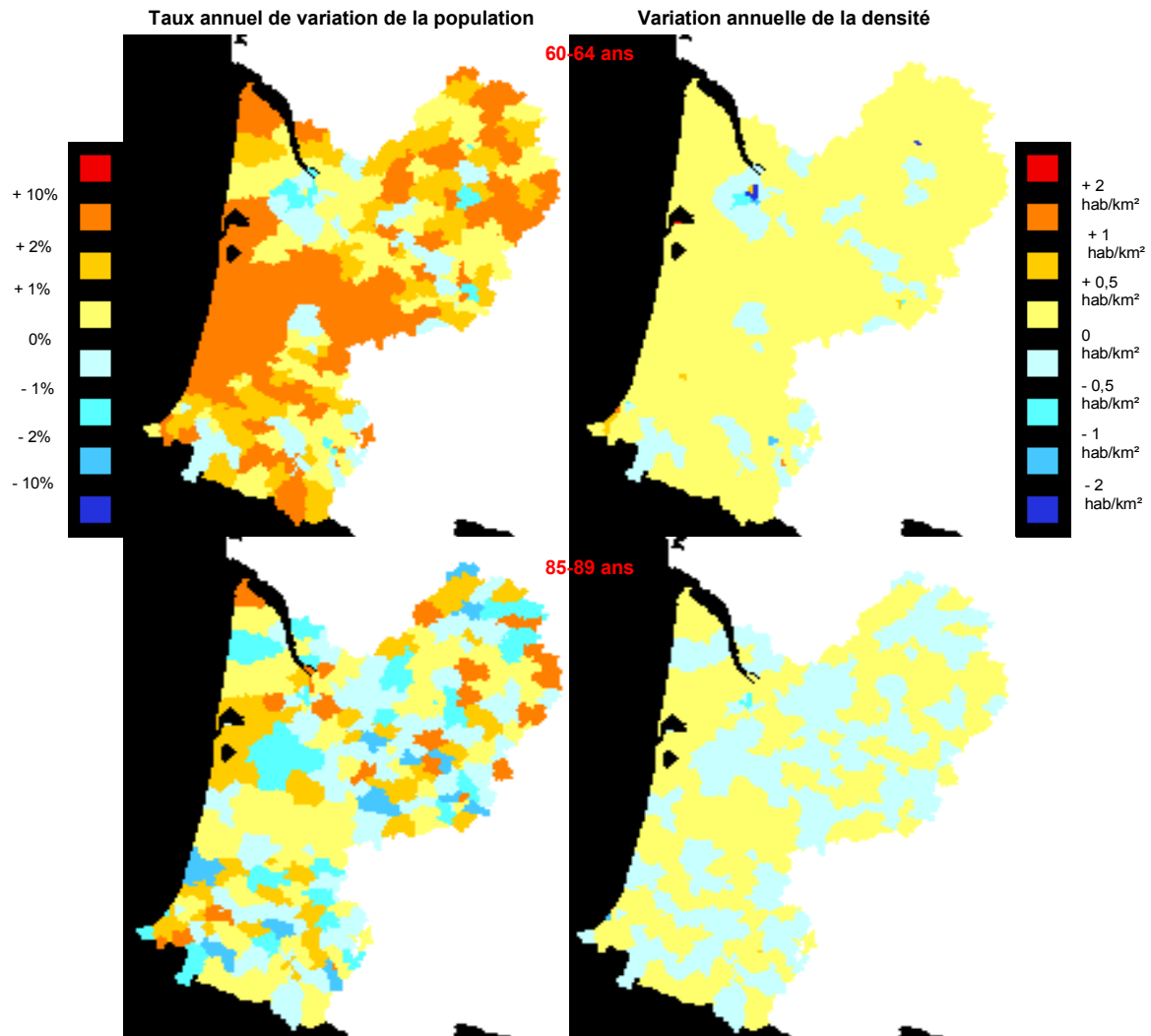


Fait avec PhilCarto

Variation migratoires « 2002-2007 », selon la mesure et le groupe d'âge

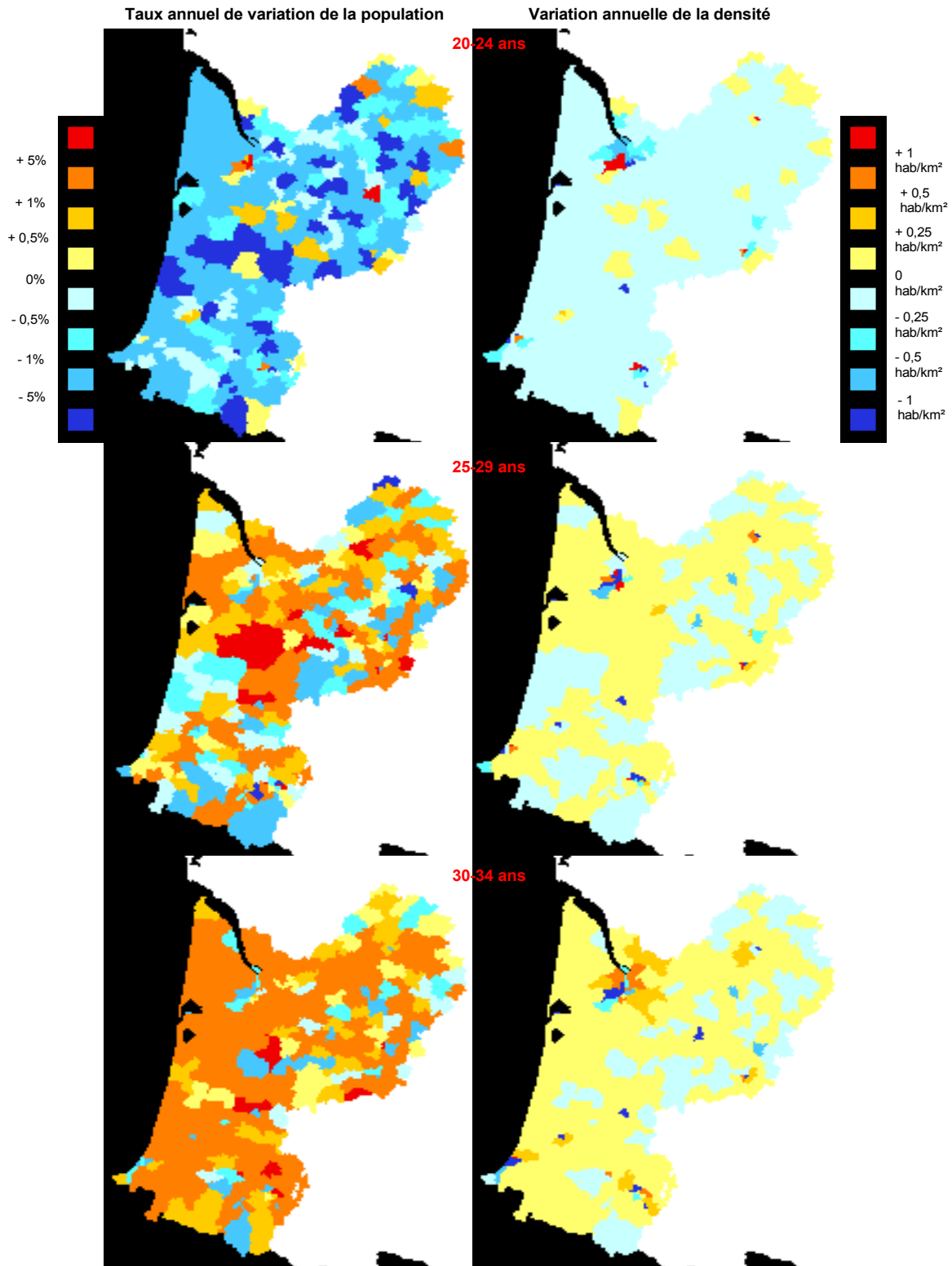


Variation migratoires « 2002-2007 », selon la mesure et le groupe d'âge



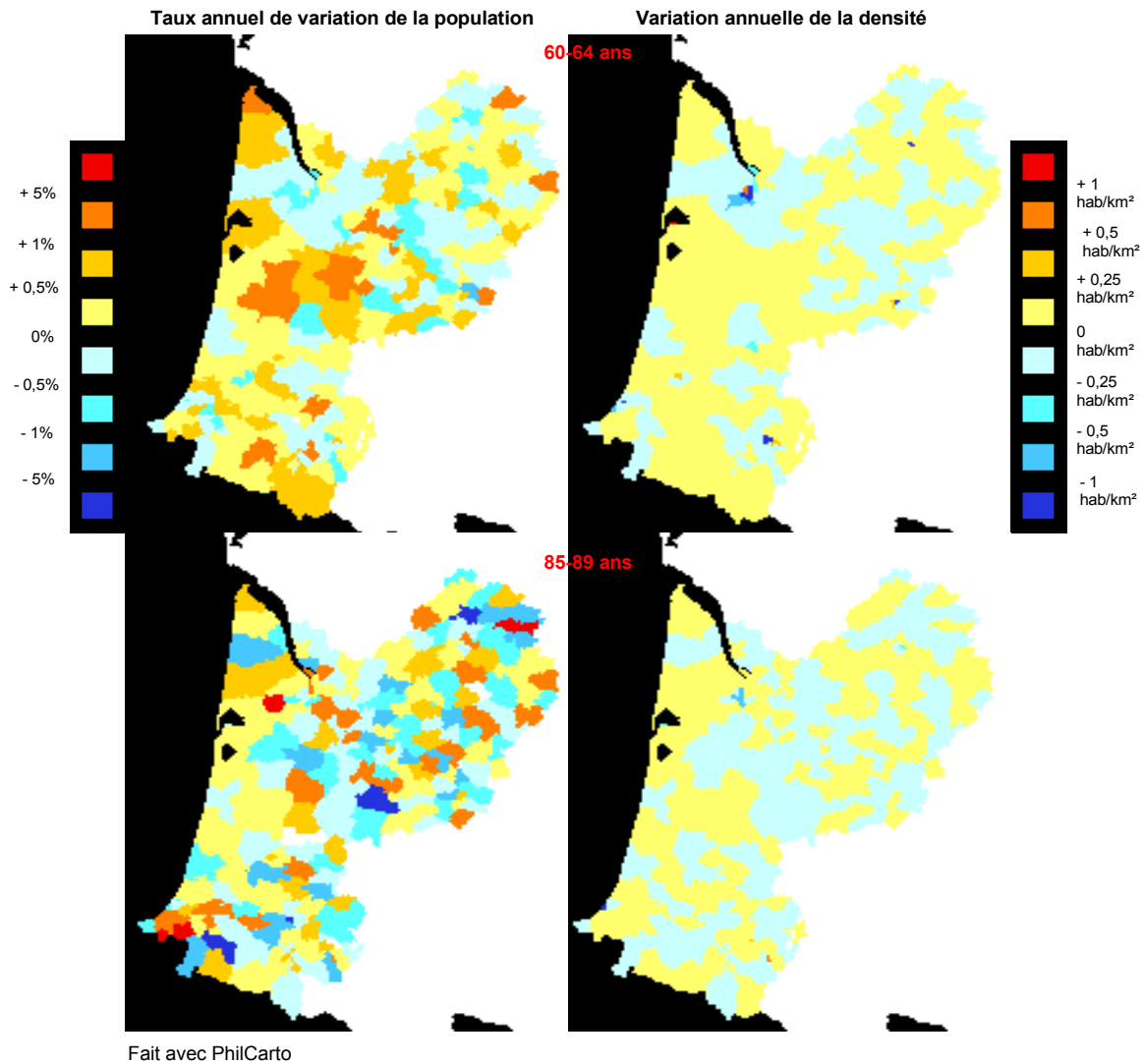
Fait avec PhilCarto

Variation « 2002-2007 », résultant des échanges migratoires avec les autres cantons d'Aquitaine,
selon la mesure et le groupe d'âge

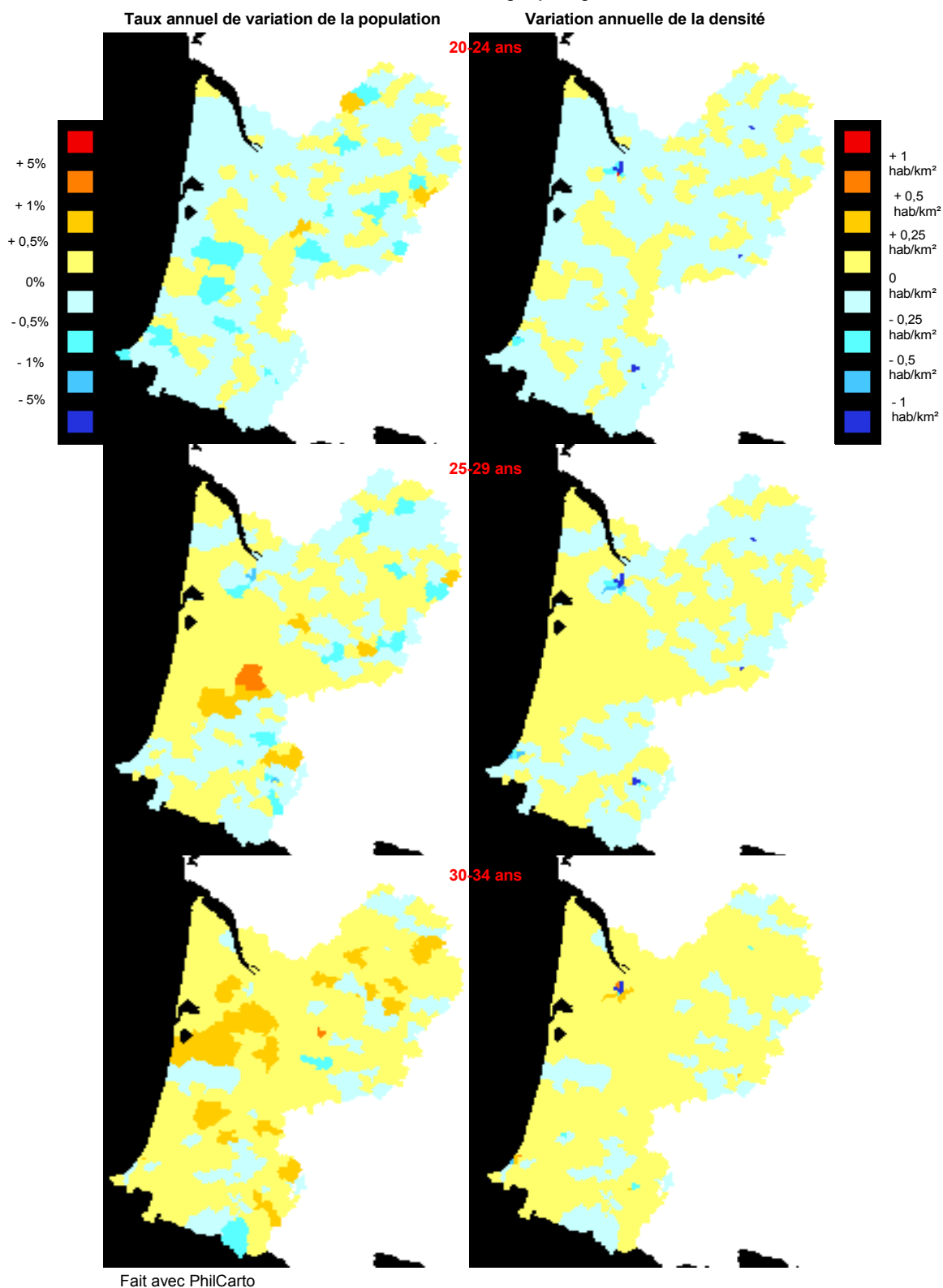


Fait avec PhilCarto

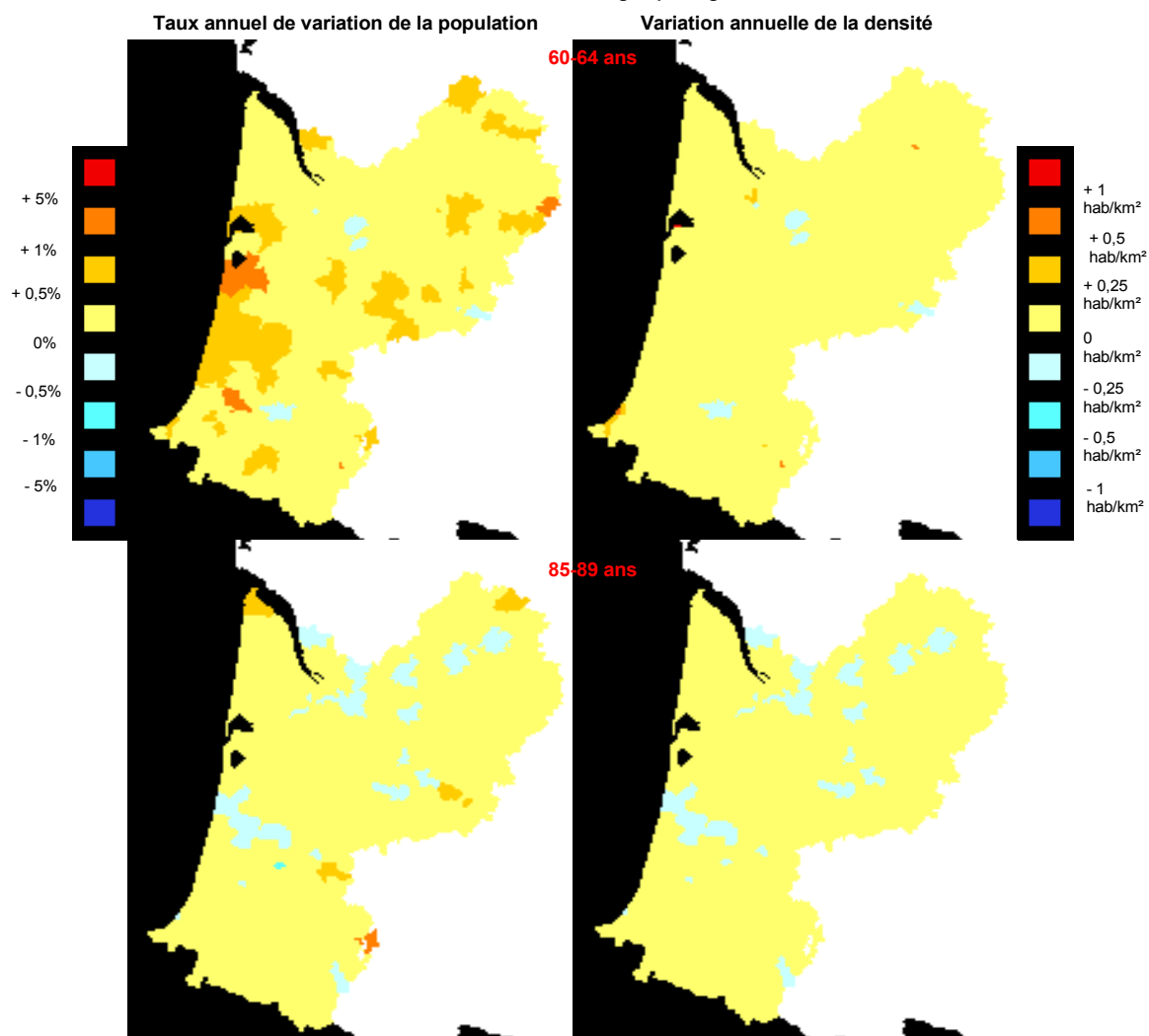
Variation « 2002-2007 », résultant des échanges migratoires avec les autres cantons d'Aquitaine,
selon la mesure et le groupe d'âge



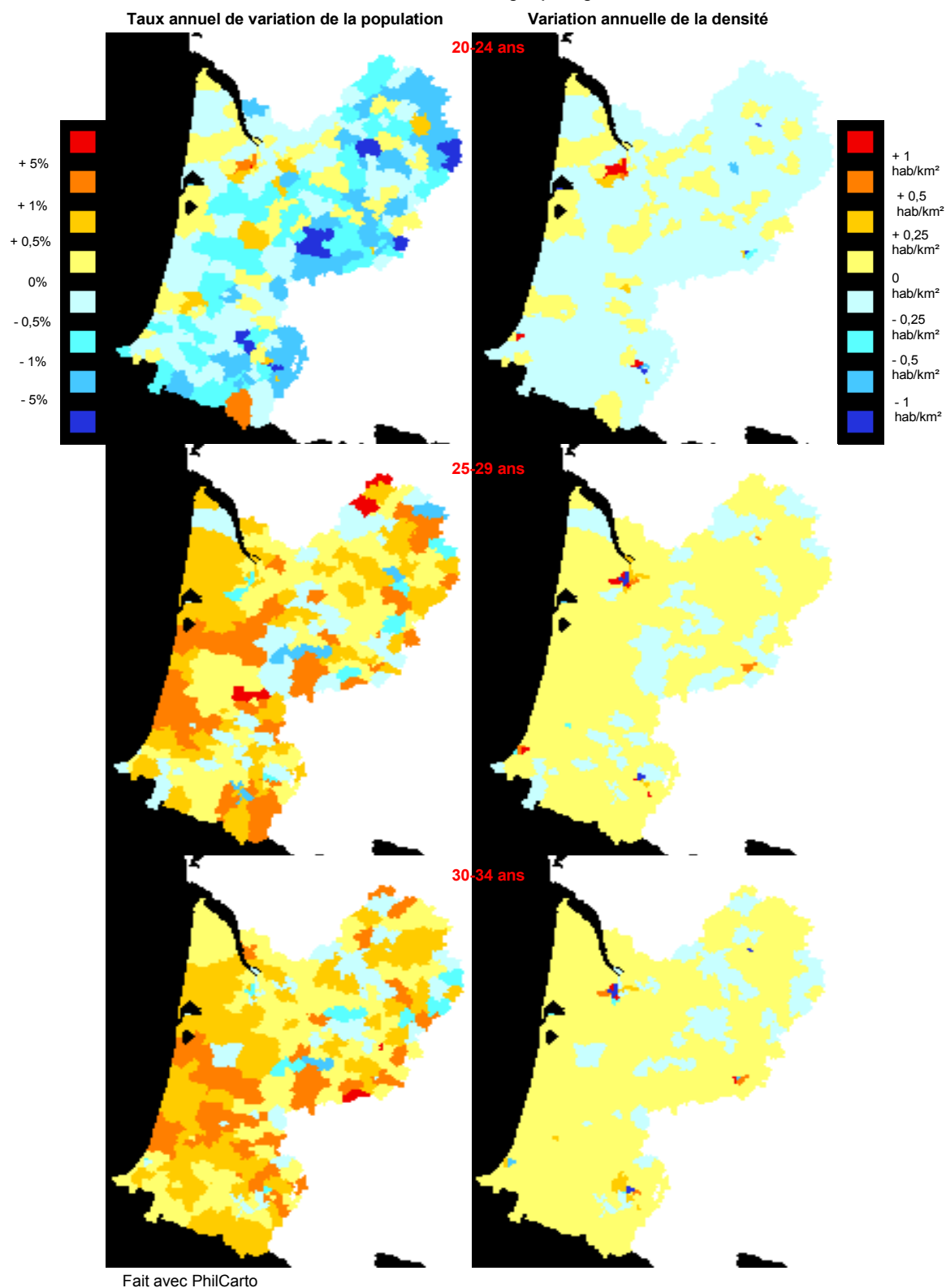
Variation « 2002-2007 », résultant des échanges migratoires avec l'Ile de France,
selon la mesure et le groupe d'âge



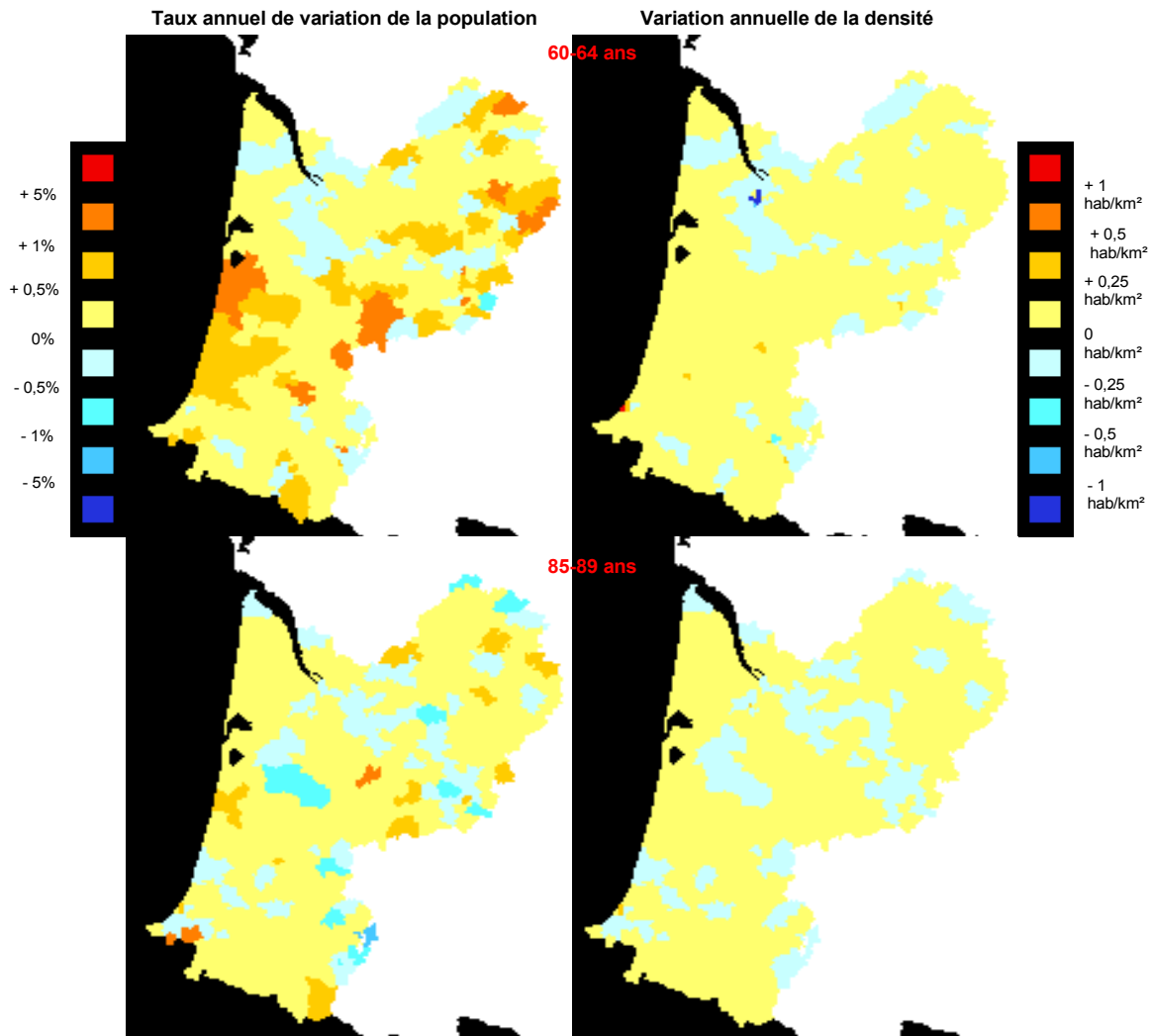
Variation « 2002-2007 », résultant des échanges migratoires avec l'Ile de France,
selon la mesure et le groupe d'âge



Variation « 2002-2007 », résultant des échanges migratoires avec les autres régions de province,
selon la mesure et le groupe d'âge

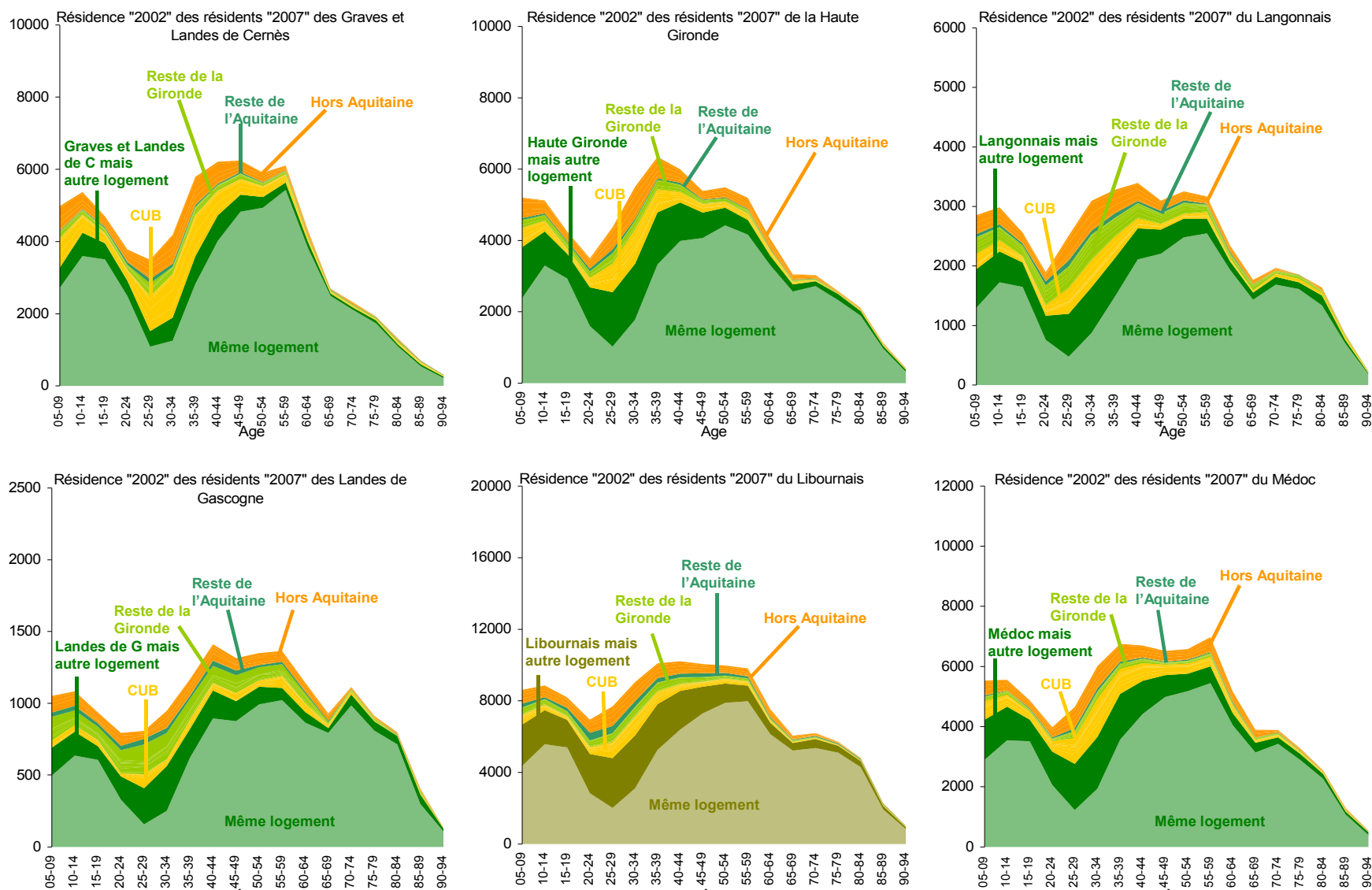


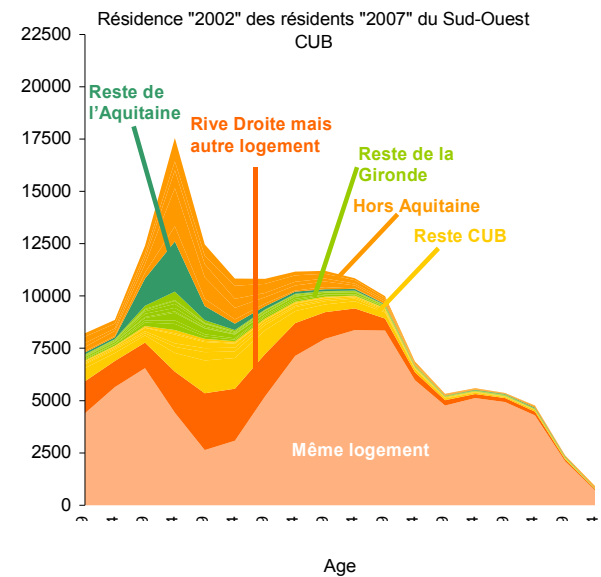
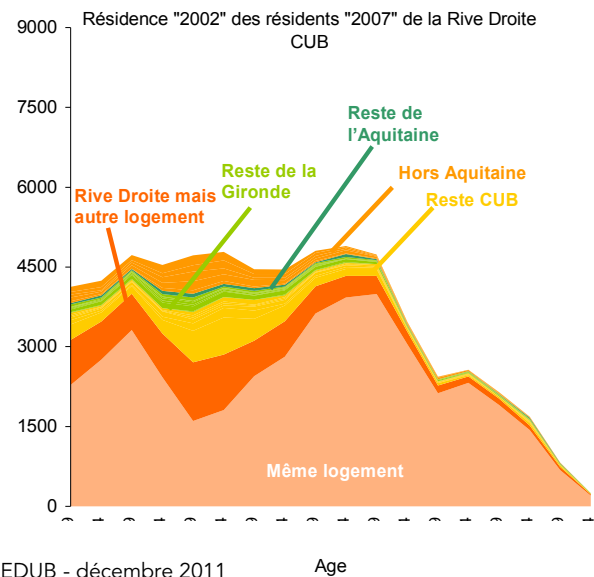
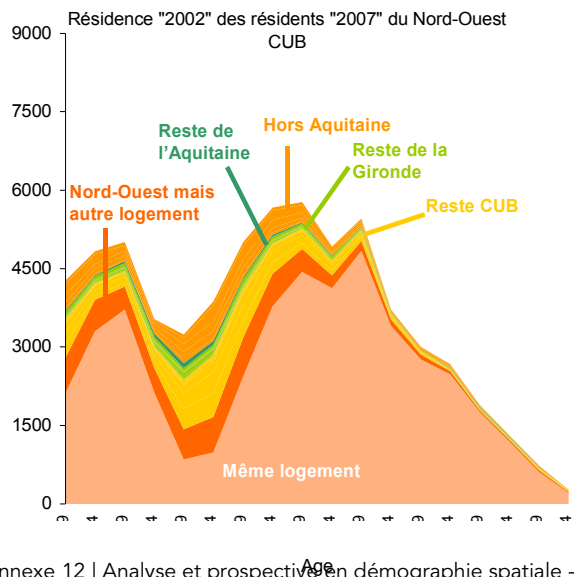
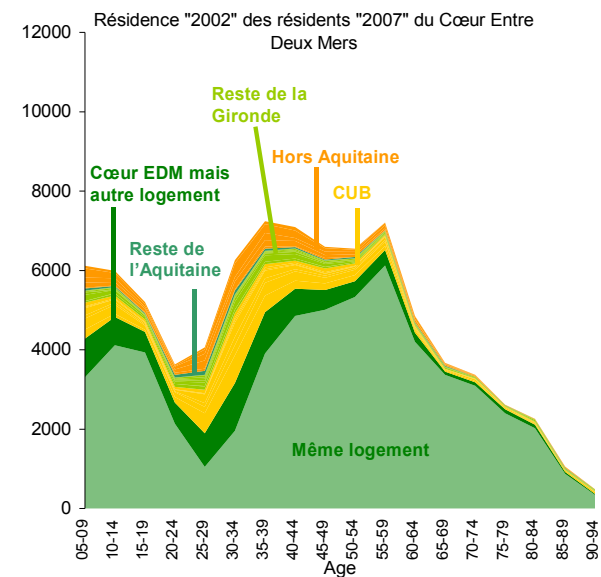
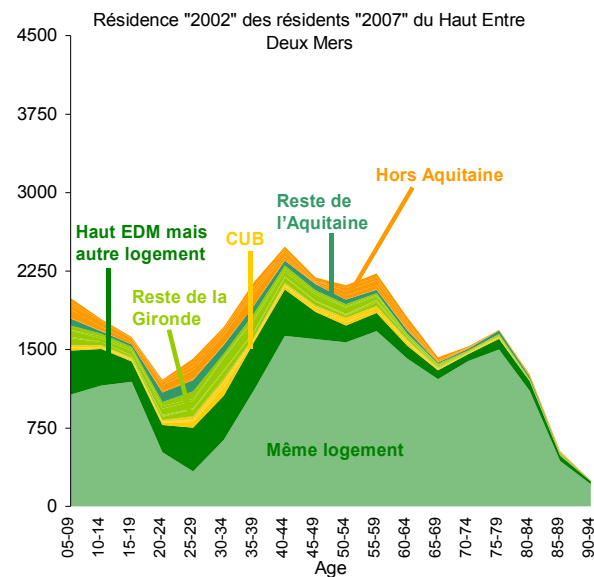
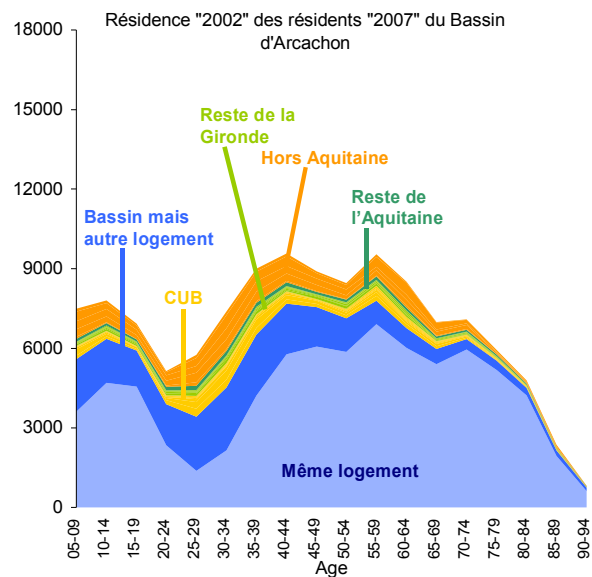
Variation « 2002-2007 », résultant des échanges migratoires avec les autres régions de province,
selon la mesure et le groupe d'âge

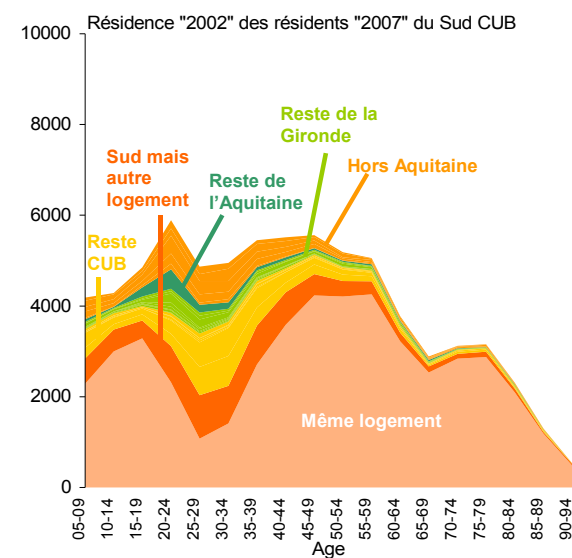
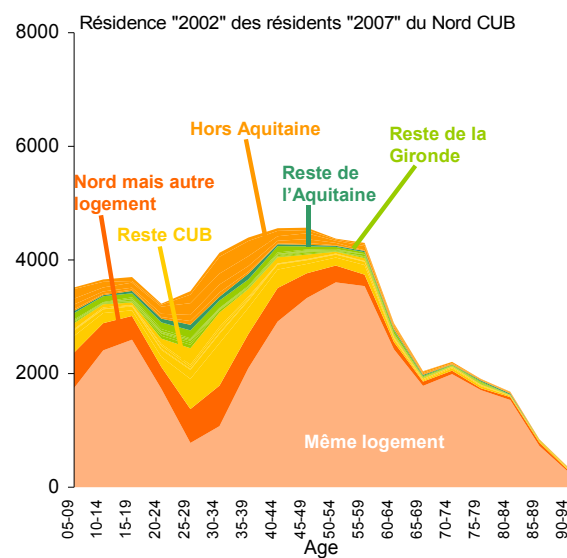
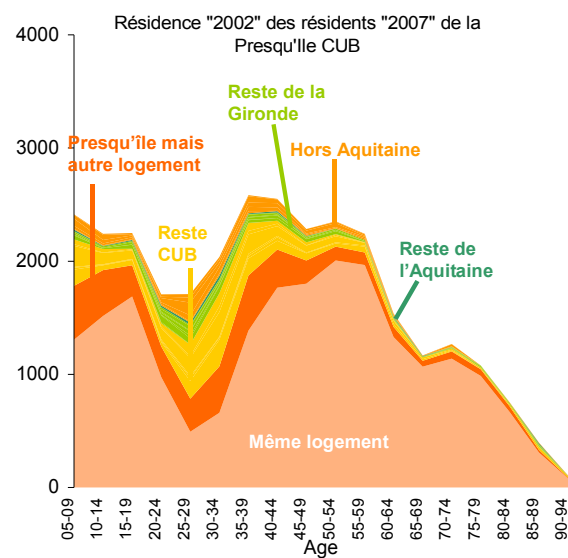


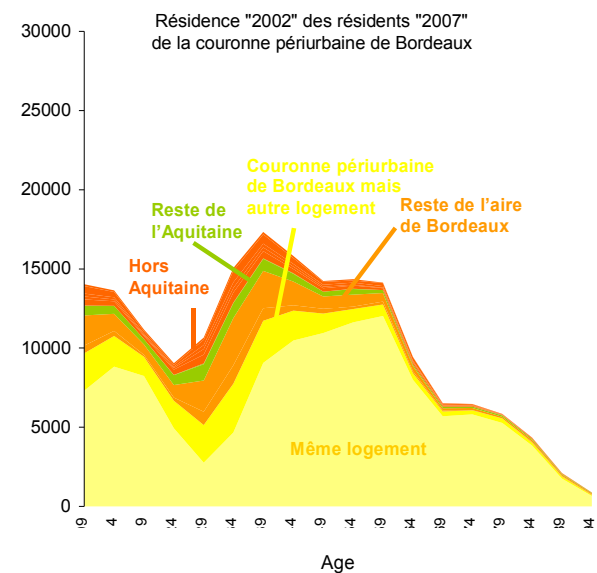
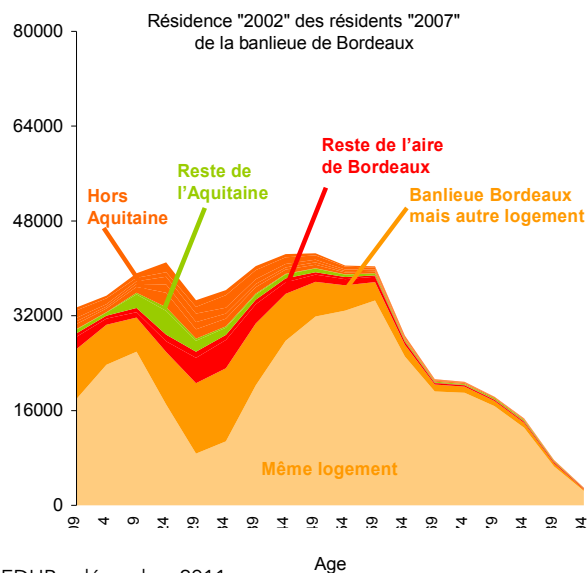
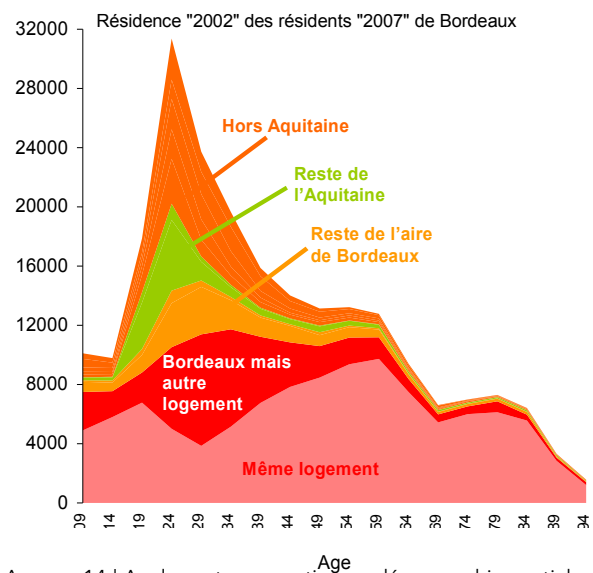
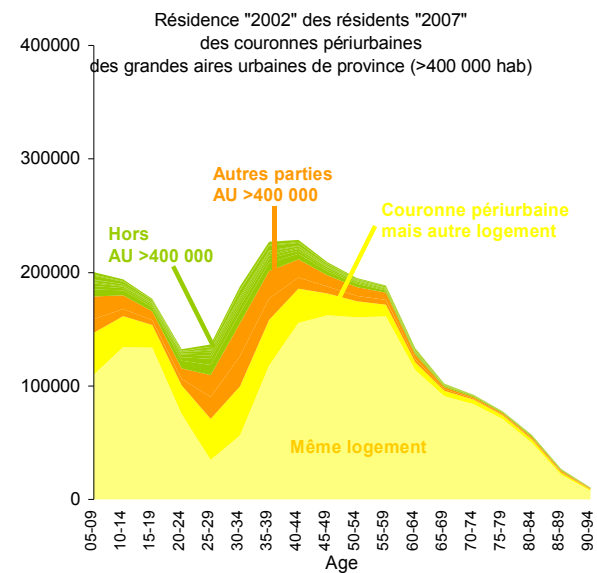
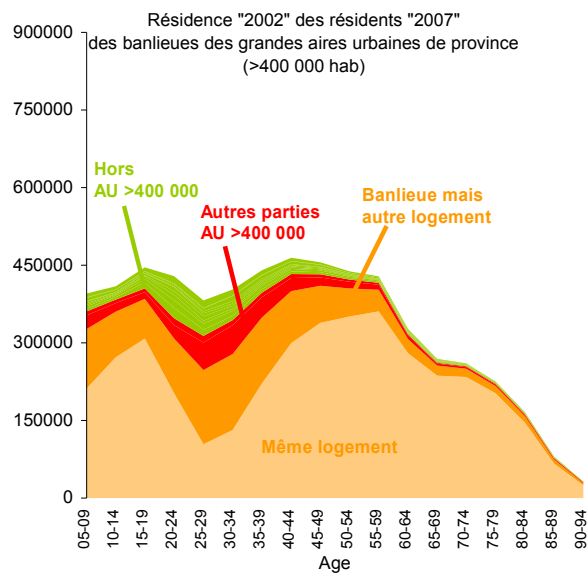
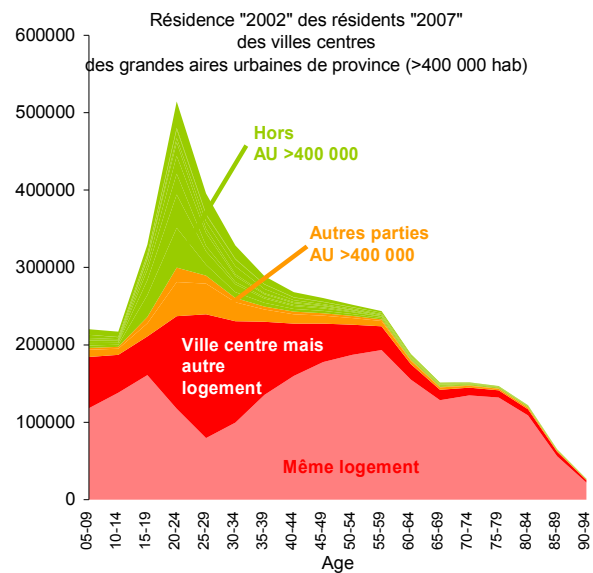
Fait avec PhilCarto

Rôle des mobilités résidentielles dans la composition par âge (effectif « population-2007 » selon la provenance territoriale « 2002 »)

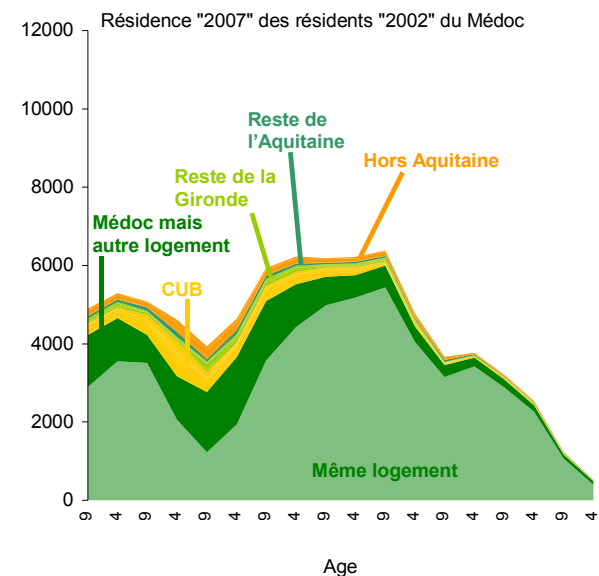
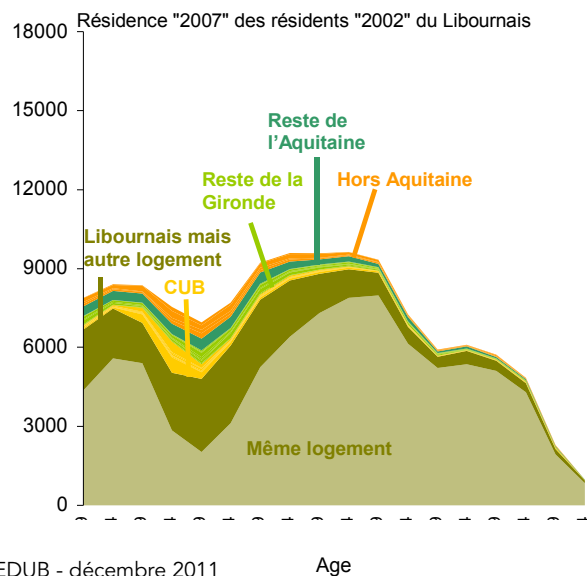
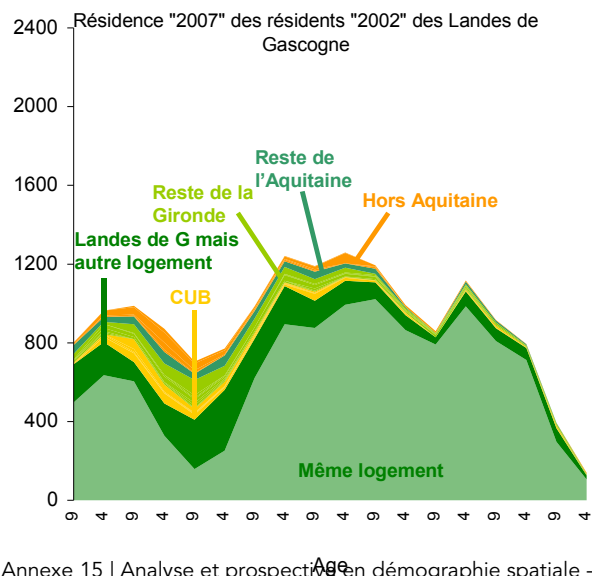
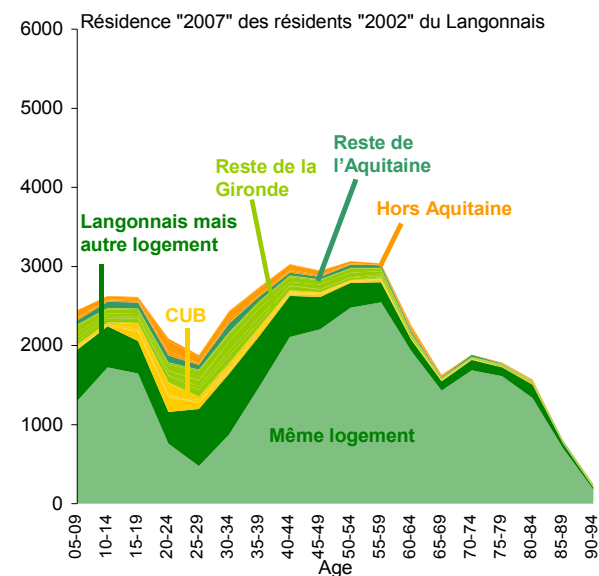
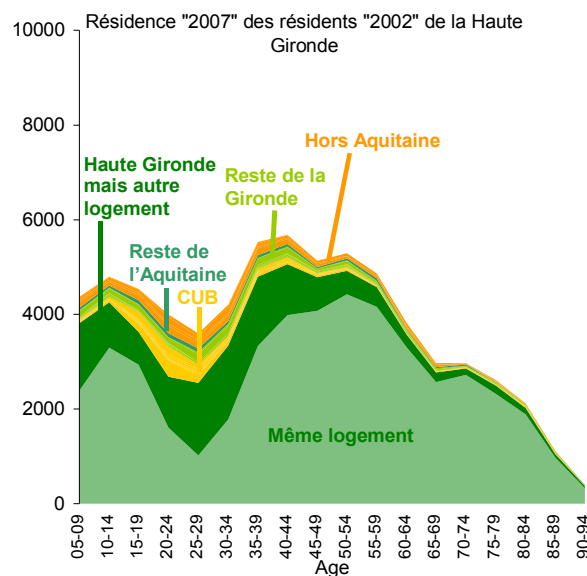
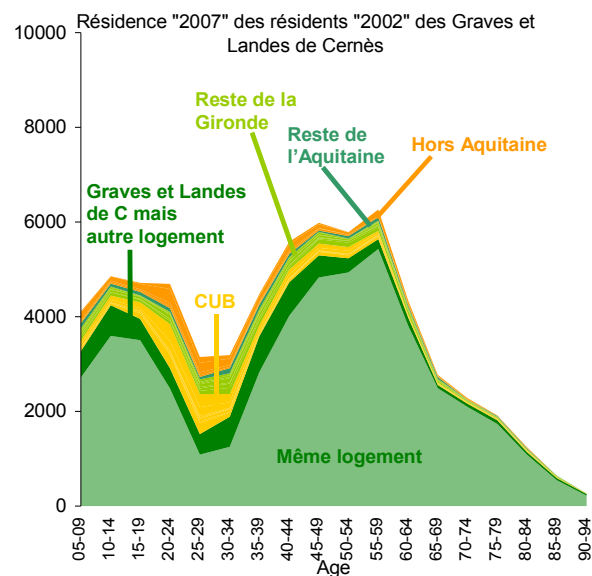


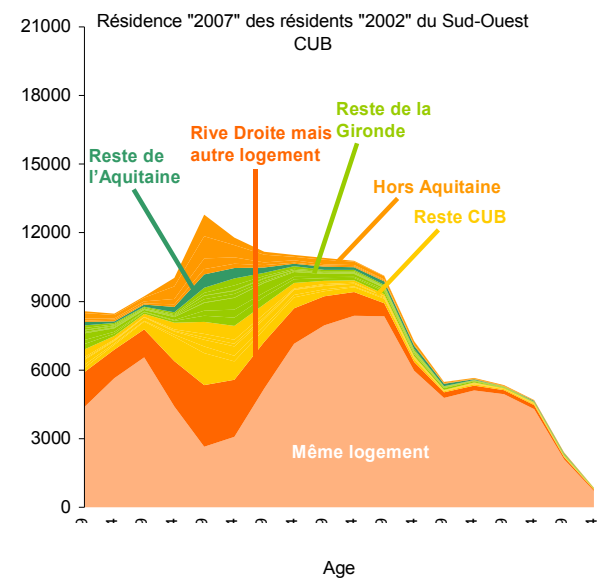
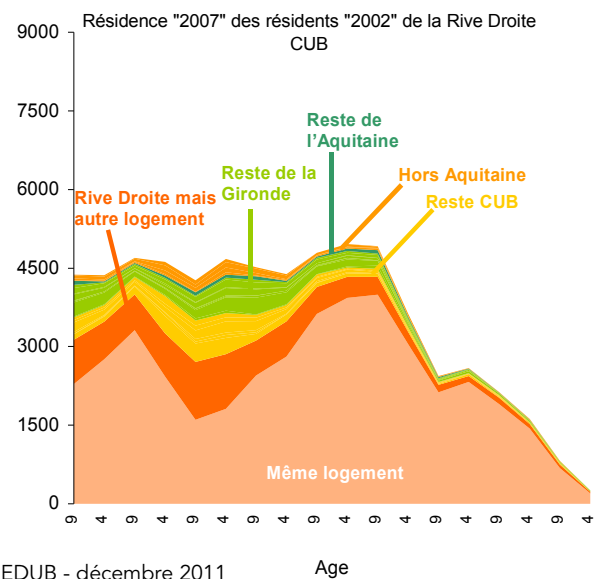
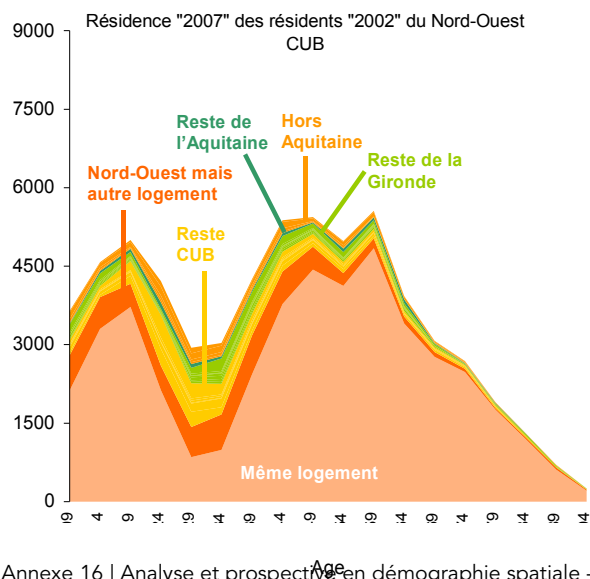
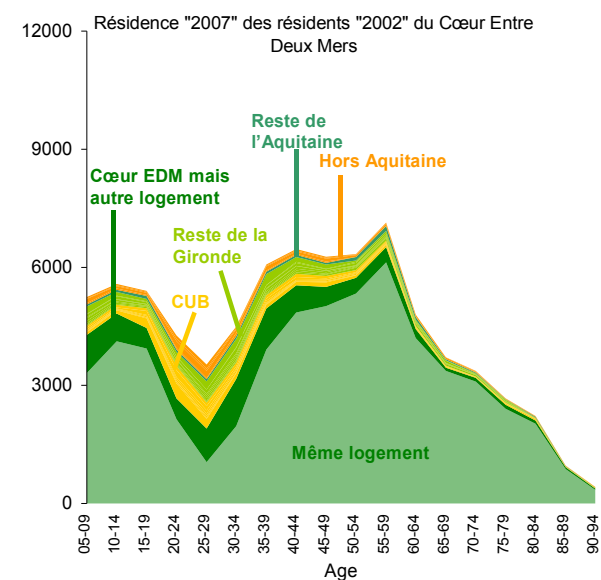
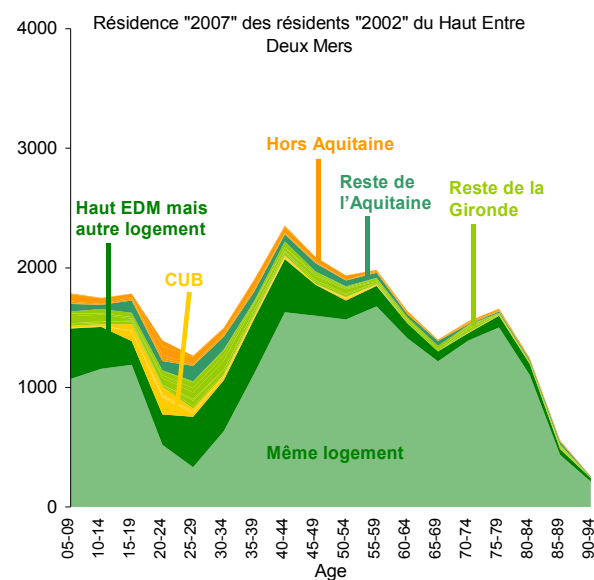
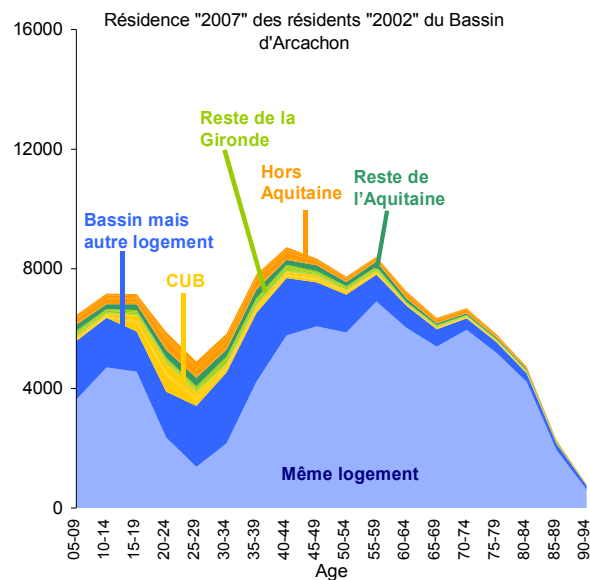


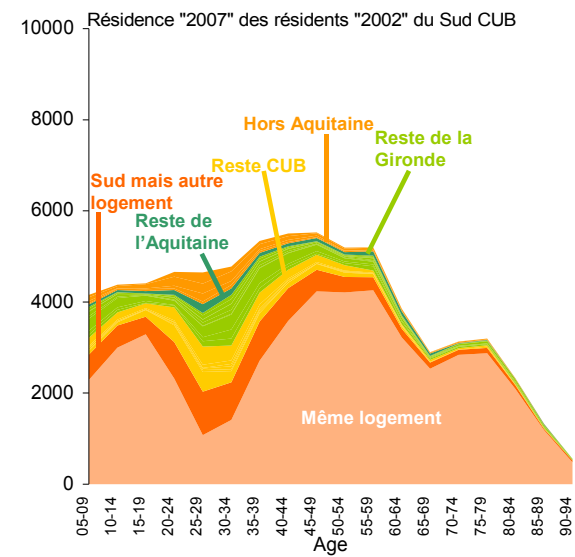
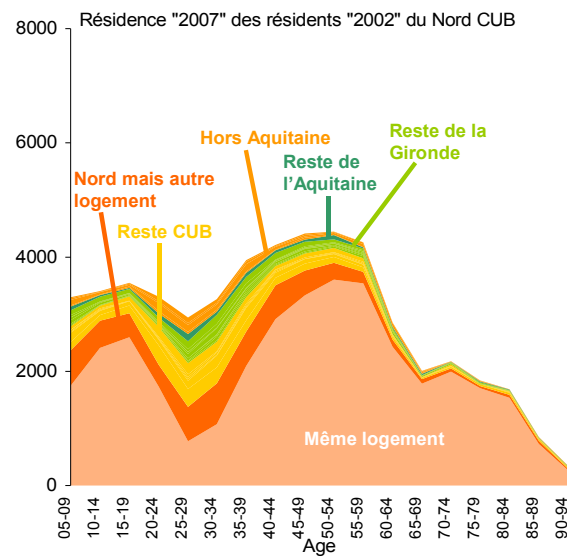
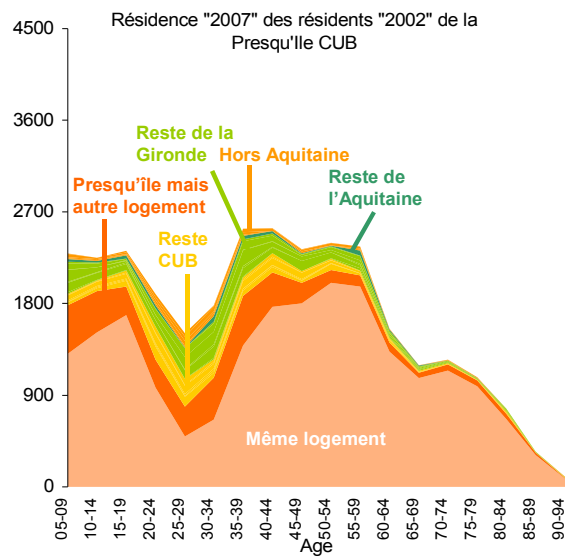


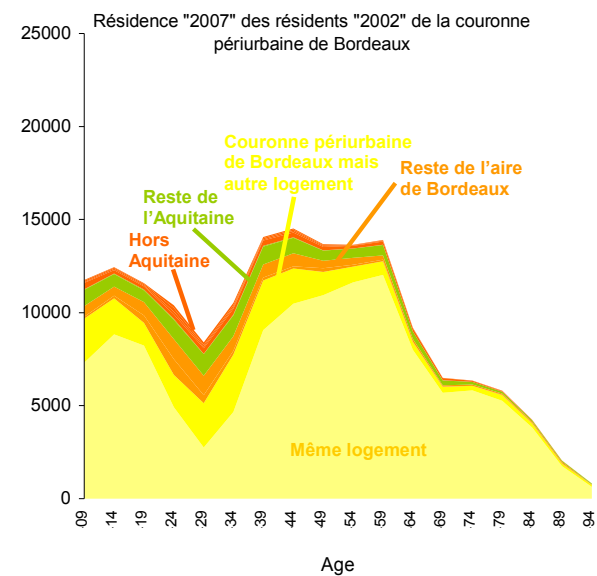
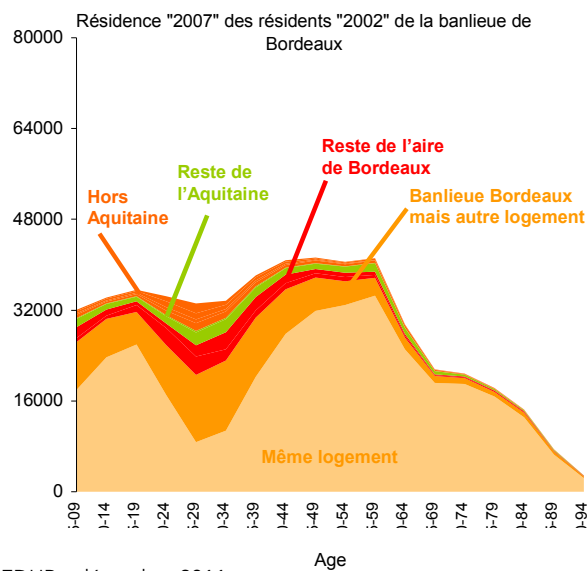
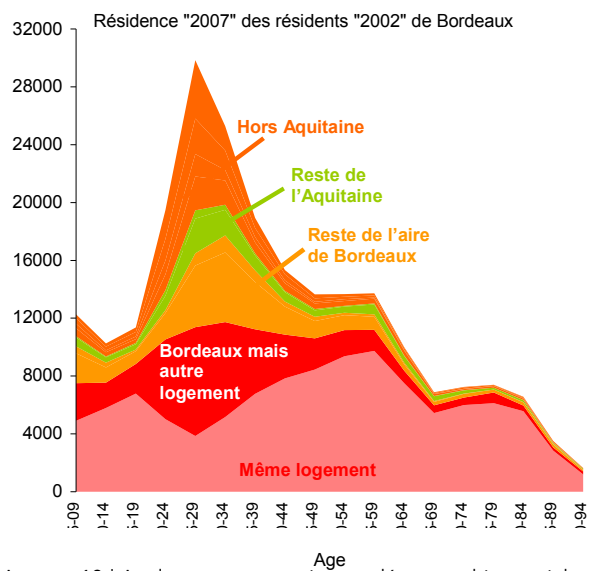
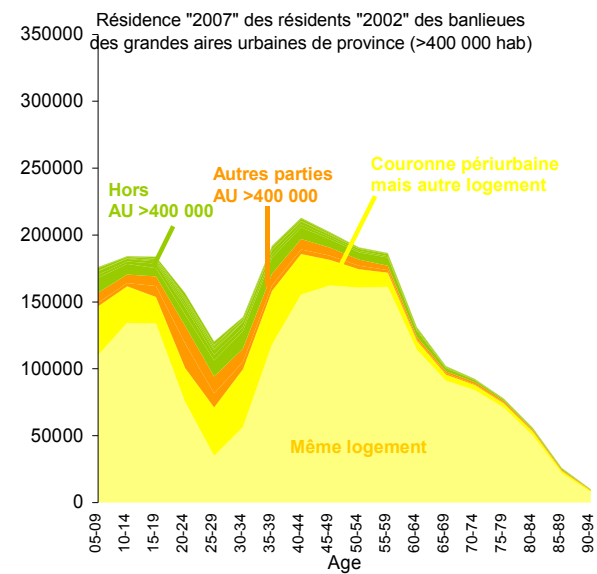
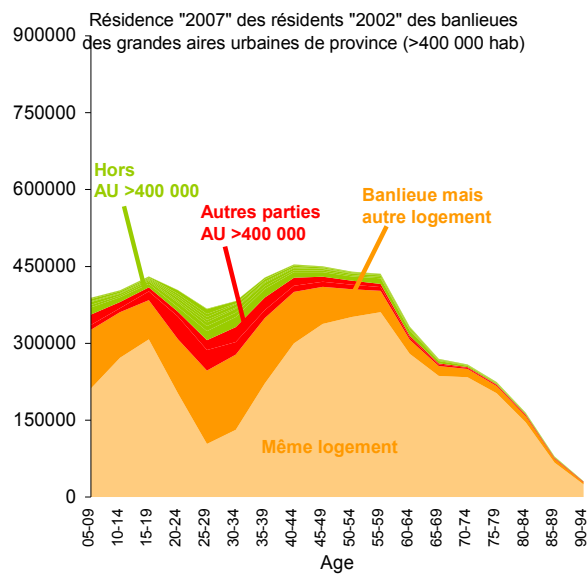
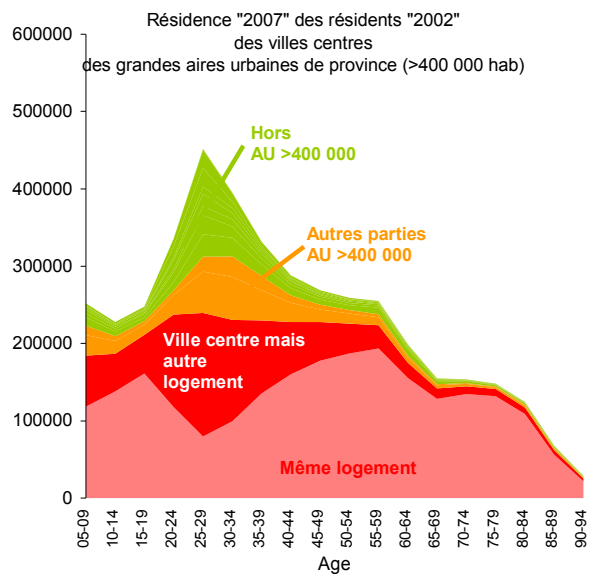


Rôle des mobilités résidentielles dans la composition par âge (effectif « 2007 » de la « population 2002 » selon la destination territoriale « 2007 »)

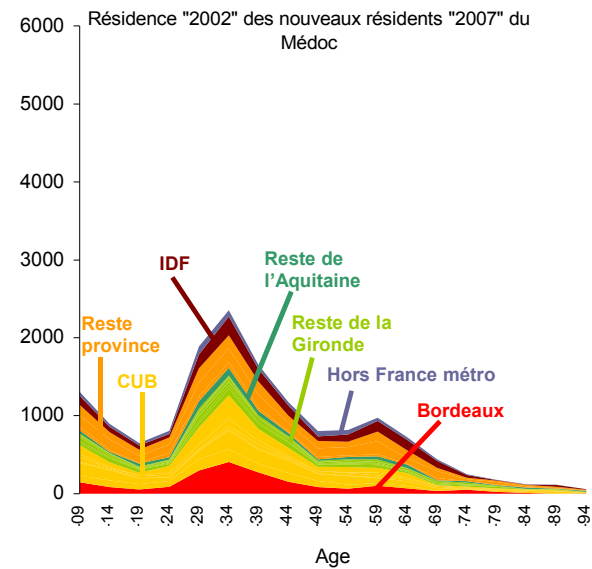
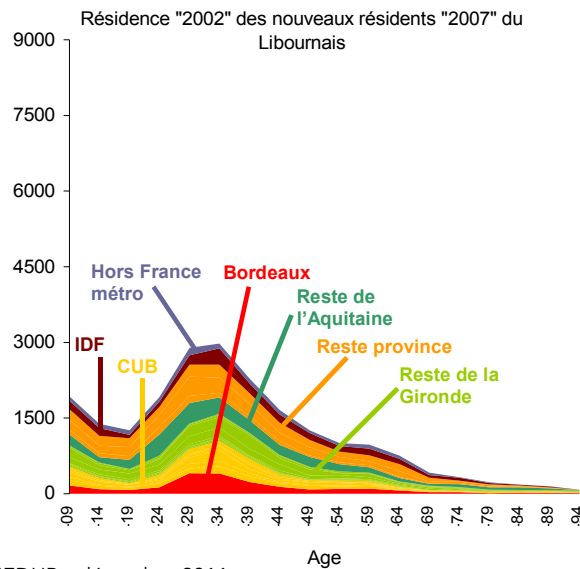
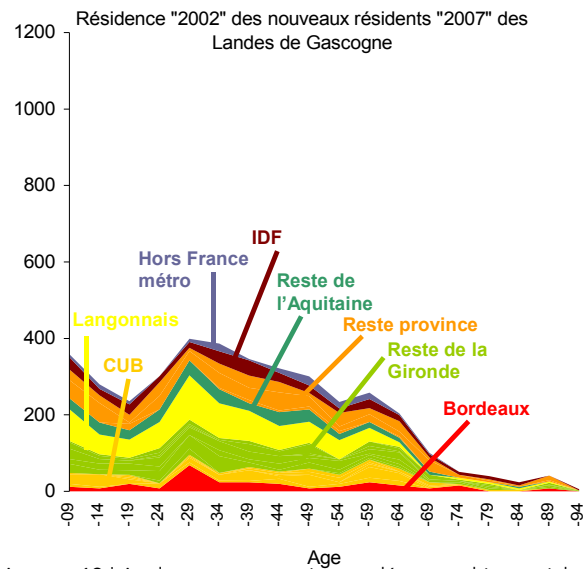
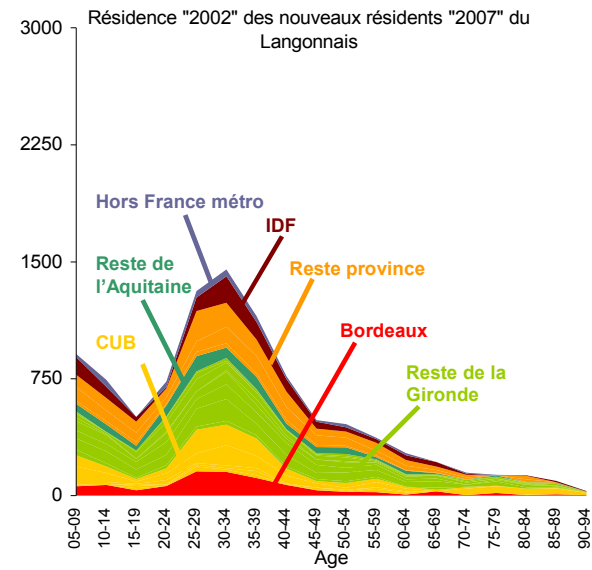
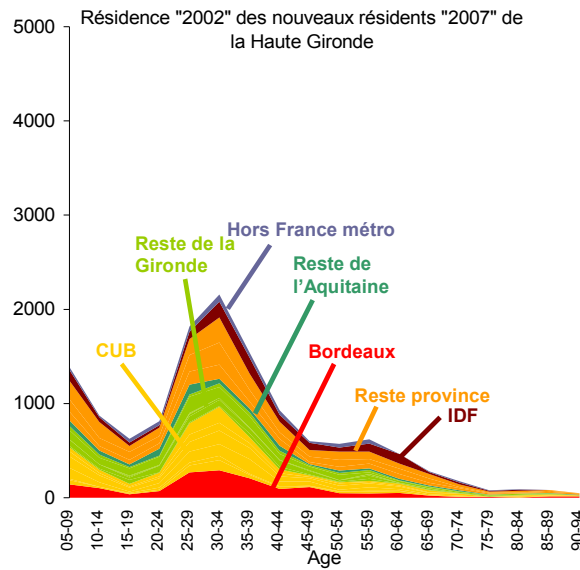
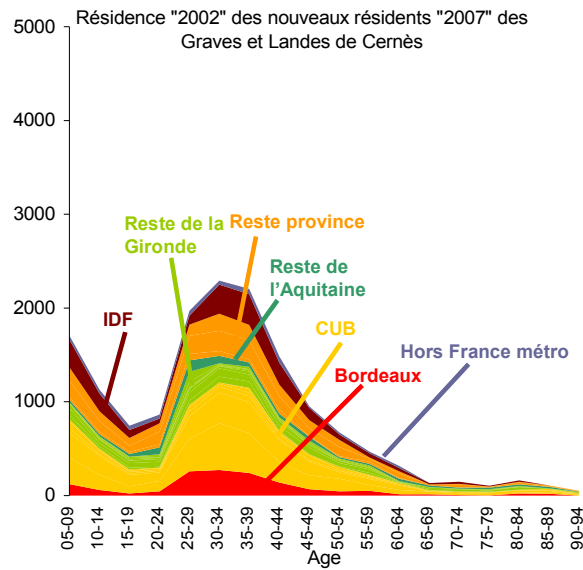


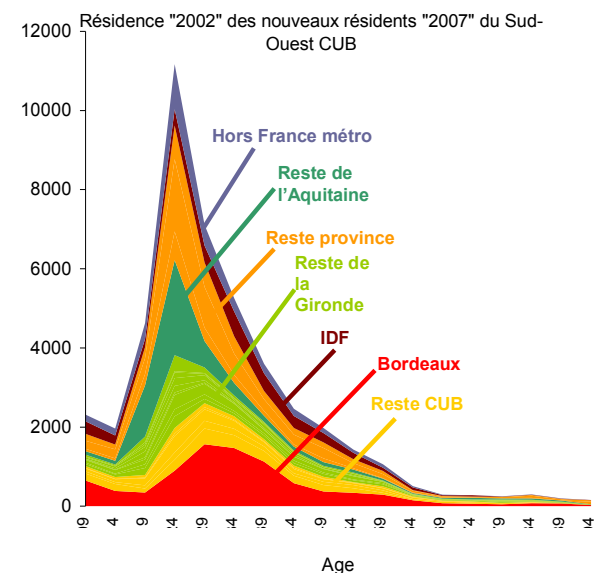
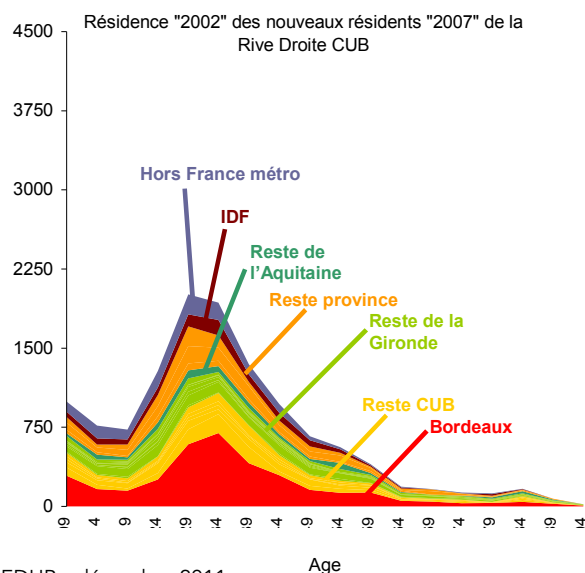
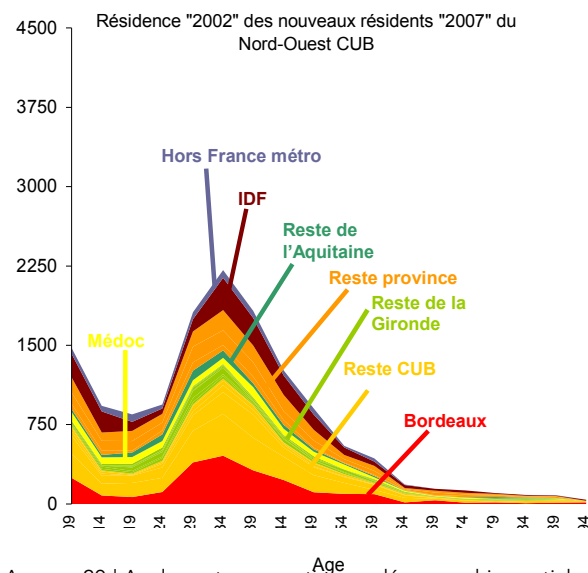
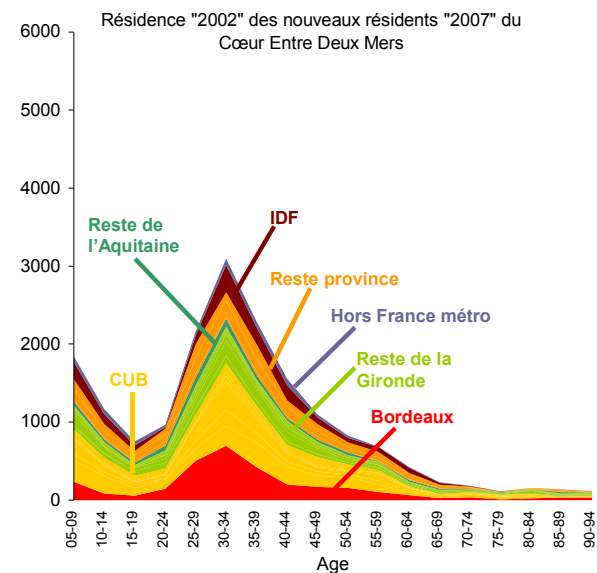
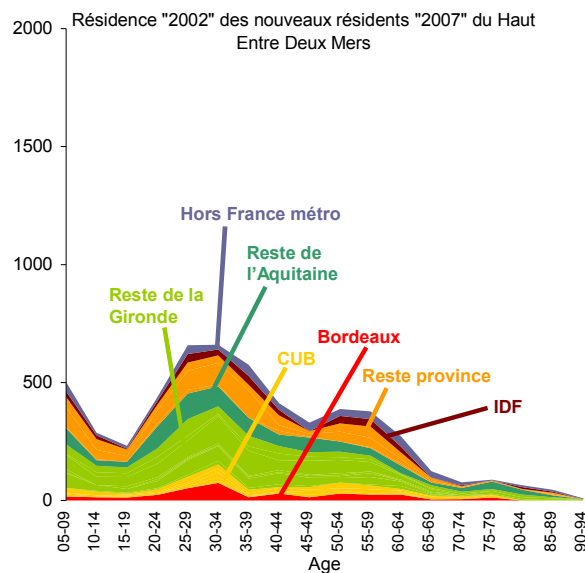
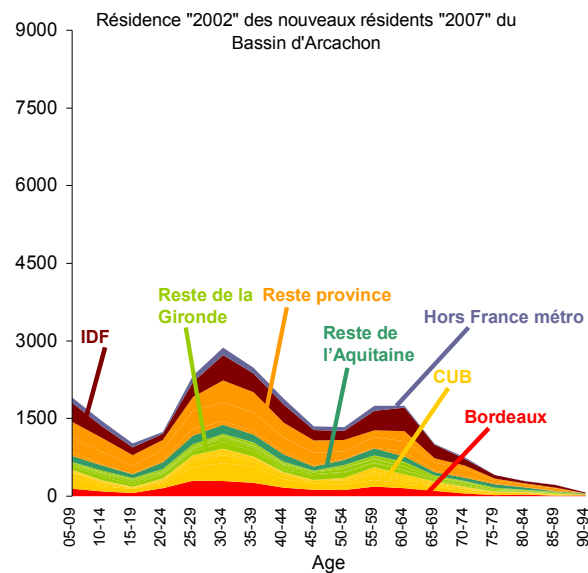


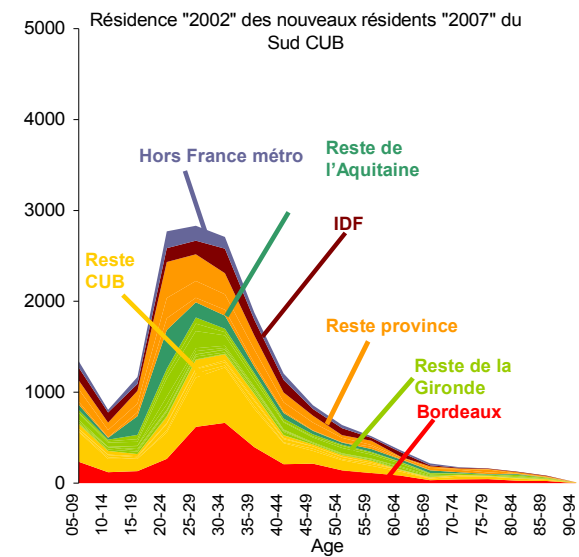
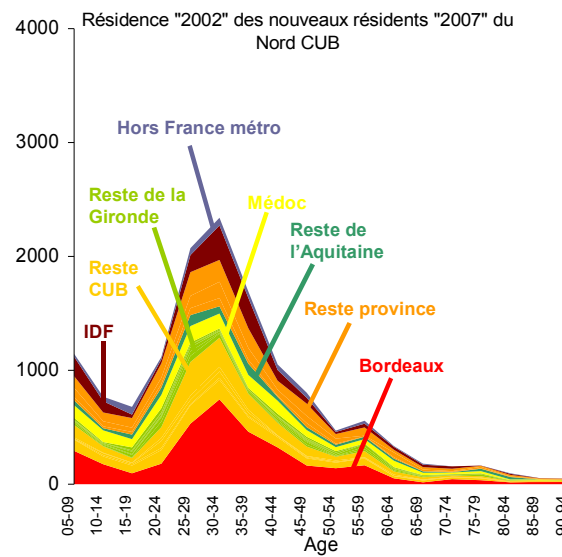
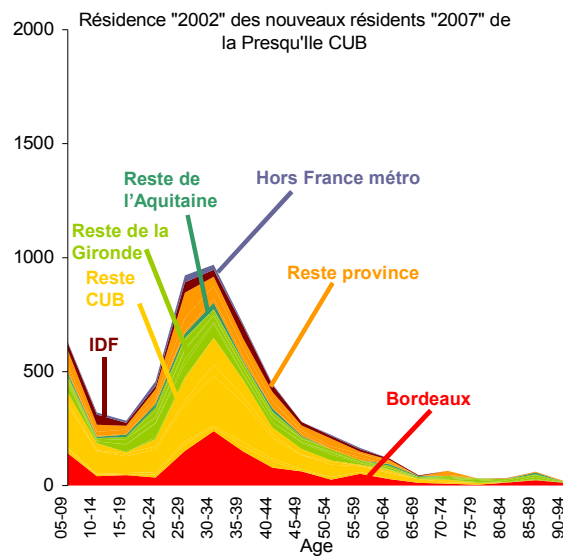


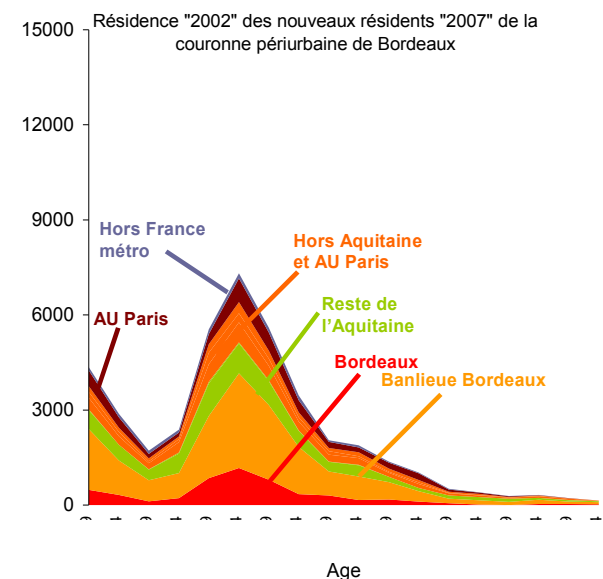
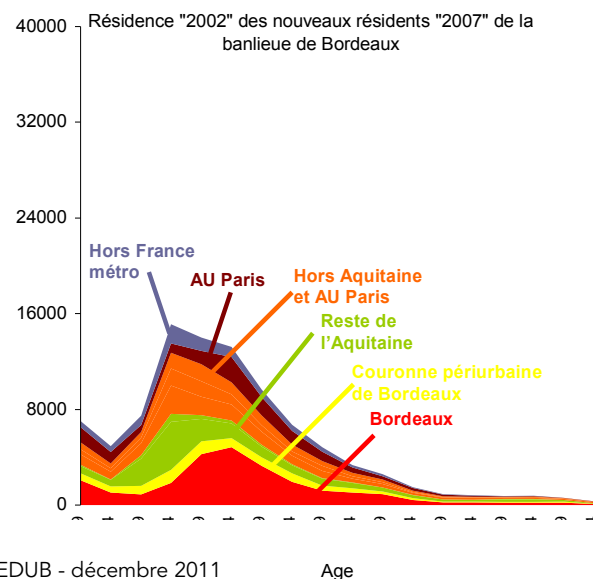
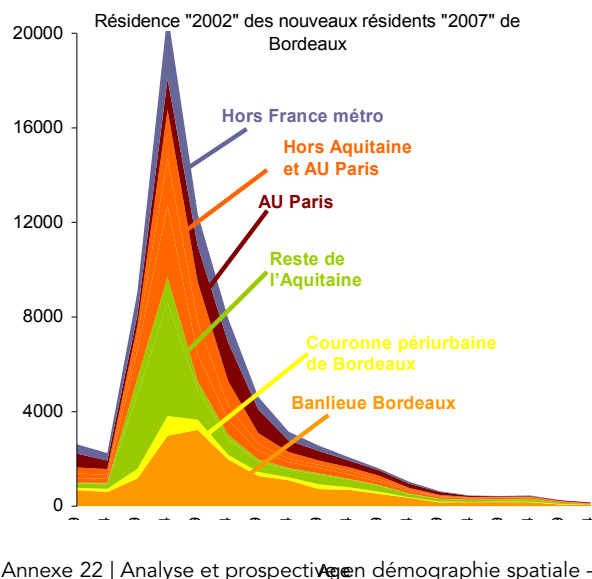
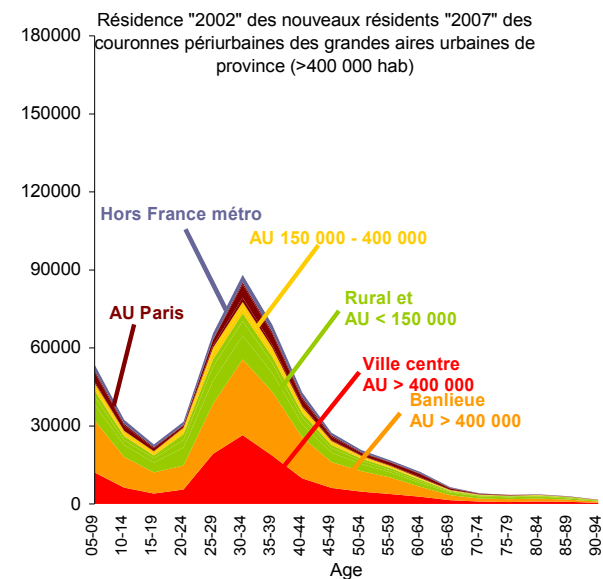
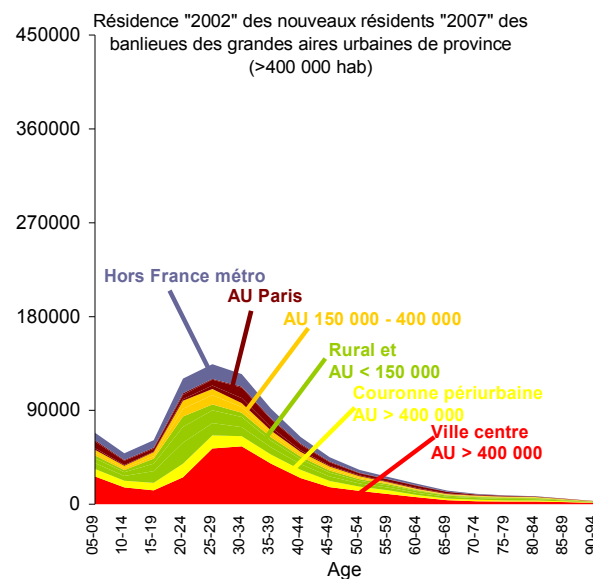
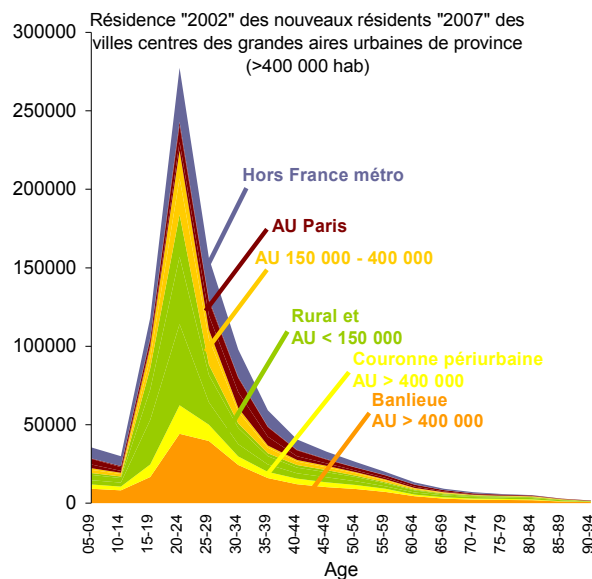


Rôle des mobilités résidentielles dans la composition par âge (effectif « 2007 » des « immigrants 2002-2007 » selon leur provenance territoriale)

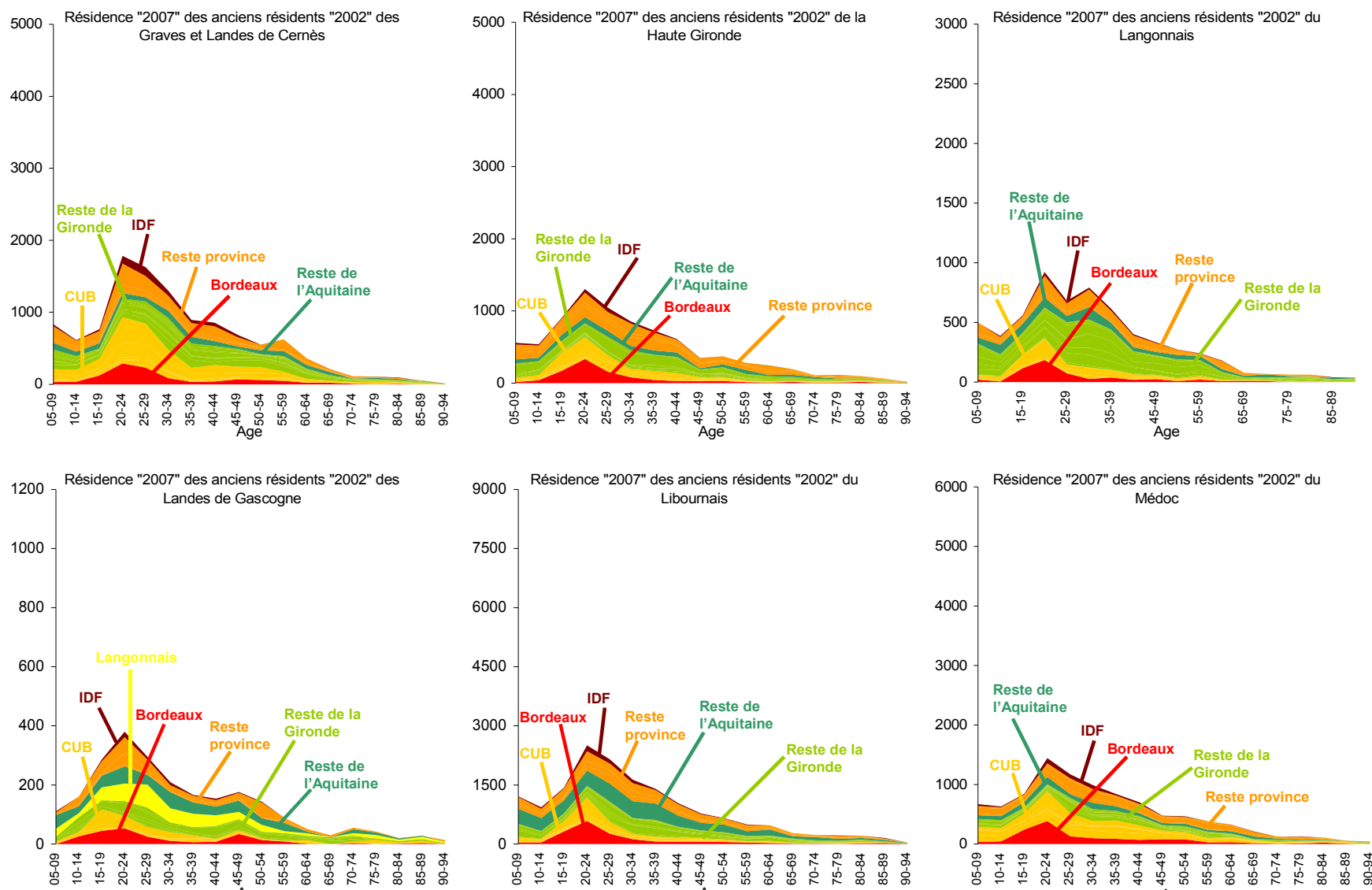


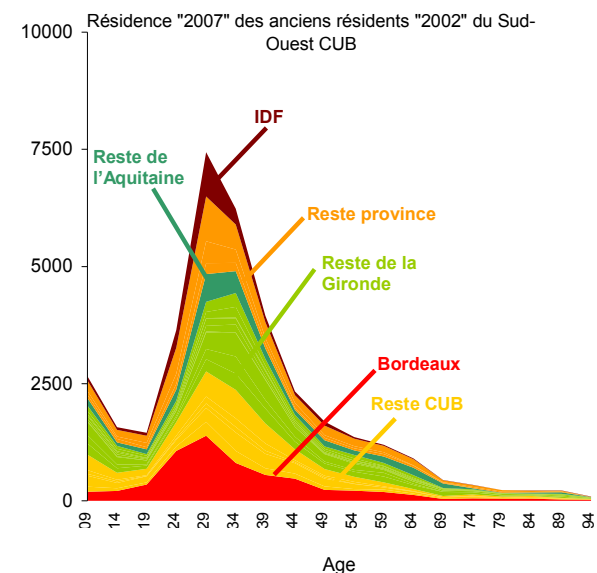
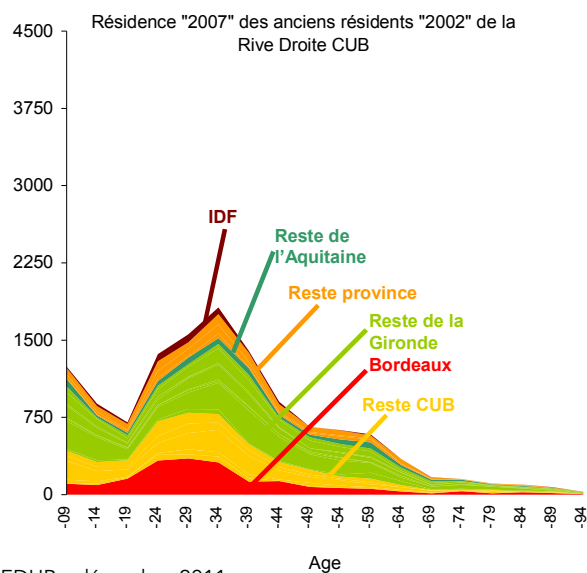
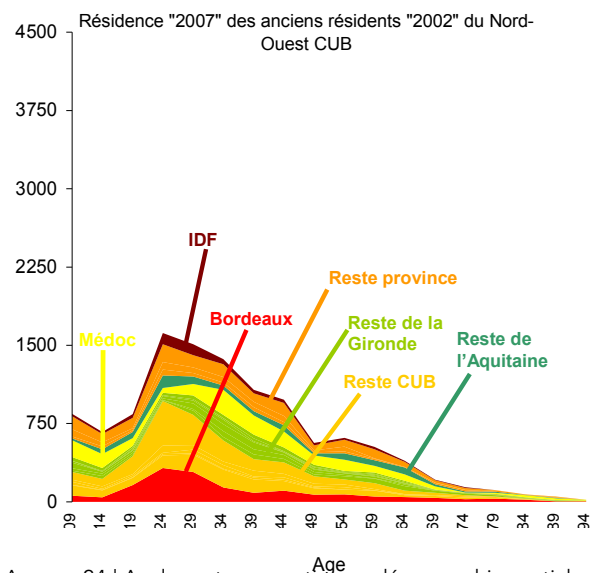
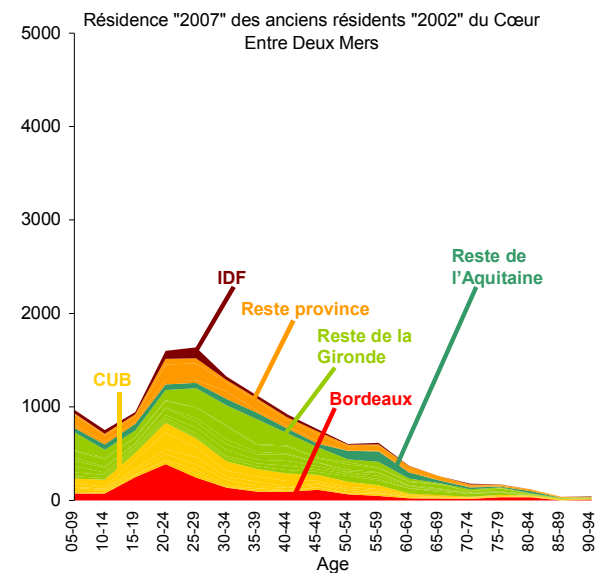
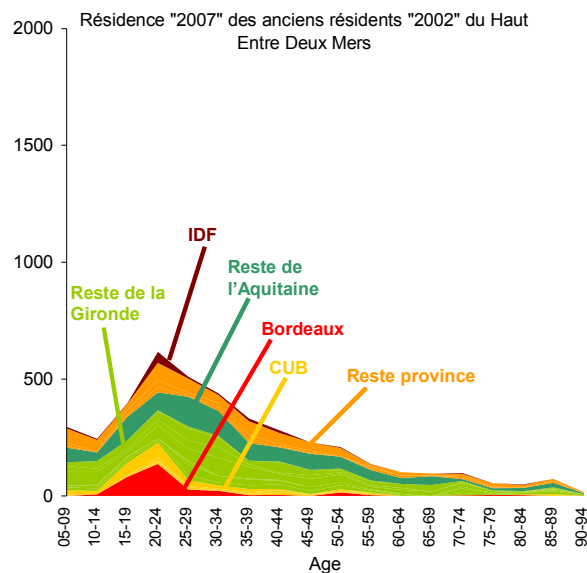
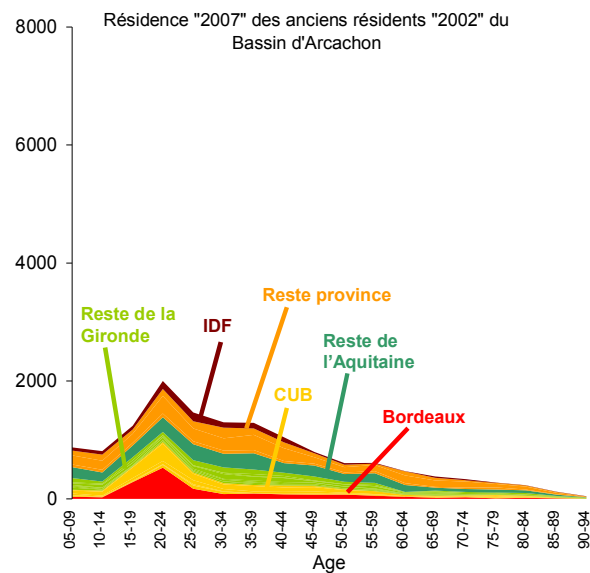


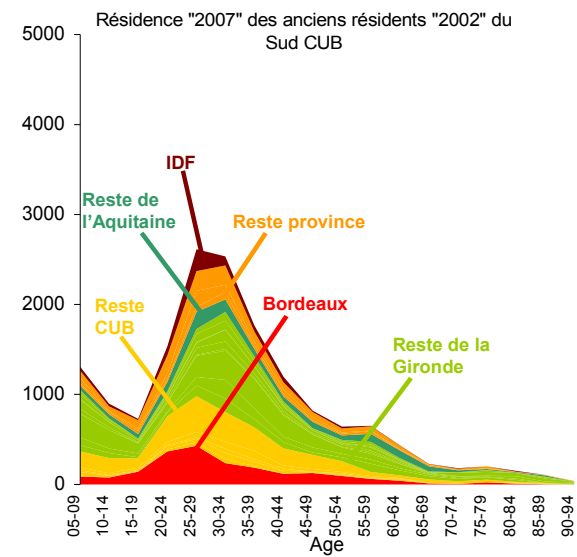
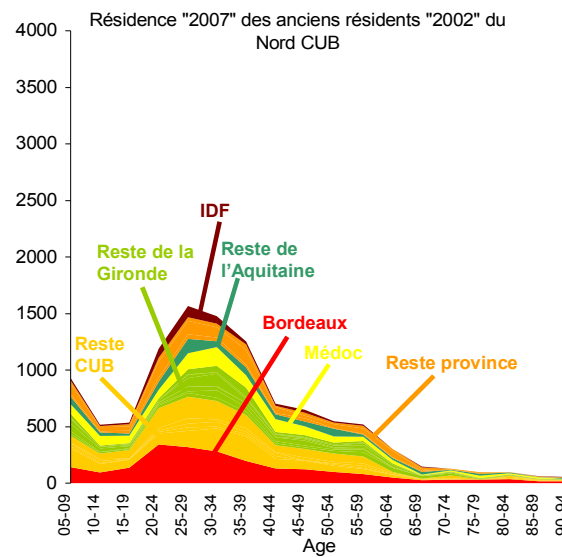
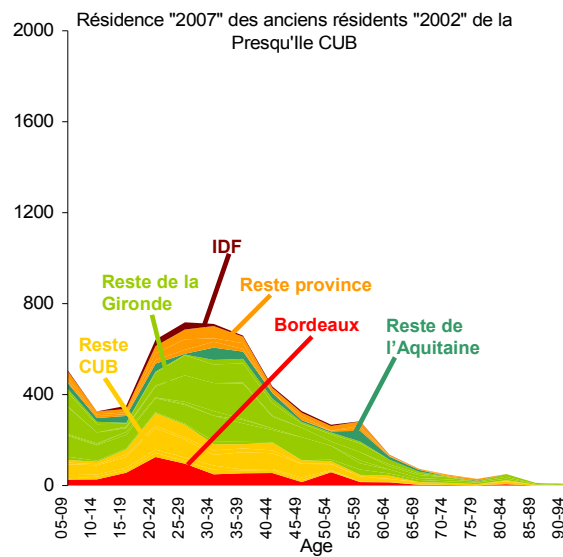


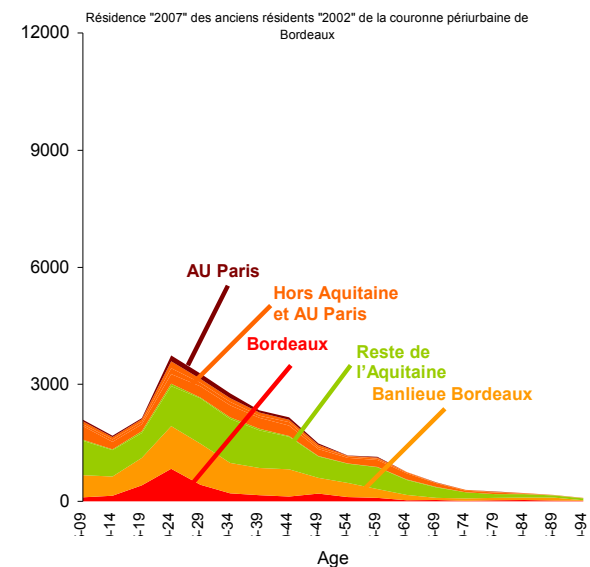
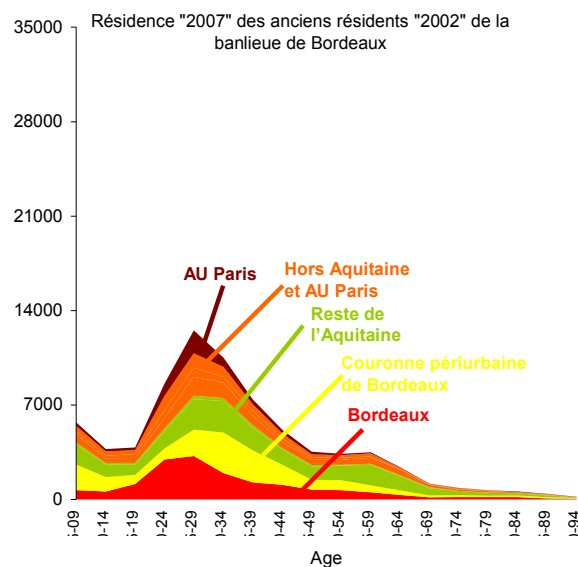
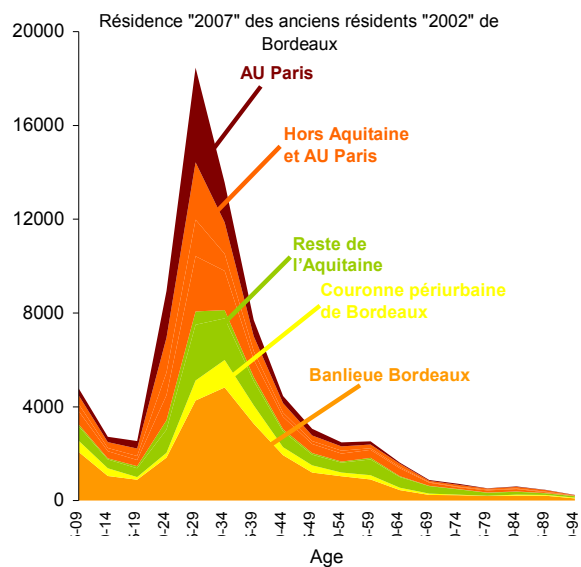
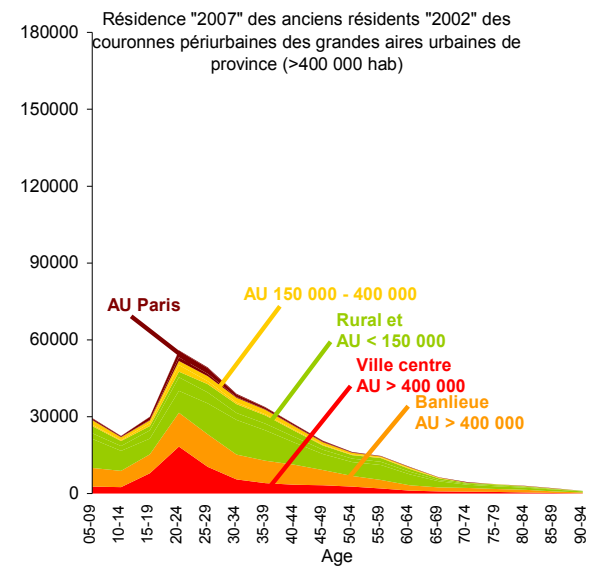
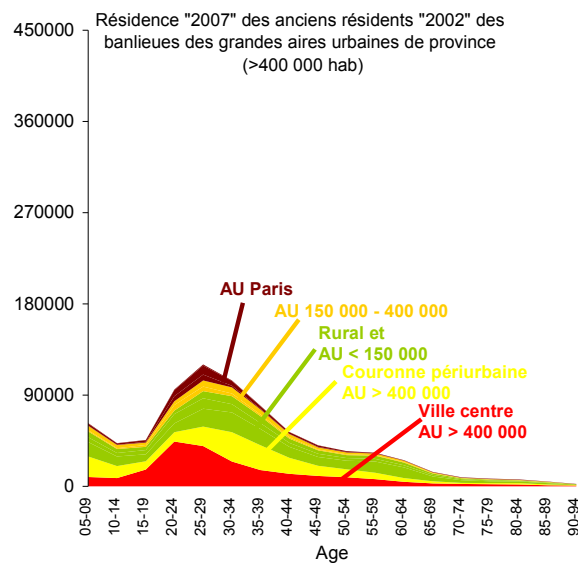
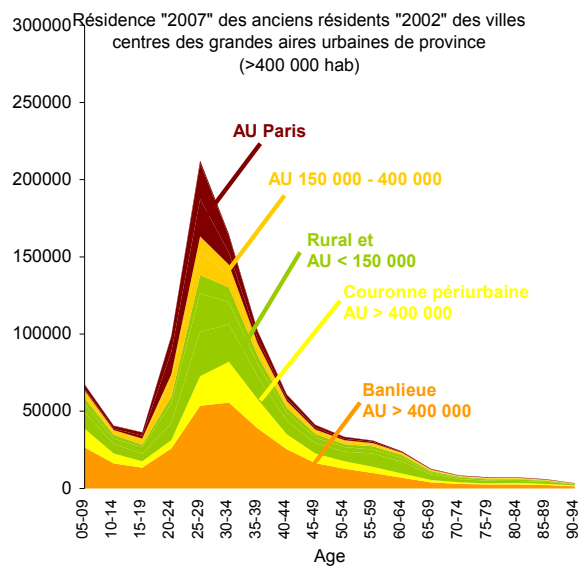


Rôle des mobilités résidentielles dans la composition par âge (effectif « 2007 » des « émigrants 2002-2007 » selon leur destination territoriale)

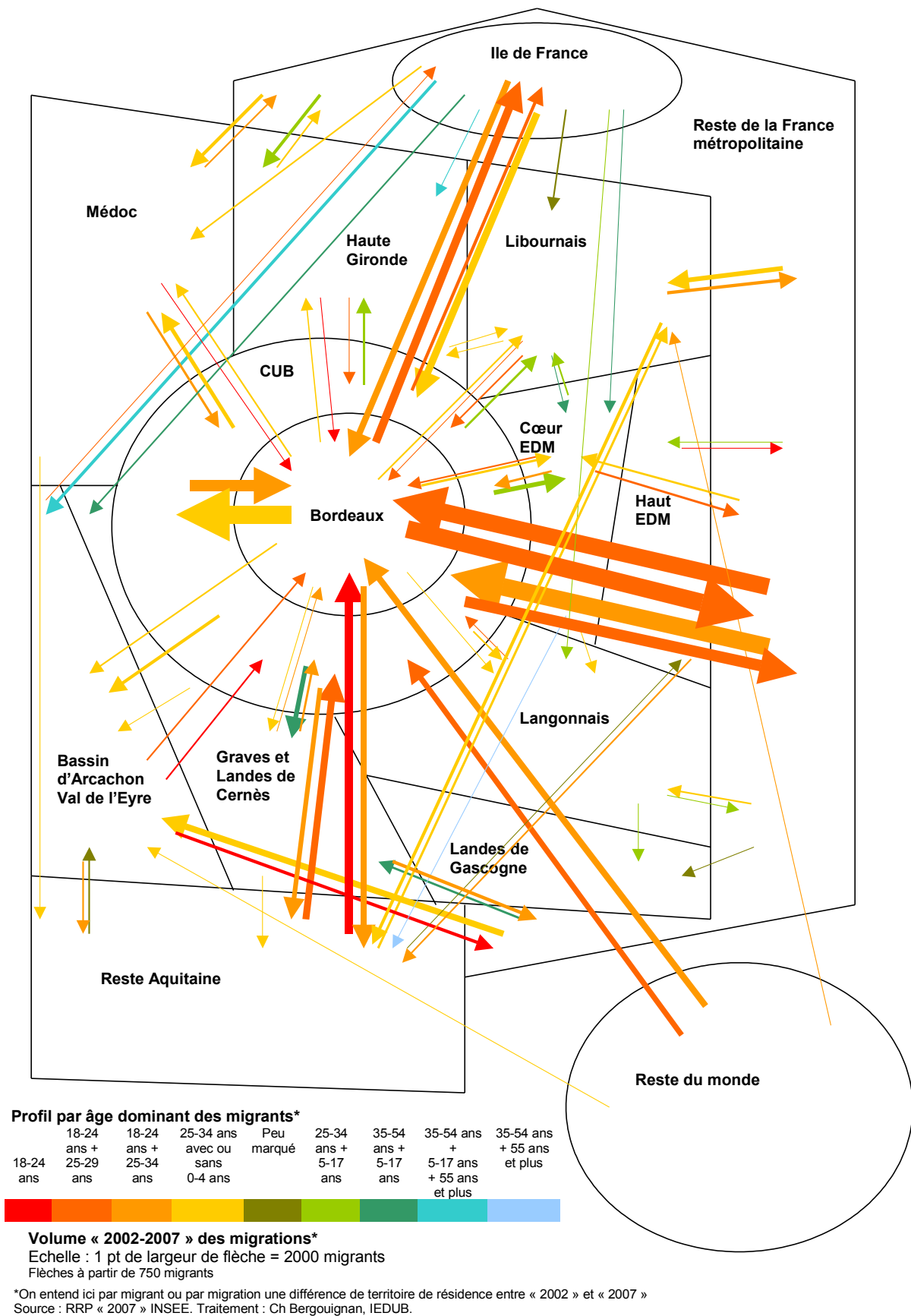


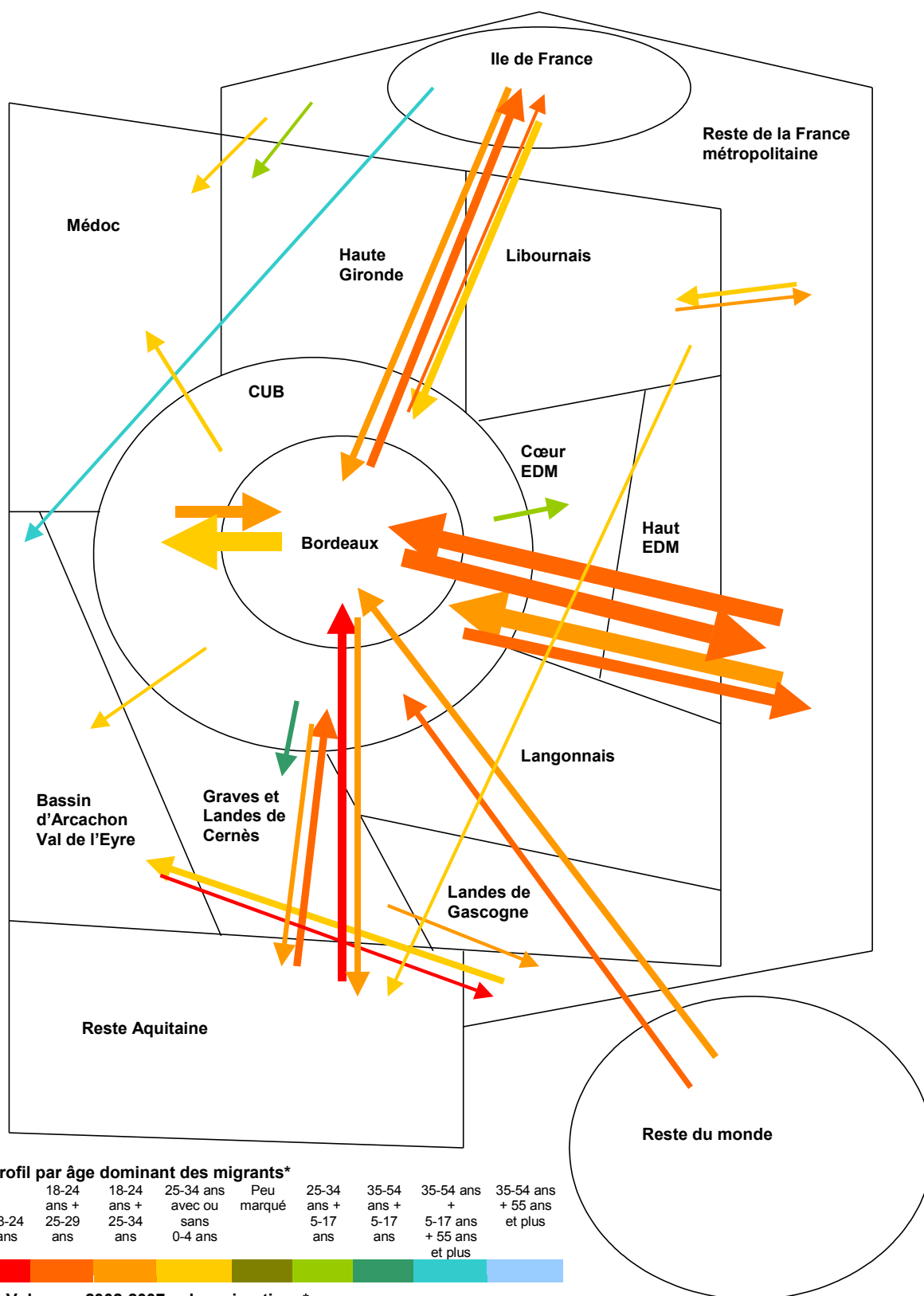




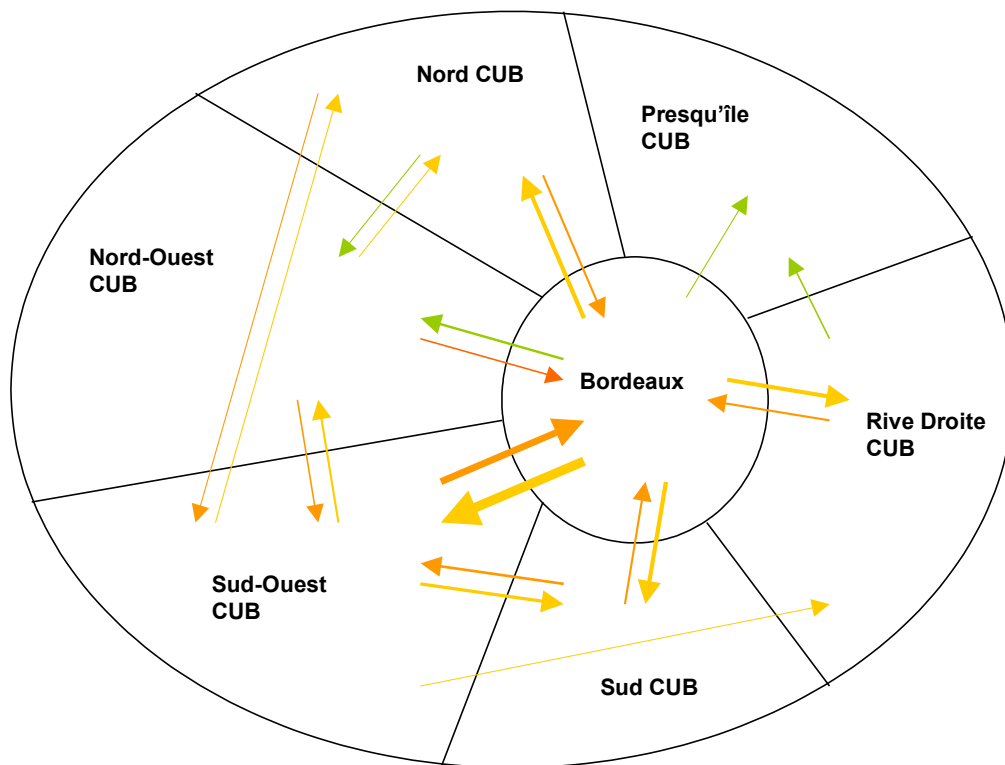


Synthèse des flux de migrants « 2002-2007 » : Pays, CUB et Bordeaux

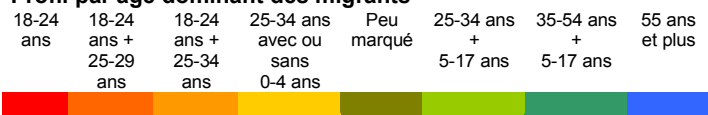




Synthèse des flux de migrants « 2002-2007 » : détail CUB



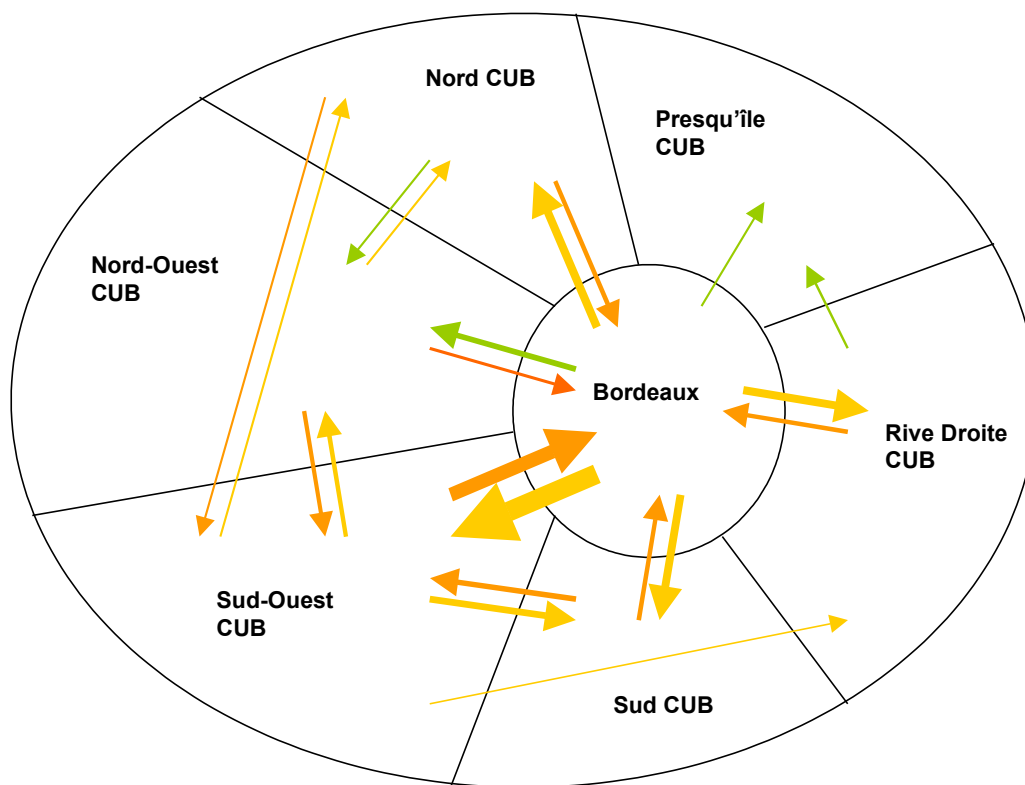
Profil par âge dominant des migrants*



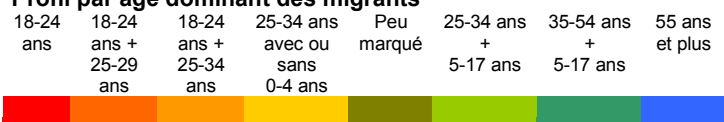
Volume « 2002-2007 » des migrations*

Echelle : 1 pt de largeur de flèche = 2000 migrants
Flèches à partir de 750 migrants

*On entend ici par migrant ou par migration une différence de territoire de résidence en « 2002 » et en « 2007 »
Source : RRP « 2007 », INSEE. Traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.



Profil par âge dominant des migrants*



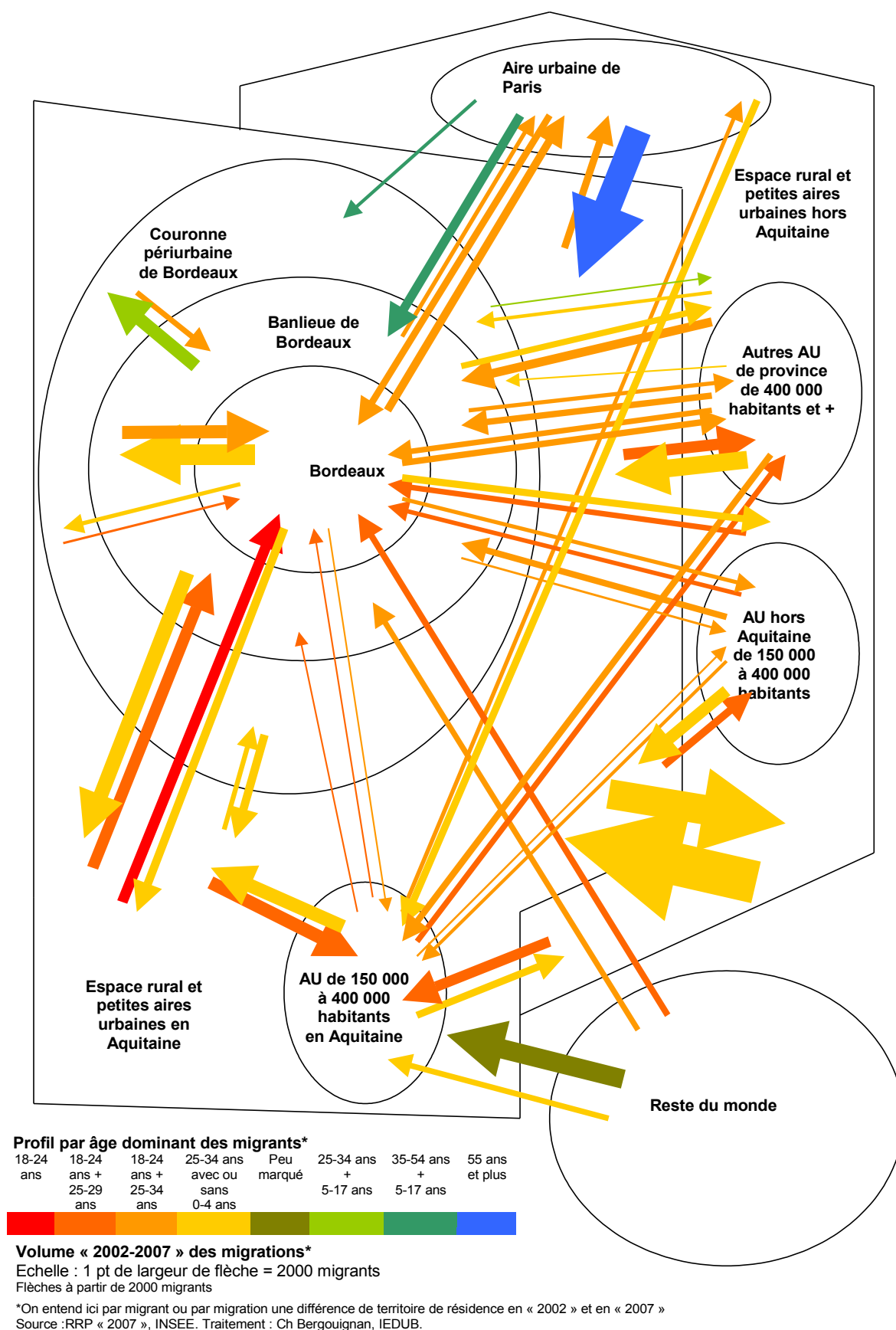
Volume « 2002-2007 » des migrations*

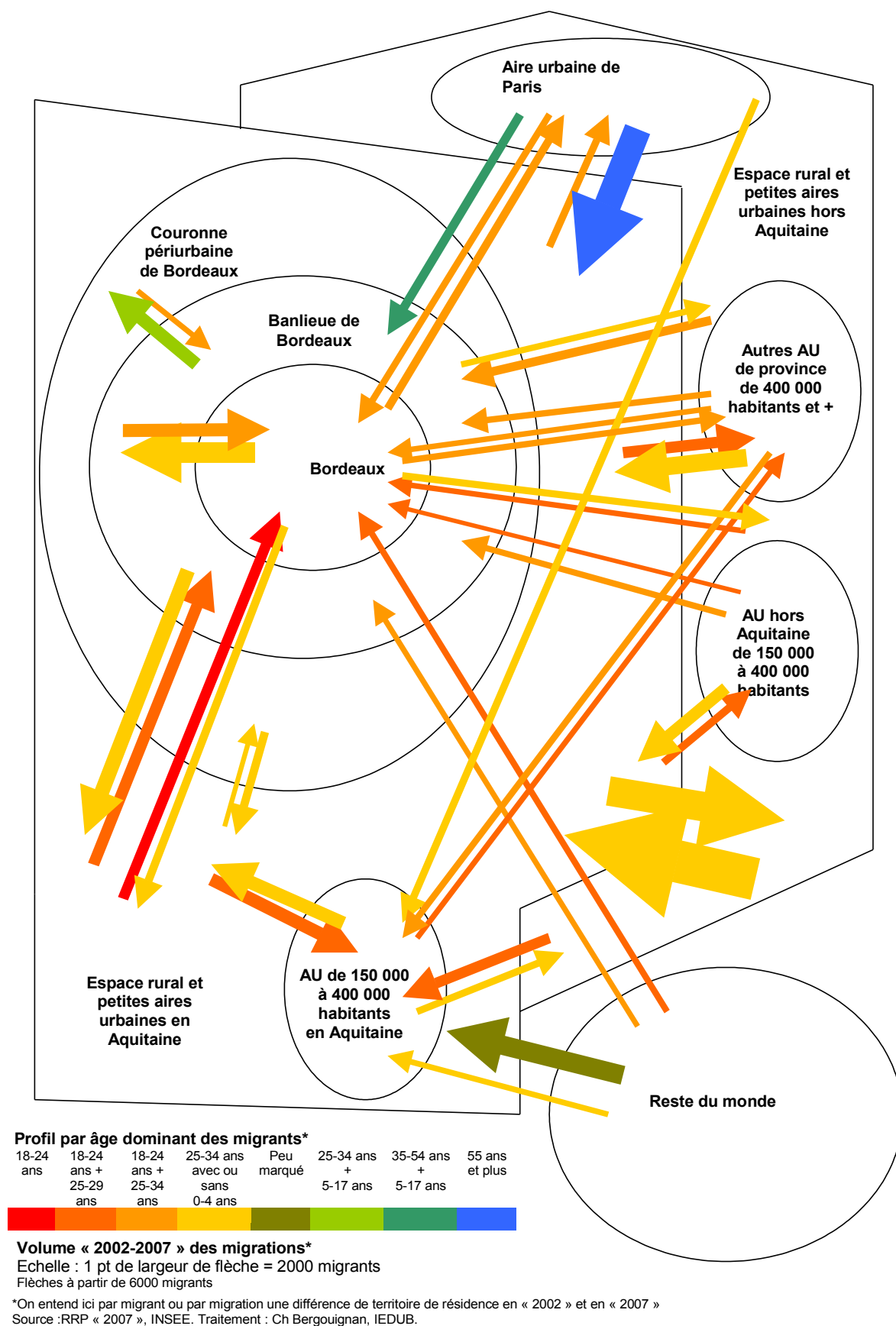
Echelle : 1 pt de largeur de flèche = 1000 migrants

Flèches à partir de 750 migrants

*On entend ici par migrant ou par migration une différence de territoire de résidence en « 2002 » et en « 2007 »
Source : RRP « 2007 », INSEE. Traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Synthèse des flux de migrants « 2002-2007 » : Couronnes de l'aire de Bordeaux et autres espaces aquitains

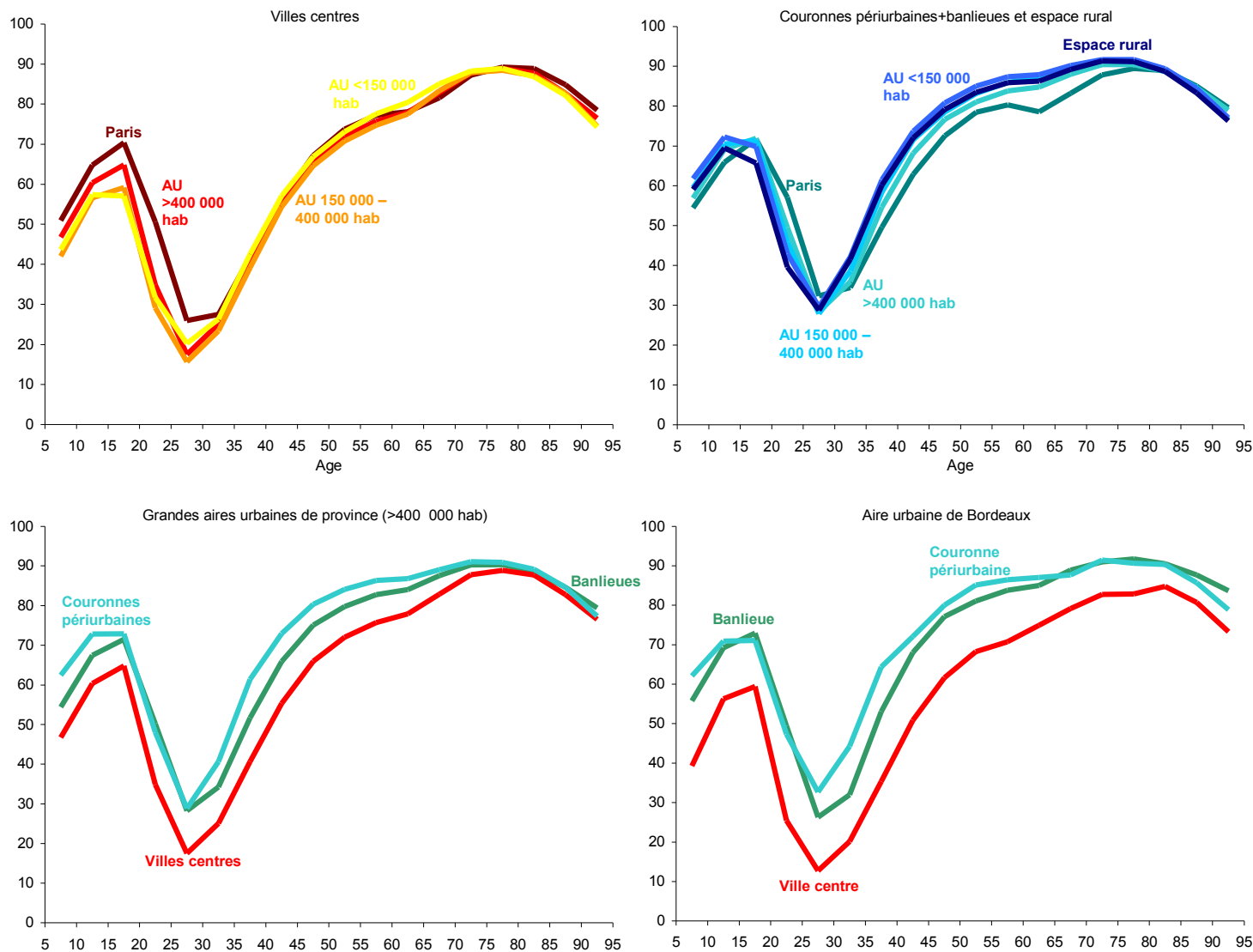




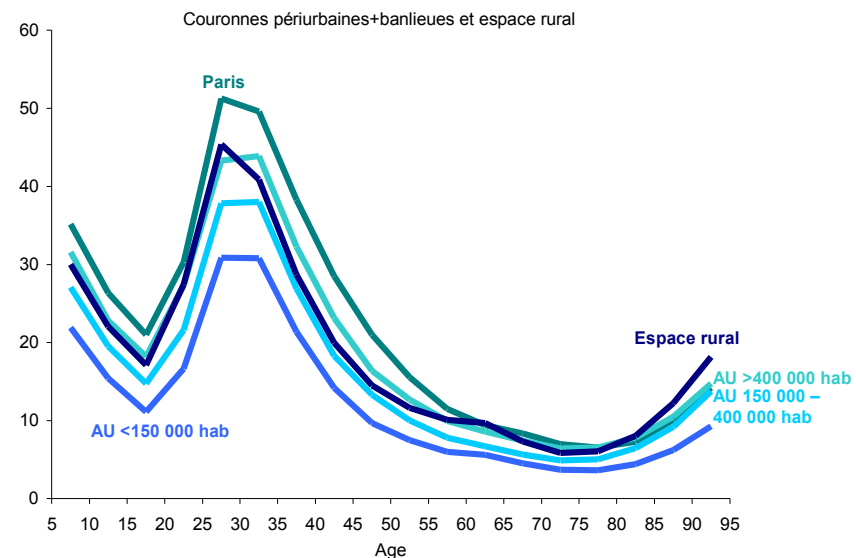
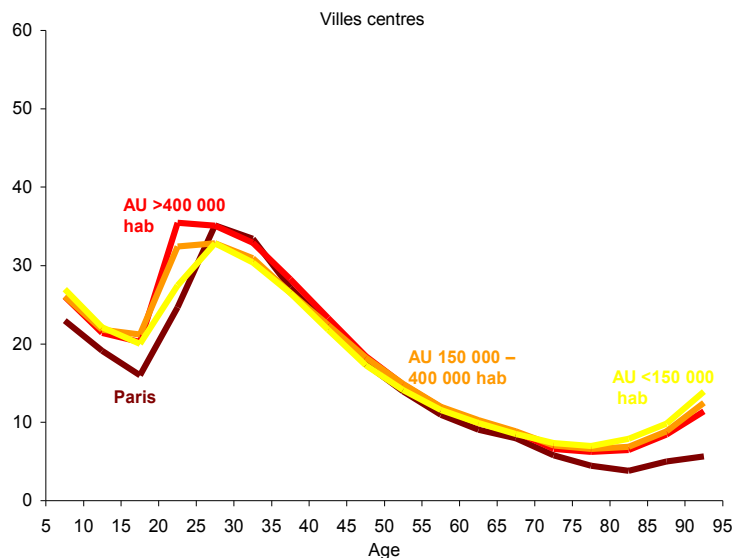
Intensité des différentes formes de mobilité résidentielle

(mesurée par la proportion de personnes de chaque groupe d'âge résidant dans un certain espace en « 2007 »
parmi celles résidant initialement (en « 2002 ») dans un territoire ou un type d'espace donné)

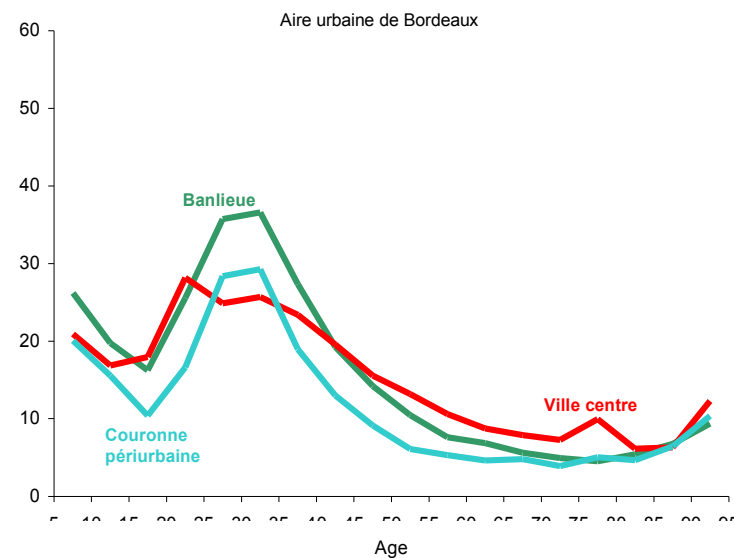
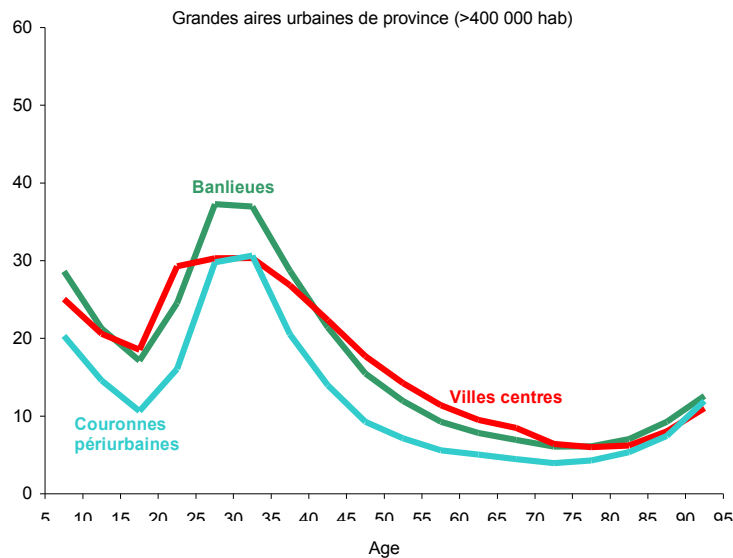
Même logement en « 2002 » et en « 2007 »

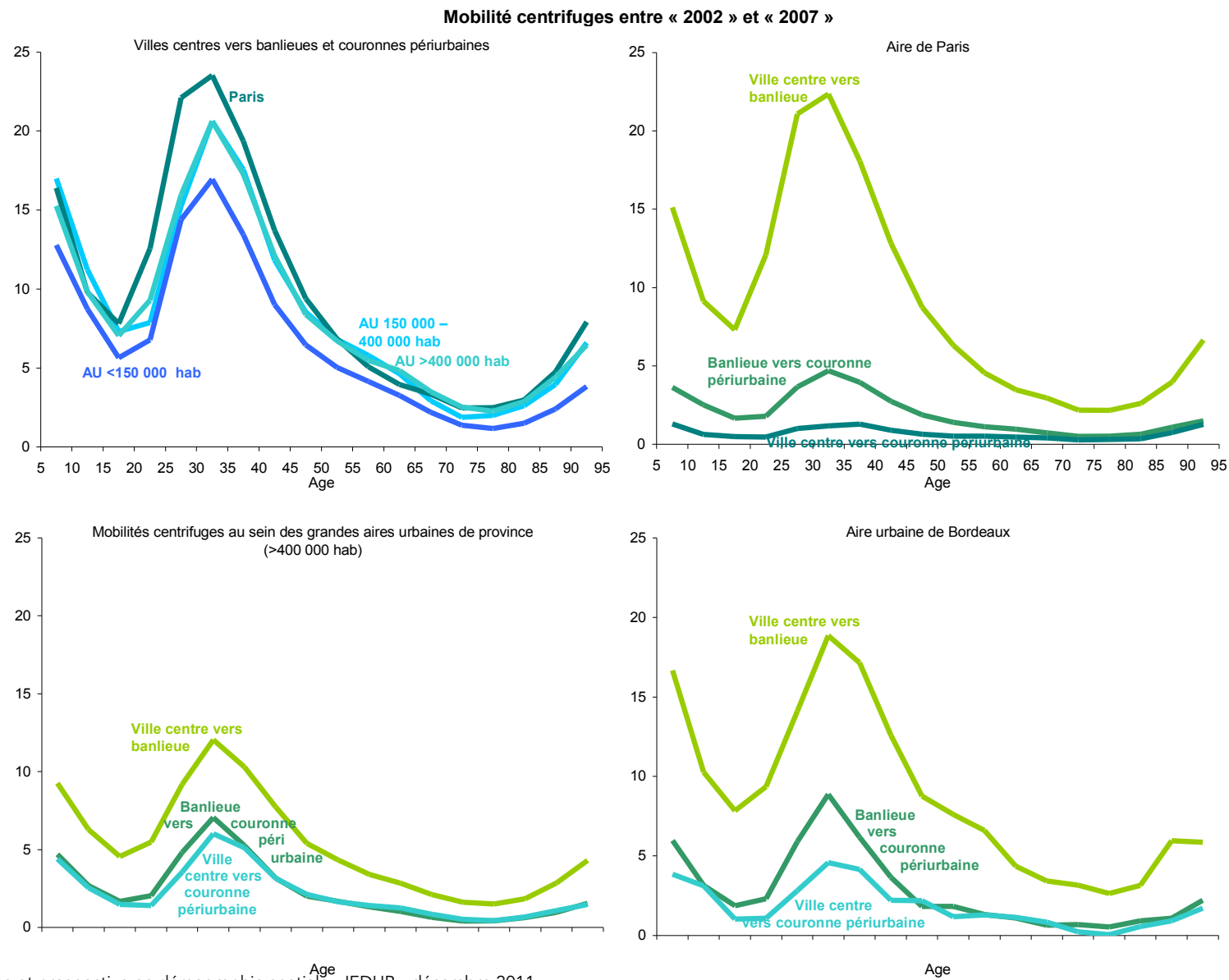


Logement différent en « 2002 » et en « 2007 » mais même type d'espace

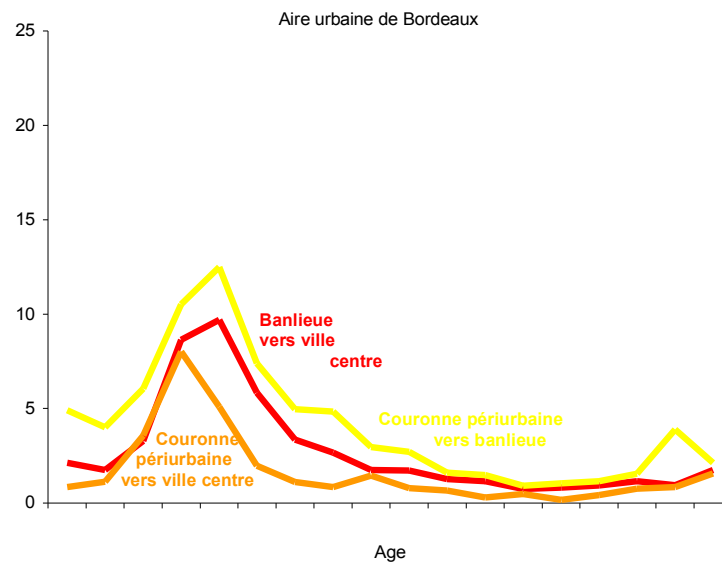
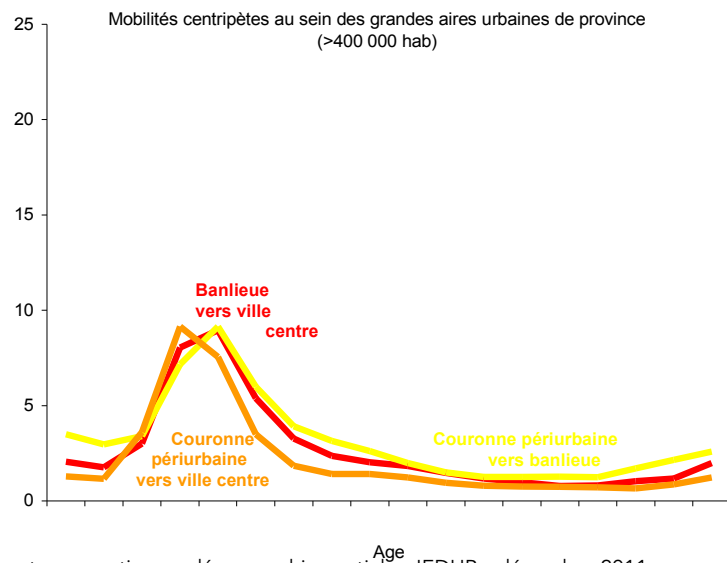
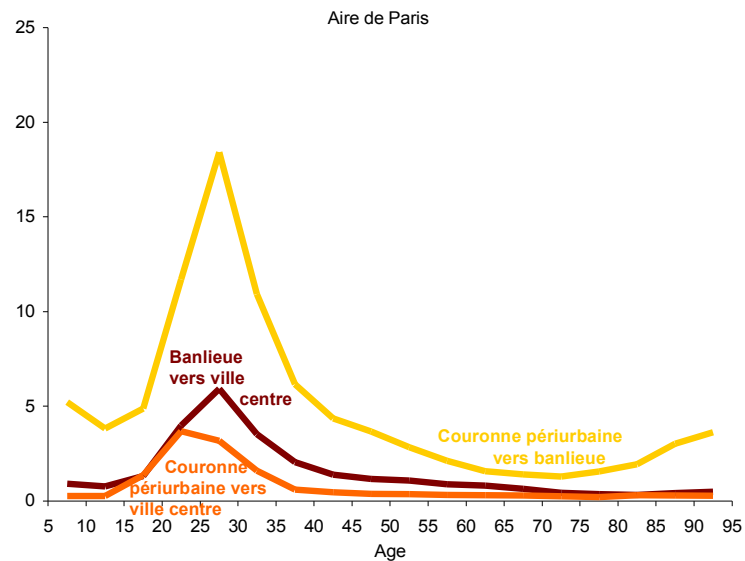
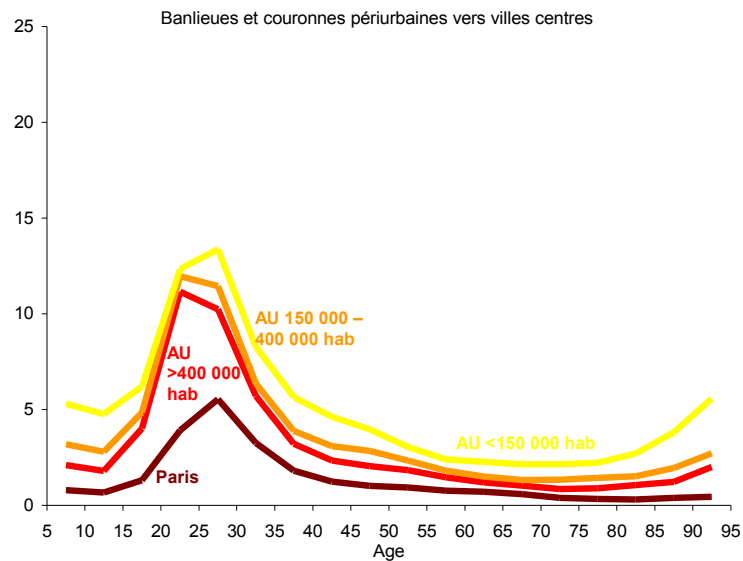


Logement différent en « 2002 » et en « 2007 » mais même type d'espace au sein d'une même aire urbaine

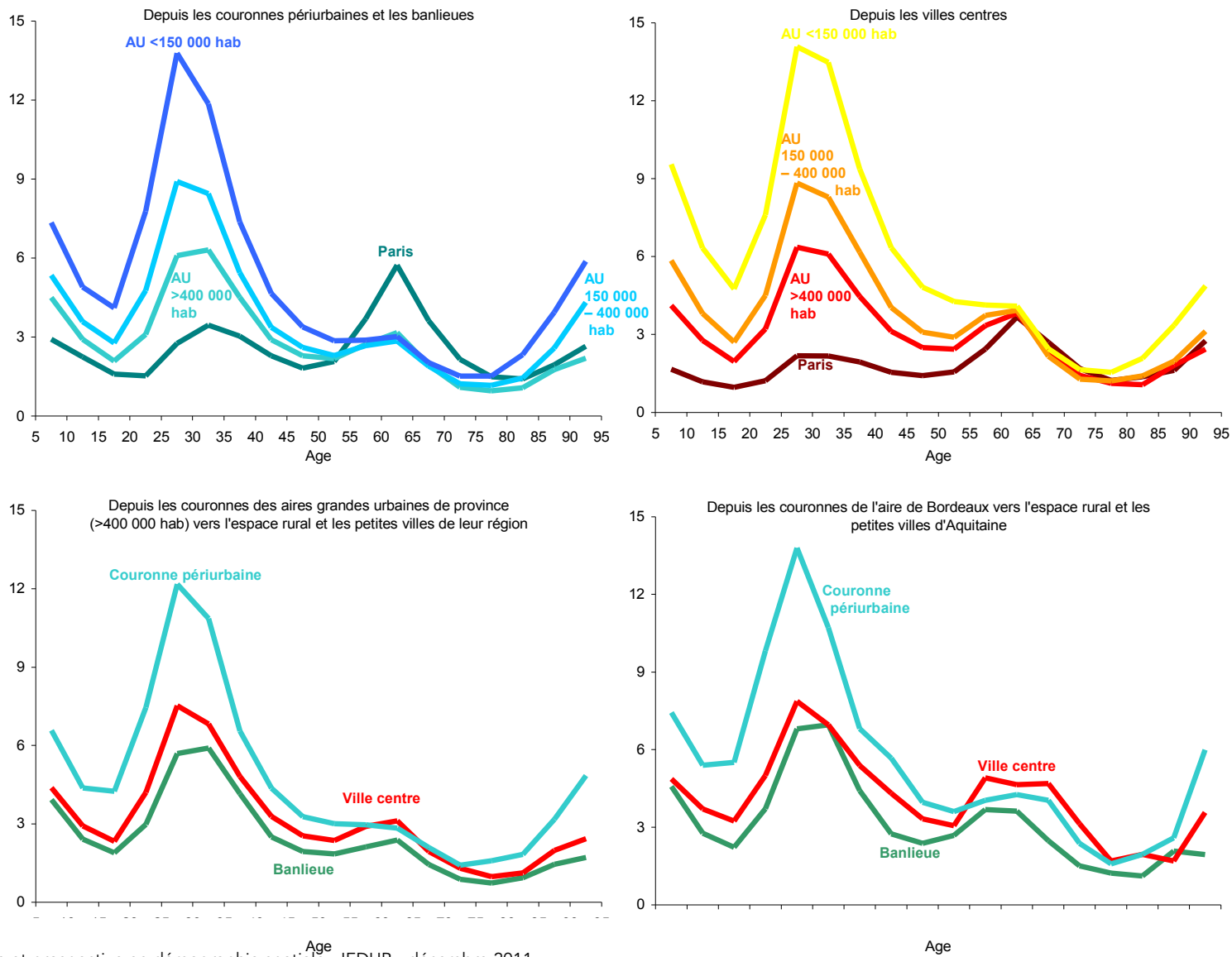




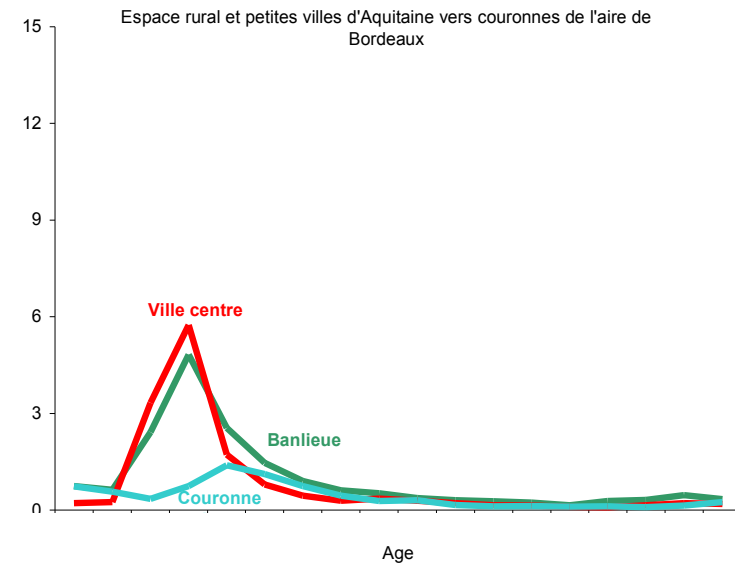
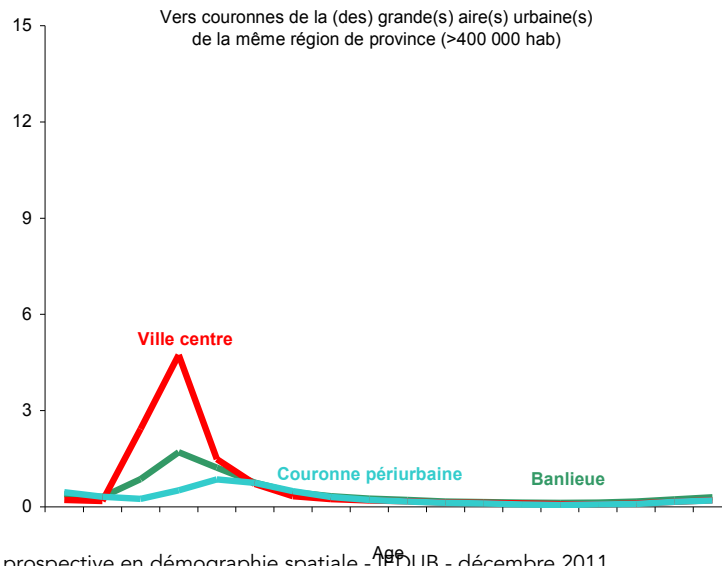
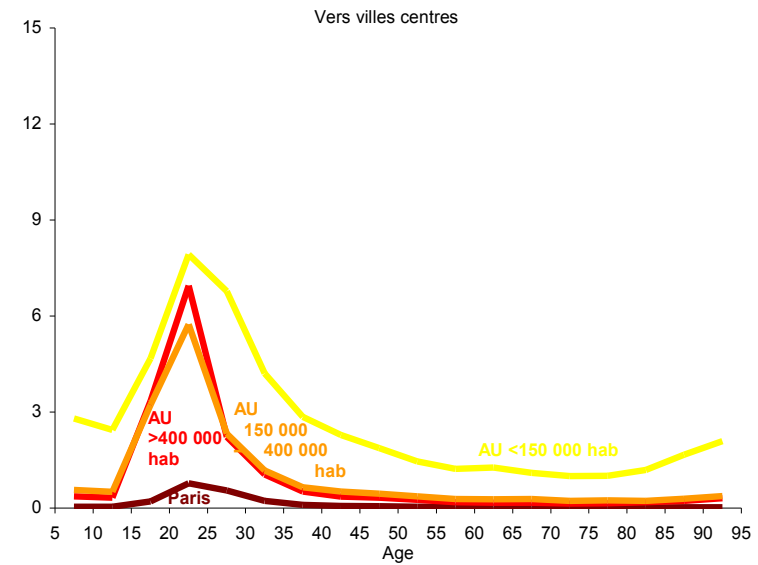
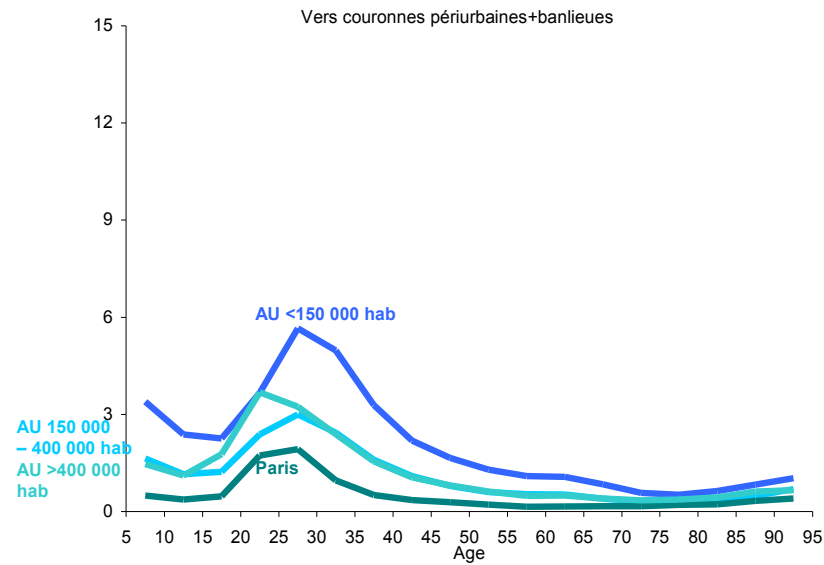
Mobilité centripètes entre « 2002 » et « 2007 »



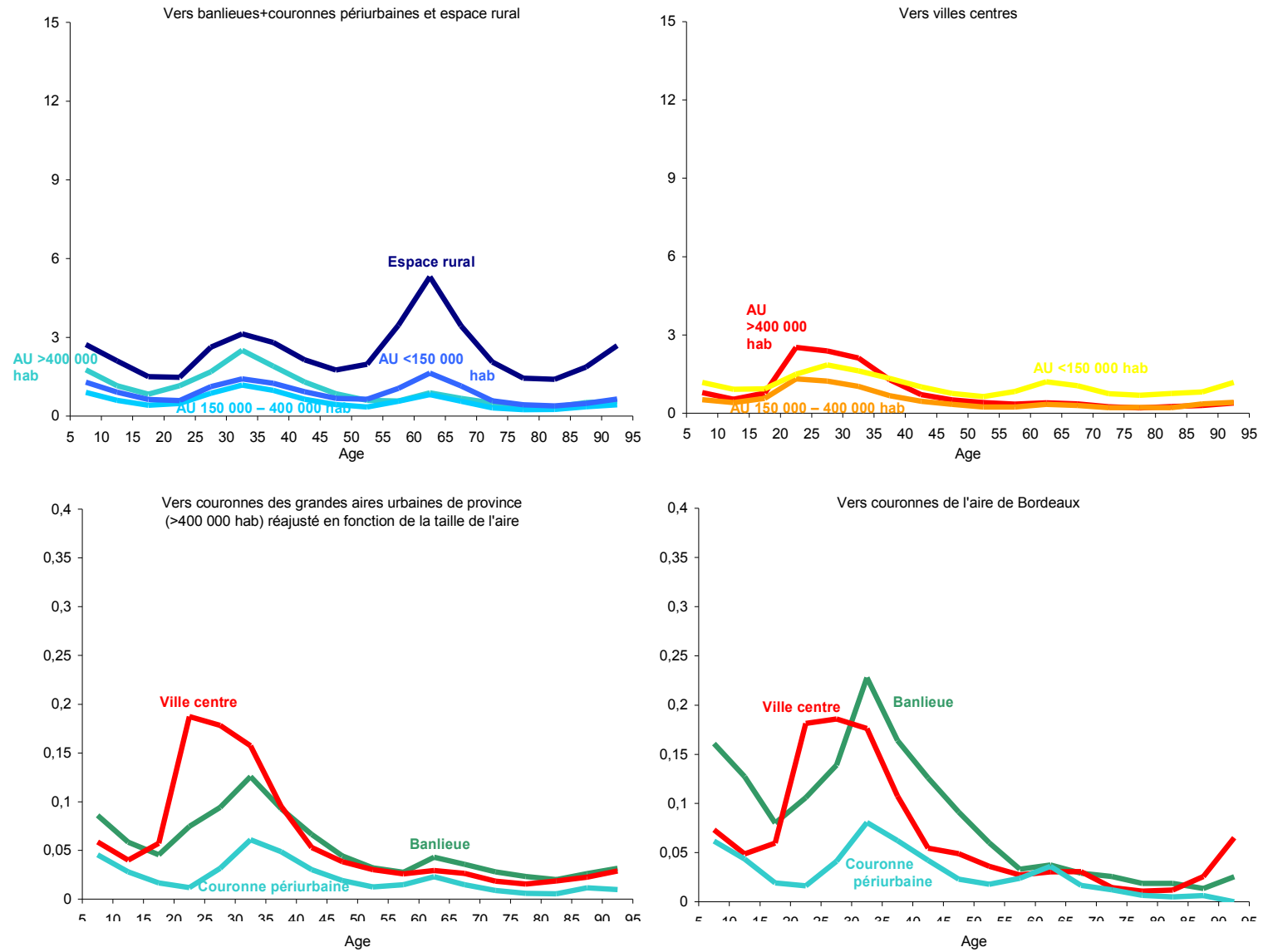
Mobilités vers l'espace rural et les petites villes entre « 2002 » et « 2007 »



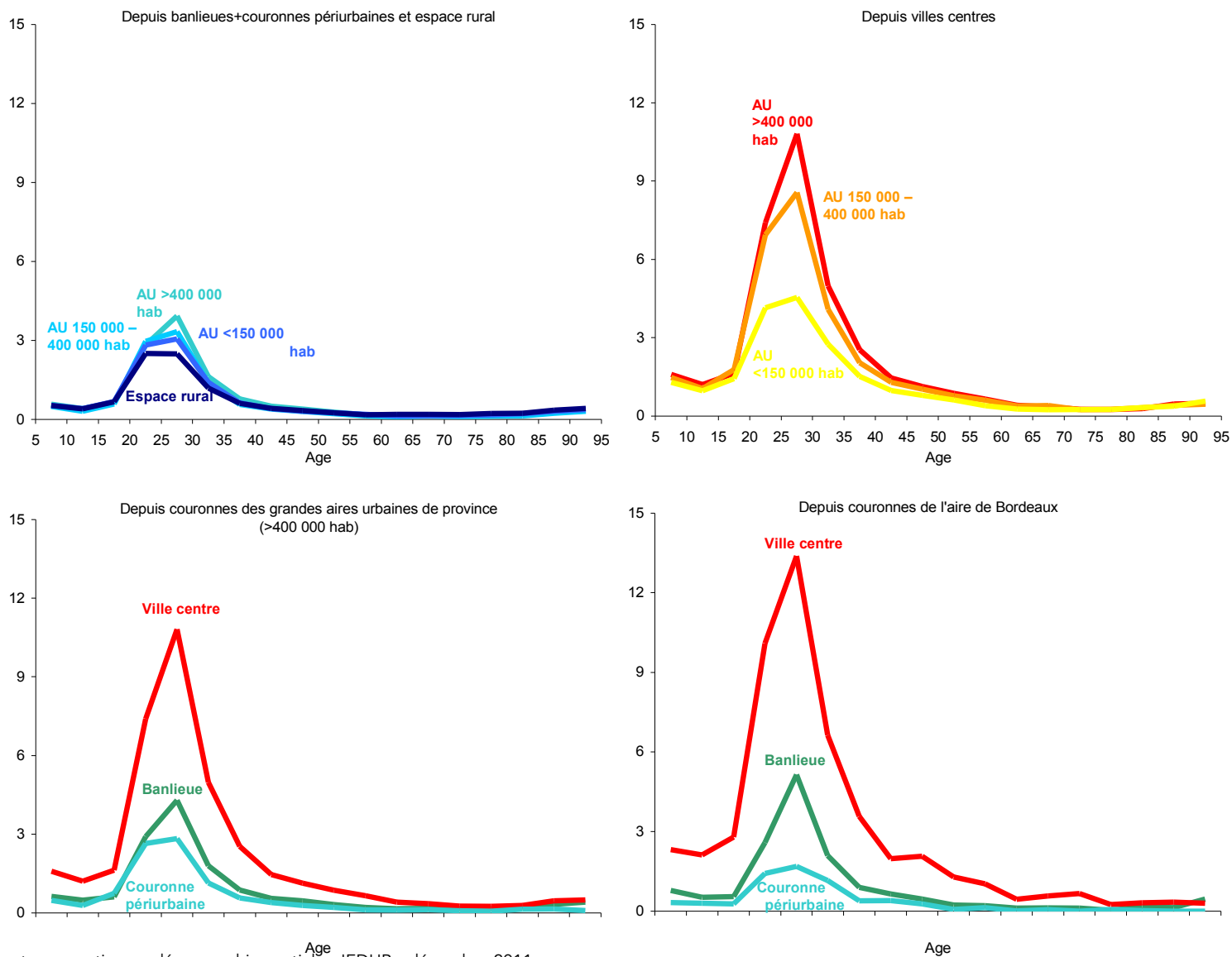
Mobilités depuis l'espace rural et les petites villes entre « 2002 » et « 2007 »



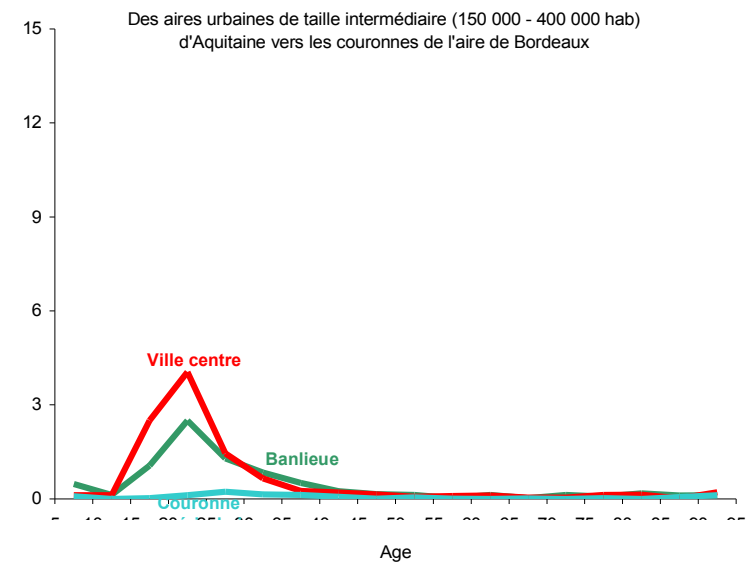
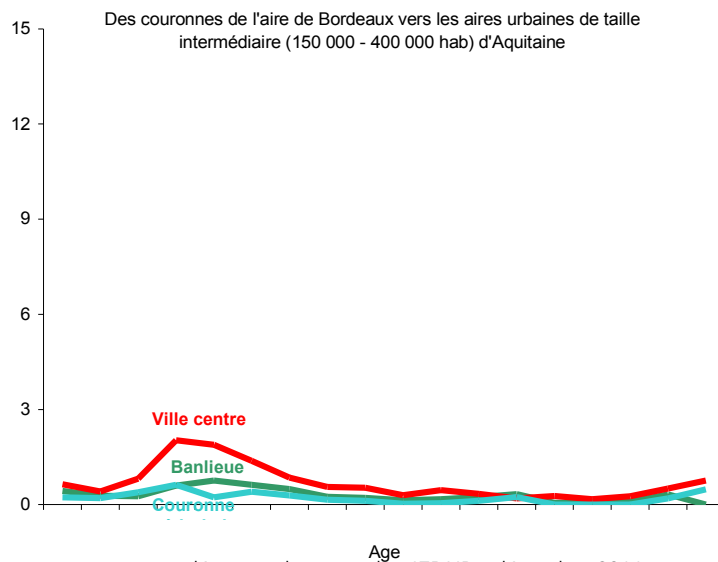
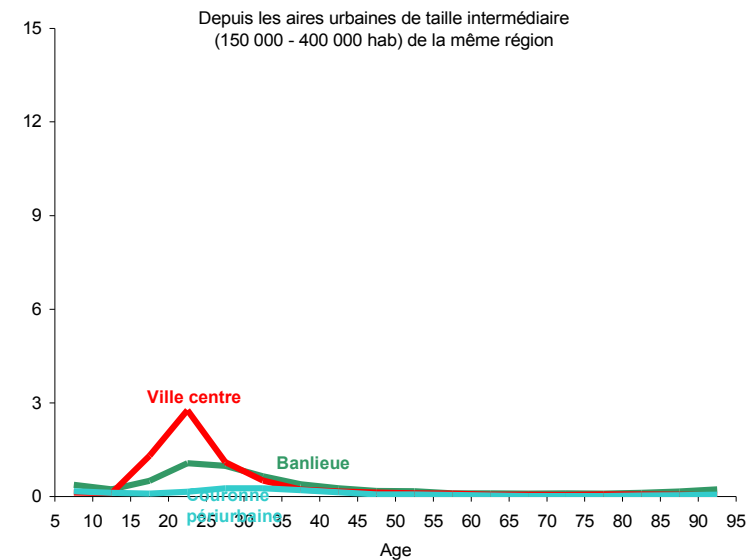
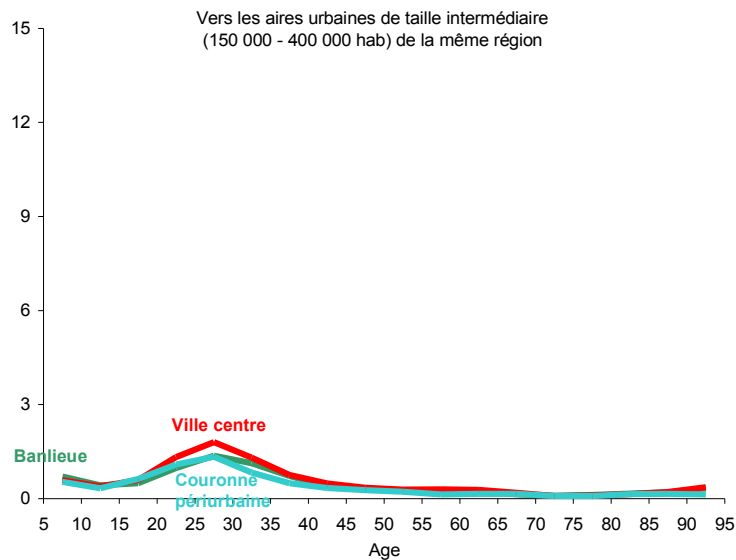
Mobilités depuis l'aire de Paris entre « 2002 » et « 2007 »



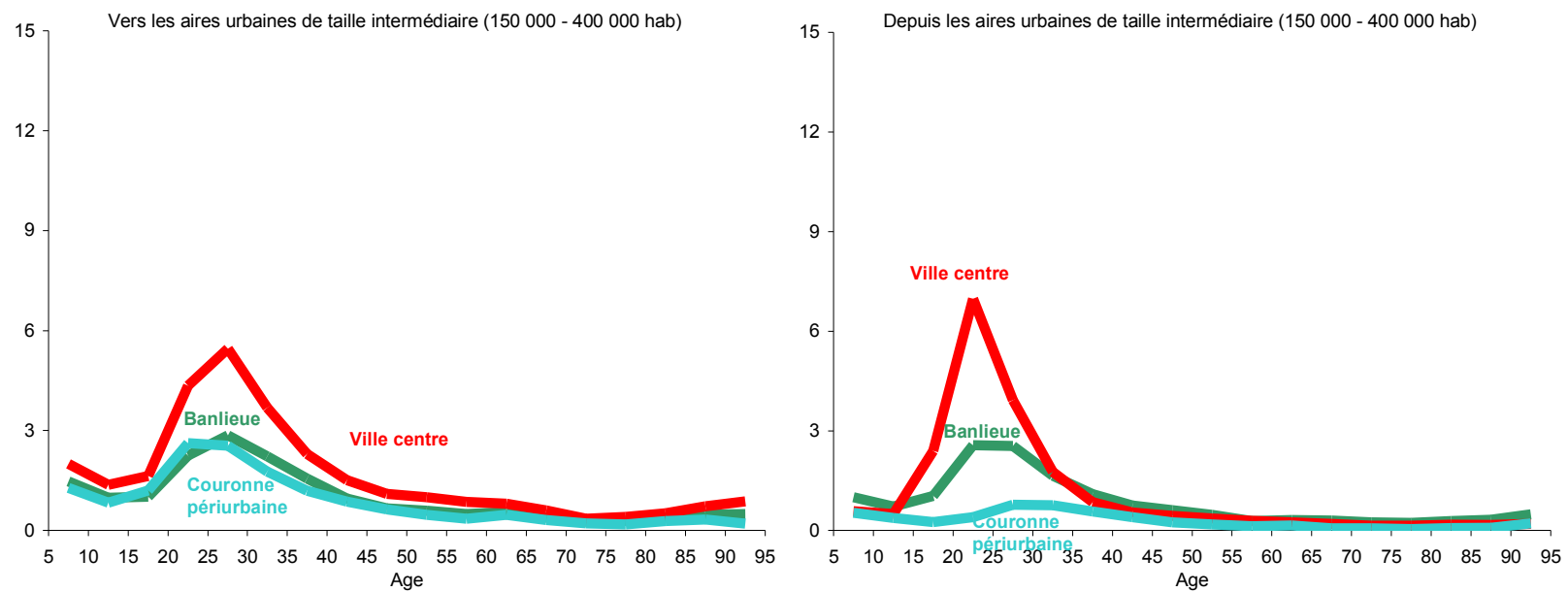
Mobilités vers l'aire de Paris entre « 2002 » et « 2007 »



Mobilités « 2002-2007 » entre les grandes aires urbaines de province (>400 000 hab) et les aires de taille intermédiaire (150 000-400 000 hab)



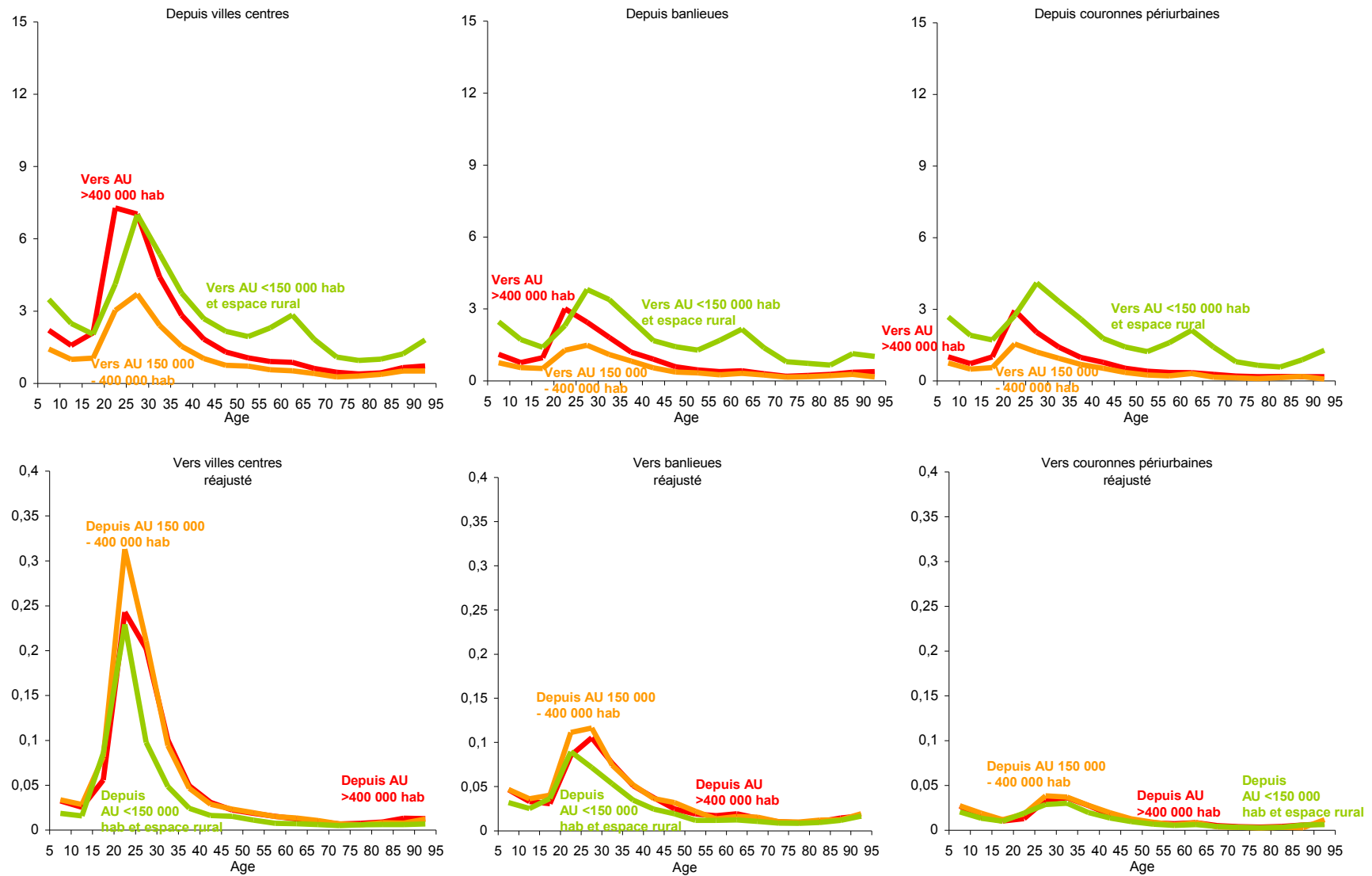
Mobilités « 2002-2007 » entre les grandes aires urbaines de province (>400 000 hab) et les aires de taille intermédiaire (150 000-400 000 hab)



Mobilités « 2002-2007 » entre les couronnes de l'aire de Bordeaux et les espaces provinciaux hors Aquitaine



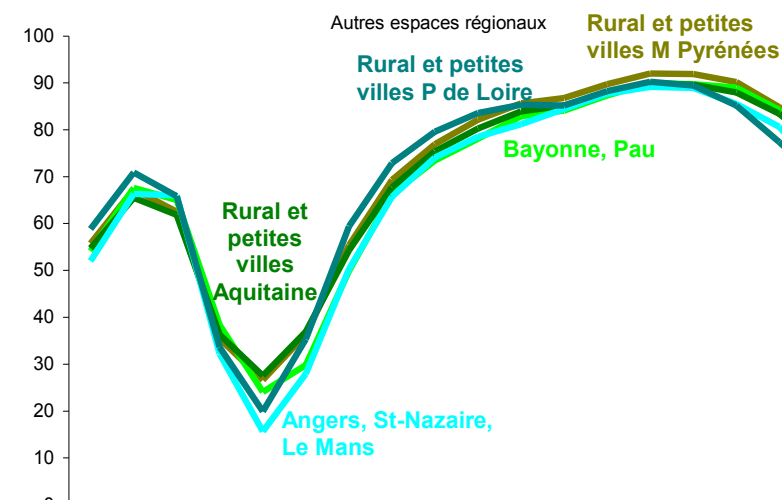
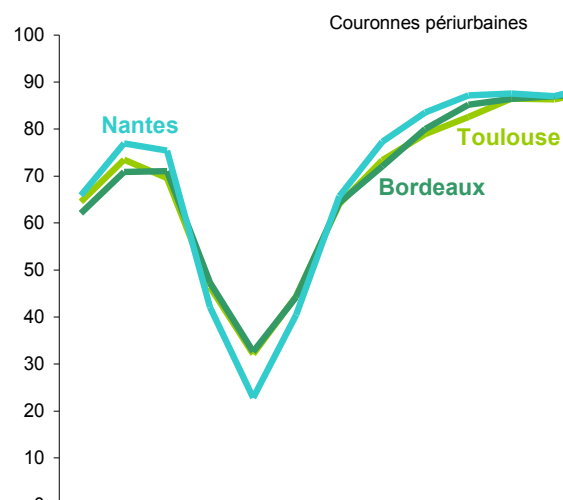
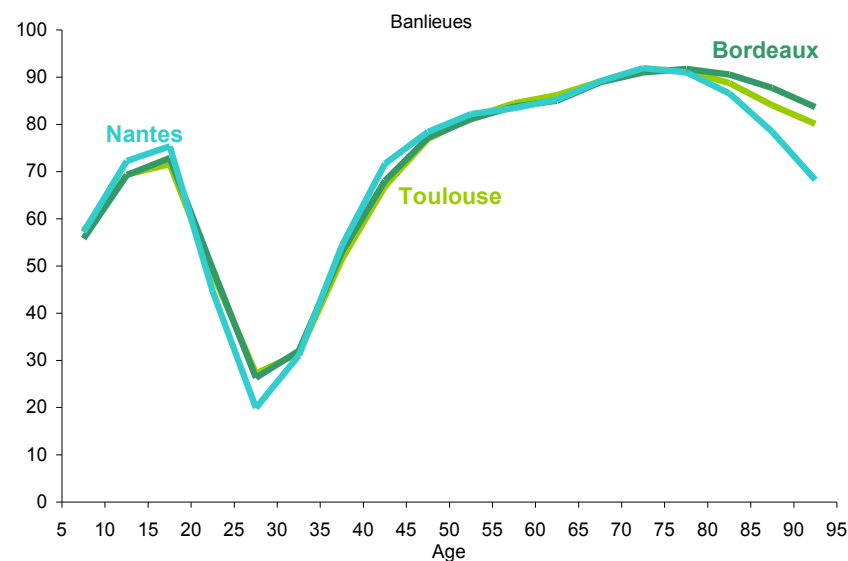
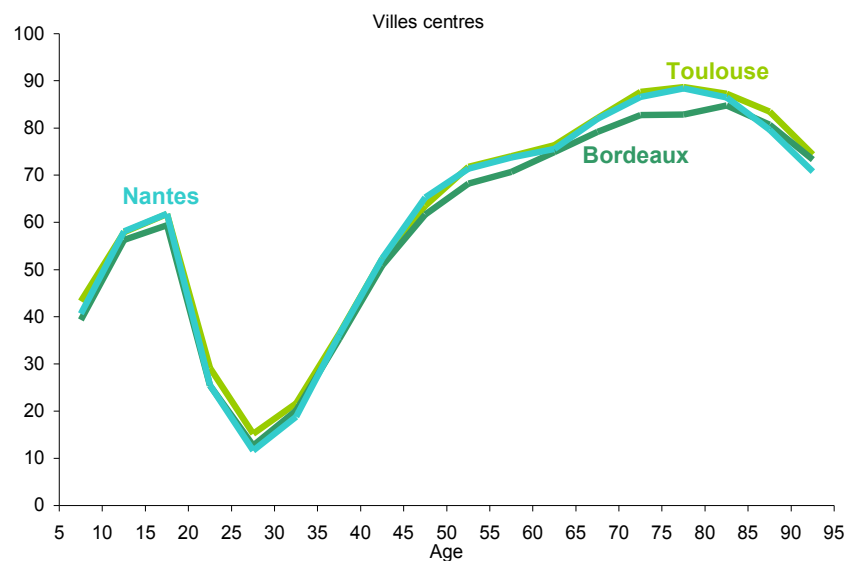
Mobilités « 2002-2007 » entre les couronnes des grandes aires urbaines de province (>400 000 hab) et les espaces d'autres régions de province



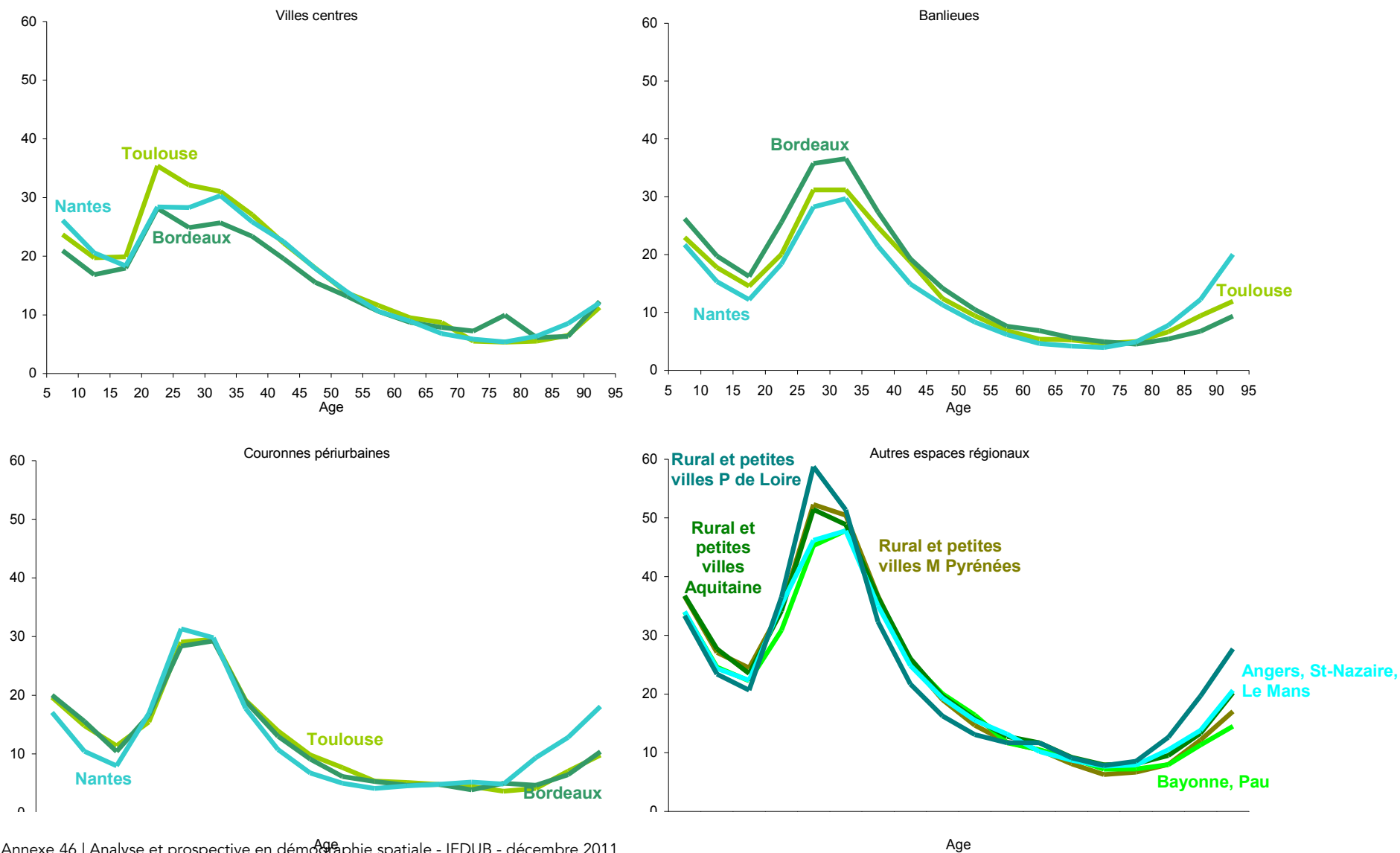
Intensité comparée de la mobilité résidentielle affectant Bordeaux, Nantes et Toulouse, leurs périphéries et autres espaces régionaux

(mesurée par la proportion de personnes de chaque groupe d'âge résidant dans un certain espace en « 2007 » parmi celles résidant initialement (en « 2002 ») dans un territoire ou un type d'espace donné)

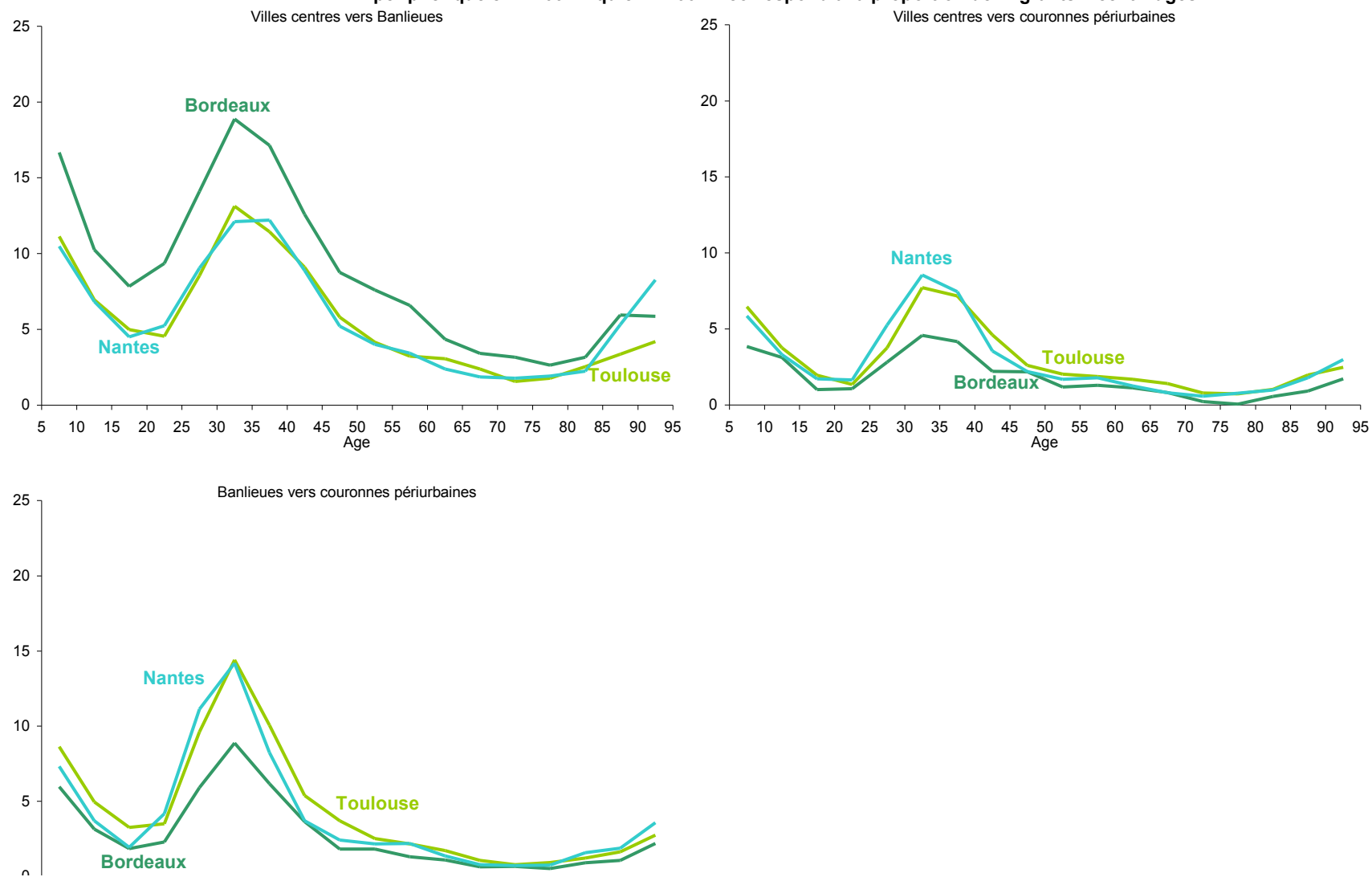
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans le même logement en « 2007 » et en « 2002 »



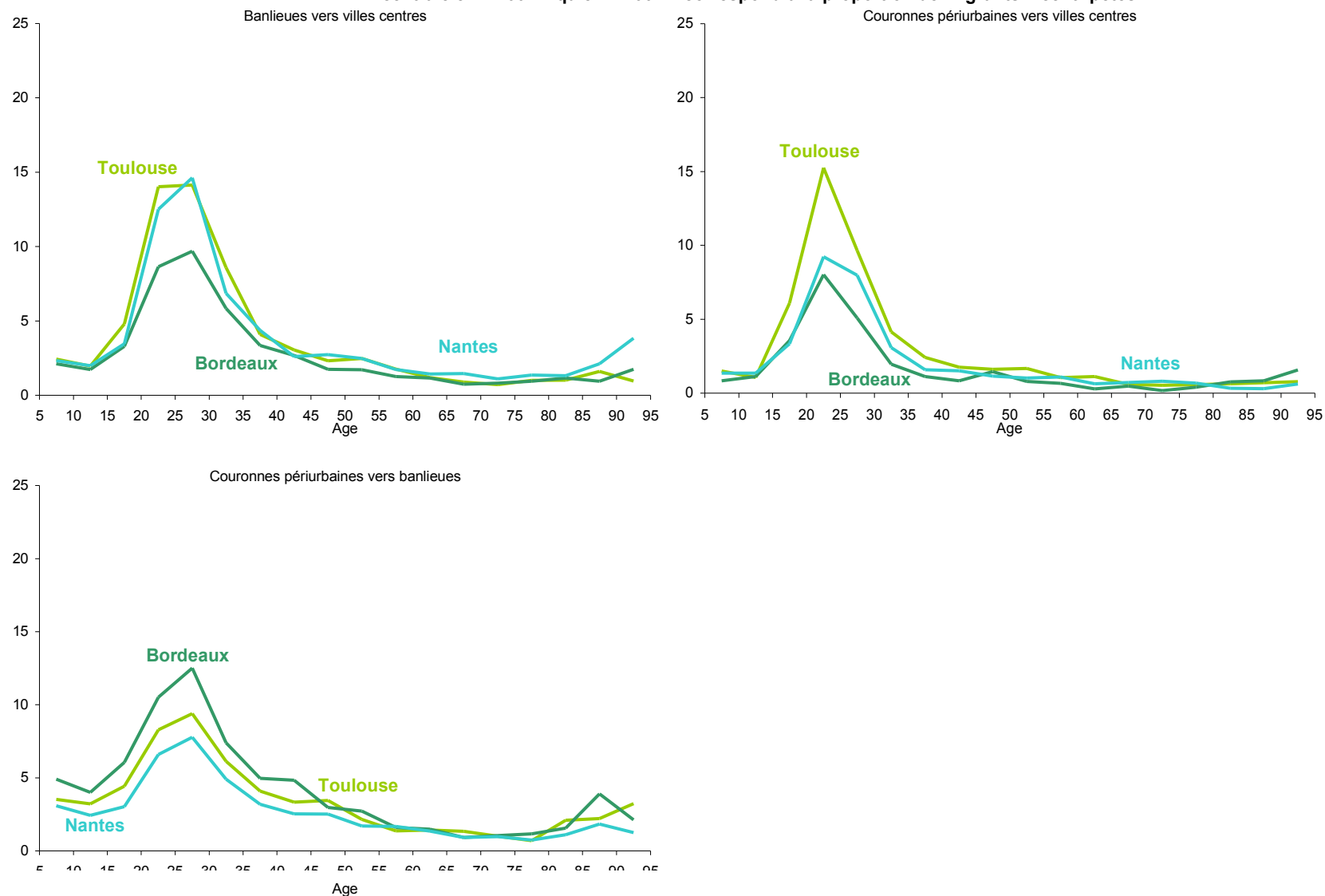
**Proportion de personnes de chaque âge résidant dans un autre logement mais dans le même type d'espace
régional en « 2007 » et en « 2002 »**



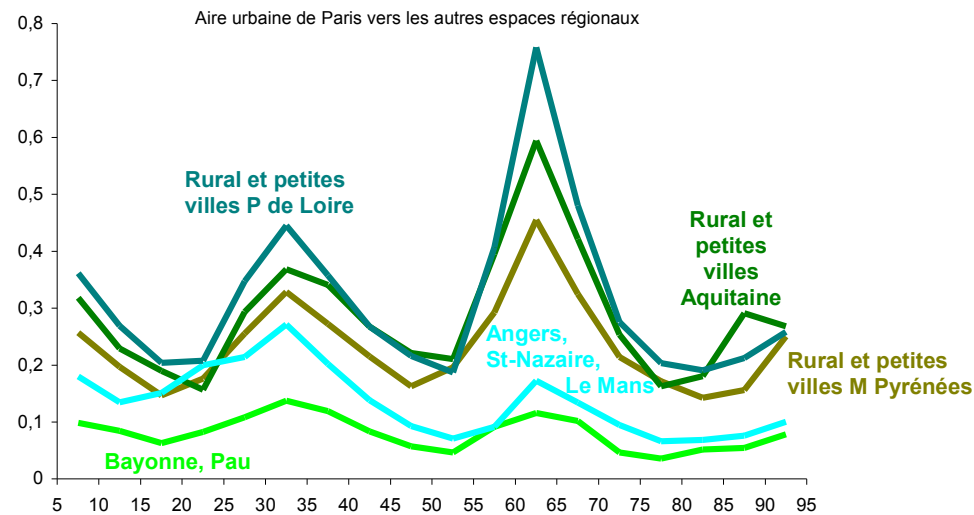
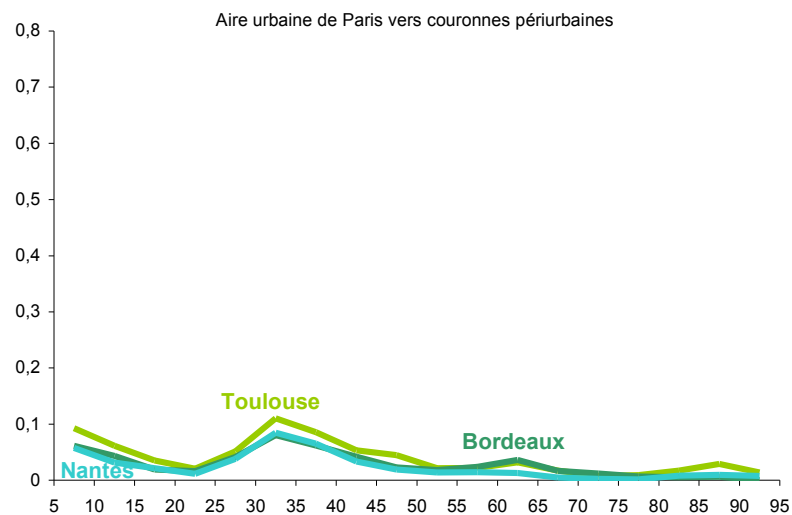
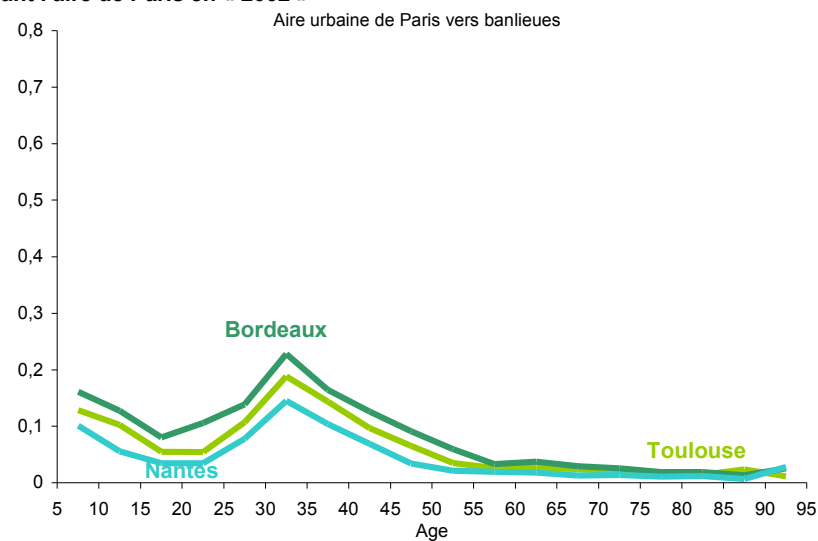
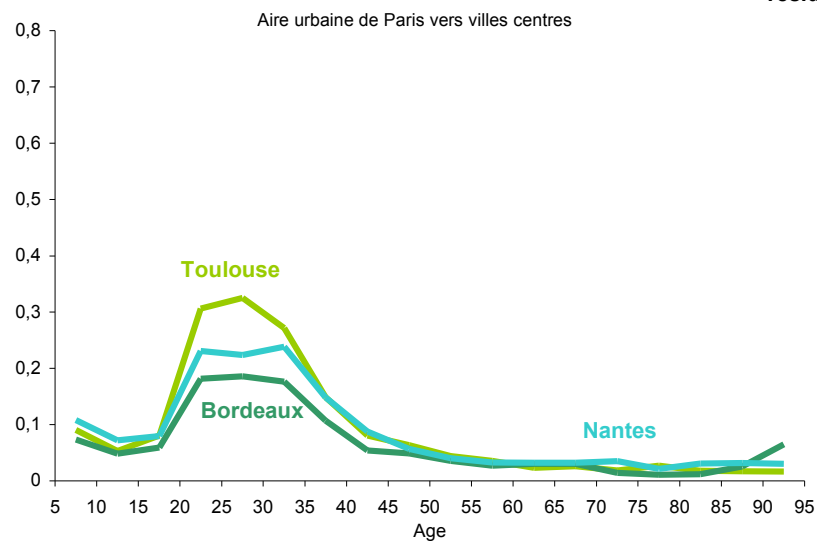
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans la même aire urbaine mais dans une couronne plus périphérique en « 2007 » qu'en « 2002 » correspond à la proportion de migrants « centrifuges »



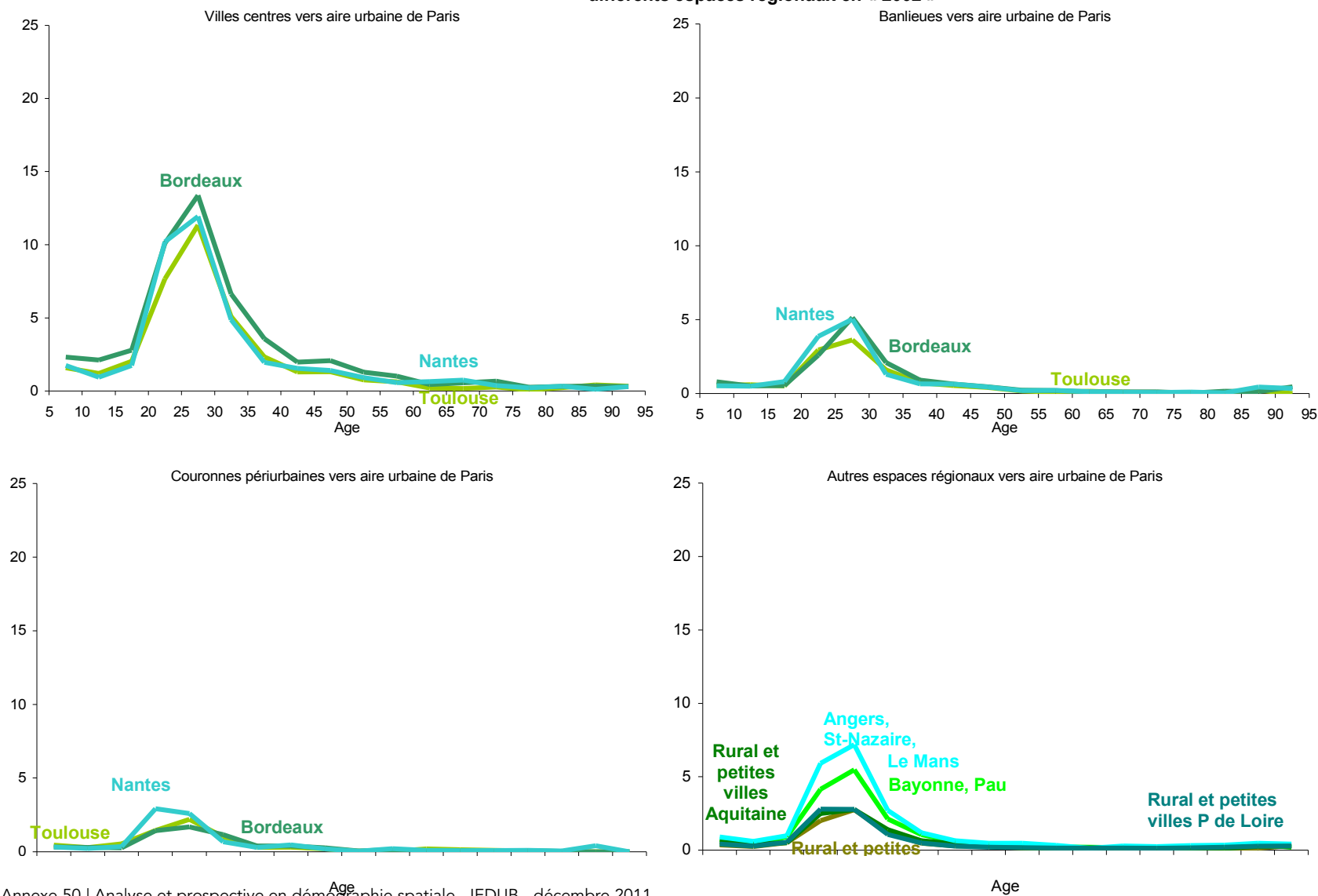
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans la même aire urbaine mais dans une couronne plus centrale en « 2007 » qu'en « 2002 » correspond à la proportion de migrants « centripètes »



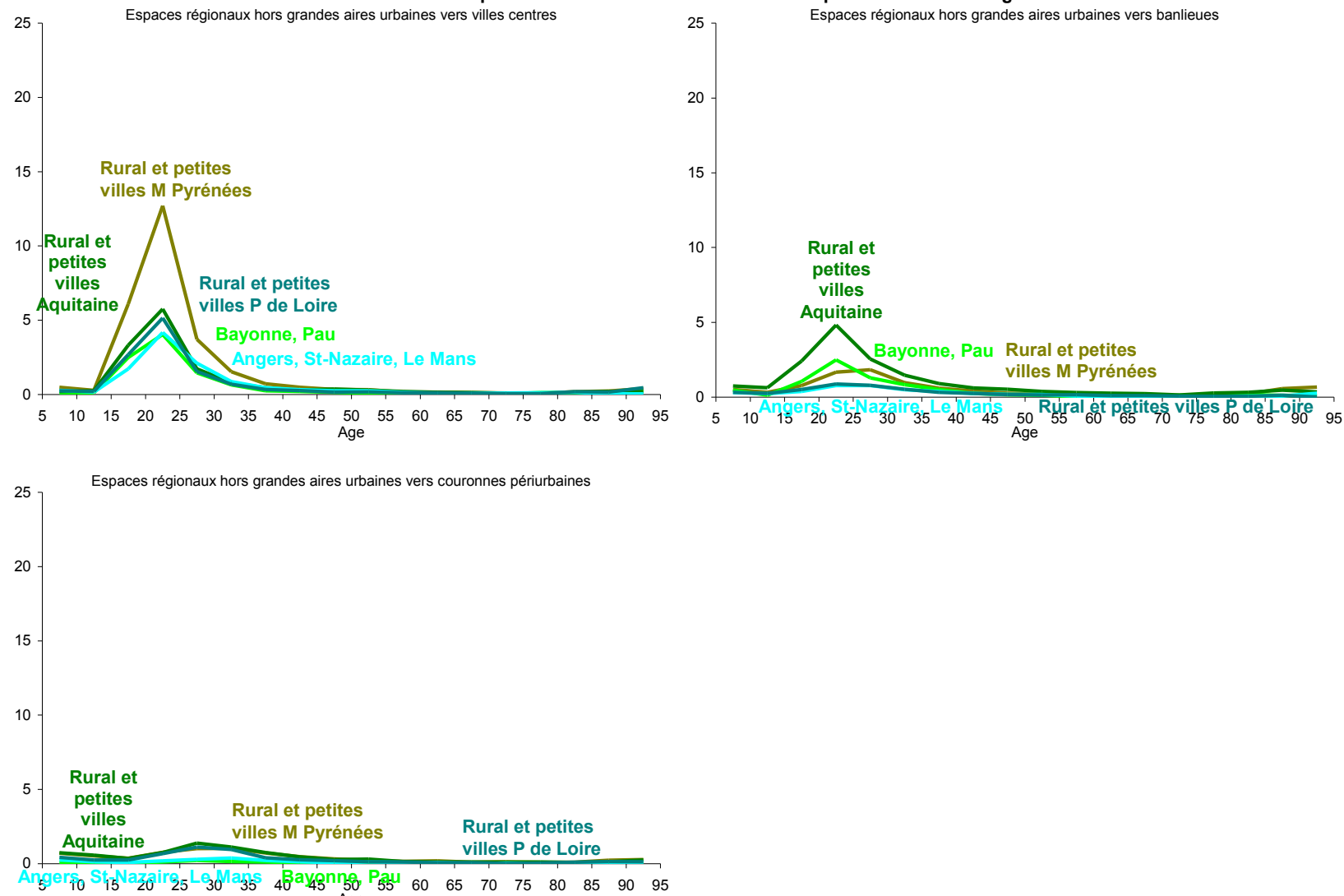
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les différents espaces régionaux en « 2007 » parmi celles résidant l'aire de Paris en « 2002 »



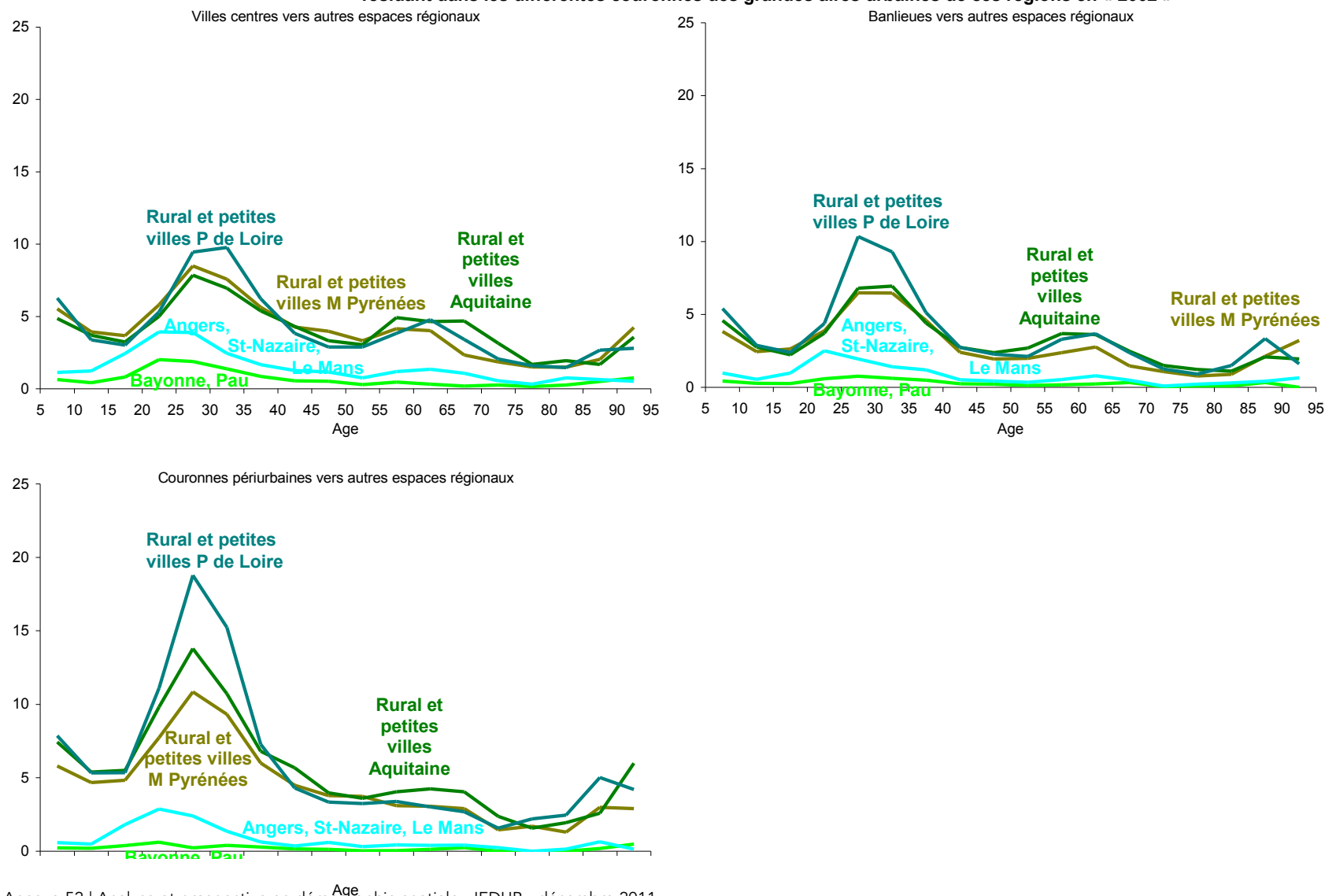
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans l'aire de Paris en « 2007 » parmi celles résidant dans les différents espaces régionaux en « 2002 »



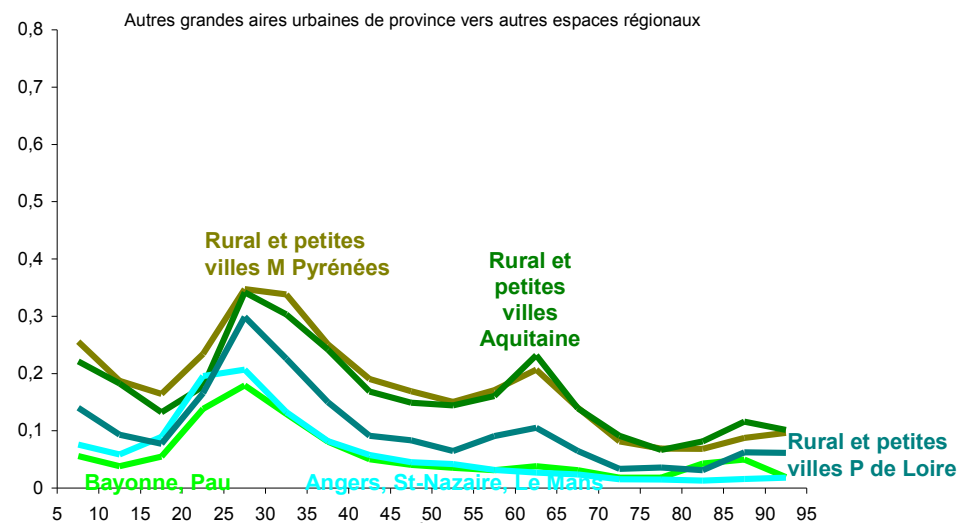
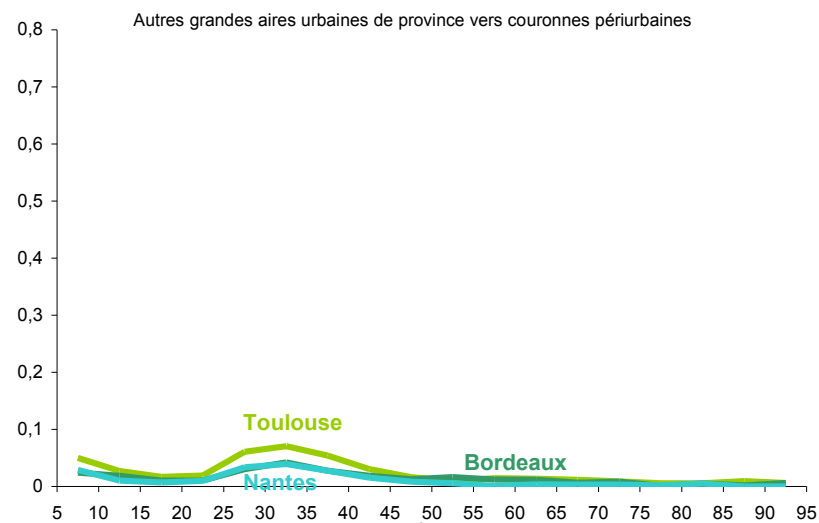
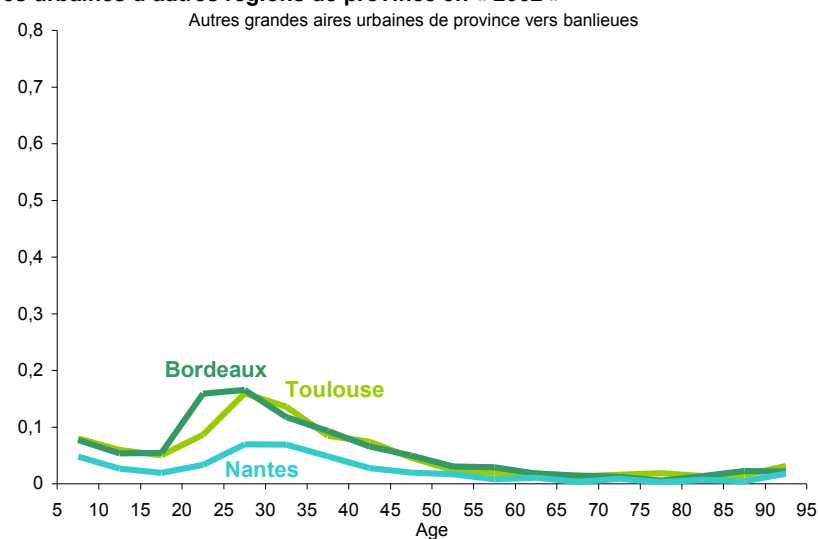
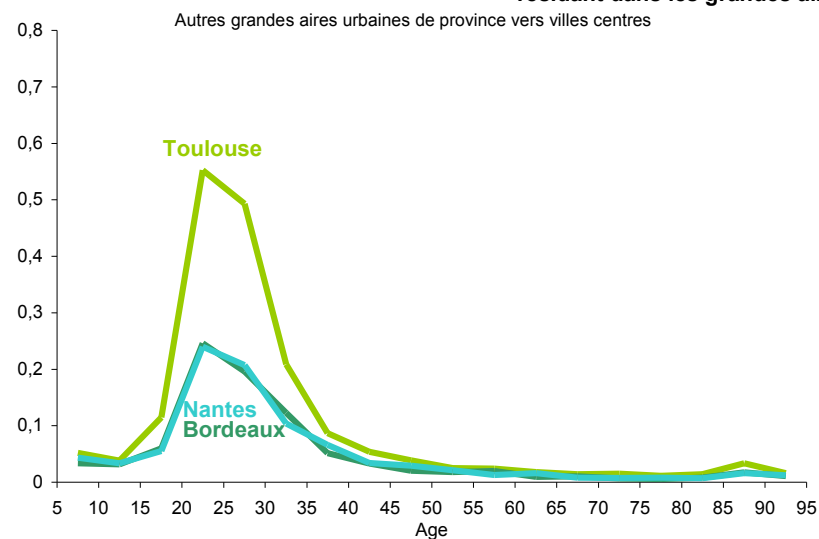
**Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les différentes couronnes des 3 grandes aires urbaines en
« 2007 » parmi celles résidant dans les autres espaces des mêmes régions en « 2002 »**



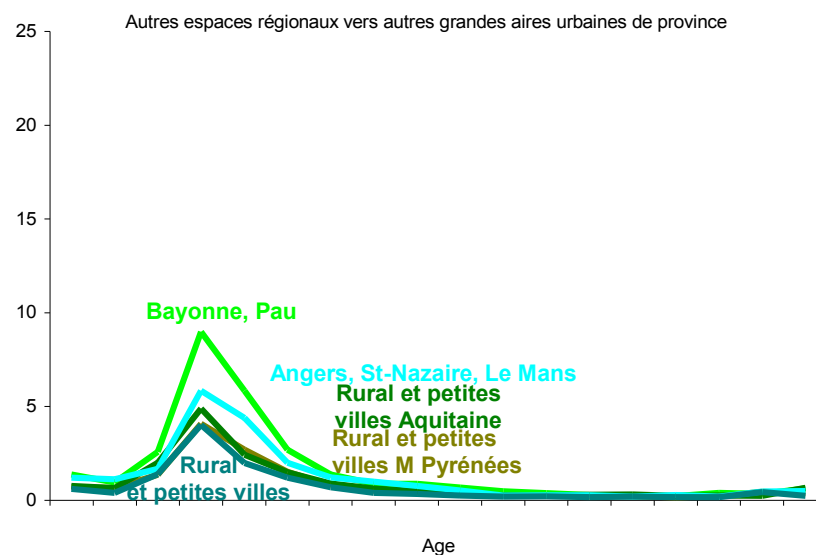
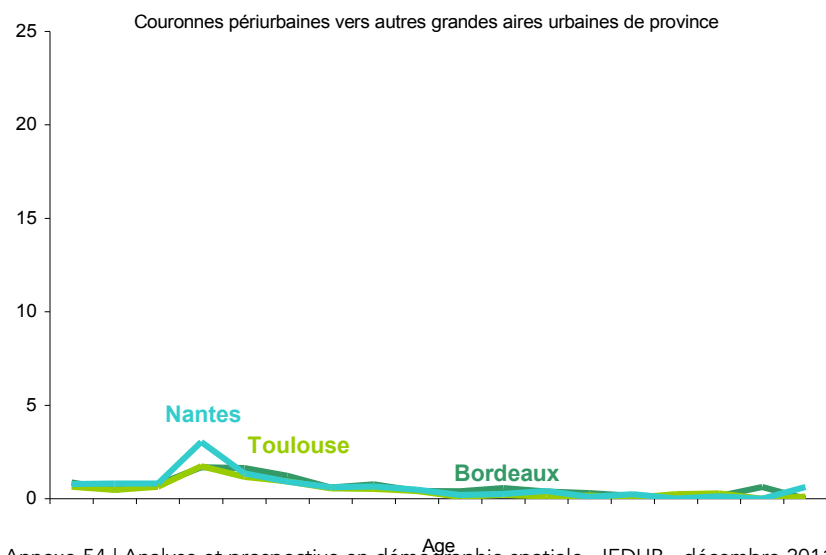
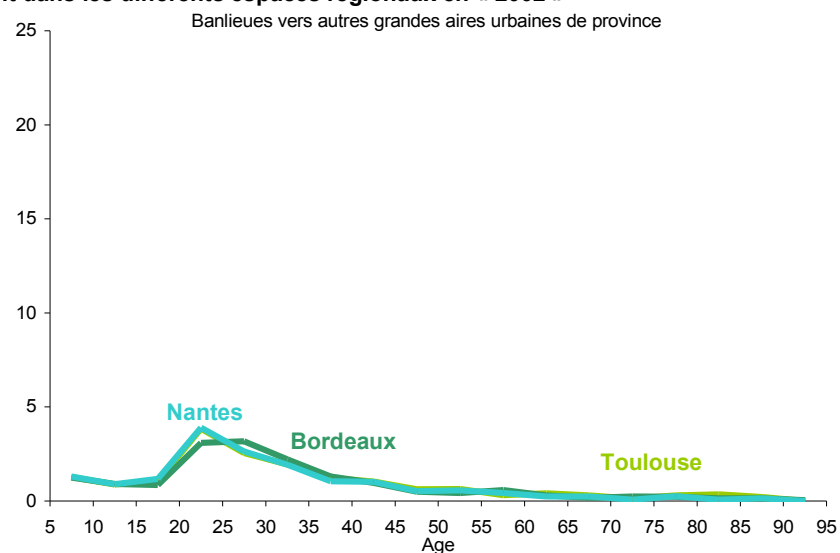
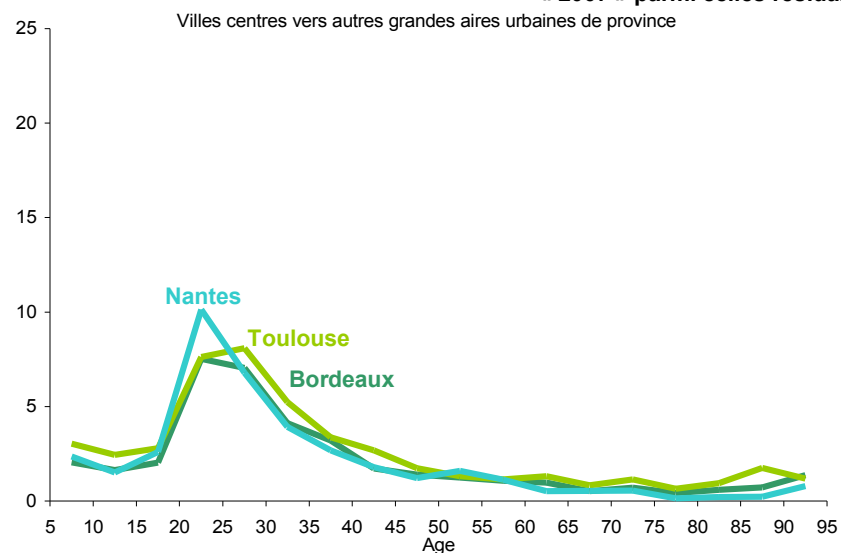
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les autres espaces régionaux en « 2007 » parmi celles résidant dans les différentes couronnes des grandes aires urbaines de ces régions en « 2002 »



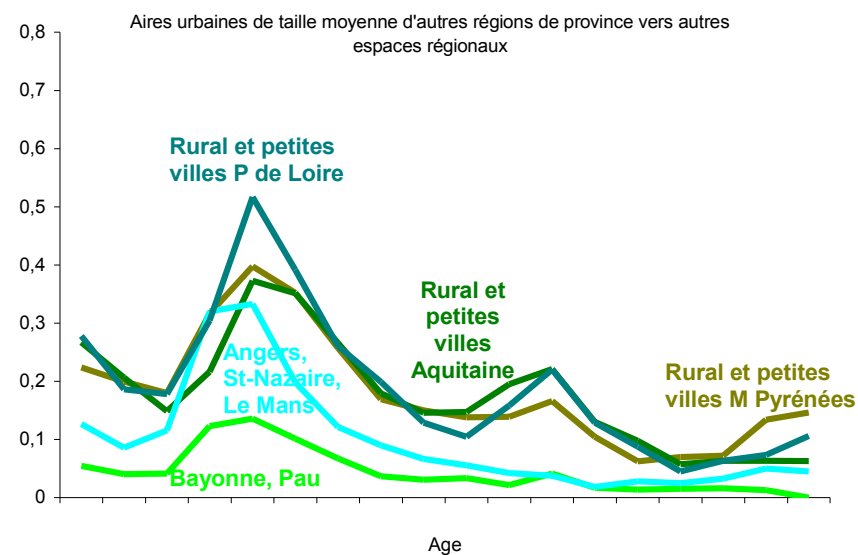
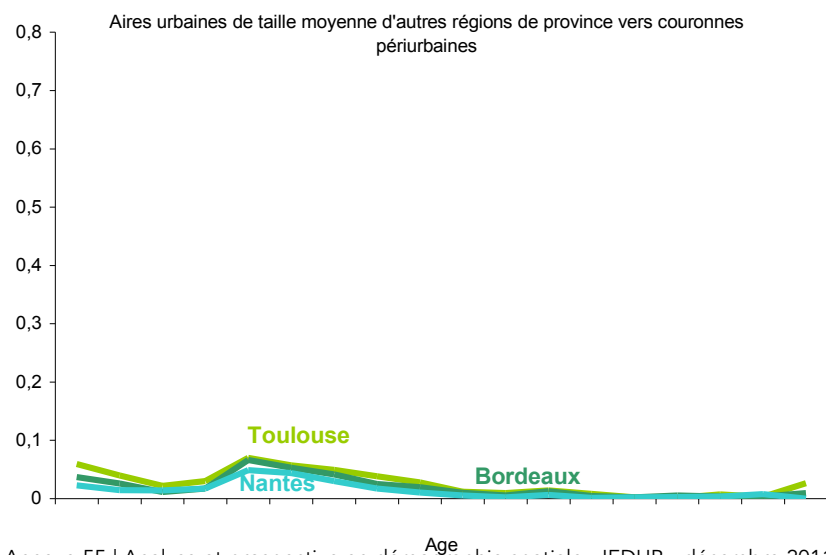
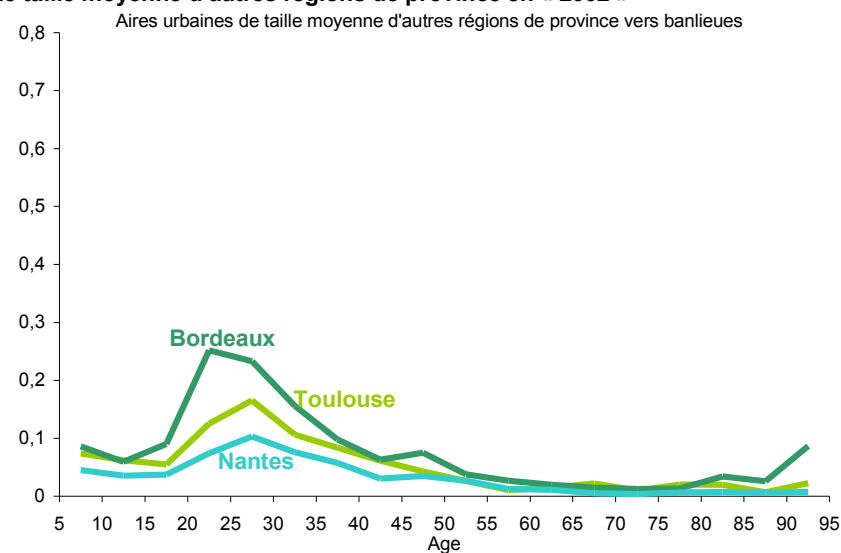
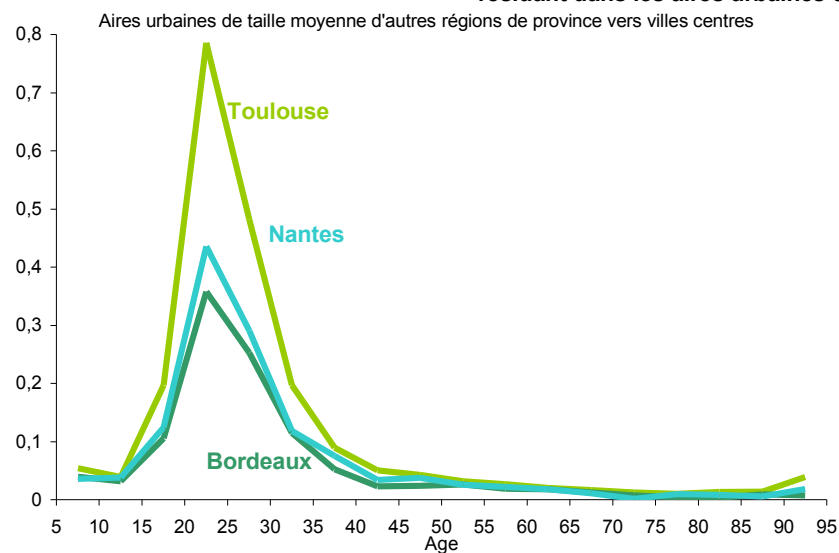
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les différents espaces régionaux en « 2007 » parmi celles résidant dans les grandes aires urbaines d'autres régions de province en « 2002 »



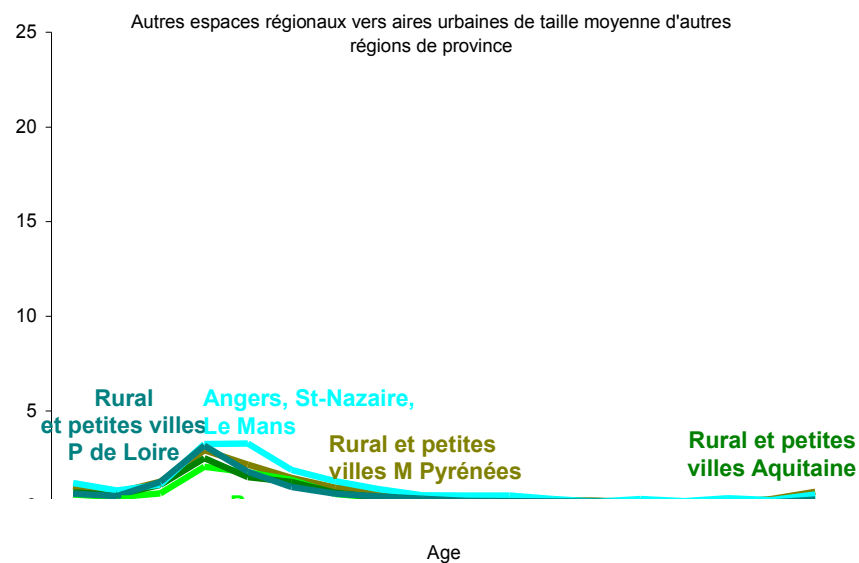
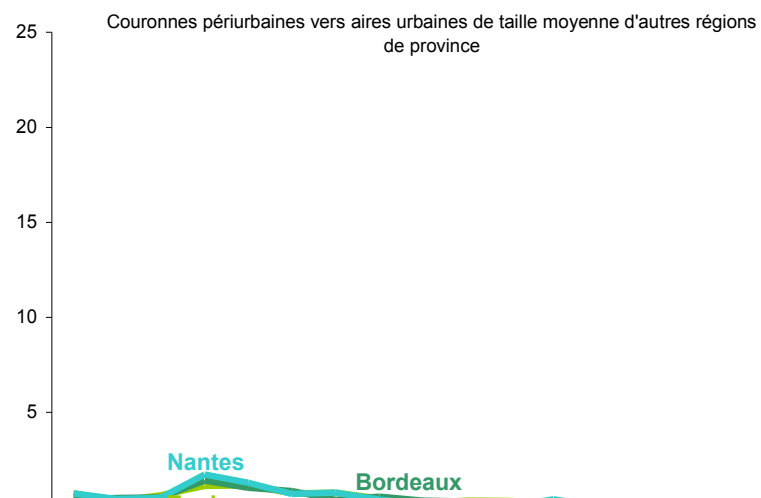
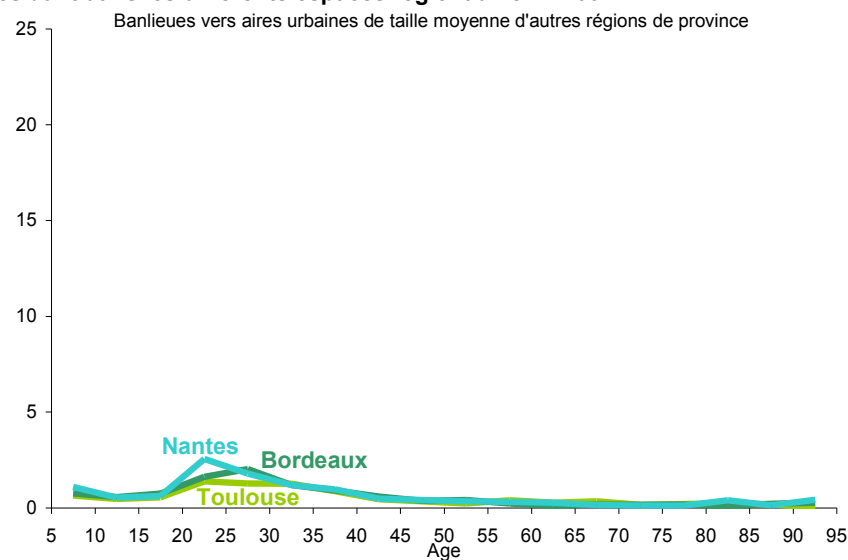
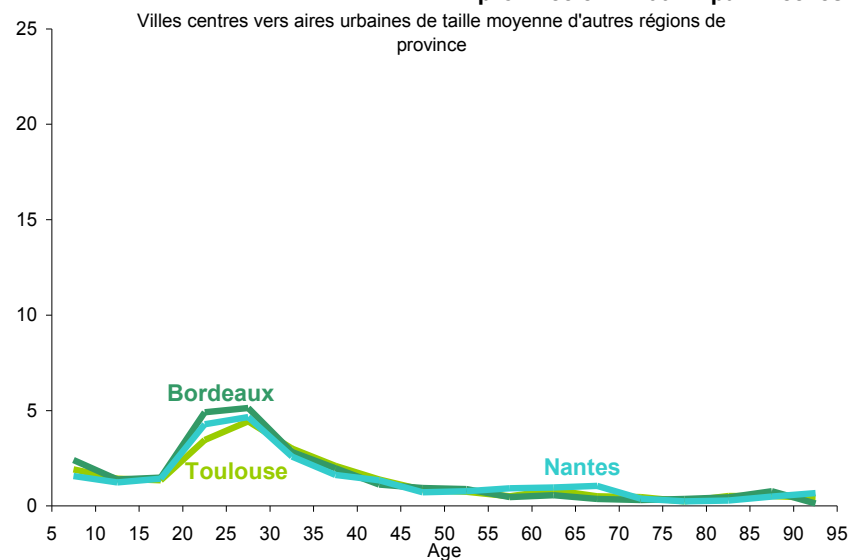
**Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les grandes aires urbaines d'autres régions de province en
« 2007 » parmi celles résidant dans les différents espaces régionaux en « 2002 »**



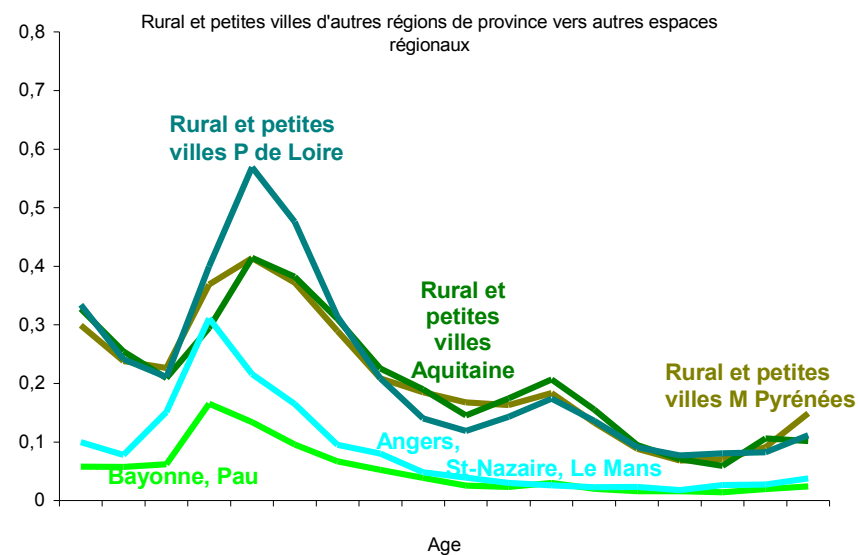
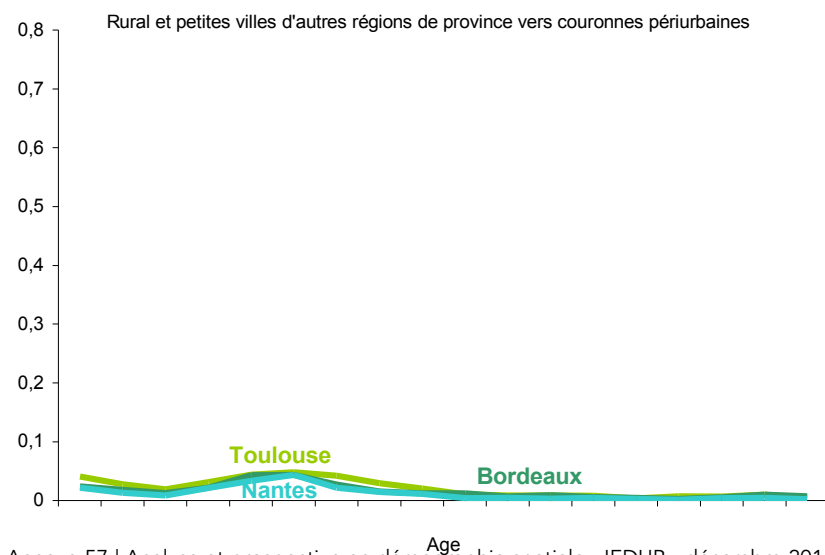
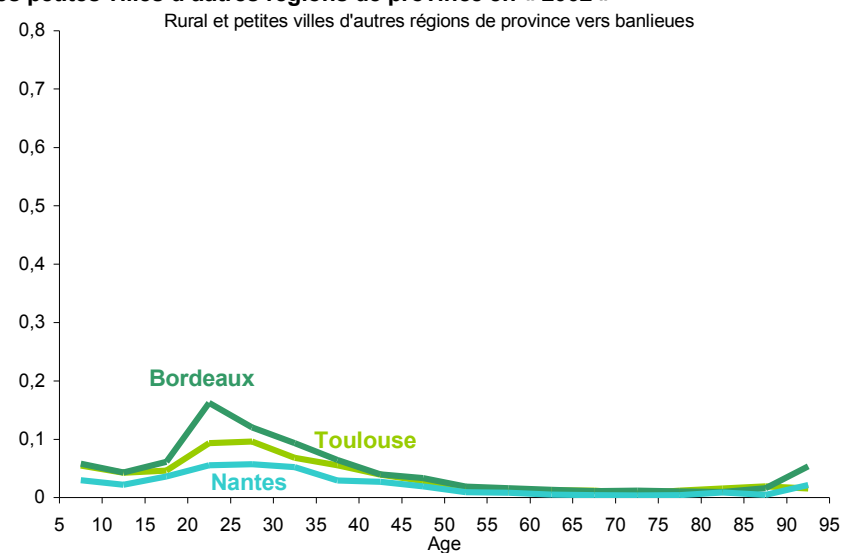
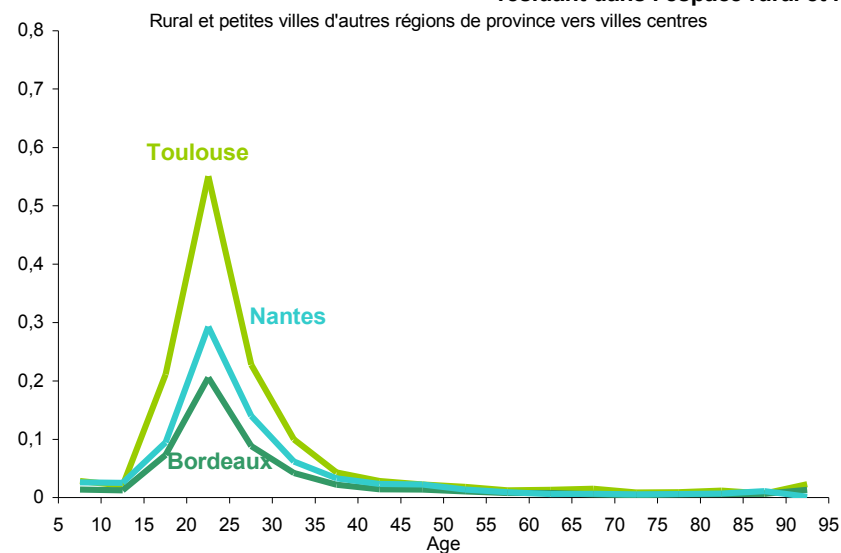
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les différents espaces régionaux en « 2007 » parmi celles résidant dans les aires urbaines de taille moyenne d'autres régions de province en « 2002 »



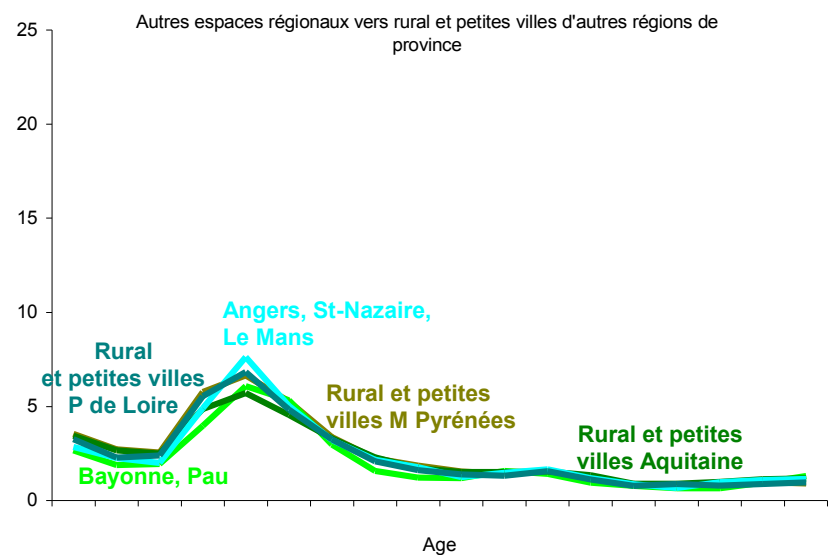
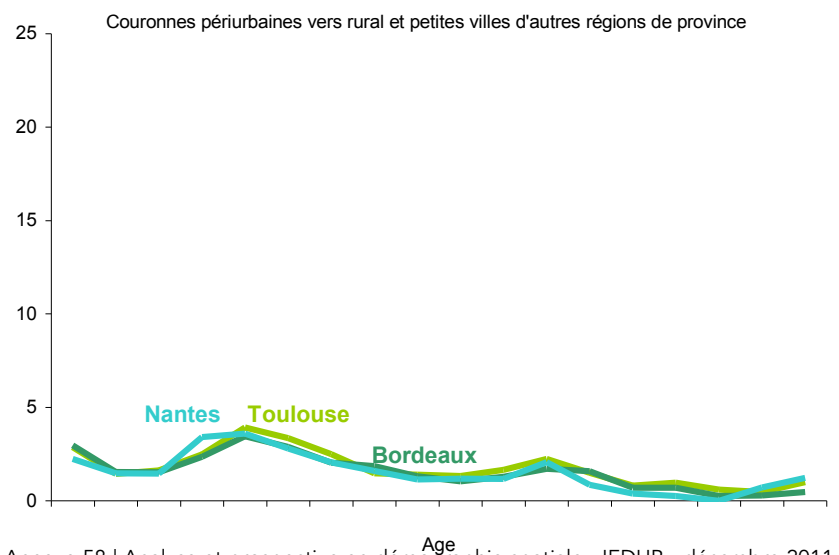
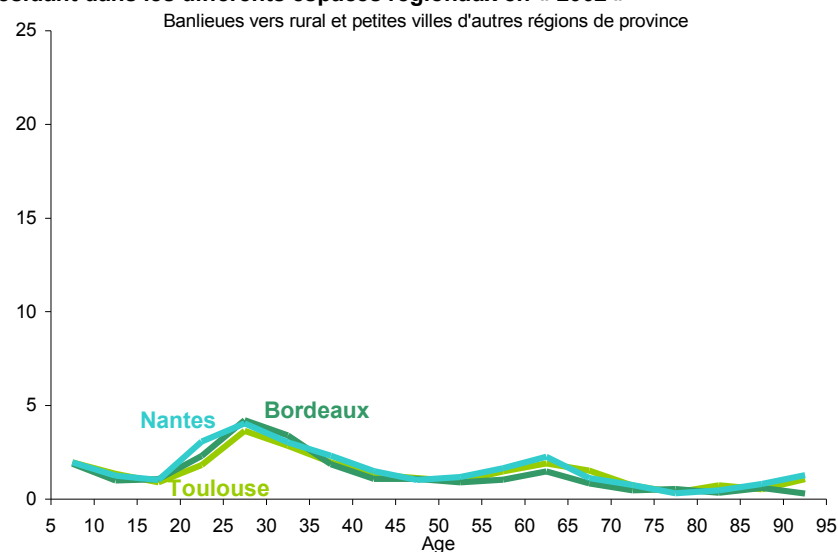
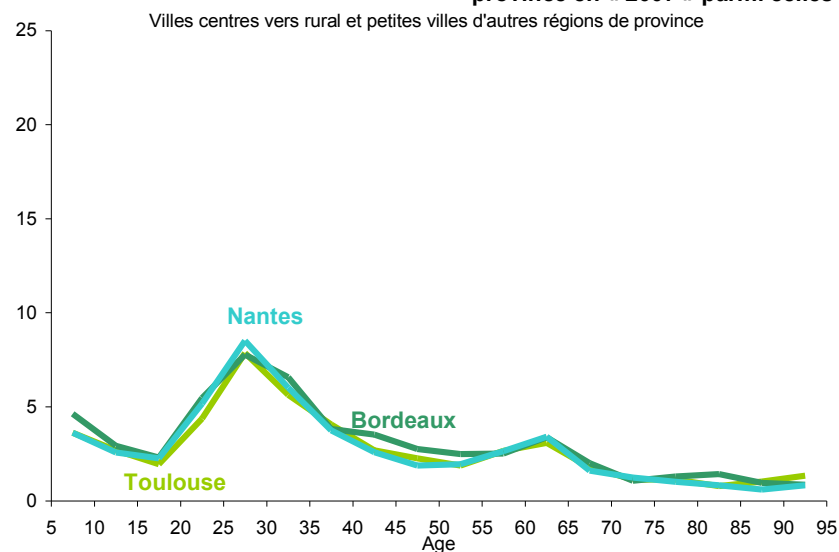
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les aires urbaines de taille moyenne d'autres régions de province en « 2007 » parmi celles résidant dans les différents espaces régionaux en « 2002 »



Proportion de personnes de chaque âge résidant dans les différents espaces régionaux en « 2007 » parmi celles résidant dans l'espace rural et les petites villes d'autres régions de province en « 2002 »



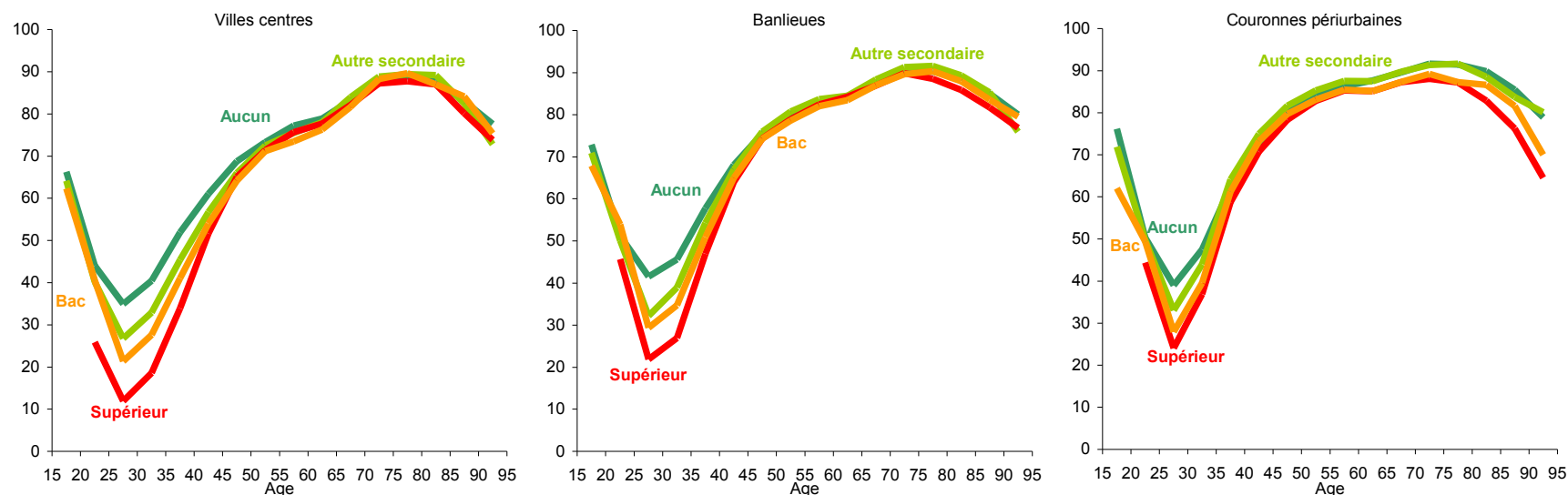
Proportion de personnes de chaque âge résidant dans l'espace rural et les petites villes d'autres régions de province en « 2007 » parmi celles résidant dans les différents espaces régionaux en « 2002 »



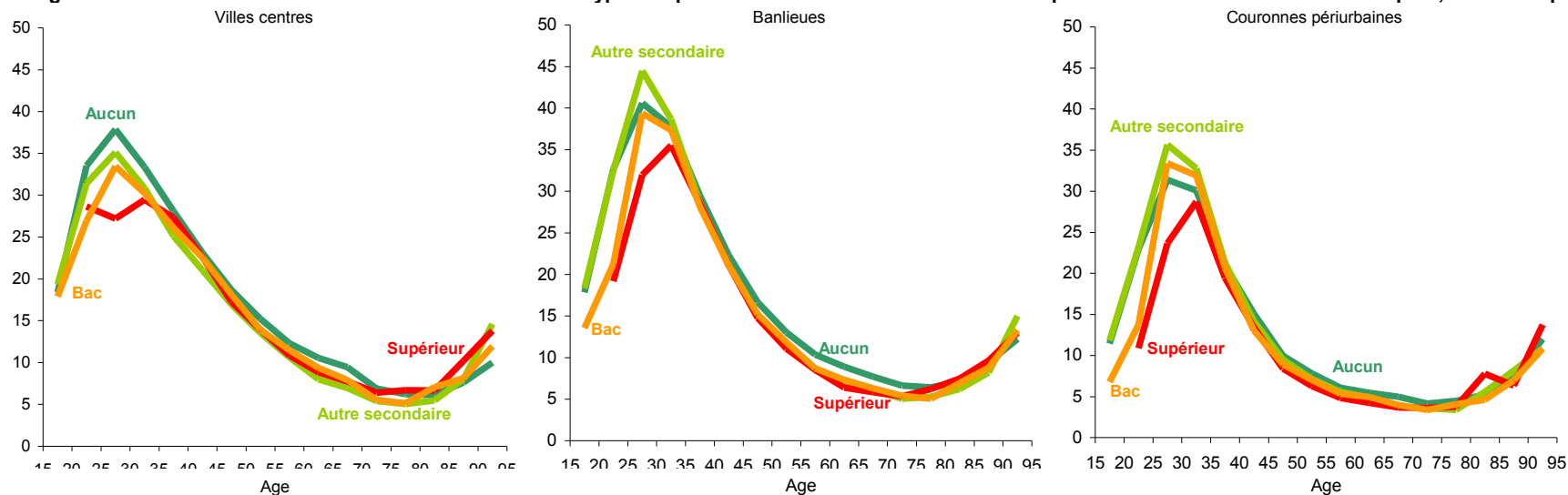
Facteurs associés à la mobilité résidentielle

(corrélation mesurée par les différences entre les proportion de personnes de chaque groupe d'âge et de chaque catégorie (niveau de diplôme « 2007 » ; activité profession et catégorie sociale « 2007 » ; type de ménage « 2007 » ; type d'habitat « 2007 ») résidant dans un certain espace en « 2007 » parmi celles appartenant à ce groupe d'âge et à cette catégorie résidant initialement (en « 2002 ») dans un territoire ou un type d'espace donné)

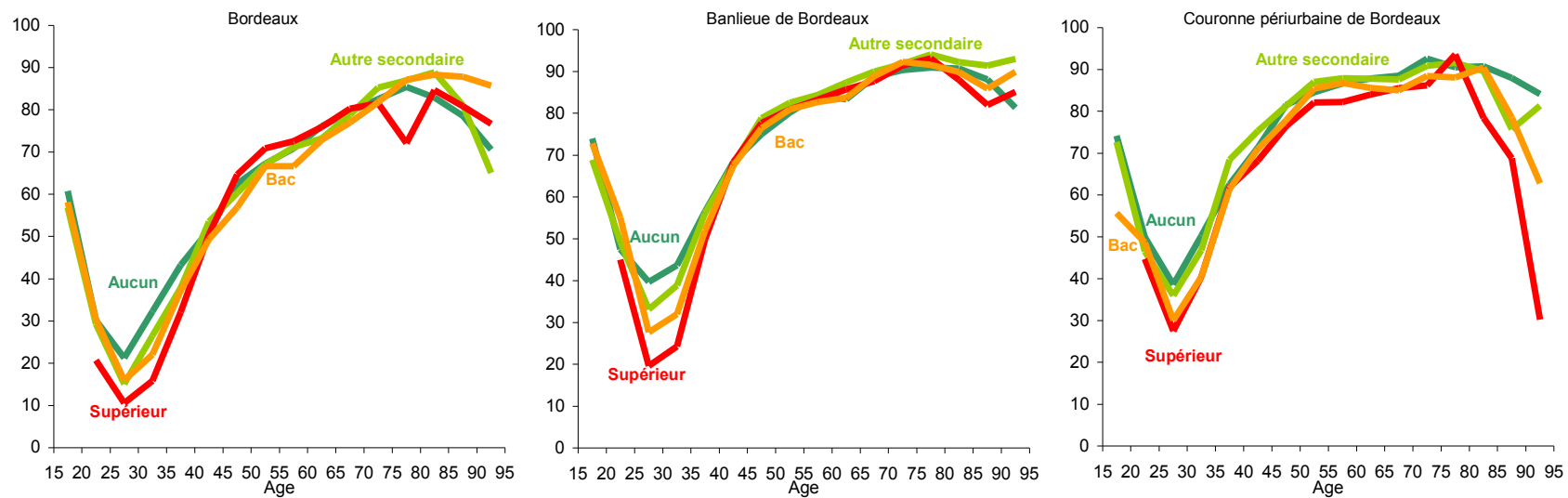
Même logement en « 2002 » et en « 2007 », selon le diplôme et la couronne des aires urbaines de province de 400 000 habitants et plus



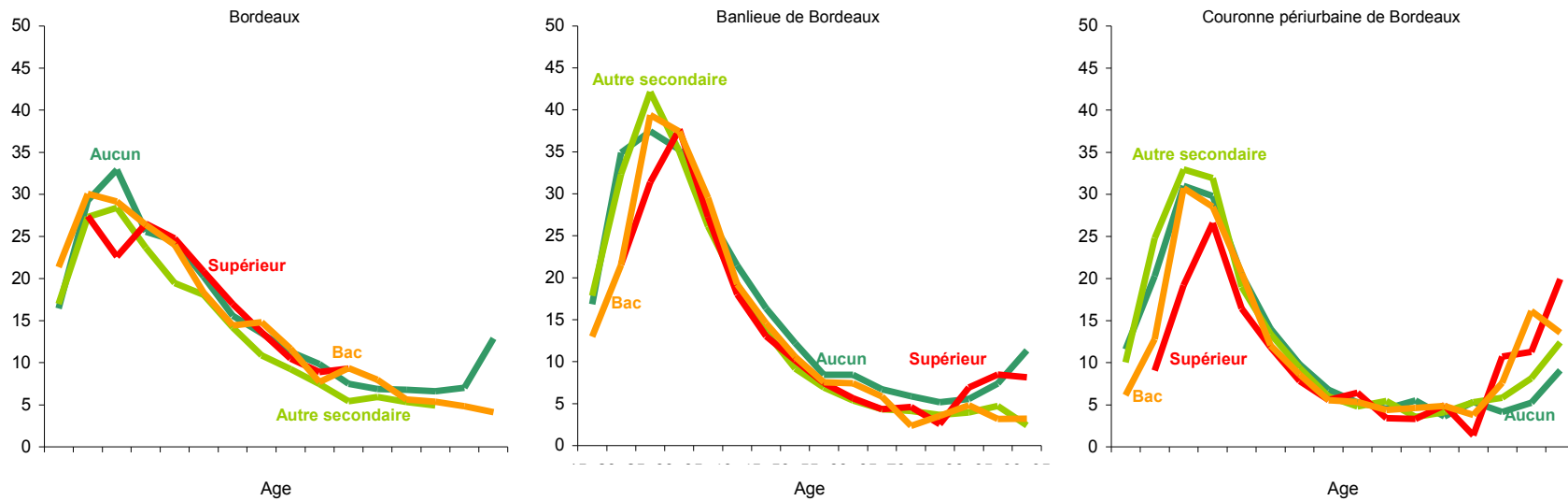
Logement différent en « 2002 » et en « 2007 » mais même type d'espace au sein d'une même aire urbaine provinciale de 400 000 habitants et plus, selon le diplôme



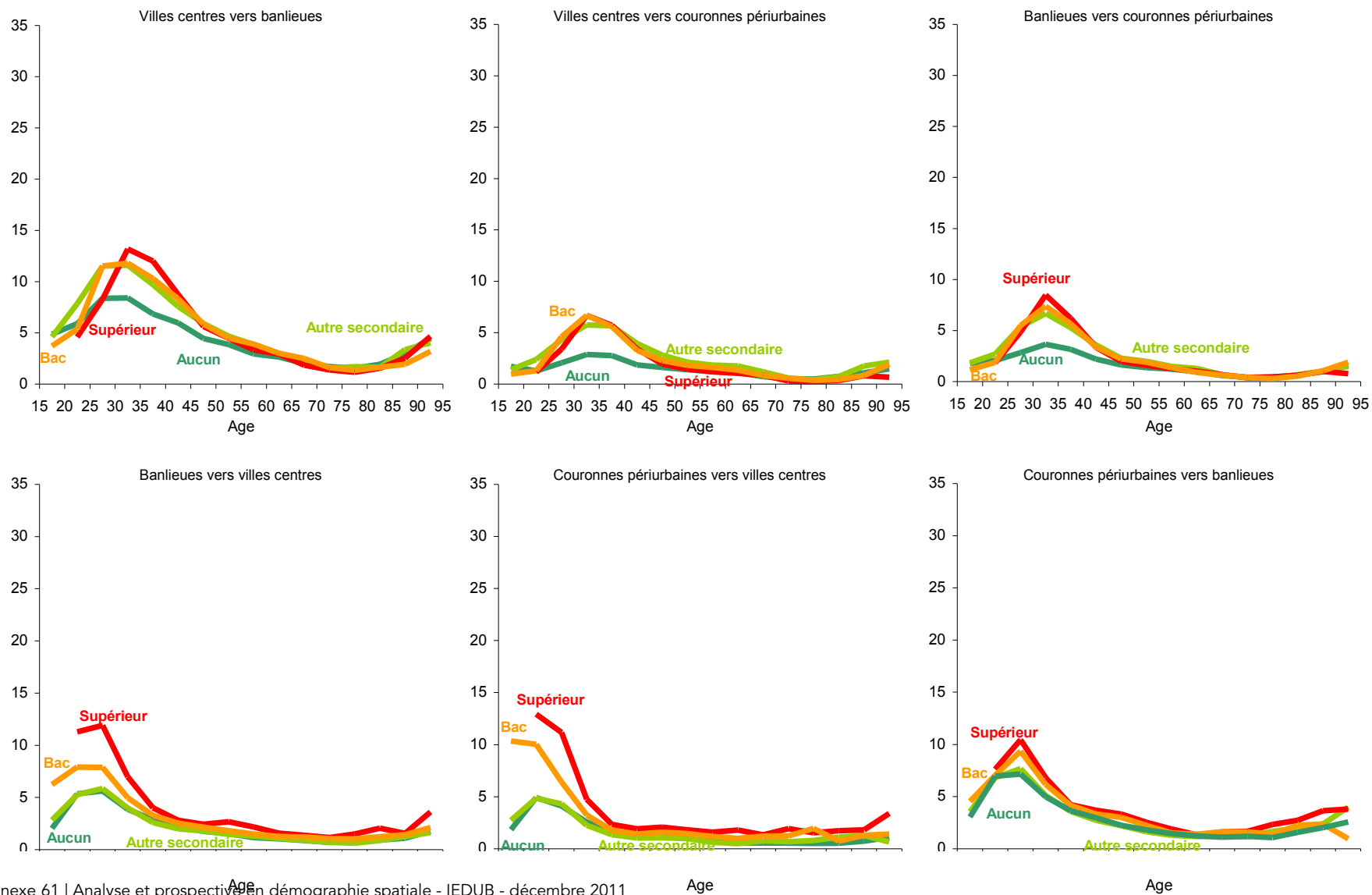
Même logement en « 2002 » et en « 2007 », selon le diplôme et la couronne de l'aire urbaine de Bordeaux



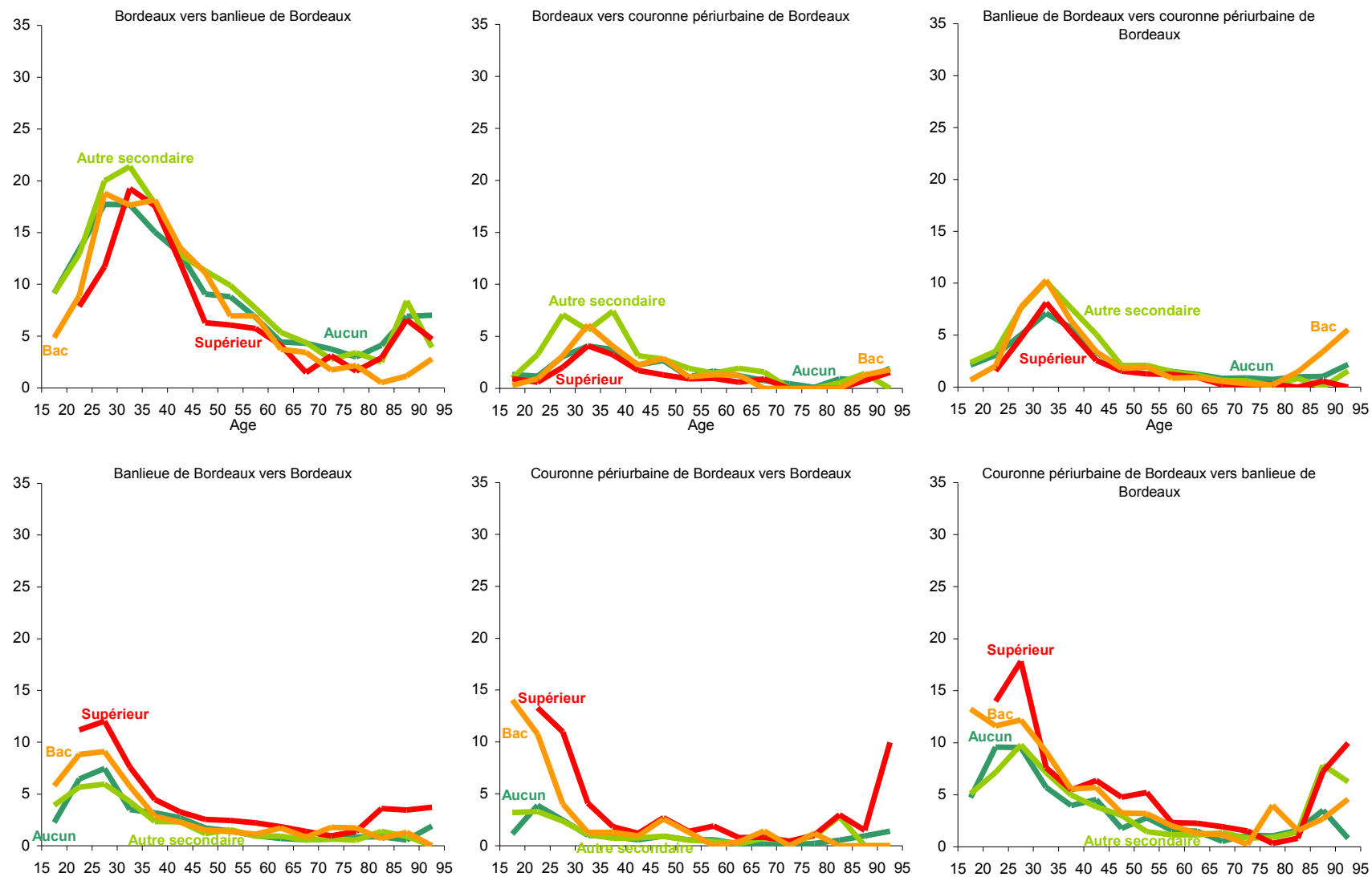
Logement différent en « 2002 » et en « 2007 » mais même type d'espace au sein de l'aire urbaine de Bordeaux, selon le diplôme



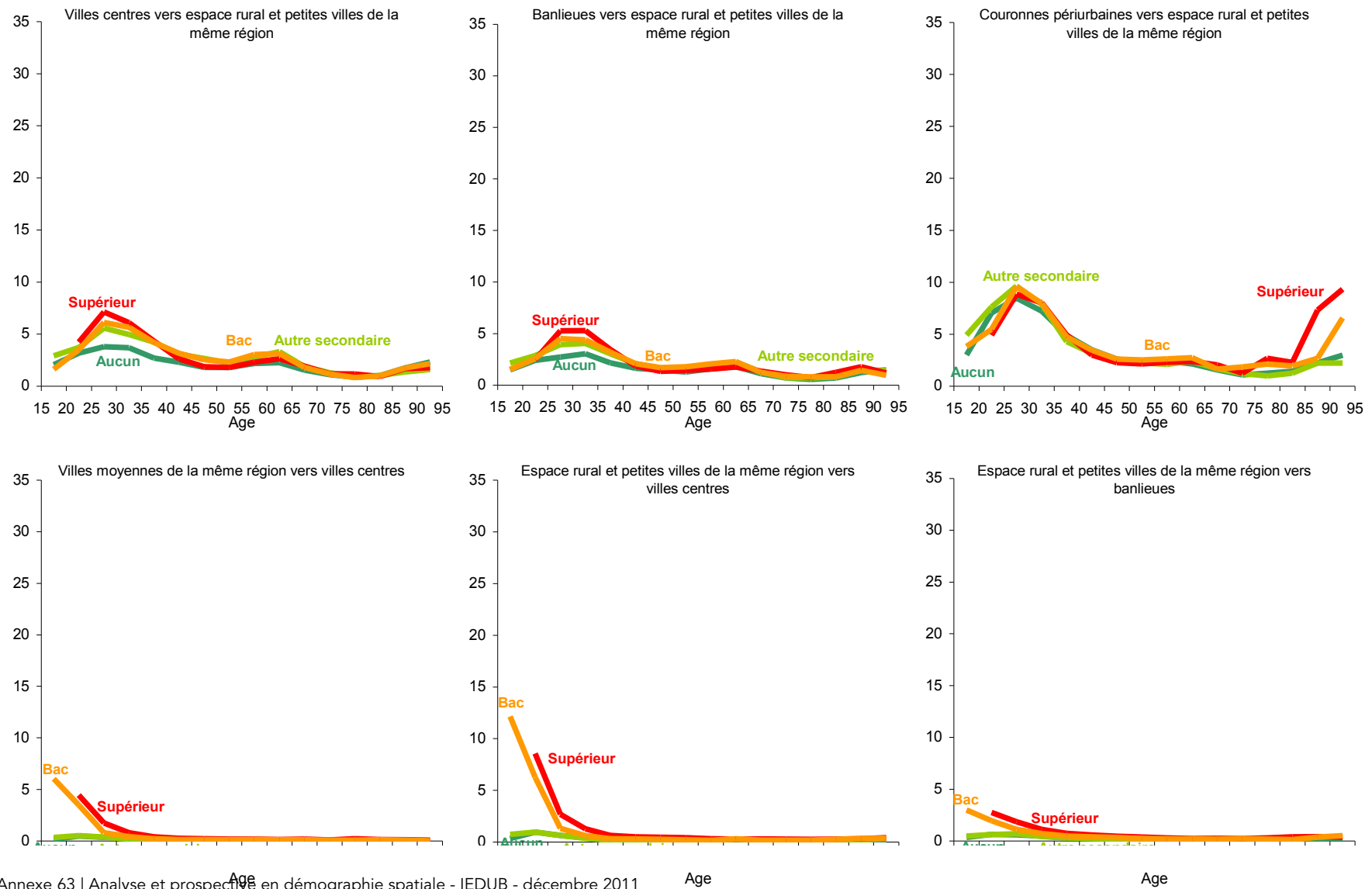
Mobilité « 2002-2007 » au sein d'une même aire urbaine de province de 400 000 habitants et plus, selon le diplôme



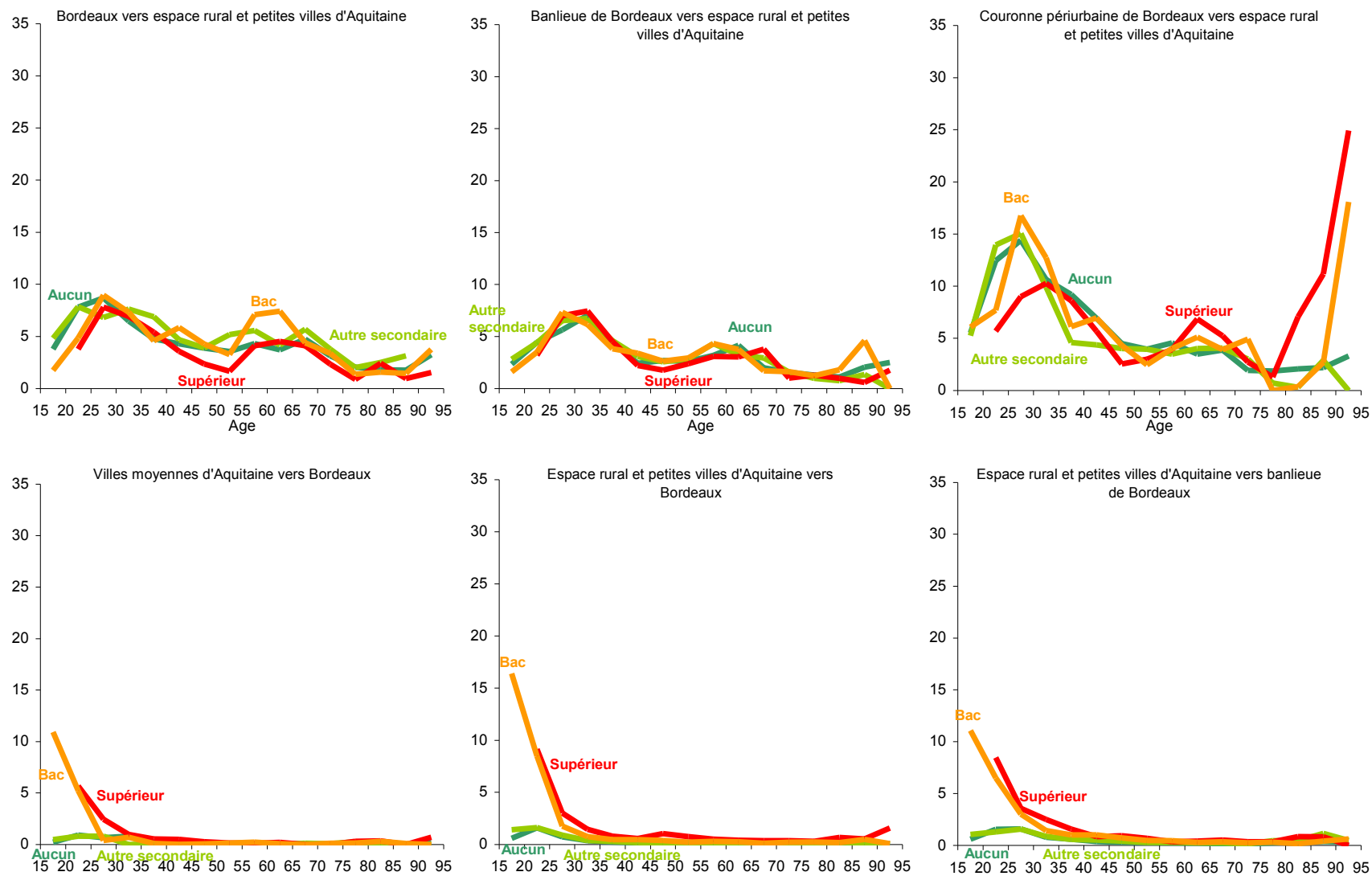
Mobilité « 2002-2007 » au sein de l'aire urbaine de Bordeaux, selon le diplôme



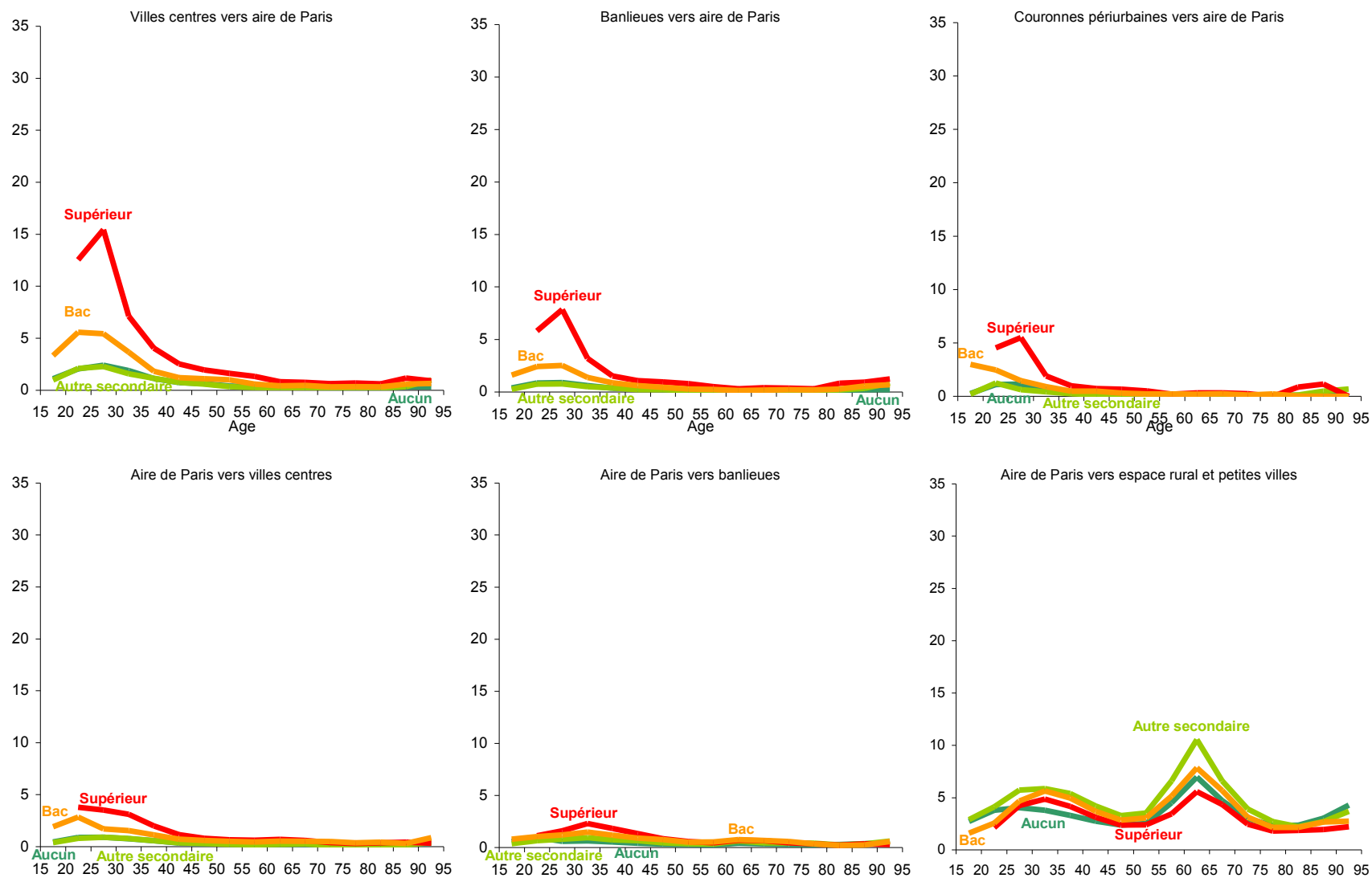
Mobilité « 2002-2007 » entre les aires urbaines de province de 400 000 habitants et plus et les autres espaces de la même région, selon le diplôme



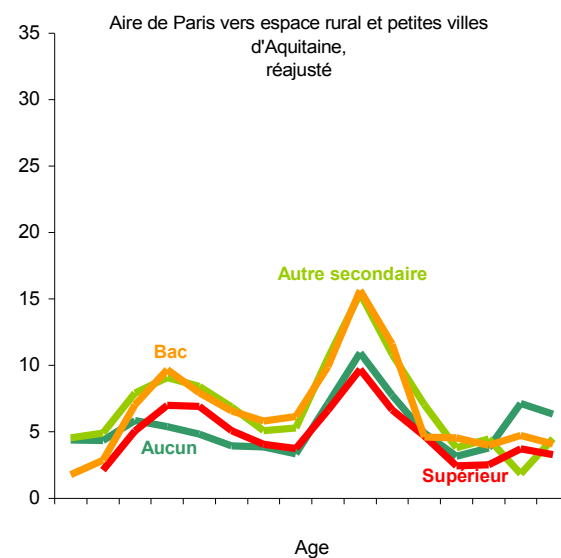
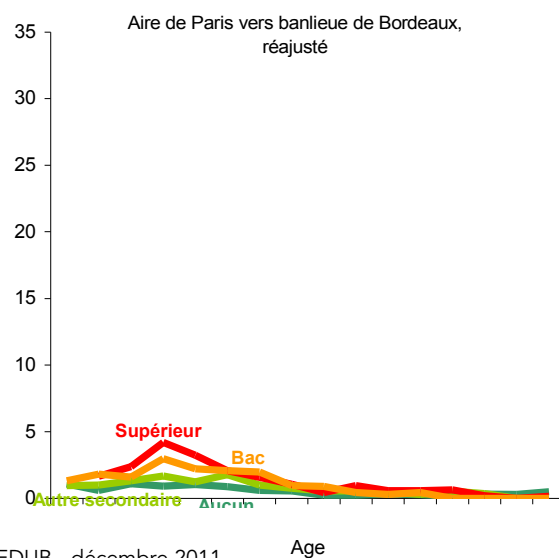
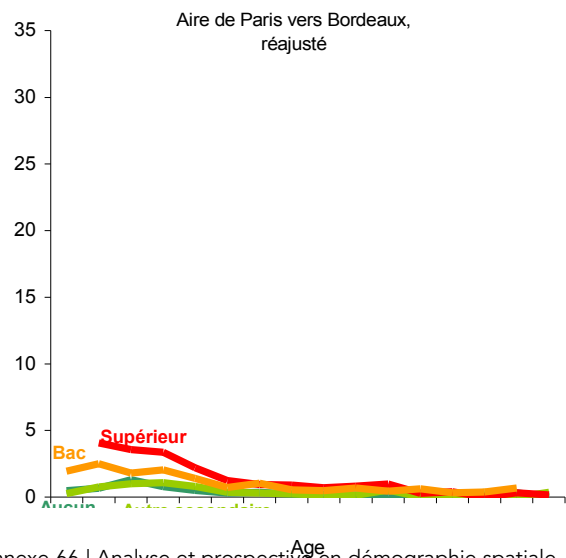
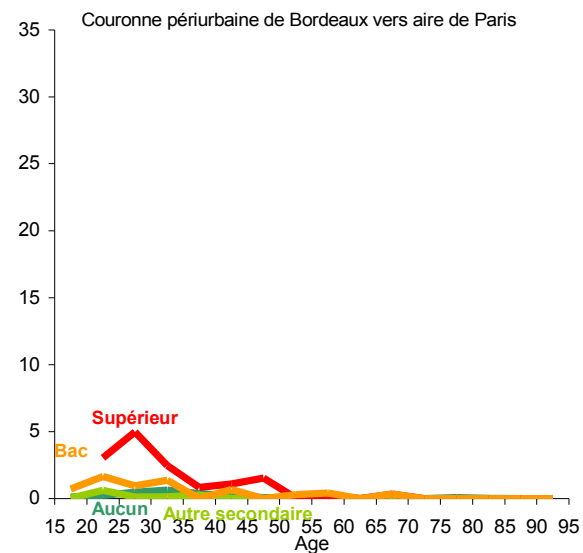
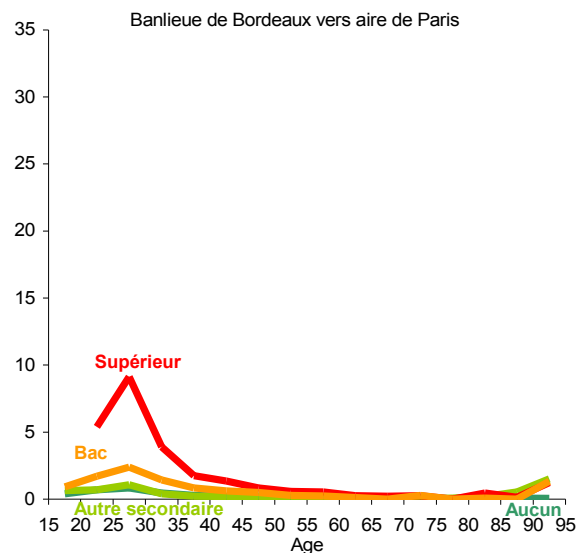
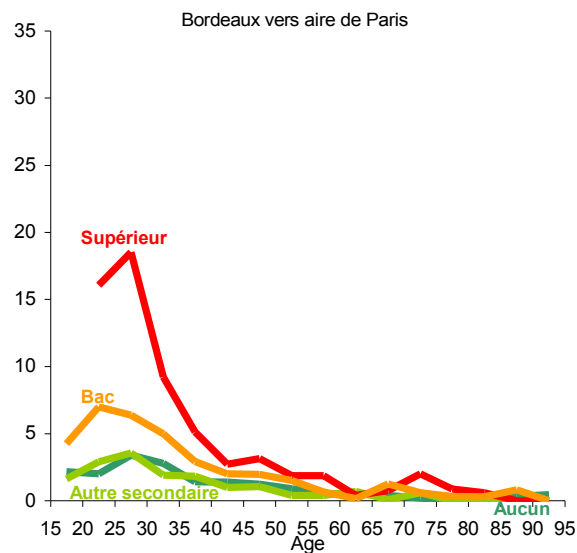
Mobilité « 2002-2007 » entre l'aire urbaine de Bordeaux et les autres espaces aquitains, selon le diplôme



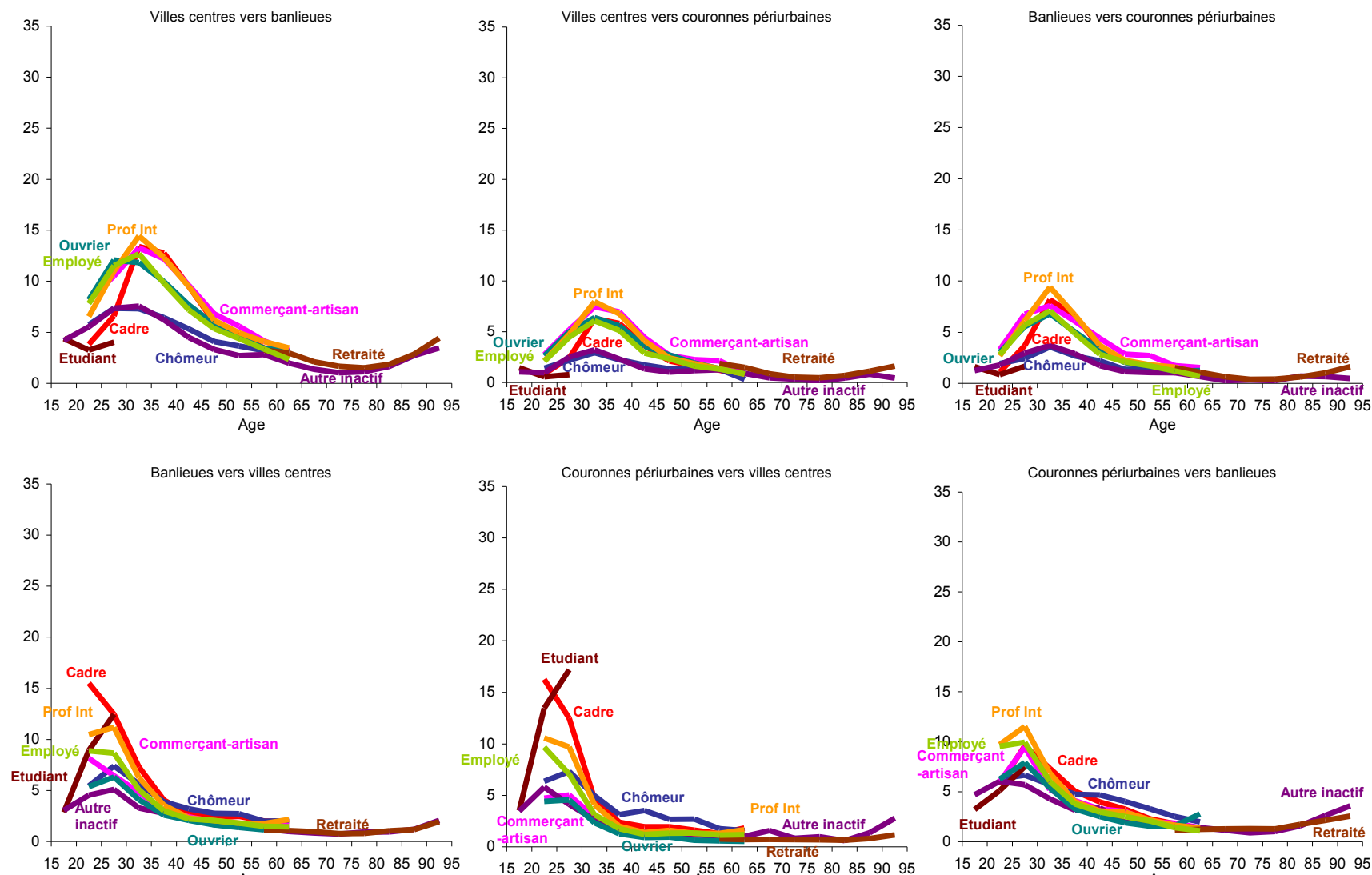
Mobilité « 2002-2007 » entre les aires urbaines de province de 400 000 habitants et plus, d'autres espaces provinciaux et l'aire de Paris, selon le diplôme



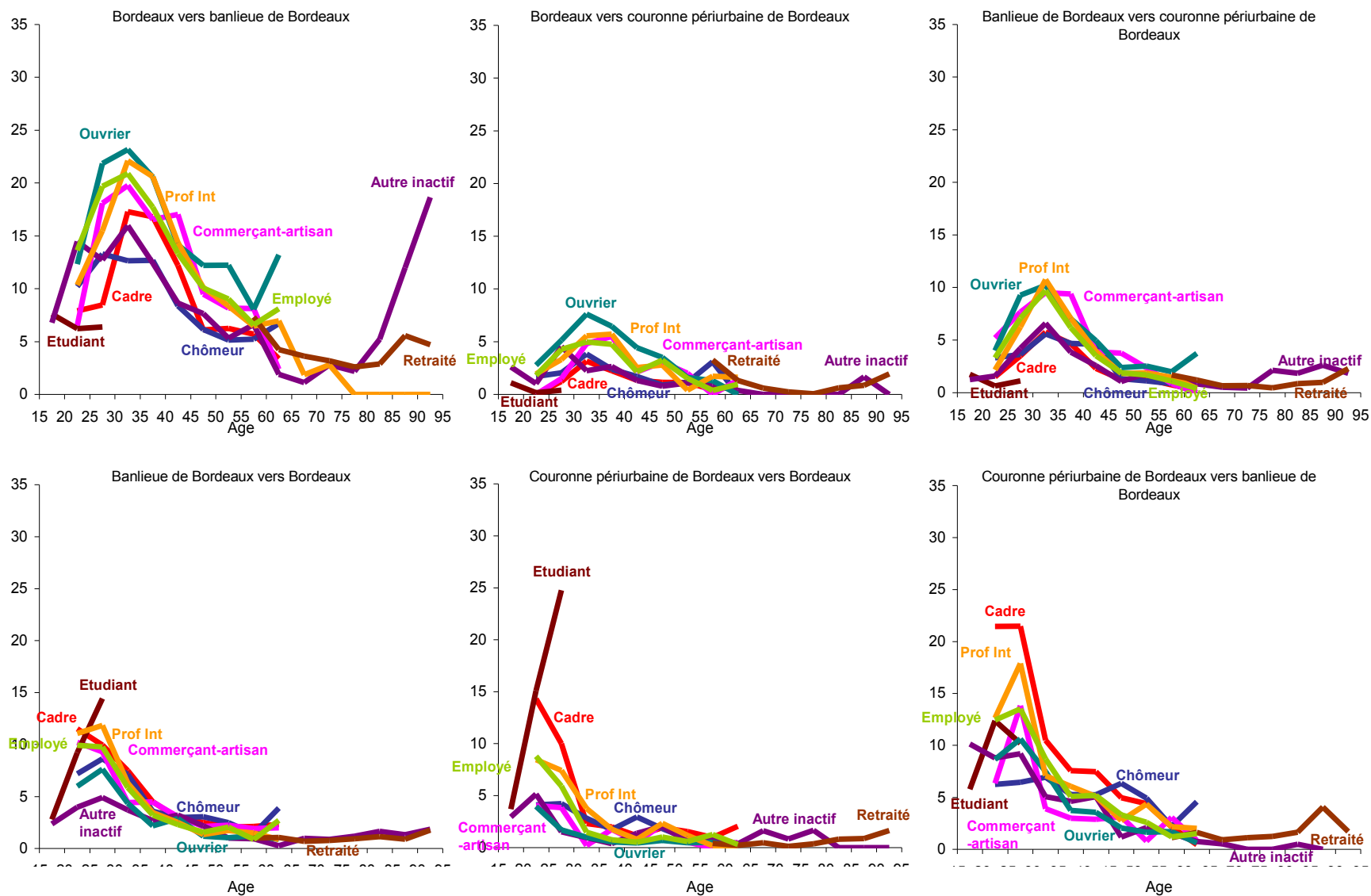
Mobilité « 2002-2007 » entre l'aire urbaine de Bordeaux, d'autres espaces aquitains et l'aire de Paris, selon le diplôme



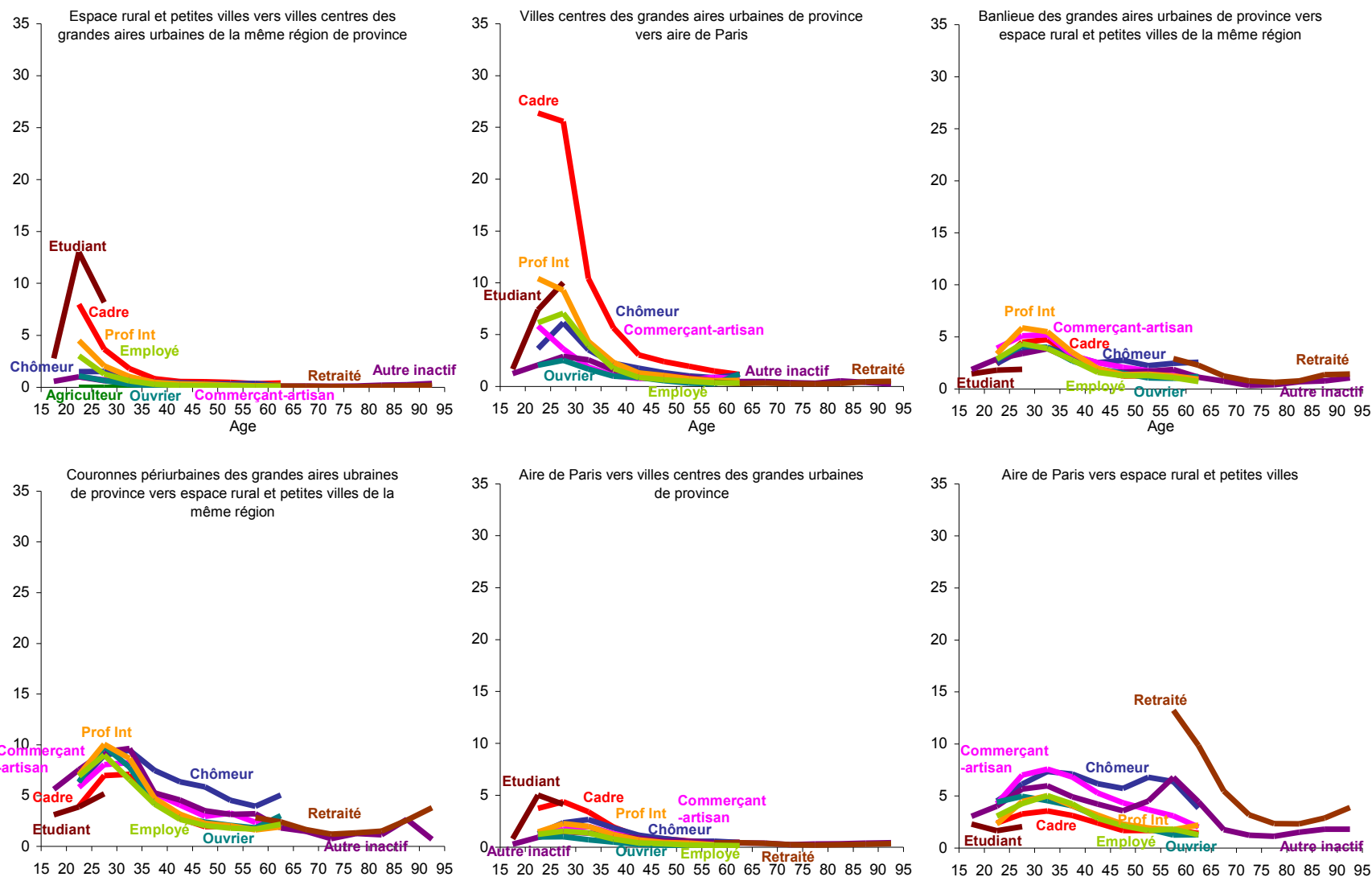
Mobilité « 2002-2007 » au sein d'une même aire urbaine de province de 400 000 habitants et plus, selon l'activité et la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés



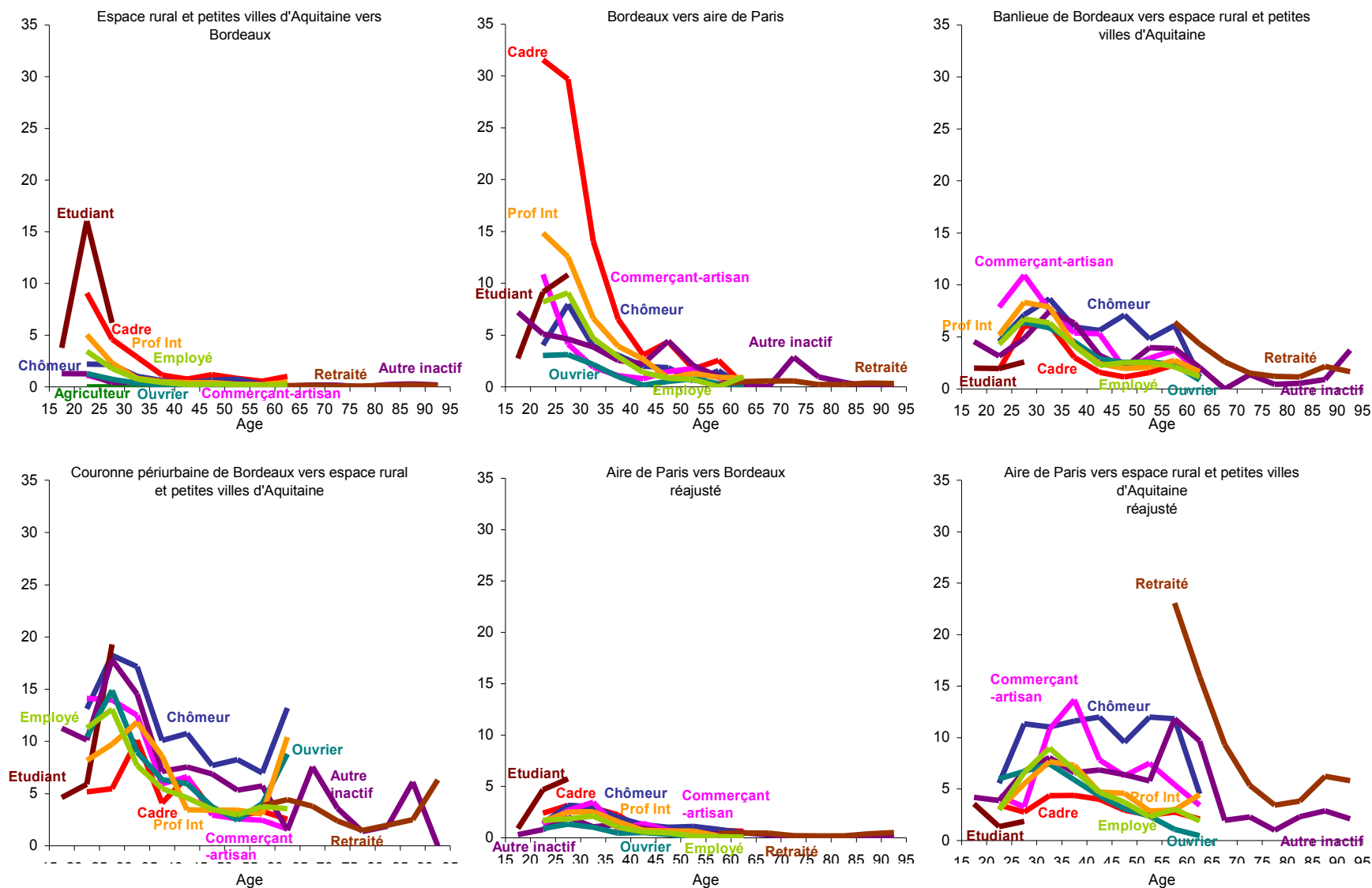
Mobilité « 2002-2007 » au sein de l'aire urbaine de Bordeaux, selon l'activité et la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés



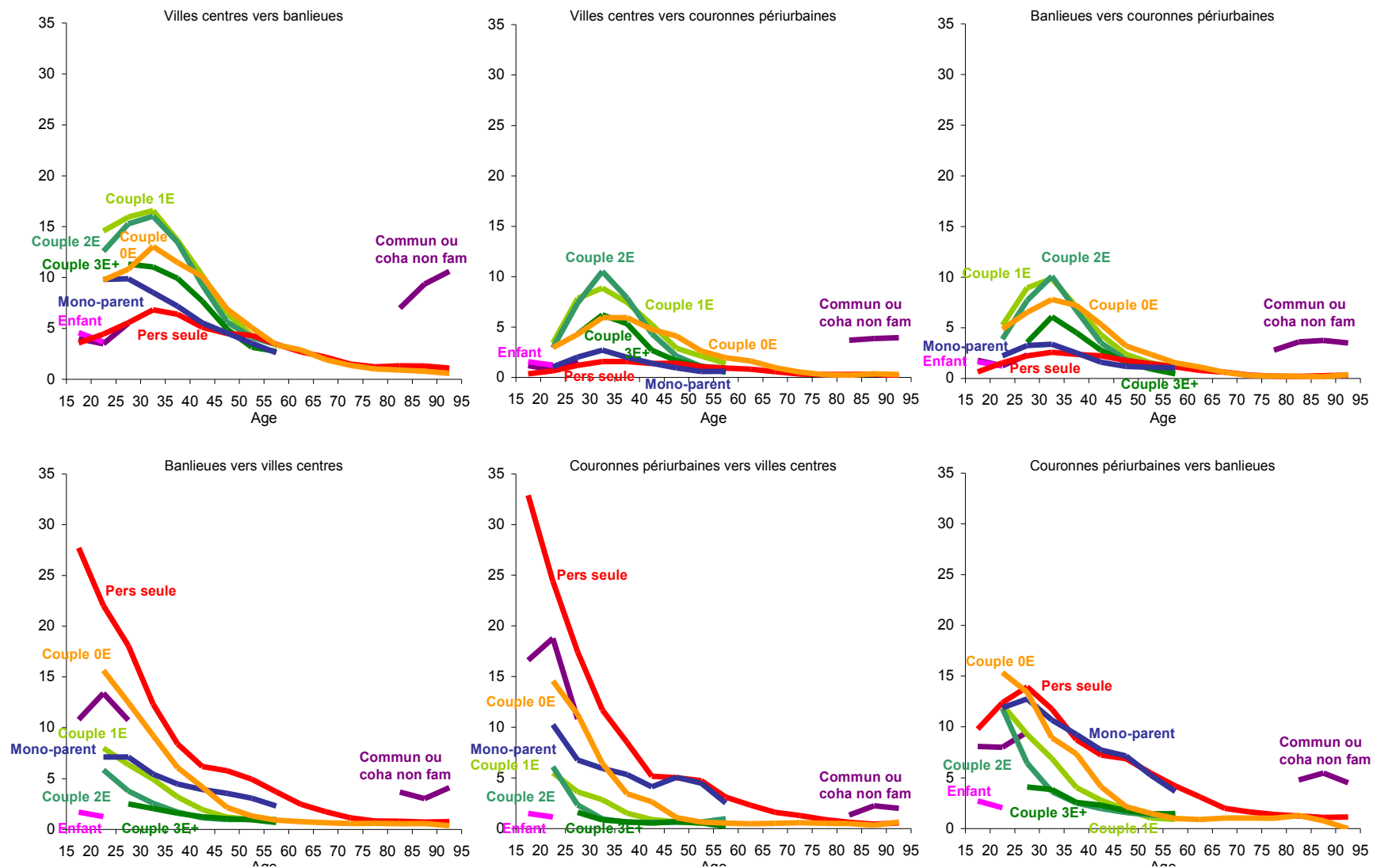
Autres formes de mobilité « 2002-2007 », selon l'activité et la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés



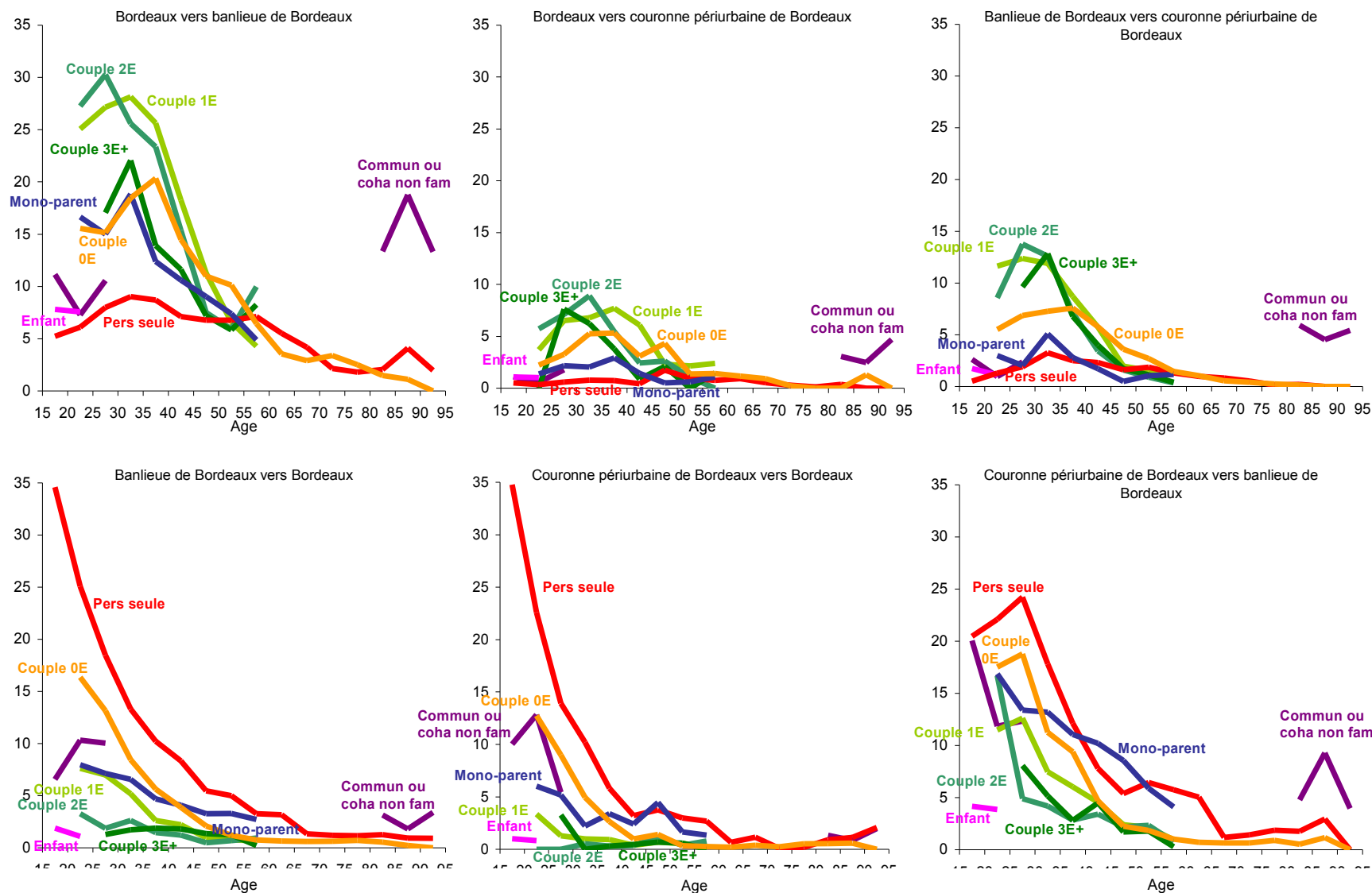
Autres formes de mobilité « 2002-2007 » impliquant l'aire de Bordeaux ou la région Aquitaine, selon l'activité et la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés



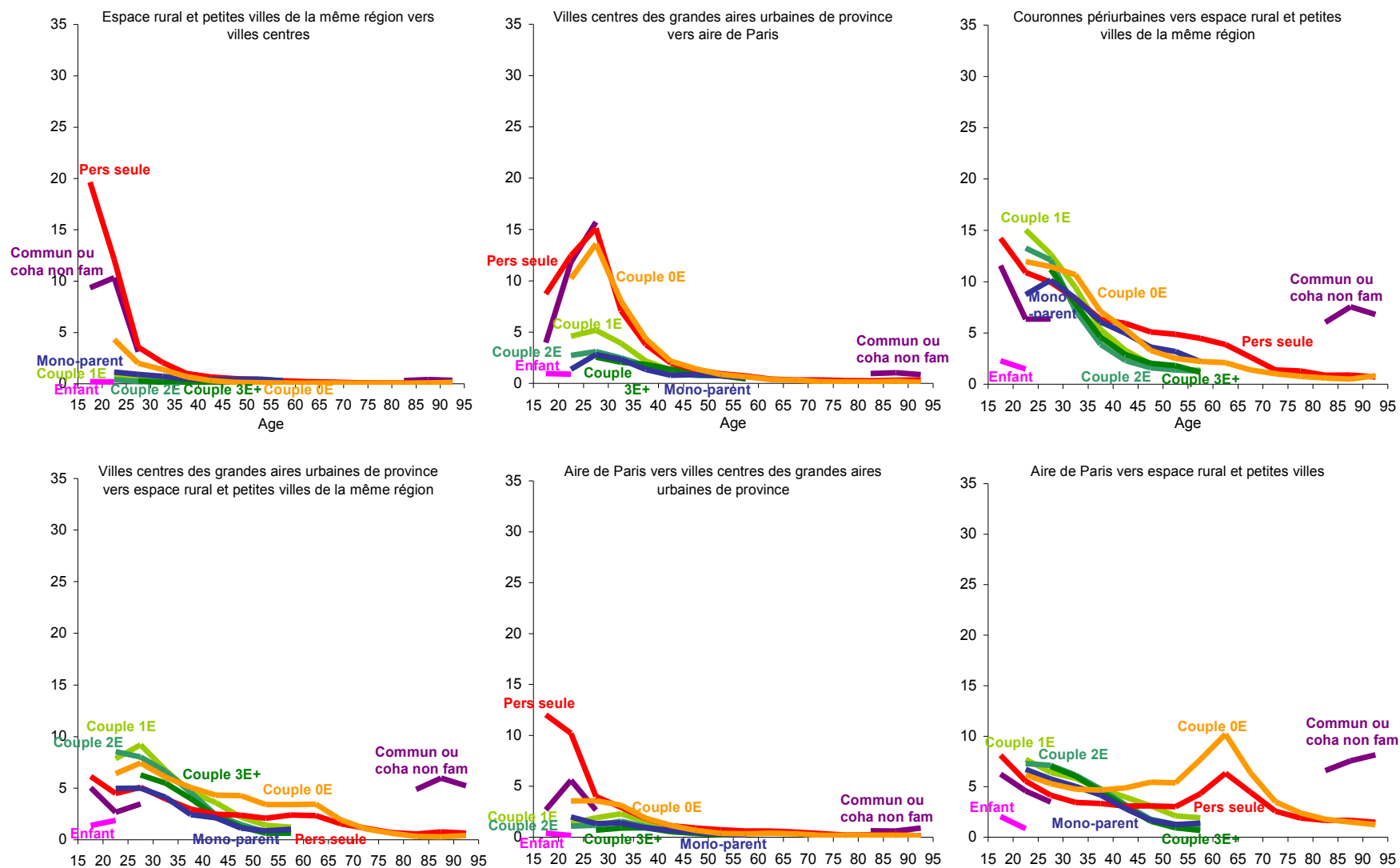
Mobilité « 2002-2007 » au sein d'une même aire urbaine de province de 400 000 habitants et plus, selon la situation familiale



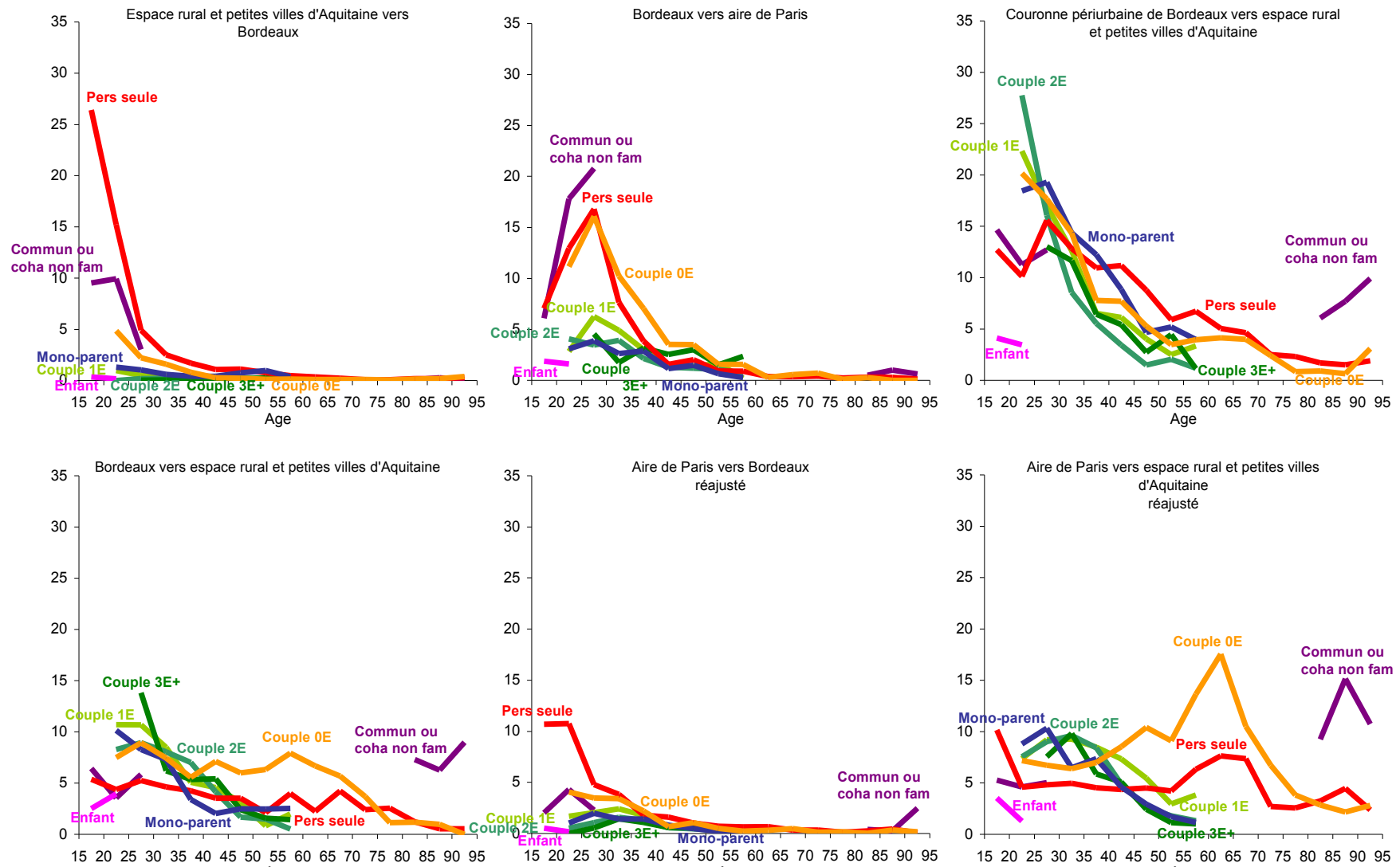
Mobilité « 2002-2007 » au sein de l'aire urbaine de Bordeaux, selon la situation familiale



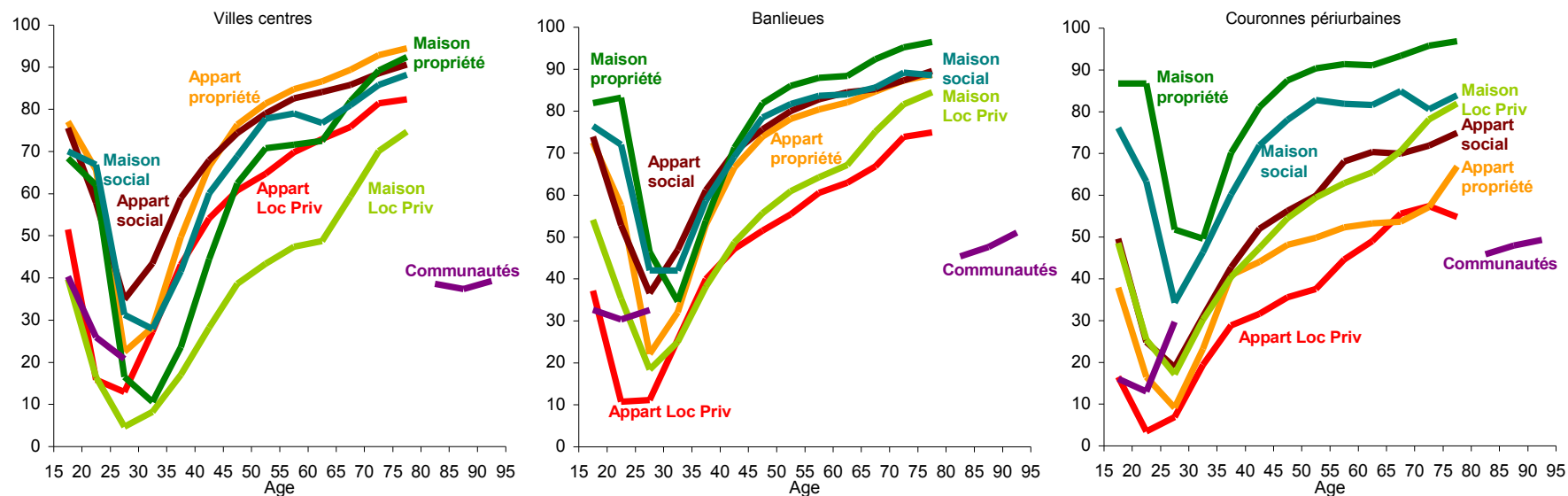
Autres formes de mobilité « 2002-2007 », selon la situation familiale



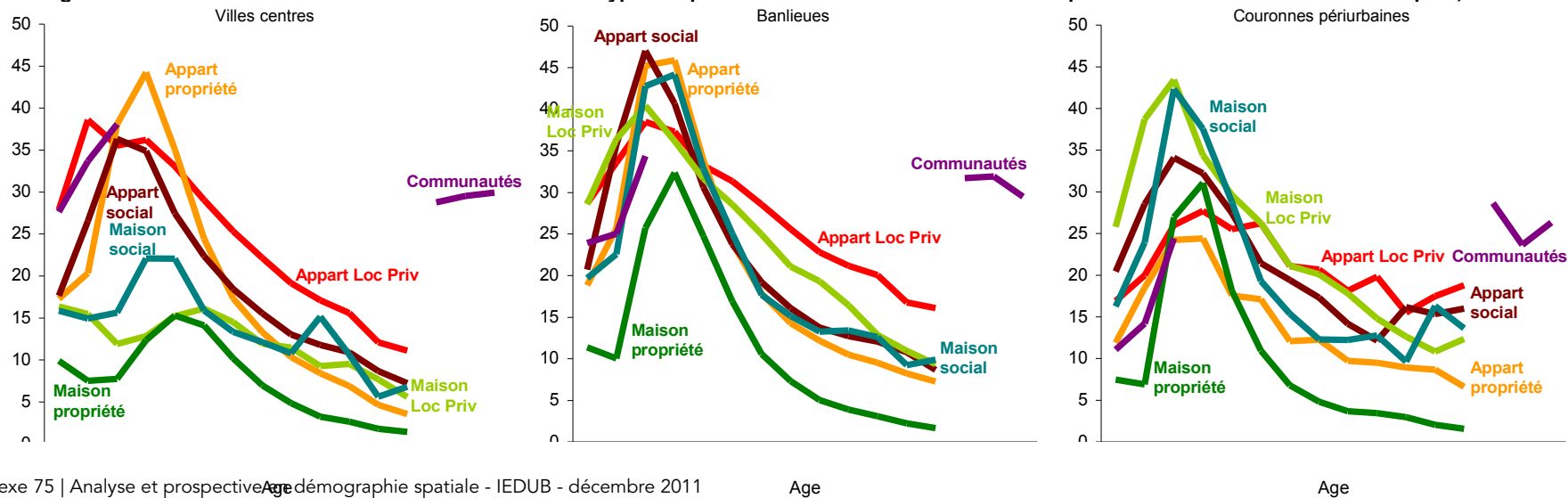
Autres formes de mobilité « 2002-2007 » affectant l'aire urbaine de Bordeaux ou d'autres espaces aquitains, selon la situation familiale



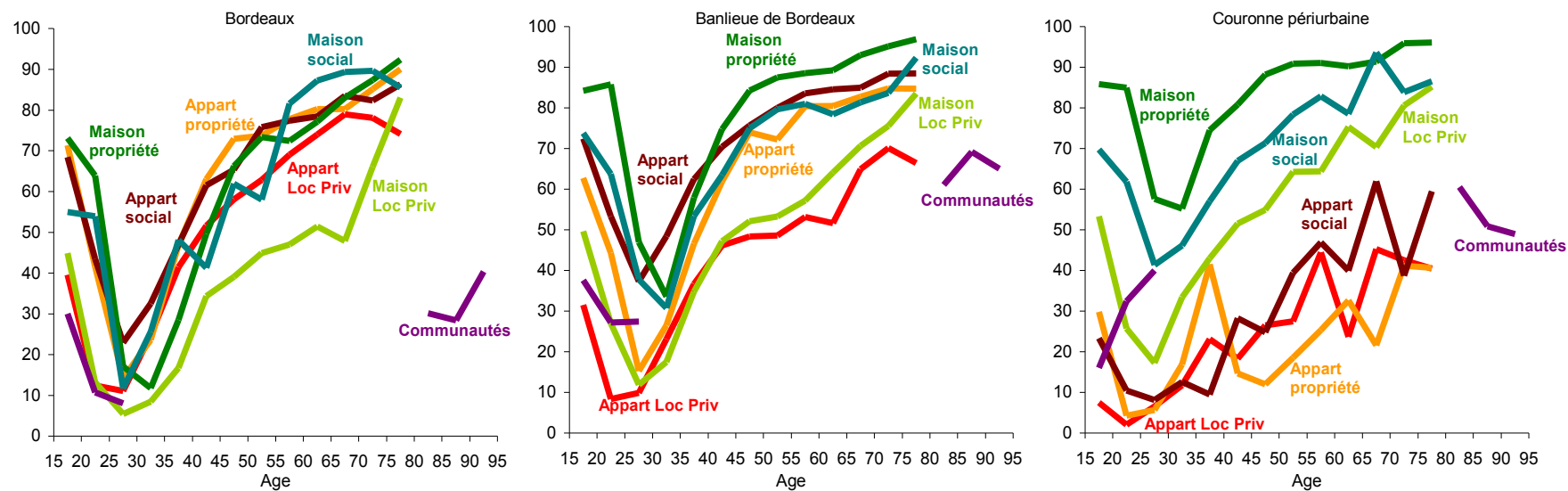
Même logement en « 2002 » et en « 2007 », selon l'habitat et la couronne des aires urbaines de province de 400 000 habitants et plus



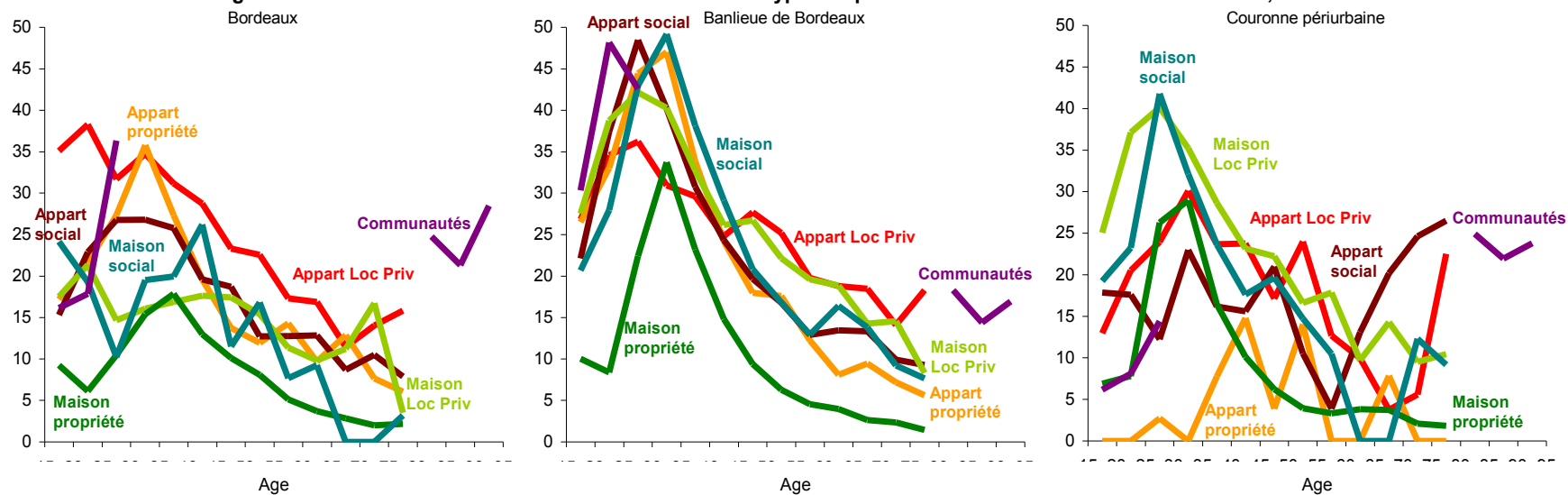
Logement différent en « 2002 » et en « 2007 » mais même type d'espace au sein d'une même aire urbaine provinciale de 400 000 habitants et plus, selon l'habitat



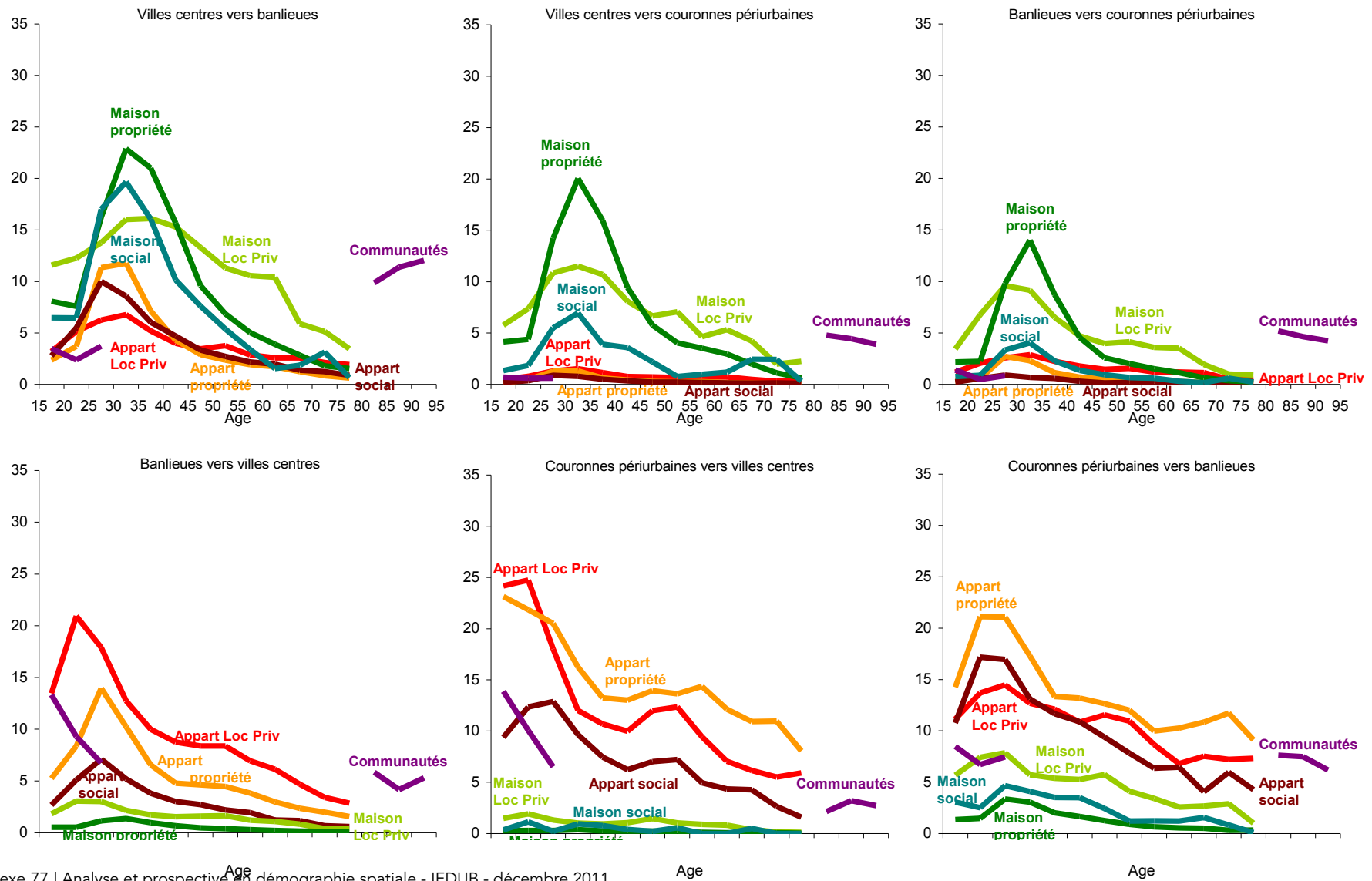
Même logement en « 2002 » et en « 2007 », selon l'habitat et la couronne de l'aire urbaine de Bordeaux



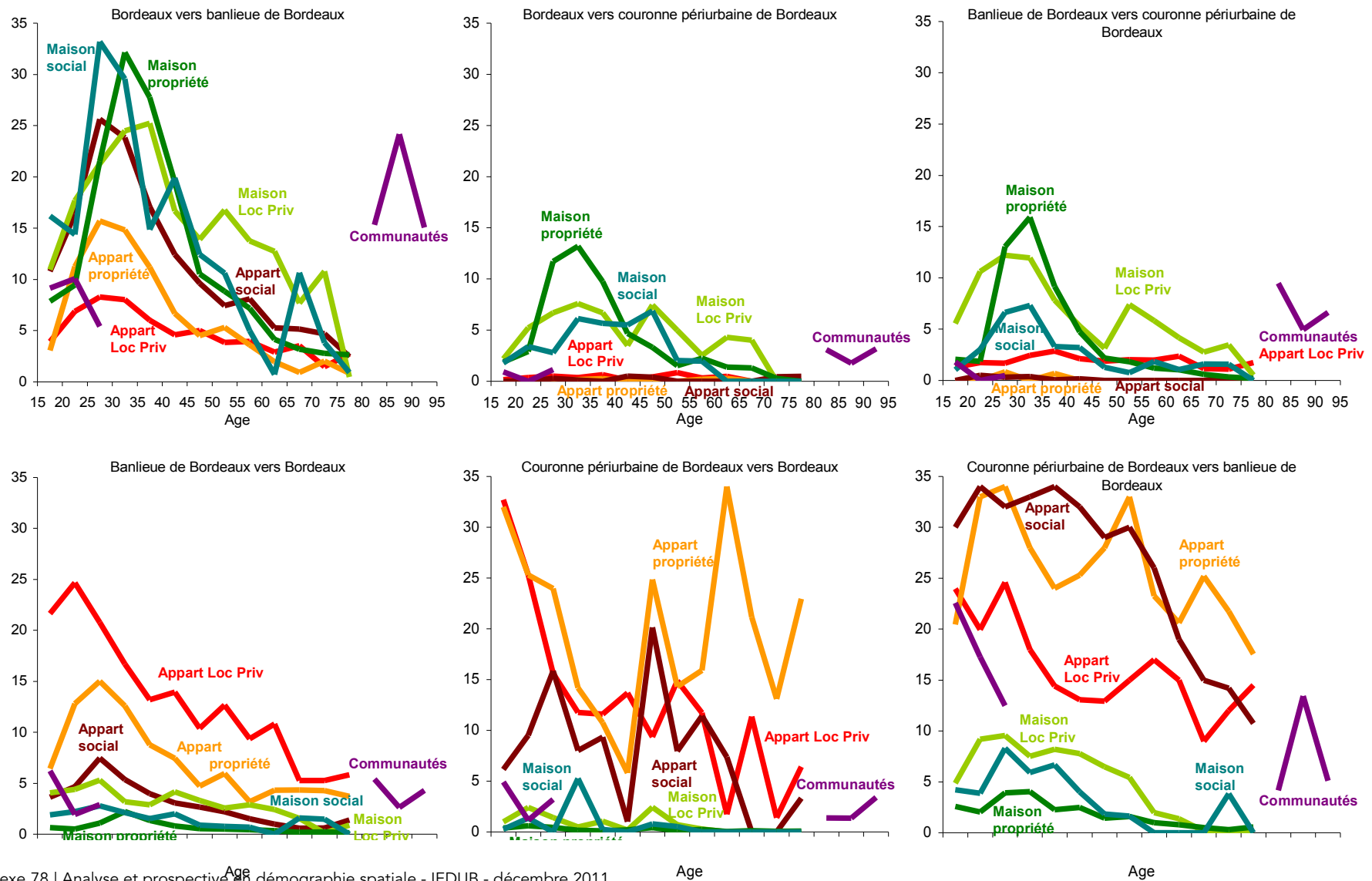
Logement différent en « 2002 » et en « 2007 » mais même type d'espace au sein de l'aire urbaine de Bordeaux, selon l'habitat



Mobilité « 2002-2007 » au sein d'une même aire urbaine de province de 400 000 habitants et plus, selon l'habitat

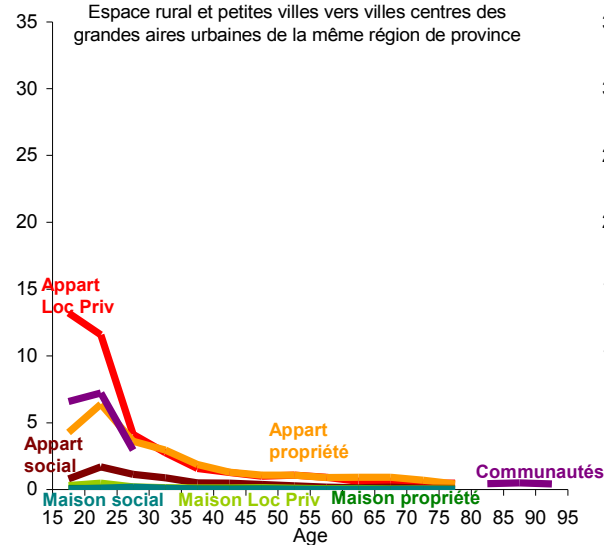


Mobilité « 2002-2007 » au sein de l'aire urbaine de Bordeaux, selon l'habitat

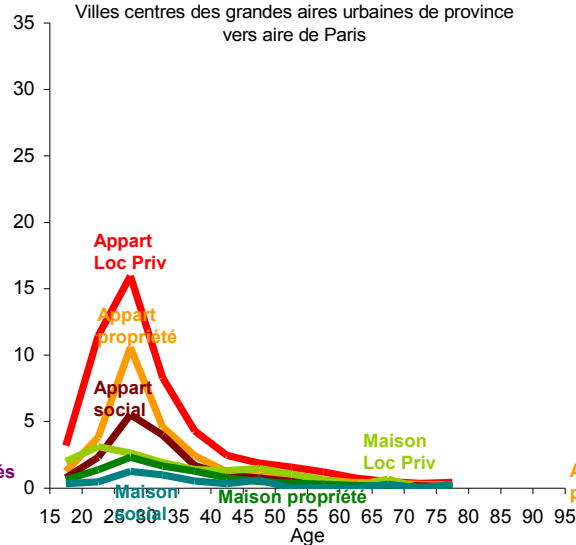


Autres formes de mobilité « 2002-2007 », selon l'habitat

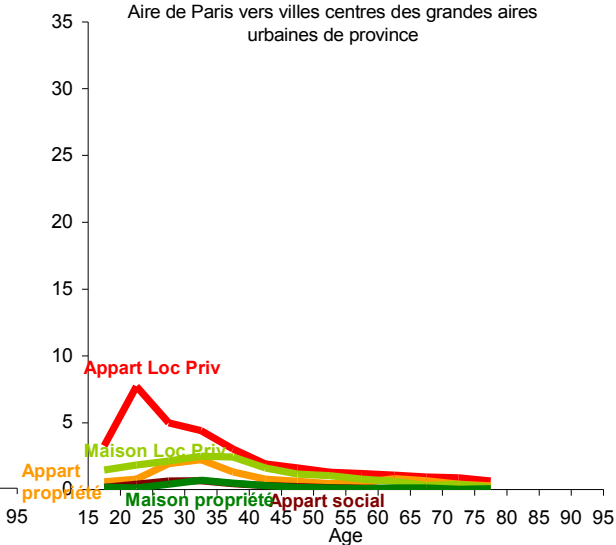
Espace rural et petites villes vers villes centres des grandes aires urbaines de la même région de province



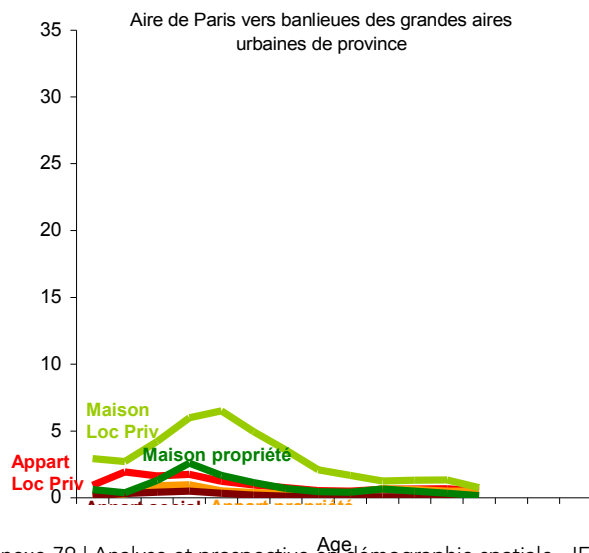
Villes centres des grandes aires urbaines de province vers aire de Paris



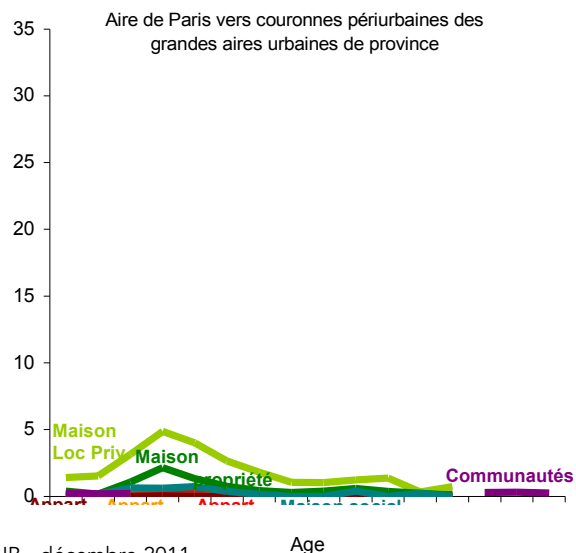
Aire de Paris vers villes centres des grandes aires urbaines de province



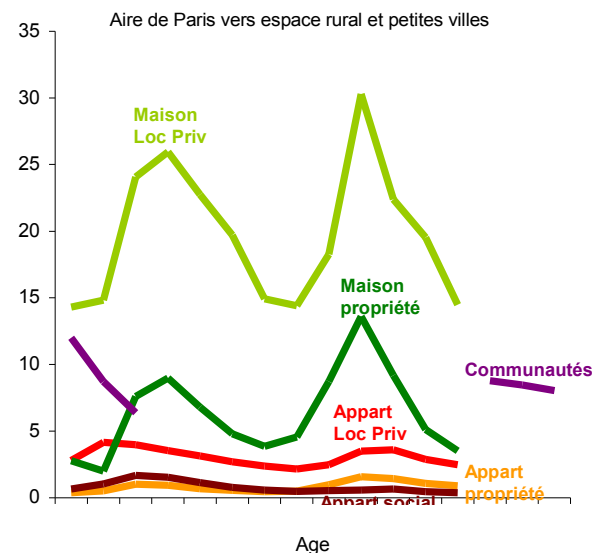
Aire de Paris vers banlieues des grandes aires urbaines de province



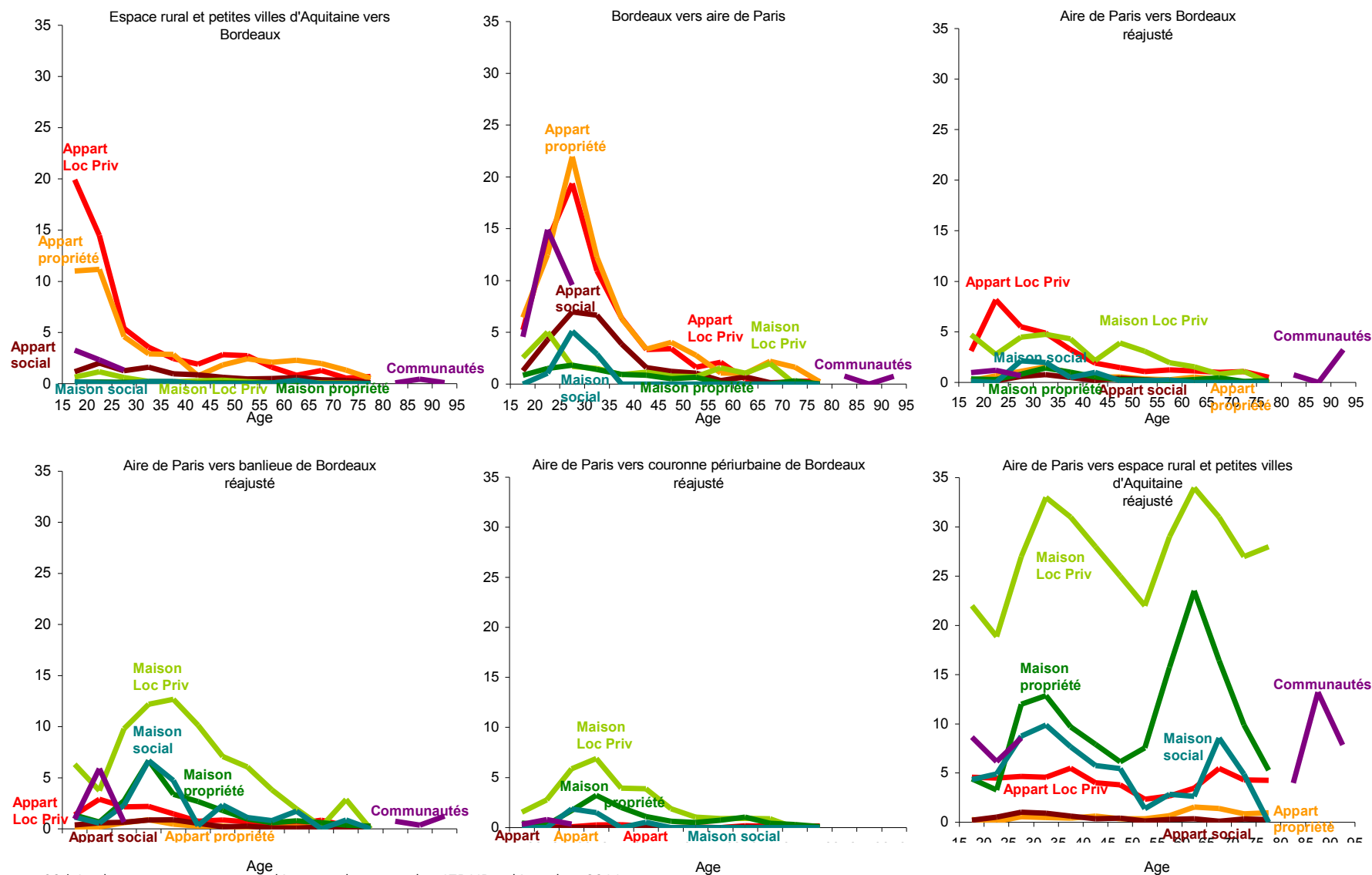
Aire de Paris vers couronnes périurbaines des grandes aires urbaines de province



Aire de Paris vers espace rural et petites villes



Autres formes de mobilité « 2002-2007 » impliquant l'aire de Bordeaux ou la région Aquitaine, selon l'habitat



Évolution dans le temps des différentes formes de mobilité résidentielle

Taux annualisés de migration nette par groupe d'âge et par type d'échange migratoire (la population à laquelle les soldes annualisés sont rapportés correspond au premier territoire nommé pour qualifier l'échange)

